

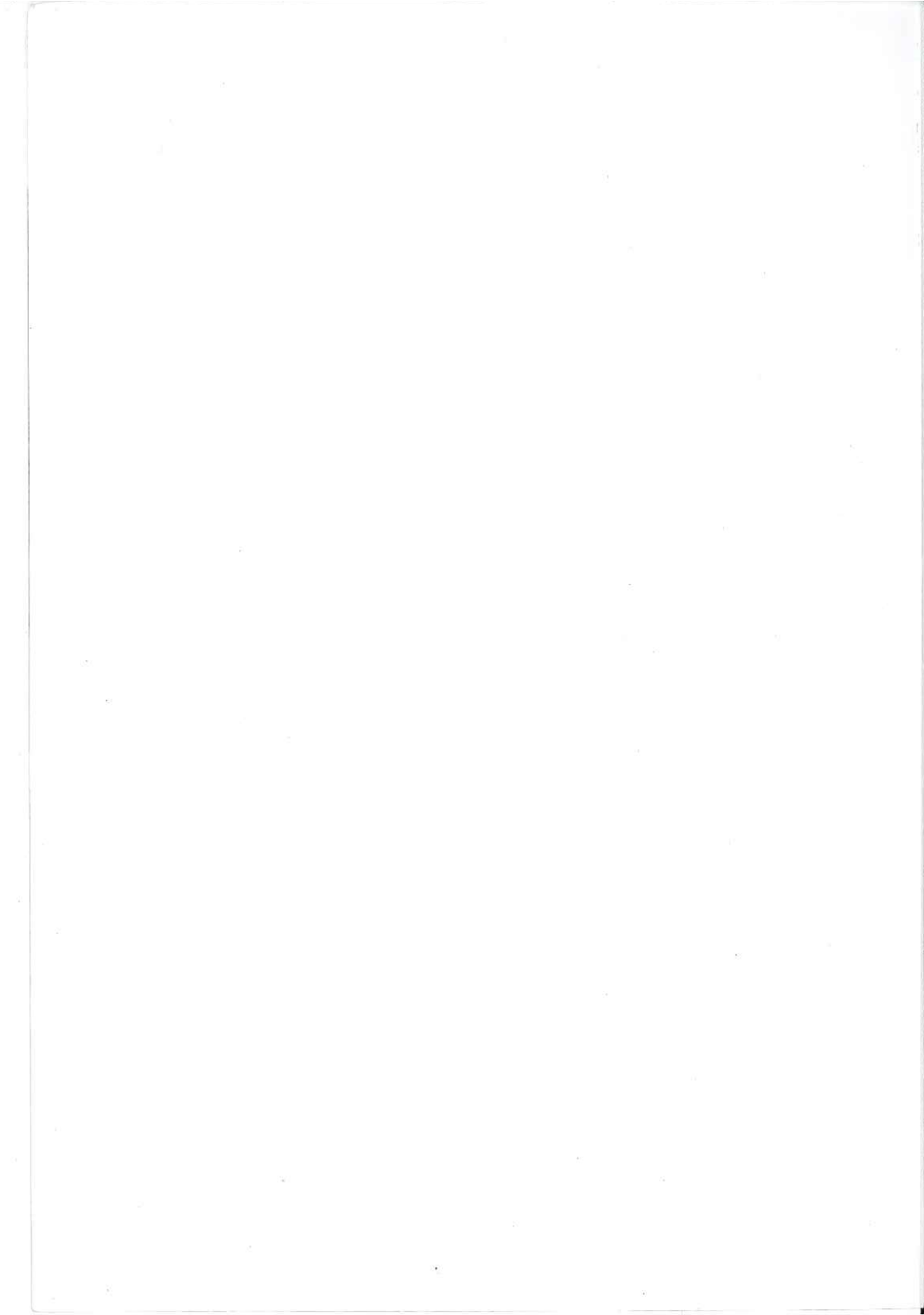


Notice d'Utilisation

Audi Q3

Audi
Vorsprung durch Technik





Avant-propos

Vous avez choisi une Audi, merci de votre confiance !

Avec votre nouvelle Audi, découvrez un véhicule à l'avant-garde de la technologie et bénéficiez d'un équipement de haute qualité. Nous vous recommandons de lire attentivement cette Notice d'Utilisation afin que vous puissiez rapidement vous familiariser avec votre véhicule et connaître toutes ses fonctions dans sa conduite quotidienne.

Outre les informations relatives à l'utilisation, cette Notice d'Utilisation contient des recommandations importantes ayant trait à l'entretien, au fonctionnement, à votre sécurité comme au maintien de la valeur de votre véhicule. Nous vous fournissons également de précieux conseils, qui vous aideront à conduire votre Audi de manière efficiente et respectueuse de l'environnement.

La documentation de bord de votre véhicule comprend également la Notice simplifiée, la Notice d'Utilisation de votre système d'infodivertissement ainsi que le Plan d'Entretien.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et bonne route au volant de votre Audi.

AUDI AG



AVERTISSEMENT

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives à l'airbag du passager avant ⇒ *page 136*.



1415618U040

Concernant la présente Notice d'Utilisation	5	Dispositif kick-down	77
Utilisation	6	Frein de stationnement électromécanique	78
Poste de conduite	6	Système start/stop	82
Vue d'ensemble	6	Dispositif d'alerte de dépassement de vitesse	84
Cadrams et témoins	9	Régulateur de vitesse	85
Cadrams	9	Boîte de vitesses automatique	87
Témoins	11	S tronic	87
Écran du combiné d'instruments	20	Audi active lane assist	95
Programme d'efficacité	27	Assistant de maintien de voie	95
Recommandation de pause	29	Audi side assist	98
Affichage des limitations de vitesse identifiées par caméra	30	Assistant de changement de voie	98
Ouverture et fermeture	33	Audi drive select	102
Verrouillage centralisé	33	Réglages du mode de conduite	102
Hayon	40	Aides au stationnement	104
Sécurité-enfants	42	Généralités	104
Lève-glaces électriques	42	Aide au stationnement arrière	105
Toit en verre panoramique	44	Aide au stationnement plus	105
Éclairage et visibilité	46	Caméra de recul	107
Éclairage extérieur	46	Assistant aux manœuvres de stationnement	110
Plafonniers	50	Réglage de l'affichage et des signaux sonores	115
Visibilité	51	Messages d'erreur	115
Essuie-glace	53	Dispositif d'attelage	116
Sièges et rangements	56	Sécurité	117
Indications générales	56	Rouler en toute sécurité	117
Sièges avant	56	Généralités	117
Appui-tête	58	Position assise correcte des passagers	118
Cendrier	59	Sièges-enfants	121
Allume-cigare	60	Fixation des sièges-enfants	124
Prises de courant	60	Zone du pédalier	126
Rangements	61	Rangement des bagages	127
Galerie porte-bagages	62	Ceintures de sécurité	129
Coffre à bagages	63	Pourquoi les ceintures ?	129
Chaud et froid	67	Représentation schématique d'un accident	130
Climatiseur	67		
Conduite	73		
Direction	73		
Véhicules avec contact-démarrreur	73		
Véhicules disposant d'une clé confort	75		
Informations pour le conducteur	77		

Comment boucler correctement sa ceinture ?	132	Huile-moteur	176
Rétracteurs de ceinture	134	Système de refroidissement	178
Système airbag	135	Liquide de frein	180
Description du système airbag	135	Batterie	180
Airbags frontaux	136	Lave-glace	183
Airbags latéraux	139	Roues et pneus	185
Airbags rideaux	140	Roues	185
Désactivation de l'airbag du passager avant	142	Indicateur de contrôle de la pression des pneus	191
Conduite	144	Accessoires et modifications techniques	194
L'intelligence au service de la technique	144	Accessoires et pièces de rechange ...	194
Contrôle électronique de la stabilisation (ESC)	144	Modifications techniques	194
Freins	147	Émetteurs-récepteurs radio et équipements professionnels	195
Direction électromécanique	148	Dépannage	196
Transmission intégrale (quattro)	149	Dépannage	196
Gestion de l'énergie	149	Généralités	196
Conduite et environnement ..	153	Équipement	196
Rodage	153	Kit anticrevaison	198
Système d'épuration des gaz d'échappement	153	Changement de roue	200
Immobilisation du véhicule	153	Roue de secours	203
Pour une conduite économique et respectueuse de l'environnement	154	Aide au démarrage	204
Écologie	155	Remorquage et démarrage par remorquage	206
Rouler en dehors des chaussées stabilisées	155	Fusibles et ampoules	211
Traction d'une remorque	158	Fusibles	211
Conduite avec une remorque	158	Ampoules	214
Dispositif d'attelage	162	Remplacement des ampoules du phare principal	216
Consignes d'utilisation	165	Remplacement de l'ampoule du phare antibrouillard	219
Entretien et nettoyage	165	Remplacement des ampoules des feux arrière	220
Généralités	165	Caractéristiques techniques ..	222
Lavage du véhicule	165	Caractéristiques techniques ..	222
Instructions de nettoyage et d'entretien	166	Identification du véhicule	222
Contrôle et appoint	171	Cotes	223
Carburant	171	Capacités	223
Plein de carburant	172	Indications relatives aux caractéristiques techniques	223
Compartiment-moteur	174	Moteurs à essence	225
		Moteurs diesel	226

Index alphabétique	227
--------------------------	-----

Cette Notice d'Utilisation contient des informations importantes, des recommandations, des propositions et des avertissements relatifs à l'utilisation du véhicule.

Assurez-vous que la Notice d'Utilisation se trouve toujours dans le véhicule. Cela est particulièrement important si vous prêtez le véhicule à un tiers ou si vous le revendez.

La présente Notice d'Utilisation décrit les **équipements du véhicule** au moment de la clôture de la rédaction. Quelques-uns des équipements décrits ici ne seront disponibles que plus tard ou ne sont proposés que dans certains pays.

Certaines sections de la présente Notice d'Utilisation ne s'appliquent pas à tous les véhicules. Dans ce cas, les **véhicules concernés** sont indiqués en début de section, par ex. : « Valable pour les véhicules : avec chauffage stationnaire ». Par ailleurs, les équipements optionnels sont signalés par un astérisque « * ».

Les **illustrations** peuvent différer par quelques détails de l'aspect réel de votre véhicule. Il s'agit avant tout de représenter un principe de fonctionnement.

Vous trouverez au début de la présente Notice d'Utilisation un **sommaire** récapitulant dans l'ordre l'ensemble des thèmes qui y sont décrits. Vous trouverez un **index alphabétique** à la fin de la présente Notice d'Utilisation.

L'ensemble des **indications de direction** telles que « à gauche », « à droite », « à l'avant », « à l'arrière » se rapportent au sens de la marche du véhicule.

* Équipement en option

► La section continue à la page suivante.

⇒ ⚠ Renvoi à un « AVERTISSEMENT ! » au sein d'une section. Lorsque le numéro de la page est mentionné, ceci signifie que l'AVERTISSEMENT ! correspondant se trouve hors de la section.



AVERTISSEMENT

Les textes précédés de ce symbole contiennent des informations concernant votre sécurité et vous informent sur les risques d'accidents et de blessures éventuels.



ATTENTION

Les textes précédés de ce symbole attirent votre attention sur les dommages que votre véhicule est susceptible de subir.



Conseil antipollution

Les textes précédés de ce symbole comportent des remarques relatives à l'environnement.



Nota

Les textes précédés de ce symbole comportent des informations supplémentaires.

Poste de conduite

Vue d'ensemble

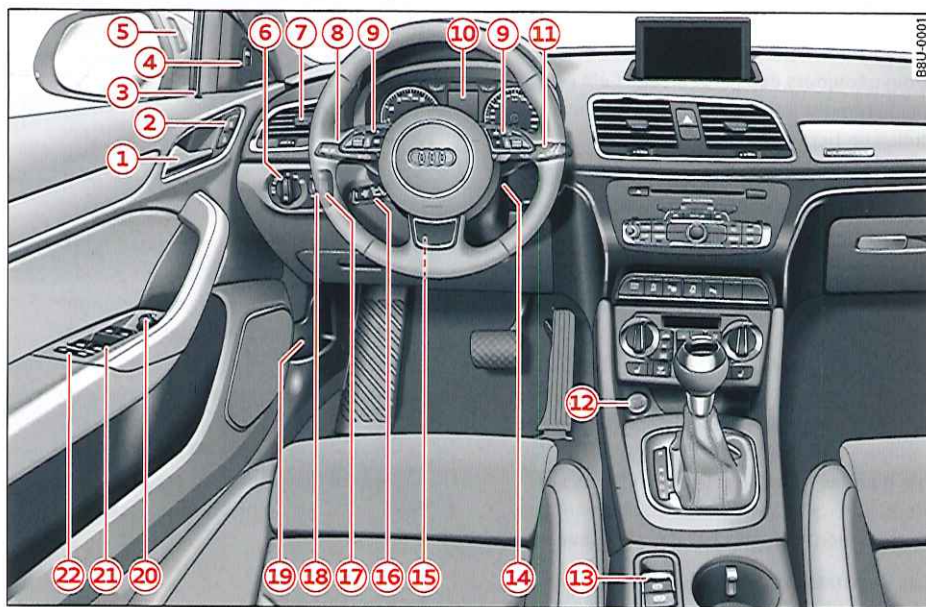


Fig. 1 Partie gauche du poste de conduite

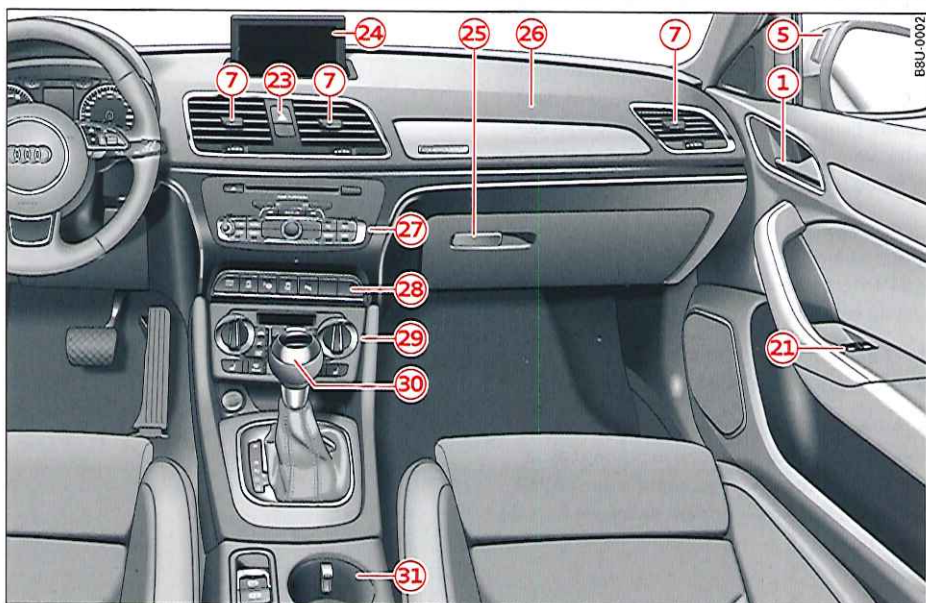


Fig. 2 Partie droite du poste de conduite

①	Poignée de porte		②①	Réglage électrique des rétroviseurs extérieurs	51
②	Commande de verrouillage centralisé	38	②②	Lève-glaces électriques	42
③	LED de verrouillage centralisé ou du système d'alarme antivol	33	②③	Sécurité-enfants	42
④	Touche side assist	98	②④	Touches :	
⑤	Témoins side assist	98	– Signal de détresse	49	
⑥	Commande d'éclairage	46	– PASSENGER AIR BAG OFF	142	
⑦	Diffuseurs d'air avec molette de réglage		②⑤	Écran du système d'infodivertissement*	
⑧	Levier de commande :		②⑥	Boîte à gants	62
– des clignotants et feux de route	47		②⑦	Airbag passager avant	137
– du système Active lane assist	95		②⑧	Unité de commande du système d'infodivertissement	
⑨	Volant multifonction avec :		②⑨	Témoins/touches :	
– Avertisseur sonore			– Drive select	102	
– Airbag conducteur	137		– Système start/stop	82	
– Touches de commande du système d'information du conducteur	20		– Assistant aux manœuvres de stationnement	110	
– Touches de commande de l'autoradio, du téléphone, du système de navigation et du système à commande vocale			– Contrôle électronique de la stabilisation (ESC)	145	
– Touche de personnalisation du volant	22		– Aide au stationnement	104	
– Palettes du mode tiptronic	91		– Assistant de descente	146	
⑩	Combiné d'instruments	9	③①	Climatiseur	70
⑪	Levier d'essuie-glace/de lave-glace	53	③②	Levier de vitesses ou levier sélecteur (boîte de vitesses automatique)	87
⑫	Touche START ENGINE STOP	75	③③	Console centrale avec	
⑬	Touche de :		– Porte-gobelets	61	
– Frein de stationnement	78		– Allume-cigare	60	
– Assistant de démarrage	81		– Prise de courant	60	
⑭	Lancement du moteur en cas de perturbation ou contact-démarrateur	76			
⑮	Réglage du volant	73			
⑯	Levier de commande du régulateur de vitesse	85			
⑰	Dispositif de réglage du site des phares	46			
⑱	Éclairage des cadrans	50			
⑲	Déverrouillage du capot-moteur	174			

i Nota

- Quelques uns des équipements cités ici ne s'apparentent qu'à certaines versions de modèles ou sont des options.
- L'affichage à l'écran du combiné d'instruments varie selon l'équipement du véhicule. Jusqu'à deux variantes sont illustrées dans la présente Notice d'Utilisation. L'affichage monochrome est celui des véhicules sans système d'information du conducteur.
- L'utilisation du système d'infodivertissement est décrite dans une Notice d'Utilisation séparée.

i Nota

- Quelques uns des équipements cités ici ne s'apparentent qu'à certaines versions de modèles ou sont des options.
- L'affichage à l'écran du combiné d'instruments varie selon l'équipement du véhicule. Jusqu'à deux variantes sont illustrées dans la présente Notice d'Utilisation. L'affichage monochrome est celui des véhicules sans système d'information du conducteur.
- L'utilisation du système d'infodivertissement est décrite dans une Notice d'Utilisation séparée.

– Sur les véhicules avec direction à droite*, la disposition des éléments de commande diffère légèrement de la disposition présentée ⇒ *page 6*. Les symboles représentant les éléments de commande restent cependant les mêmes.

Cadrons et témoins

Cadrons

Vue d'ensemble du combiné d'instruments

Le combiné d'instruments est la centrale d'informations du conducteur.

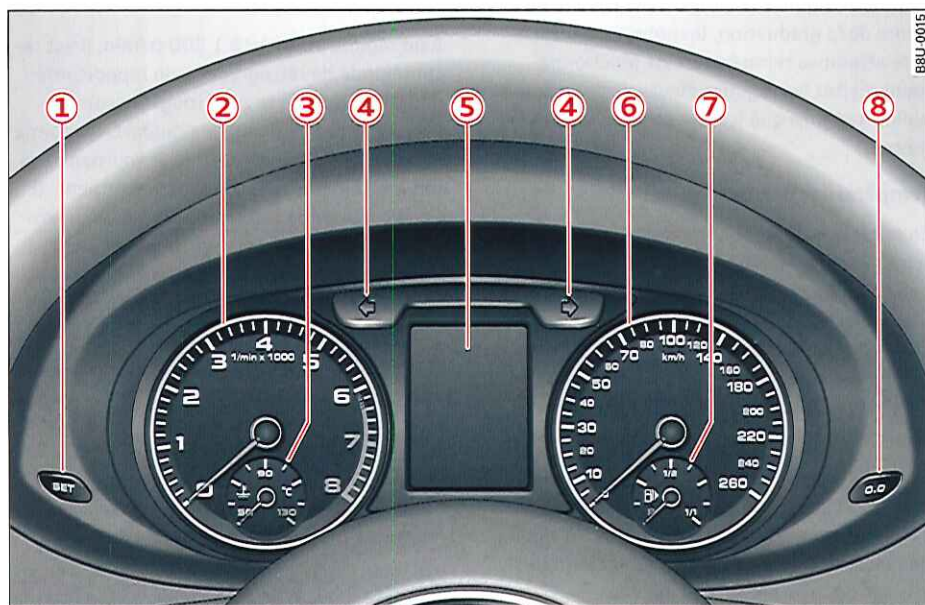


Fig. 3 Vue d'ensemble du combiné d'instruments

- | | |
|---|--------|
| ① Touche SET | 24, 34 |
| ② Compte-tours | 10 |
| ③ Indicateur de température du liquide de refroidissement* | 9 |
| ④ Témoins (clignotants) | 47 |
| ⑤ Écran avec | |
| – Système d'information du conducteur | 20 |
| – Témoins | 11 |
| – Niveau de carburant* | 10 |
| ⑥ Tachymètre | |
| ⑦ Niveau de carburant* | 10 |
| ⑧ Touche de remise à zéro du totalisateur journalier | 24 |

i Nota

Lorsque les feux de croisement sont éteints et le contact d'allumage est mis,

les cadrons (aiguilles et graduations) sont éclairés. L'éclairage des graduations s'affaiblit automatiquement et peut éventuellement s'éteindre au fur et à mesure que la luminosité ambiante diminue. Cette fonction a pour but de rappeler au conducteur d'allumer les feux de croisement.

Température du liquide de refroidissement

Sur les véhicules sans indicateur de température du liquide de refroidissement ③, seul le témoin  s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée
⇒ page 14. Tenez compte des indications
⇒ ①.

L'indicateur de température du liquide de refroidissement ③ ⇒ page 9, fig. 3 fonctionne ►

uniquement lorsque le contact d'allumage est mis. Pour éviter d'endommager le moteur, veuillez tenir compte des remarques suivantes, relatives aux plages de température.

Moteur froid

Tant que l'aiguille se trouve dans la zone inférieure de la graduation, le moteur n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement. Évitez les régimes élevés, les parcours à pleins gaz ainsi que les fortes sollicitations du moteur.

Température normale

En mode de conduite normale, le moteur a atteint sa température de fonctionnement lorsque l'aiguille oscille dans la zone centrale de la graduation. Si le moteur est fortement sollicité et la température extérieure élevée, l'aiguille peut se déplacer plus loin vers la droite. Cela est sans importance tant que le témoin  ne s'allume pas au combiné d'instruments.

Si l'aiguille se trouve à l'extrémité du champ droit de la graduation et que le témoin  s'allume au combiné d'instruments, cela signifie que la température du liquide de refroidissement est trop élevée $\Rightarrow$ page 14.

ATTENTION

- Le montage de phares et autres pièces supplémentaires devant les prises d'air frais réduit l'effet refroidissant du liquide de refroidissement. En effet, lorsque le moteur est fortement sollicité et que la température extérieure est élevée, il risque de surchauffer.
- Le spoiler avant assure une bonne répartition de l'air frais pendant la conduite. S'il est endommagé, l'effet de refroidissement diminue et il existe alors un risque important de surchauffe du moteur ! Faites appel à un spécialiste.

Nota

Moteurs diesel : étant donné que le rendement de ce type de moteurs est élevé, il se peut que la température de fonctionnement ne puisse pas être atteinte lorsque la

température extérieure est très basse. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute.

À un régime inférieur à 1 500 tr/min, il est recommandé de rétrograder à un rapport inférieur. Le début de la zone rouge du compte-tours marque, pour chaque rapport, le régime maxi autorisé d'un moteur rodé tournant à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse supérieure, de sélectionner la position de boîte D ou de diminuer la pression du pied sur l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne cette zone.

ATTENTION

L'aiguille du compte-tours  $\Rightarrow$ page 9, fig. 3 ne doit rester que pendant une courte durée dans la zone rouge de la graduation - risque d'endommagement du moteur ! Le début de la zone rouge du compte-tours dépend du type de moteur.

Conseil antipollution

Si vous engagez assez tôt le rapport supérieur, vous pouvez économiser du carburant et réduire les bruits de fonctionnement du moteur.

Niveau de carburant

L'indicateur de niveau de carburant fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis. Le témoin  s'allume lorsque le niveau de carburant dans le réservoir se situe dans la zone de réserve $\Rightarrow$ page 18.

Pour connaître la capacité du réservoir de votre véhicule, reportez-vous aux **caractéristiques techniques** $\Rightarrow$ page 223.

ATTENTION

Ne roulez jamais jusqu'à la panne sèche. En effet, une alimentation irrégulière en carburant peut se traduire par des ratés

d'allumage. Du carburant imbrûlé peut alors parvenir dans le système d'échappement et provoquer une surchauffe et un endommagement du catalyseur.

Témoins

Description

Au combiné d'instruments, les témoins clignotent ou s'allument. Ils indiquent certaines fonctions ou signalent certains dysfonctionnements. Des messages destinés au conducteur peuvent s'afficher et des signaux sonores retentir en complément de certains témoins.

Certains témoins affichés à l'écran du combiné d'instruments sont multicolores.

Véhicules sans système d'information du conducteur

Les messages affichés disparaissent au bout de quelques instants.

Véhicules avec système d'information du conducteur

Certaines informations peuvent s'afficher à l'écran à la place des témoins et messages destinés au conducteur. Si vous souhaitez de nouveau afficher les messages destinés au conducteur ⇒ *page 21, Utilisation avec le levier d'essuie-glace, ⇒ page 22, Utilisation avec le volant multifonction.*

Vue d'ensemble

Lorsque vous mettez le contact d'allumage, certains témoins s'allument brièvement pour indiquer un contrôle du fonctionnement des systèmes. Ces systèmes sont suivis du symbole ✓ dans les tableaux suivants. Si l'un de ces témoins ne s'allume pas, cela signifie que le système correspondant est perturbé.

Témoins rouges



Système de freinage ✓
⇒ *page 13*



Frein de stationnement électromécanique
⇒ *page 14*



Système de refroidissement
⇒ *page 14*



Pression de l'huile-moteur
⇒ *page 15*



Alternateur
⇒ *page 15*



Ceinture de sécurité avant
⇒ *page 15*



Direction ✓
⇒ *page 148*



Verrouillage de la direction
⇒ *page 15*



Assistant aux manœuvres de stationnement
⇒ *page 114*



Porte ouverte
⇒ *page 16*



Capot-moteur ouvert ⇒ *page 16*



Hayon ouvert ⇒ *page 16*

Témoins jaunes



Contrôle électronique de la stabilité (ESC) ✓
⇒ *page 16*



Contrôle électronique de la stabilité (ESC) ✓
⇒ *page 16*



Système antiblocage (ABS) ✓
⇒ *page 16*



Systèmes de sécurité ✓
⇒ *page 16*



Plaquette de frein
⇒ *page 16*

	Frein de stationnement électromécanique ⇒ page 14
	Indicateur de contrôle de la pression des pneus ✓ ⇒ page 191
TPMS	Indicateur de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 191
EPC	Gestion du moteur (moteur à essence) ✓ ⇒ page 16
	Gestion du moteur (moteur diesel) ✓ ⇒ page 17
	Système de contrôle des gaz d'échappement ✓ ⇒ page 17
	Filtre à particules* ⇒ page 17
	Limitation du régime ⇒ page 17
	Niveau d'huile-moteur/capteur d'huile-moteur ⇒ page 17, ⇒ page 17
	Niveau d'huile-moteur ⇒ page 17
	Capteur d'huile-moteur ⇒ page 17
	Niveau de charge de la batterie ⇒ page 15
	Système d'alimentation en carburant ⇒ page 18
	Niveau d'eau du lave-glace ⇒ page 18
	Essuie-glace ⇒ page 18
	Système de démarrage du moteur ⇒ page 18

	Direction ⇒ page 148
	Verrouillage de la direction ⇒ page 15
	Clé à radiocommande ⇒ page 77
	Clé à radiocommande ⇒ page 76
	Pile de la clé à radiocommande ⇒ page 35
	Témoin d'ampoule défectueuse ⇒ page 18
	Dispositif de réglage du site des phares ⇒ page 18
	Adaptive light* ⇒ page 19
	Capteur de pluie/de lumière ⇒ page 19
	Active lane assist ⇒ page 96
	Boîte de vitesses ⇒ page 94
	Direction ✓ ⇒ page 148
	Réglage de l'amortissement* ⇒ page 19
	Dispositif d'attelage* ⇒ page 19
	Dispositif d'alerte de dépassement de vitesse ⇒ page 84

Autres témoins



Clignotants
⇒ page 19



Clignotants de la remorque*
⇒ page 19



Régulateur de vitesse*
⇒ page 85



Active lane assist*
⇒ page 96



Assistant de descente*
⇒ page 146



Système start/stop*
⇒ page 82



Système start/stop*
⇒ page 82



Feux de route
⇒ page 46, ⇒ page 47



Assistant aux manœuvres de stationnement
⇒ page 110



Assistant aux manœuvres de stationnement
⇒ page 110



Ceinture de sécurité arrière ✓
⇒ page 19



Ceinture de sécurité arrière ✓
⇒ page 19



Porte ouverte
⇒ page 16



Capot-moteur ouvert ⇒ page 16



Hayon ouvert ⇒ page 16



Pause recommandée*
⇒ page 29

Système de freinage

Si le témoin s'allume, cela signifie qu'un dysfonctionnement du système de freinage a été constaté.

Arrêtez le véhicule. Contrôlez le niveau de liquide de frein.

Si ce message s'affiche, arrêtez le véhicule et contrôlez le niveau du liquide de frein. Demandez, le cas échéant, l'aide d'un spécialiste.

Attention! Problème de freins. Rendez-vous à l'atelier.

Si le témoin de l'ABS  et le témoin de l'ESC  s'allument en même temps que le témoin du système de freinage  et si ce message s'affiche, cela signifie que l'ABS, l'ESC et la répartition de la force de freinage sont défaillants ⇒ .

Rendez-vous immédiatement à l'atelier le plus proche et faites remédier au dysfonctionnement ⇒ .

Frein de stationnement : dysfonctionnement ! Voir Notice d'Utilisation.

– Lorsque le témoin et ce message s'affichent **à l'arrêt ou après que vous avez mis le contact d'allumage**, vérifiez si vous pouvez desserrer le frein de stationnement. Si vous ne parvenez pas à desserrer le frein de stationnement, faites appel à un spécialiste. Si vous parvenez à desserrer le frein de stationnement et que ce message reste affiché, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

– Si le témoin et ce message s'affichent **pendant la conduite**, l'aide au démarrage ou la fonction de freinage d'urgence peut être défaillant(e). Il est possible que vous ne puissiez plus serrer le frein de stationnement ou que vous ne puissiez plus le desserrer après que vous l'avez serré. Ne garez pas le véhicule sur une pente et faites appel à un spécialiste.

AVERTISSEMENT

- Veuillez tenir compte des avertissements
⇒ *page 174, Travaux à effectuer dans le compartiment-moteur* avant d'ouvrir le capot-moteur pour contrôler le niveau du liquide de frein.
- Si le témoin du système de freinage ne s'éteint pas ou s'il s'allume en cours de route, le niveau du liquide de frein est trop bas dans le réservoir - risque d'accident ! Arrêtez-vous, ne poursuivez pas votre route. Faites appel à un spécialiste.
- Si le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin d'ABS et d'ESC, il se peut que la fonction de régulation de l'ESC et de l'ABS soit perturbée. Les interventions permettant de stabiliser le véhicule ne sont alors plus disponibles. Cela peut provoquer, dans certains cas, un décrochage du véhicule - risque de dérapage ! Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche et faites remédier à la défaillance.

Frein de stationnement électromécanique

Le témoin  est allumé lorsque vous avez serré le frein de stationnement. Si vous serrez le frein de stationnement alors que le contact d'allumage est coupé, le témoin s'éteint après environ 20 secondes.

 Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein.

Appuyez sur la pédale de frein et pressez simultanément la touche  ou démarrez avec l'aide au démarrage ⇒ *page 79, Démarrage* pour desserrer le frein de stationnement.

 Frein de stationnement : dysfonctionnement ! Voir Notice d'Utilisation.

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du frein de stationnement. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Nota

Pour de plus amples informations relatives au frein de stationnement ⇒ *page 78*.

Système de refroidissement

 Arrêtez le moteur et contrôlez le niveau de liquide de refroidissement.

Le niveau de liquide de refroidissement est trop bas.

Ne poursuivez pas votre route et coupez le moteur. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement ⇒ *page 178*.

- Si le niveau de liquide de refroidissement est trop bas, faites l'appoint ⇒ *page 179*. Ne reprenez votre route que lorsque le témoin s'éteint.
- Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, une défaillance du ventilateur du radiateur peut être la cause du dysfonctionnement. Ne poursuivez pas votre route. Faites appel à un spécialiste.

 Température de liquide de refroidissement ! Laissez tourner le moteur, véhicule à l'arrêt.

Laissez refroidir le moteur quelques minutes en le faisant tourner au ralenti.

AVERTISSEMENT

- N'ouvrez jamais le capot-moteur si vous voyez ou entendez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper du compartiment-moteur - risque de brûlures ! Attendez que la fuite de vapeur ou de liquide de refroidissement ne soit plus visible ni audible.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse ! Avant de procéder à des travaux dans le compartiment-moteur, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir. Respectez obligatoirement les consignes qui vous sont fournies ⇒ *page 174, Travaux à effectuer dans le compartiment-moteur*.

**ATTENTION**

Ne poursuivez pas votre route si le témoin  est allumé - risque d'endommagement du moteur !

**Pression de l'huile-moteur**

 **Arrêtez le moteur ! Pression d'huile trop faible.**

Arrêtez le moteur et ne poursuivez pas votre route. Contrôlez le niveau d'huile-moteur
⇒ page 177.

- Si le niveau d'huile-moteur est trop bas, faites l'appoint d'huile-moteur ⇒ page 178. Ne reprenez votre route que lorsque le témoin s'éteint.
- Si le niveau de l'huile-moteur est correct mais que le témoin s'allume, arrêtez le moteur et ne poursuivez pas votre route. Faites appel à un spécialiste.

**Nota**

Le témoin de pression d'huile n'est pas un indicateur de niveau d'huile. Veuillez par conséquent contrôler régulièrement le niveau d'huile.

**Alternateur/batterie**

 **Erreur alternateur : la batterie ne se recharge pas.**

Un dysfonctionnement de l'alternateur ou de l'équipement électrique du véhicule a été constaté.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Étant donné que la batterie se recharge alors continuellement, vous devriez éteindre tous les consommateurs électriques qui ne sont pas absolument indispensables. Si le niveau de charge de la batterie est trop faible, faites appel à un spécialiste.



Batterie faible : se recharge en cours de route.

La capacité de démarrage du véhicule peut être limitée.

Si ce message disparaît après un certain temps, la batterie a été suffisamment rechargée pendant la conduite.

Si le message ne disparaît pas, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

**Ceinture de sécurité**

Le témoin  reste allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit bouclée côté conducteur/passager avant. En outre, à partir d'une certaine vitesse, un signal sonore retentit.

**Nota**

Vous trouverez de plus amples indications relatives aux ceintures de sécurité
⇒ page 129.

**Verrouillage de la direction**

Direction défectueuse ! Arrêtez le véhicule !

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du verrouillage électronique de la direction. Il n'est plus possible de mettre le contact d'allumage.

Ne faites pas remorquer votre véhicule puisque vous ne pouvez plus braquer le volant. Faites appel à un spécialiste.



Verrouillage de la direction : dysfonctionnement ! Rendez-vous à l'atelier.

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du verrouillage électronique de la direction.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

En cas de dysfonctionnement du verrouillage électronique de la direction, vous ne devez pas faire remorquer votre véhicule. Risque d'accident !

Porte, capot-moteur ou hayon ouvert(e)

 - Si ce témoin s'allume, cela signifie qu'une porte n'est pas fermée.

 - Si ce témoin s'allume, cela signifie que le capot-moteur n'est pas fermé.

 - Si ce témoin s'allume, cela signifie que le hayon n'est pas fermé.

Contrôle électronique de la stabilisation (ESC)

Si le témoin  clignote en cours de route, cela signifie que le système ESC ou le système de régulation antipatinage (ASR) intervient activement.

Si le témoin  s'allume, cela signifie que le système ESC a été automatiquement désactivé. Vous pouvez dans ce cas réactiver l'ESC en coupant puis en remettant le contact d'allumage. Le témoin s'éteint lorsque le système est de nouveau pleinement opérationnel.

Si le témoin  s'allume, cela signifie que le système ESC a été restreint avec la touche  $\Rightarrow$ page 144.

Contrôle de la stabilisation (ESC/ABS) : dysfonctionnement ! Voir Notice d'Utilisation

Si le témoin  et le témoin d'ABS  s'allument et que ce message s'affiche, cela signifie qu'un dysfonctionnement du système antiblocage ou du blocage électronique de différentiel a été constaté. L'ESC présente alors également un dysfonctionnement. Le véhicule peut encore être freiné avec la force de freinage normale, mais sans l'intervention du système ABS.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

AVERTISSEMENT

- Si le témoin du système de freinage  s'allume en même temps que le témoin d'ABS et d'ESC, il se peut que la fonction

de régulation de l'ESC et de l'ABS soit perturbée. Les interventions permettant de stabiliser le véhicule ne sont alors plus disponibles. Cela peut provoquer, dans certains cas, un décrochage du véhicule - risque de dérapage ! Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche et faites remédier à la défaillance.

Nota

Pour de plus amples informations concernant l'ESC et l'ABS, reportez-vous à $\Rightarrow$ page 144.

Systèmes de sécurité

Si le témoin  est allumé ou clignote, cela signifie qu'un dysfonctionnement d'un système de sécurité (par ex. du système d'airbags et de rétracteurs de ceintures) a été constaté.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

AVERTISSEMENT

Faites contrôler sans délai le dysfonctionnement des systèmes de sécurité, sinon le système risque de ne pas se déclencher en cas d'accident. Danger de mort !

Plaquette de frein

Plaquettes de frein !

Les plaquettes de frein sont usées.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites contrôler les plaquettes de frein.

EPC Gestion du moteur (moteur à essence)

Si le témoin  s'allume en cours de route, une défaillance a été détectée au niveau de la gestion du moteur. ▶

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé en roulant à faible allure et faites remédier au dysfonctionnement.

Gestion du moteur (moteur diesel)

Si le témoin  s'allume lorsque vous mettez le contact d'allumage, cela signifie que le moteur est préchauffé.

Si le témoin ne s'allume pas ou s'il clignote en cours de route, une défaillance a été détectée au niveau de la gestion du moteur.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé en roulant à faible allure et faites remédier au dysfonctionnement.

Système de contrôle des gaz d'échappement

Si le témoin  clignote ou s'il s'allume, cela signifie que le système a détecté un défaut pouvant altérer la qualité des gaz d'échappement et endommager le catalyseur.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé en roulant à faible allure et faites remédier au dysfonctionnement.

Filtre à particules pour moteur diesel

Valable pour les véhicules : avec moteur diesel et filtre à particules pour moteur diesel

 **Filtre à particules : dysfonctionnement !**
Voir Notice d'Utilisation.

Une régénération du filtre à particules est nécessaire. Favorisez l'auto-nettoyage du filtre en adaptant votre style de conduite comme suit :

Roulez pendant environ 15 minutes à une vitesse minimale de 60 km/h en 4^e ou en 5^e vitesse (boîte de vitesses automatique : rapport S). Maintenez le régime-moteur à environ 2000 tr/min. L'augmentation de la température permet de brûler la suie dans le filtre. Le témoin s'éteindra une fois le nettoyage effectué.

Si le témoin ne s'éteint pas, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et au trafic. Les conseils de conduite ne doivent en aucun cas vous amener à enfreindre le code de la route.

Nota

Vous trouverez de plus amples informations relatives au filtre à particules à la page $\Rightarrow$ page 153.

Limitation du régime

Valable pour les véhicules : avec limitation du régime

Régime-moteur maximal XXXX tr/min.

Le régime-moteur est automatiquement limité au régime indiqué dans le système d'information du conducteur. Ceci permet de protéger le moteur contre toute surchauffe.

Dès que la température du moteur n'est plus située dans la plage critique et que vous relâchez une fois la pédale d'accélérateur, la limitation du régime est supprimée.

Si la limitation du régime a été déclenchée par un dysfonctionnement de la gestion moteur, le témoin **EPC** s'allume également. Veillez à ce que le régime-moteur ne dépasse pas le régime indiqué à l'écran. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Niveau d'huile-moteur

Veuillez contrôler le niveau d'huile.

Faites l'appoint d'huile-moteur dès que possible $\Rightarrow$ page 176.

Capteur d'huile-moteur

 **Capteur de niveau d'huile : dysfonctionnement !**

Le capteur mesurant le niveau d'huile-moteur est défectueux. Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Système d'alimentation en carburant

Veillez faire le plein de carburant

Si le témoin s'allume pour la première fois et que ce message s'affiche, il reste encore environ 7 litres de carburant dans le réservoir.

Capteurs de niveau de carburant : dysfonctionnement ! Rendez-vous à l'atelier.

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du système.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Nota

Pour de plus amples informations concernant le plein de carburant, reportez-vous à *⇒ page 172*.

Niveau d'eau du lave-glace

Veillez faire l'appoint d'eau du lave-glace.

Lorsque le contact d'allumage est coupé, faites l'appoint d'eau du lave-glace et du lave-phares* *⇒ page 183*.

Essuie-glace

Essuie-glace : dysfonctionnement !

Un dysfonctionnement de l'essuie-glace a été constaté.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Système de démarrage du moteur

Système de démarrage du moteur : dysfonctionnement ! Rendez-vous à l'atelier.

Ne coupez pas le contact d'allumage car vous risquez de ne plus pouvoir le remettre.

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Système de démarrage du moteur : dysfonctionnement ! Rendez-vous à l'atelier.

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du système de démarrage du moteur.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Témoin d'ampoule défectueuse

Si le témoin  s'allume, cela signifie qu'une ampoule est défectueuse. L'information destinée au conducteur indique la position de l'ampoule.

Éclairage du véhicule : dysfonctionnement !

Un dysfonctionnement des phares ou de la commande d'éclairage a été constaté.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.



AVERTISSEMENT

- Les ampoules sont sous pression et peuvent éclater en cas de remplacement - risque de blessure !
- Sur les véhicules équipés de phares avec lampes à décharge* (phares xénon plus), manipulez correctement la pièce haute tension - danger de mort !

Réglage du site des phares

Réglage du site des phares : dysfonctionnement !

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du réglage du site des phares ; vous risquez d'éblouir les autres usagers de la route. ►

Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Audi adaptive light

Valable pour les véhicules : avec Audi adaptive light (régulation automatique des phares)

Audi adaptive light : dysfonctionnement !

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau des feux directionnels. Les feux de croisement fonctionnent toutefois normalement.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Capteur de pluie/de lumière

Phares à commande/balayage automatique : dysfonctionnement !

Le capteur de pluie/de lumière est hors fonction.

Pour des raisons de sécurité, les feux de croisement sont allumés en permanence lorsque la commande d'éclairage se trouve en position **AUTO**. Vous pouvez toujours mettre les phares hors/en circuit à l'aide de la commande d'éclairage. Vous pouvez également continuer d'utiliser toutes les fonctions du levier d'essuie-glace qui ne dépendent pas du capteur de pluie.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Réglage de l'amortissement

Valable pour les véhicules : avec Audi drive select

Réglage de l'amortissement : dysfonctionnement !

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du réglage de l'amortissement.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Dispositif d'attelage

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'attelage

Contrôlez le dispositif d'attelage !

Le dispositif d'attelage n'a pas été correctement encliqueté lorsque vous l'avez rentré/sorti. Répétez l'opération de basculement
⇒ page 162.

Clignotants

Si le témoin  ou  clignote, cela signifie que les clignotants sont activés. Si les deux témoins clignent, cela signifie que le signal de détresse est activé.

En cas de défaillance d'un clignotant, le témoin clignote environ deux fois plus vite. Rendez-vous immédiatement et prudemment dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement. En cas de défaillance d'un clignotant de la remorque ou du véhicule tracteur, aucun dysfonctionnement n'est signalé.

Nota

Pour de plus amples informations concernant les clignotants, reportez-vous à
⇒ page 47.

Clignotants de la remorque

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'attelage

Si le témoin  clignote, cela signifie que les clignotants de la remorque sont activés. Condition : la remorque est raccordée correctement ⇒ page 158.

En cas de défaillance d'un clignotant de la remorque ou du véhicule tracteur, le témoin **ne** clignote **pas** deux fois plus vite pour signaler un dysfonctionnement.

Ceinture de sécurité arrière

Valable pour les véhicules : avec détection du port de la ceinture de sécurité aux places arrière

Lorsqu'une ceinture de sécurité arrière est bouclée ou débouclée, le témoin correspondant s'allume brièvement.

 - Lorsque le témoin s'allume brièvement, cela signifie que la place arrière correspondante n'est pas occupée ou que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Un signal sonore retentit également si une ceinture de sécurité est débouclée pendant la conduite.

 - Lorsque le témoin s'allume brièvement, cela signifie qu'une ceinture de sécurité a été bouclée à l'arrière.

**Nota**

Vous trouverez de plus amples indications relatives aux ceintures de sécurité ⇒ *page 129*.

Écran du combiné d'instruments

Vue d'ensemble



Fig. 4 Écran sur les véhicules sans système d'information du conducteur

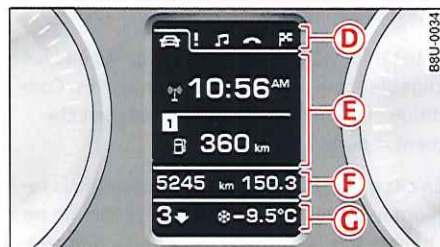


Fig. 5 Écran sur les véhicules avec système d'information du conducteur* et volant multifonction*

Les informations pour le conducteur et les différents réglages du véhicule sont affichés à l'écran du combiné d'instruments. Le mode d'affichage et les contenus varient selon l'équipement du véhicule.

Véhicules sans système d'information du conducteur

Les informations suivantes s'affichent à l'écran ⇒ *fig. 4* :

(A)	Heure et tachymètre numérique ⇒ <i>page 24</i>
(B)	Totalisateur général et totalisateur journalier ⇒ <i>page 24</i> Régulateur de vitesse ⇒ <i>page 85</i> Témoins et informations pour le conducteur ⇒ <i>page 11</i> Indicateur de périodicité d'entretien ⇒ <i>page 26</i> Indicateur de température extérieure Indicateur de changement de rapport ⇒ <i>page 25</i> ou position de boîte ⇒ <i>page 87</i>
(C)	Niveau de carburant ⇒ <i>page 10</i>

Véhicules avec système d'information du conducteur

Selon l'équipement du véhicule, vous pouvez utiliser le système d'information du conducteur soit avec les touches du levier d'essuie-glace* ⇒ *page 21*, soit avec les touches du volant multifonction* ⇒ *page 22*.

Sur les véhicules avec volant multifonction, les informations **(E)** sont indiquées dans différents onglets **(D)**. Ces onglets sont visibles dès que vous pressez une touche du volant multifonction*.

Les informations suivantes s'affichent à l'écran ⇒ *fig. 5* :

E	Heure et date ⇒ <i>page 24</i>
	Tachymètre numérique
	Ordinateur de bord 1, 2
	Programme d'efficacité  ⇒ <i>page 27</i>
	Affichage réduit*
	Témoins et informations pour le conducteur ⇒ <i>page 11</i>
	Indicateur de périodicité d'entretien ⇒ <i>page 26</i>
	Régulateur de vitesse*
	Aide au stationnement*
	Affichage des limitations de vitesse* ⇒ <i>page 30</i>
	Active lane assist* ⇒ <i>page 95</i>
	Audio*
	Téléphone*
	Navigation*
F	Totalisateur général et totalisateur journalier (uniquement dans le premier onglet*) ⇒ <i>page 24</i>
G	Température extérieure, indicateur de changement de rapport* ou position de boîte*, témoin de l'assistant de feux de route*



AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais l'indicateur de température extérieure pour vous assurer que la chaussée n'est pas verglacée. Tenez compte du fait que la chaussée peut être verglacée même lorsque la température extérieure est aux environs de +5° C - Risque d'accident à cause du verglas !

i Nota

– Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou qu'il roule à vitesse très réduite, la température indiquée peut être supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur émanant du moteur.

- Si la température est inférieure à + 5 °C, la température affichée est précédée d'un cristal de glace ⇒ .
- Sur les véhicules avec système d'information du conducteur, vous pouvez modifier les unités de mesure, par ex. de la température ou de la vitesse dans le système d'infodivertissement*.
- Les fonctions Audio* et Navigation* sont décrites dans la Notice d'Utilisation séparée du système d'infodivertissement.

Utilisation avec le levier d'essuie-glace

Valable pour les véhicules : avec système d'information du conducteur, sans volant multifonction

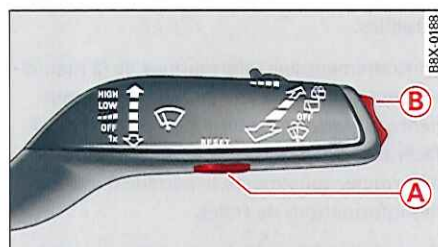


Fig. 6 Levier d'essuie-glace : commande de l'ordinateur de bord

Principe d'utilisation

- Mettez le contact d'allumage. La fonction sélectionnée en dernier s'affiche.
- Pour passer de l'ordinateur de bord 1, 2 au programme d'efficacité  ou par exemple au régulateur de vitesse*, pressez la touche **RESET** .
- Pour afficher d'autres contenus en haut/en bas, pressez la partie supérieure/inférieure de la commande à bascule .

Nouvel affichage des témoins et des informations pour le conducteur

- Pressez la touche **RESET** .

Remise à zéro des valeurs

- Sélectionnez une valeur d'un ordinateur de bord ou dans le programme d'efficacité.
- Pressez la touche **RESET**  pendant au moins une seconde. Toutes les valeurs de l'ordinateur de bord sélectionné ou du programme d'efficacité sont remises à zéro. ►

Ordinateur de bord et programme d'efficacité

Pour savoir quelle mémoire (ordinateurs de bord 1, 2 ou programme d'efficacité) est actuellement affichée à l'écran, vous pouvez vous référer au chiffre **1**, **2** ou au pistolet  en exposant. Informations relatives au programme d'efficacité $\Rightarrow$ page 27.

L'ordinateur de bord **1** est une mémoire temporaire. Il rassemble les informations de conduite mémorisées entre la mise et la coupure du contact d'allumage. Si vous reprenez la route dans les 2 heures suivant la coupure du contact d'allumage, les nouvelles données entrent dans le calcul des données de conduite actuelles.

Contrairement aux informations de la mémoire temporaire, celles de la mémoire permanente (ordinateur de bord **2**) ne sont pas effacées automatiquement. Vous pouvez ainsi déterminer vous-même la période d'analyse des informations de trajet.

Vous pouvez faire afficher successivement les informations suivantes dans l'ordinateur de bord **1** ou l'ordinateur de bord **2** :

- Date
- Durée du trajet (h)
- Consommation moyenne (l/100 km)
- Vitesse moyenne (km/h)
- Distance parcourue (km)
- Consommation instantanée (l/100 km)

Nota

- Toutes les valeurs de la mémoire sont effacées en cas de débranchement de la batterie.
- Sur certains modèles (selon les pays), les unités de mesure peuvent différer.

Utilisation avec le volant multifonction

Valable pour les véhicules : avec système d'information du conducteur et volant multifonction

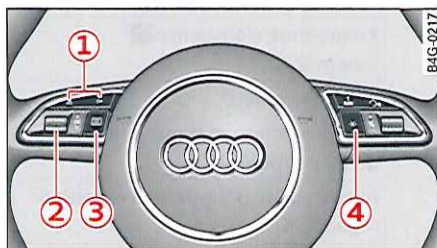


Fig. 7 Volant multifonction : utilisation du système d'information du conducteur



Fig. 8 Système d'information du conducteur : sélection du menu des fonctions du véhicule

Les onglets **1** $\Rightarrow$ page 20, fig. 5 s'affichent dès que vous pressez une touche du volant multifonction.

Principe d'utilisation

- Mettez le contact d'allumage. La fonction sélectionnée en dernier s'affiche.
- Pour passer d'un onglet à un autre, pressez la partie gauche/droite de la touche **1** $\Rightarrow$ fig. 7.
- Pour afficher d'autres contenus dans la partie inférieure/supérieure, tournez la molette **2** vers le bas/le haut.
- Pour confirmer une sélection, pressez la molette **2**.

Sélection des fonctions du véhicule

- Sélectionnez le premier onglet à l'aide de la touche **1**.
- Pressez la touche **3**. Le menu **Fonctions du véhicule** s'affiche $\Rightarrow$ fig. 8.

- Pour sélectionner une option du menu, tournez la molette **2**, puis pressez cette dernière.
- Pour exécuter une fonction affectée à la touche de personnalisation du volant, pressez la touche **4**.

Remise à zéro des valeurs

- Sélectionnez l'option **Ordinateur de bord** ou **Programme d'efficacité** dans le menu **Fonctions du véhicule**.
- Sélectionnez une valeur d'un ordinateur de bord ou dans le programme d'efficacité.
- Pour remettre à zéro les valeurs de la mémoire correspondante, pressez la molette **2** pendant une seconde.

Nouvel affichage des témoins et des informations pour le conducteur

- Sélectionnez l'onglet **I**.

Affectation d'une fonction à la touche de personnalisation du volant

- Sélectionnez la touche **MENU** > touche de commande **Systèmes Car > Réglages du véhicule > Affectation de la touche du volant**.

L'onglet **I** n'est visible que si au moins un témoin/une information pour le conducteur est affiché(e). Les autres onglets ne sont visibles que si le système correspondant est activé.

Ordinateur de bord

Vous pouvez savoir quel ordinateur de bord est actuellement affiché à l'écran en vous référant au chiffre **1** ou **2** en exposant.

L'ordinateur de bord **1** est une mémoire temporaire. Il rassemble les informations de conduite mémorisées entre la mise et la coupure du contact d'allumage. Si vous reprenez la route dans les 2 heures suivant la coupure du contact d'allumage, les nouvelles données entrent dans le calcul des données de conduite actuelles.

Contrairement aux informations de la mémoire temporaire, celles de la mémoire permanente (ordinateur de bord **2**) ne sont pas effacées automatiquement. Vous pouvez ainsi

déterminer vous-même la période d'analyse des informations de trajet.

Vous pouvez faire afficher successivement les informations suivantes dans l'ordinateur de bord **1** ou l'ordinateur de bord **2** :

- Date
- Durée du trajet (h)
- Consommation moyenne (l/100 km)
- Vitesse moyenne (km/h)
- Distance parcourue (km)
- Consommation instantanée (l/100 km)



Nota

- Toutes les valeurs de la mémoire sont effacées en cas de débranchement de la batterie.
- Sur certains modèles (selon les pays), les unités de mesure peuvent différer.
- Informations relatives au programme d'efficacité ⇒ *page 27*.
- Vous trouverez d'autres informations relatives au volant multifonction dans la Notice d'Utilisation du système d'infodivertissement*.

Heure et date



Fig. 9 Combiné d'instruments : réglage de l'heure sur les véhicules sans système d'information du conducteur



Fig. 10 Côté gauche du combiné d'instruments : touche SET

Suivant l'équipement du véhicule, vous pouvez sélectionner l'horloge à quartz, l'horloge radiopilotée* ou l'horloge pilotée par GPS*. Sur les véhicules avec système d'information du conducteur, vous pouvez également régler l'heure dans le système d'infodivertissement*. Pour plus d'informations, reportez-vous à la Notice d'Utilisation du système d'infodivertissement.

Changement de l'affichage

- Sur les véhicules sans système d'information du conducteur, pressez la touche **SET** pour passer de l'heure au tachymètre numérique ⇒ fig. 10.

Réglage de l'horloge à quartz

- Maintenez la touche **SET** enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.
- Pressez plusieurs fois la touche **0.0** **8** ⇒ page 9, fig. 3 jusqu'à ce que l'horloge indique l'heure de votre choix.
- Pour régler les minutes, pressez la touche **SET**. Le chiffre des minutes se met à clignoter.

- Pressez plusieurs fois la touche **0.0** jusqu'à ce que l'horloge indique le chiffre des minutes de votre choix.
- Véhicules avec système d'information du conducteur : réglez ensuite la date en procédant de manière analogue.
- Pour terminer le réglage, pressez la touche **SET**.

Nota

- Lorsque vous coupez le contact d'allumage ou que vous ouvrez la porte du conducteur, l'heure s'affiche pendant environ 30 secondes.
- Lorsque le contact d'allumage est coupé, vous pouvez afficher brièvement l'heure, la date*, la température et le compteur kilométrique en pressant la touche **SET**.

Compteur kilométrique



Fig. 11 Combiné d'instruments : compteur kilométrique sur les véhicules sans système d'information du conducteur

- Pour remettre à zéro le totalisateur journalier, pressez la touche **0.0** **8** ⇒ page 9, fig. 3.

La distance parcourue est indiquée en kilomètres « km » ou en miles « mi ».

Sur les véhicules avec système d'information du conducteur, vous pouvez modifier les unités de mesure (kilomètres/miles) dans le système d'infodivertissement*.

- A** - Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro. Il vous permet de mesurer les petites distances parcourues. Le dernier chiffre indique les hectomètres ou dixièmes de mile. Le ►

totalisateur journalier est automatiquement remis à zéro après 9999,9 km (mi).

B - Le totalisateur général indique le trajet total parcouru par le véhicule.

Message d'erreur

S'il y a un défaut au combiné d'instruments, les lettres **DEF** s'affichent dans le champ d'affichage du totalisateur journalier. Faites immédiatement remédier au dysfonctionnement.

Indicateur de changement de rapport

Valable pour les véhicules : avec indicateur du rapport le plus économique

Cet indicateur vous permet d'économiser du carburant.



Fig. 12 Combiné d'instruments : indicateur de changement de rapport sur les véhicules sans système d'information du conducteur



Fig. 13 Combiné d'instruments : indicateur de changement de rapport sur les véhicules avec système d'information du conducteur

Pour vous familiariser avec l'indicateur de changement de rapport, veuillez d'abord conduire votre véhicule comme à l'accoutumée. Si vous n'avez pas engagé le rapport le plus économique, une recommandation s'affiche. Le rapport engagé ainsi qu'une recommandation de passage de rapport s'affichent à l'écran.

- Passage d'un rapport supérieur : la flèche située à droite du rapport engagé est orientée vers le haut.
- Passage d'un rapport inférieur : la flèche située à droite du rapport engagé est orientée vers le bas.

Si aucune recommandation n'est affichée, cela signifie que vous avez déjà engagé le rapport le plus économique.



ATTENTION

Cet indicateur vous permet d'économiser du carburant. Il n'est pas en mesure de recommander le bon rapport dans toutes les situations de conduite. Lorsque vous dépassez un autre véhicule, lorsque vous montez une route à forte déclivité ou lorsque vous tractez une remorque, vous seul êtes à même d'engager le bon rapport.



Nota

L'affichage disparaît à l'écran lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage.

Indicateur de périodicité d'entretien

L'indicateur de périodicité d'entretien détecte l'échéance d'un service d'entretien.

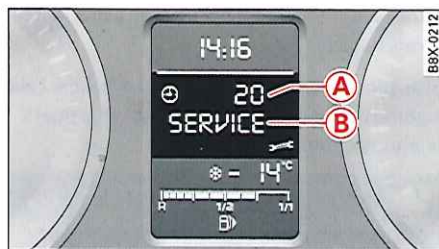


Fig. 14 Combiné d'instruments : indicateur de périodicité d'entretien sur les véhicules sans système d'information du conducteur



Fig. 15 Combiné d'instruments : indicateur de périodicité d'entretien sur les véhicules avec système d'information du conducteur

Vous pouvez interroger le combiné d'instruments ou le système d'infodivertissement* pour savoir s'il s'agit d'une vidange d'huile ou d'un service d'entretien.

L'affichage s'effectue en deux étapes :

- **Rappel d'entretien** : à partir d'un certain kilométrage, un message s'affiche à l'écran du combiné d'instruments chaque fois que vous mettez le contact d'allumage ⇒ fig. 14, ⇒ fig. 15. Le kilométrage restant à parcourir et le nombre de jours s'affichent brièvement.
- **Échéance entretien** : lorsqu'un entretien arrive à échéance, le message **ENTRETIEN** ou **Échéance entretien!** s'affiche brièvement après que vous avez mis le contact d'allumage.

Interrogation de la périodicité d'entretien

Vous pouvez consulter le kilométrage restant à parcourir ou le nombre de jours jusqu'à la prochaine vidange ou jusqu'au prochain service d'entretien.

- Mettez le contact d'allumage, puis pressez et maintenez la touche **SET** ⇒ page 24, fig. 10 du combiné d'instruments enfoncée jusqu'à ce que le chiffre des heures se mette à clignoter. Pressez maintenant plusieurs fois la touche **SET** jusqu'à ce que l'indicateur de périodicité d'entretien s'affiche ⇒ fig. 14. L'information **A** correspond à la durée restante jusqu'au prochain service d'entretien. L'information **B** correspond au service d'entretien à effectuer (**ENTRETIEN** ou **HUILE**) ou le kilométrage à parcourir jusqu'au prochain service d'entretien.
- Dans le système d'infodivertissement*, sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Entretien et contrôles** > **Échéances d'entretien**.

Sur les véhicules neufs ou ceux sur lesquels l'indicateur vient d'être réinitialisé, il n'est possible d'interroger la périodicité d'entretien qu'après 500 km environ.

Remise à zéro de l'indicateur de périodicité d'entretien

Votre atelier spécialisé remet l'indicateur de périodicité d'entretien à zéro après l'exécution des travaux d'entretien.

Si vous avez procédé vous-même à une vidange d'huile, vous pouvez réinitialiser la périodicité de vidange d'huile. Dans ce cas, la prochaine vidange d'huile devra être réalisée après un intervalle d'entretien fixe (15 000 km ou un an)¹⁾.

Pour remettre à zéro l'indicateur, veuillez procéder comme suit :

- Sélectionnez au combiné d'instruments l'indicateur de la prochaine vidange d'huile ⇒ page 26, *Interrogation de la périodicité* ►

¹⁾ Suivant le pays

d'entretien. Maintenez la touche **0.0** **S** $\Rightarrow$ page 9, fig. 3 enfoncée pendant au moins 3 secondes.

- Sur les véhicules avec système d'infodivertissement*, vous pouvez également réinitialiser la périodicité de vidange d'huile dans le menu CAR. Sélectionnez à cet effet la touche de fonction **CAR** > touche de commande de **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Entretien et contrôles** > **Échéances d'entretien**. Tournez le bouton-poussoir rotatif vers le bas pour marquer **Réinitialiser la périodicité de vidange d'huile** et pressez ce dernier.

! ATTENTION

- Ne réinitialisez la périodicité de vidange d'huile que lorsque vous avez effectivement procédé à une vidange.
- Le respect des échéances d'entretien est déterminant pour la longévité et le maintien de la valeur de votre véhicule et en particulier, du moteur. Même si le kilométrage est faible, la date d'échéance d'un service d'entretien ne doit pas être dépassée.
- Si la batterie du véhicule est débranchée, le temps restant avant la prochaine vidange n'est pas actualisé. Veuillez tenir compte du Plan d'Entretien afin de respecter la périodicité d'entretien en cas d'immobilisation prolongée du véhicule.

Programme d'effi- cience

Description

Valable pour les véhicules : avec système d'information du conducteur



Fig. 16 Combiné d'instruments : programme d'effi-
cience

Sélection du programme d'efficacité

- Utilisation avec le levier d'essuie-glace* : pressez plusieurs fois la touche **RESET** **A** $\Rightarrow$ page 21, fig. 6 jusqu'à ce que le programme d'efficacité s'affiche à l'écran.
- Utilisation avec le volant multifonction* : dans les fonctions du véhicule, sélectionnez l'option de menu **Programme d'efficacité** $\Rightarrow$ page 22.

Le programme d'efficacité vous permet d'économiser du carburant. Il évalue les informations destinées au conducteur concernant la consommation de carburant et indique les consommateurs supplémentaires $\Rightarrow$ page 28 et les recommandations de passage des rapports $\Rightarrow$ page 28. Grâce aux recommandations relatives aux économies de carburant, le conducteur peut adopter une conduite plus rationnelle $\Rightarrow$ page 29.

Le programme d'efficacité prélève les données relatives à la distance parcourue et à la consommation, mémorisées dans l'ordinateur de bord 1. Lorsque les données sont effacées du programme d'efficacité $\Rightarrow$ page 23/ $\Rightarrow$ page 21, elles ne sont plus disponibles dans l'ordinateur de bord 1.

Indicateur élargi de changement de rapport

Valable pour les véhicules : avec boîte de vitesses mécanique et système d'information du conducteur

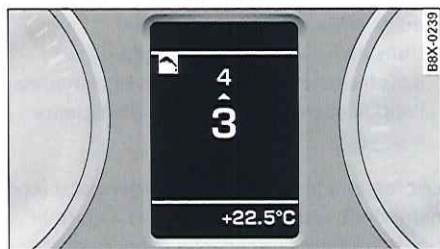


Fig. 17 Combiné d'instruments : indicateur élargi de changement de rapport sur les véhicules dotés d'un écran monochrome



Fig. 18 Combiné d'instruments : indicateur élargi de changement de rapport sur les véhicules dotés d'un écran multicolore

Condition : le programme d'efficacité  est sélectionné $\Rightarrow$ page 27.

- Utilisation avec le levier d'essuie-glaces* : pressez plusieurs fois la touche **[RESET]** jusqu'à ce que l'indicateur élargi de changement de rapport s'affiche à l'écran du combiné d'instruments.
- Utilisation avec le volant multifonction* : tournez la molette **(B)** jusqu'à ce que l'indicateur élargi de changement de rapport s'affiche à l'écran.

Cet indicateur élargi fonctionne de la même manière que l'indicateur de changement de rapport « classique » $\Rightarrow$ page 25.

⚠ ATTENTION

Cet indicateur élargi vous permet d'économiser du carburant. Il n'est pas en mesure de recommander le bon rapport dans tou-

tes les situations de conduite. Lorsque vous dépassez un autre véhicule, lorsque vous montez une route à forte déclivité ou lorsque vous tractez une remorque, vous seul êtes à même d'engager le bon rapport.

i Nota

Lorsque l'indicateur élargi de changement de rapport est affiché, l'indicateur « classique » de changement de rapport est occulté.

Consommateurs supplémentaires

Valable pour les véhicules : avec système d'information du conducteur

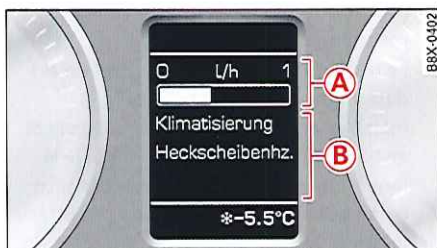


Fig. 19 Combiné d'instruments : consommateurs supplémentaires

Condition : le programme d'efficacité  est sélectionné $\Rightarrow$ page 27.

- Utilisation avec le levier d'essuie-glace* : pressez plusieurs fois la touche **[RESET]** jusqu'à ce que les consommateurs supplémentaires s'affichent à l'écran du combiné d'instruments $\Rightarrow$ fig. 19.
- Utilisation avec le volant multifonction* : tournez la molette **(B)** $\Rightarrow$ page 22, fig. 7 jusqu'à ce que les consommateurs supplémentaires s'affichent à l'écran.

La liste des consommateurs supplémentaires qui influencent la consommation instantanée est affichée dans le programme d'efficacité. Jusqu'à trois consommateurs supplémentaires **(B)** $\Rightarrow$ fig. 19 sont affichés à l'écran. Le plus gros consommateur est affiché en début de liste. Si plus de trois consommateurs sont en circuit, ceux consommant le plus d'énergie actuellement sont affichés à l'écran.

Par ailleurs, une barre **A** vous indique la somme actuelle de tous les consommateurs.

Conseils éco

Valable pour les véhicules : avec programme d'efficacité



Fig. 20 Combiné d'instruments : exemple de conseil économique

Si la consommation de carburant est élevée pour certaines raisons, des conseils économiques s'affichent. Si vous suivez ces recommandations, vous pouvez réduire la consommation de carburant de votre véhicule. Les recommandations s'affichent automatiquement et sont uniquement affichées dans le programme d'efficacité. Après un certain temps, les recommandations relatives aux économies de carburant s'effacent automatiquement.

- Pressez une touche quelconque du levier d'essuie-glace*/volant multifonction* pour supprimer l'affichage d'une recommandation dès son apparition à l'écran.



Nota

- Si vous avez occulté une recommandation relative aux économies de carburant, celle-ci s'affiche de nouveau lorsque vous remettez le contact d'allumage.
- Les recommandations relatives aux économies de carburant ne sont pas affichées systématiquement mais de manière ciblée à de grands intervalles de temps.

Recommandation de pause

Généralités

Valable pour les véhicules : avec recommandation de pause

Le système de recommandation de pause est en mesure de détecter (dans les limites du système) à quel moment vous avez besoin de faire une pause.

Lorsque vous prenez la route, le système évalue votre comportement général au braquage du volant. Au-delà de 65 km/h, ce comportement est en permanence comparé à votre comportement actuel au braquage du volant. Si l'évaluation des mouvements de braquage permet de déduire une baisse de votre vigilance, le système vous recommande une pause
⇒ page 30, Affichage à l'écran du combiné d'instruments.

Le système de recommandation de pause a été conçu pour une utilisation sur autoroute et sur voie rapide.

Limites du système

Dans certaines situations, il se peut que le système n'interprète pas correctement le comportement routier :

- si la route est sinueuse,
- si la chaussée est en mauvais état,
- si les conditions météorologiques sont défavorables,
- en cas de conduite sportive,
- si votre attention est détournée.

Réinitialisation du système

Le système est automatiquement réinitialisé lorsque

- vous coupez le contact d'allumage,
 - vous débouclez la ceinture du conducteur et ouvrez la porte du conducteur,
 - vous circulez à une vitesse inférieure à 65 km/h pendant une période prolongée.
- Lorsque vous roulez ensuite de nouveau plus rapidement, le comportement est réévalué. ►

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne prenez jamais le volant lorsque vous êtes fatigué. En tant que conducteur, il vous incombe de veiller à votre aptitude à conduire.
- Lorsque vous effectuez de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisamment longues.
- Le système ne détecte pas la nécessité d'une pause dans tous les cas de figure.
- Dans certaines situations, le système peut mal interpréter certaines manœuvres, puis recommander par erreur une pause.
- Aucune mise en garde contre un danger imminent n'est effectuée dans une situation de micro-sommeil.

i Nota

Le système n'est pas disponible avec toutes les variantes d'équipement.

Affichage à l'écran du combiné d'instruments

Valable pour les véhicules : avec recommandation de pause

☕ Pause recommandée

Lorsque le témoin s'allume et que ce message s'affiche, cela signifie que le système vous recommande une pause après évaluation de votre comportement au braquage du volant. Par ailleurs, un gong retentit en guise d'avertissement. Effectuez prochainement une pause.

Le message s'affiche de nouveau si nécessaire.

Activation/désactivation

Valable pour les véhicules : avec recommandation de pause

Pour activer/désactiver* le système de recommandation de pause, sélectionnez dans l'autoradio/le MMI* :

- Touche de fonction **[CAR]** > touche de commande **Systèmes (Car)* > Assistance du conducteur* > Recommandation de pause.**

i Nota

Lorsque vous désactivez le système, il restera désactivé la prochaine fois que vous remettrez le contact d'allumage.

Affichage des limitations de vitesse identifiées par caméra**Description**

Valable pour les véhicules : avec affichage des limitations de vitesse identifiées par caméra



Fig. 21 Combiné d'instruments : exemple d'affichage des limitations de vitesse

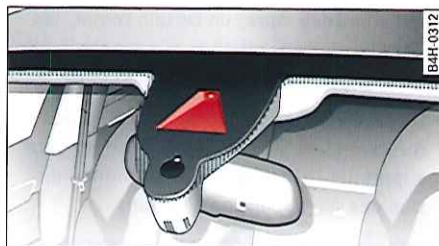


Fig. 22 Pare-brise : fenêtre de la caméra de l'affichage des limitations de vitesse

L'affichage des limitations de vitesse vous assiste en indiquant les limitations de vitesse identifiées à l'écran du combiné d'instruments. En outre, les limitations par temps de pluie, les restrictions temporelles ou liées à la traction d'une remorque ⇒ fig. 21 sont affichées, dans les limites du système.

Indications générales

L'affichage des limitations de vitesse peut détecter les limitations de vitesse standardisées qui se trouvent dans le champ de vision de la caméra. Par l'intermédiaire des données de

navigation, les limitations détectées sont évaluées et affichées à l'écran. Indépendamment de cela, les limitations de vitesse propres aux pays s'affichent, comme par exemple la vitesse maximale en agglomération.

L'affichage des limitations de vitesse n'est pas disponible dans tous les pays (vous trouverez la liste actuelle à l'adresse www.audi.com). Par ailleurs, cette fonction est soumise à des limites particulières du système et n'est pas disponible ou seulement avec des restrictions :

- en cas de visibilité réduite due par ex. à la neige, la pluie, la brume ou le brouillard épais.
- en cas d'éblouissement, dû par exemple aux conducteurs venant en sens inverse ou au soleil.
- à vitesse élevée.
- lorsque le champ de vision de la caméra
⇒ *fig. 22* est masqué par la présence de saleté ou d'autocollants. Remarques concernant le nettoyage ⇒ *page 165*.
- lorsque les panneaux de signalisation sont entièrement ou en partie masqués par la présence d'arbres, de neige, de saleté ou d'autres véhicules.
- lorsque les panneaux de signalisation sont endommagés ou déformés.
- lorsque la signalisation est affichée sur des portiques sous forme de signaux lumineux.
- lorsque les panneaux de signalisation ou les indications de rue ont changé (données de navigation plus actuelles).



AVERTISSEMENT

Soyez toujours attentif au trafic et à l'entourage du véhicule, même lorsque la limitation de vitesse est affichée. Les panneaux de signalisation installés ont toujours la priorité sur l'affichage à l'écran. Il incombe toujours au conducteur d'évaluer correctement les conditions de circulation.

- Le système d'affichage des limitations de vitesse peut, dans certaines conditions, ne pas détecter ou mal détecter les panneaux de circulation. Par conséquent, il

est possible qu'aucune limitation de vitesse ou qu'une limitation incorrecte s'affiche.

- Le système d'affichage des limitations de vitesse ne vous prévient pas en cas de dépassement de vitesse et n'adapte pas la vitesse de votre véhicule aux limitations de vitesse !

Utilisation

Valable pour les véhicules : avec affichage des limitations de vitesse identifiées par caméra



Fig. 23 Combiné d'instruments : affichage d'informations supplémentaires

Sélection de l'affichage des limitations de vitesse

- ▶ Pressez la touche du volant multifonction.
- ▶ Pour sélectionner l'option **Affichage des limitations de vitesse** dans le menu **Fonctions du véhicule**, tournez et pressez la molette.

Activation de l'affichage d'informations supplémentaires

Vous pouvez faire afficher les limitations de vitesse également dans d'autres onglets, comme par ex. la navigation ⇒ *fig. 23*.

- ▶ Sélectionnez dans le système d'infodivertissement* : touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Assistance du conducteur** > **Affichage des limitations de vitesse** > **Affichage supplémentaire dans le combiné d'instruments** > **on**.

Affichage des panneaux concernant la traction d'une remorque

En cas de traction d'une remorque, vous pouvez également faire afficher les limitations de vitesse correspondantes.

- Sélectionnez dans le système d'infodivertissement* : touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Assistance du conducteur** > **Affichage des limitations de vitesse** > **Panneaux relatifs à la traction d'une remorque** > **on**.

Affichage d'informations supplémentaires

Lorsqu'une autre vue que l'affichage des limitations de vitesse est sélectionnée à l'écran du combiné d'instruments, la limitation de vitesse s'affiche en haut à droite ⇒ *fig. 23*. Dans le cadre des limites du système, les limitations de vitesse correspondantes sont affichées :

- Lorsque l'essuie-glace est activé, la limitation de vitesse par temps de pluie est affichée.
- Lorsque vous avez activé (**on**) l'affichage des **panneaux relatifs à la traction d'une remorque** dans le système d'infodivertissement*, les limitations valables en cas de traction d'une remorque sont affichées.
- En cas de restriction temporelle, les limitations de vitesse correspondantes sont affichées.

Nota

Lorsque vous faites afficher la signalisation relative à la traction d'une remorque, le système affiche la vitesse maximale pour les remorques, valable dans le pays en question. Aucune vitesse maximale en fonction du type de remorque ne s'affiche.

Informations pour le conducteur

Valable pour les véhicules : avec affichage des limitations de vitesse identifiées par caméra

Aucune limitation de vitesse détectée.

Aucune limitation de vitesse n'a été détectée (par ex. sur une autoroute sans limitation).

Affichage de la limitation de vitesse : hors plage de fonctionnement.

Vous vous trouvez dans une région pour laquelle aucune limitation de vitesse ne figure dans les données de navigation. Le système n'est pas en mesure d'afficher des limitations de vitesse.

Affichage de la limitation de vitesse : fonction restreinte actuellement

Ce message destiné au conducteur s'affiche par ex. en cas de dysfonctionnement de la caméra ou du système de navigation. Les limitations de vitesse ne s'affichent qu'à partir d'une seule source, ce qui augmente le risque d'erreurs.

Affichage de la limitation de vitesse : non disponible actuellement.

Le système est désactivé car son fonctionnement n'est momentanément plus assuré.

Affichage de la limitation de vitesse : dysfonctionnement !

Le système est désactivé car son fonctionnement n'est plus assuré. Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé.

Affichage de la limitation de vitesse : fonction restreinte actuellement. Pas de vision caméra

Ce message destiné au conducteur s'affiche lorsque le champ de vision de la caméra est masqué ⇒ *page 30*.

Ouverture et fermeture

Verrouillage centralisé

Description

Le véhicule peut être déverrouillé et verrouillé via le système de verrouillage centralisé. Vous avez les possibilités suivantes :

- Clé à radiocommande ⇒ *page 36*,
- Capteurs dans les poignées de porte*
⇒ *page 37*,
- Commande de verrouillage centralisé à l'intérieur du véhicule ⇒ *page 38* ou
- Barillet sur la porte du conducteur
⇒ *page 39*.

Clignotants

Lors du déverrouillage, les clignotants clignent deux fois et lors du verrouillage une fois. Si le véhicule n'est pas verrouillé et si les clignotants ne clignent pas,

- une des portes ou le hayon est ouvert(e),
- le contact d'allumage est mis ou
- la position de boîte P (véhicules avec boîte de vitesses automatique) n'est pas engagée.

Verrouillage automatique (Auto Lock)

La fonction de verrouillage automatique Auto Lock verrouille les portes et le hayon à partir d'une vitesse d'environ 15 km/h.

Il est possible de déverrouiller à nouveau le véhicule en activant la fonction d'ouverture de la commande de verrouillage centralisé, en actionnant une des poignées d'ouverture de porte ou en retirant la clé de contact. La fonction Auto Lock peut être activée et désactivée dans le système d'infodivertissement*
⇒ *page 39*.

En outre, en cas d'accident avec déclenchement de l'airbag, les portes se déverrouillent automatiquement pour permettre aux sauveteurs de pénétrer dans l'habitacle.

Déverrouillage sélectif des portes

Lorsque vous verrouillez le véhicule, les portes et le hayon se verrouillent. En ce qui concerne le déverrouillage, vous pouvez décider dans le système d'information du conducteur si *seule* la porte du conducteur ou si toutes les portes et le hayon du véhicule doit/doivent être déverrouillée(s) ⇒ *page 38*.

Sécurité anti-effraction (Safelock) ¹⁾

Pour vous rappeler, lorsque vous verrouillez le véhicule de l'extérieur, que la sécurité anti-effraction est activée, le message **Tenez compte du verrouillage Safelock**. Voir **Notice d'Utilisation** s'affiche à l'écran du combiné d'instruments. Le véhicule ne peut alors plus être déverrouillé de l'intérieur. Cela rend les tentatives d'effraction plus difficiles ⇒ .

Vous pouvez désactiver la sécurité anti-effraction avant chaque processus de verrouillage :

- Pressez une seconde fois la touche  de la clé à radiocommande **en l'espace de 2 secondes**. Ou
- Touchez une seconde fois le capteur* logé dans la poignée de la porte (véhicules avec clé confort) **en l'espace de 2 secondes**. Ou
- Tournez la clé à radiocommande dans la serrure une seconde fois **en l'espace de 2 secondes** en position de fermeture. Ou
- Avant de verrouiller le véhicule, pressez la touche  du dispositif de surveillance de l'habitacle/dispositif anti-remorquage*
⇒ *page 40*.

Si vous désactivez la sécurité anti-effraction* (Safelock) ⇒ *page 33*, le dispositif de surveillance de l'habitacle et le dispositif anti-remorquage sont automatiquement désactivés.

Système d'alarme antivol*

Des signaux d'alarme visuels et sonores se déclenchent lorsque le système constate que l'on veut pénétrer dans le véhicule. ▶

¹⁾ Cette fonction n'est pas disponible sur tous les modèles/équipements (selon le pays).

Le système d'alarme antivol est automatiquement activé lorsque vous verrouillez le véhicule. Il est désactivé lorsque vous déverrouillez le véhicule avec la radiocommande.

Pour éviter un déclenchement de l'alarme lorsque vous déverrouillez le véhicule avec la clé à radiocommande au niveau de la porte du conducteur, vous devez mettre le contact d'allumage dans les 15 secondes ou presser la touche  de la clé à radiocommande. Sur certains modèles (selon les pays), l'alarme se déclenche immédiatement lorsque l'on ouvre ensuite la porte.

Pressez la touche  de la clé à radiocommande ou mettez le contact d'allumage pour désactiver l'alarme. L'alarme se coupe également de manière automatique au bout d'un certain temps.

Pour éviter que l'alarme ne se déclenche involontairement, désactivez le dispositif de surveillance de l'habitacle et le dispositif anti-remorquage $\Rightarrow$ page 40.

Verrouillage du véhicule par inadvertance (les clés étant à l'intérieur de ce dernier)

Recommandations pour éviter d'enfermer la clé à radiocommande dans le véhicule :

- Lors du verrouillage du véhicule via la commande de verrouillage centralisé, la clé à radiocommande ou le capteur de verrouillage, le véhicule ne se verrouille pas si la porte du conducteur est ouverte $\Rightarrow$ page 38.
- Si la clé confort* que vous venez d'utiliser se trouve dans le coffre à bagages, le hayon se déverrouille de nouveau automatiquement après la fermeture $\Rightarrow$ page 40. Les feux de détresse clignotent quatre fois.

Verrouillez votre véhicule avec la clé à radiocommande ou la clé confort* uniquement lorsque toutes les portes et le hayon sont fermés. Vous ne risquez ainsi pas de vous trouver à l'extérieur du véhicule avec les portes verrouillées et la clé à l'intérieur.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur et que la sécurité anti-effraction* est activée, aucune personne - et surtout pas des enfants - ne doit se trouver à bord du véhicule car il est impossible d'ouvrir les portes et les glaces de l'intérieur. En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort !

Nota

- Ne laissez jamais des objets de valeur sans surveillance dans le véhicule. Même verrouillé, un véhicule n'est pas un coffre fort !
- Si la LED située dans le renflement de la porte du conducteur reste allumée pendant environ 30 secondes après le verrouillage du véhicule, le système de verrouillage centralisé ou le système d'alarme antivol est perturbé. Contactez votre atelier spécialisé pour faire remédier au défaut.
- Le dispositif de surveillance de l'habitacle du système d'alarme antivol fonctionne parfaitement lorsque les glaces et le toit en verre panoramique* sont fermés.

Jeu de clés

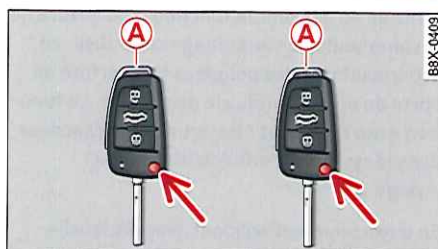


Fig. 24 Jeu de clés de votre véhicule

Clé à radiocommande

La clé à radiocommande vous permet de verrouiller et de déverrouiller votre véhicule. Pour replier et déplier le panneton, pressez le bouton de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 24 -flèche-. ►

Remplacement d'une clé

En cas de perte d'une clé, veuillez vous adresser à votre Partenaire Audi. Faites bloquer le fonctionnement de cette clé. Vous devez alors apporter toutes les clés. N'oubliez pas de signaler la perte d'une clé à votre compagnie d'assurance.

Nombre de clés

Vous pouvez interroger l'écran du combiné d'instruments pour connaître le nombre de clés mémorisées pour votre véhicule. Cette information s'affiche lorsque vous réglez l'heure ⇒ page 24. L'indication 1/2 par exemple signifie que vous utilisez la clé numéro 1, sur un total de 2 clés mémorisées pour le véhicule. Vous êtes ainsi certain d'obtenir toutes les clés lors de l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

Antidémarrage électronique

L'antidémarrage empêche la mise en marche non autorisée du véhicule.

Il est possible que vous ne puissiez pas lancer le moteur de votre véhicule si votre trousseau de clés comporte une clé de contact d'un véhicule d'une autre marque.



AVERTISSEMENT

- Si vous quittez le véhicule, ne serait-ce que pour un court moment, emportez systématiquement la clé de contact, surtout si des enfants se trouvent à bord. Les enfants pourraient sinon lancer le moteur ou actionner des équipements électriques (tels que les lave-glaces électriques) - risque d'accident !
- Véhicules avec contact-démarrreur : ne retirez la clé de contact du contact-démarrreur que lorsque le véhicule est immobile ! Le blocage de la direction pourrait sinon s'enclencher subitement - risque d'accident !



Nota

Le fonctionnement de la clé à radiocommande peut être perturbé par des émet-

teurs qui fonctionnent sur la même plage de fréquence (par ex. un téléphone portable, émetteur de télévision) et qui sont situés à proximité du véhicule.

LED et pile de la clé à radiocommande



Fig. 25 Clé à radiocommande : LED

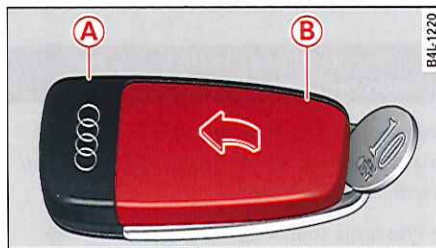


Fig. 26 Clé à radiocommande : retrait du cache

LED de la clé à radiocommande

La LED ⇒ fig. 25 vous informe sur le fonctionnement de la clé à radiocommande.

- Lorsque vous pressez brièvement une touche, la LED clignote une fois.
- Lorsque vous pressez une touche plus longuement (ouverture/fermeture confort*), la LED clignote plusieurs fois.
- Si la LED ne clignote pas, cela signifie que la pile de la radiocommande est vide. En outre, le message Veuillez remplacer la pile de la clé peut s'afficher à l'écran du combiné d'instruments. Veuillez remplacer la pile.

Remplacement de la pile de la clé à radiocommande

- Séparez le cache (B) de la partie clé (A) à l'aide d'une pièce de monnaie en faisant levier ⇒ fig. 26. Retirer le cache dans le sens de la flèche.

- Mettez la pile neuve en place, le signe « + » étant orienté vers le haut.
- Remettez le couvercle en place sur la clé jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Nous vous recommandons de faire remplacer la pile par votre atelier spécialisé.



Conseil antipollution

Les piles vides doivent être mises au rebut selon les règlements en vigueur en matière d'écologie et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.



Nota

La pile de rechange doit avoir les mêmes spécifications que la pile d'origine.

Synchronisation de la clé à radiocommande

Vous pouvez synchroniser la clé à radiocommande si elle ne permet pas de déverrouiller/verrouiller le véhicule.

- Pressez la touche  de la clé à radiocommande.
- Dans un délai de 30 secondes, insérez la clé dans le barillet de la porte du conducteur et déverrouillez le véhicule.
- Pressez la touche  ou la touche .

Verrouillage et déverrouillage du véhicule via la clé à radiocommande

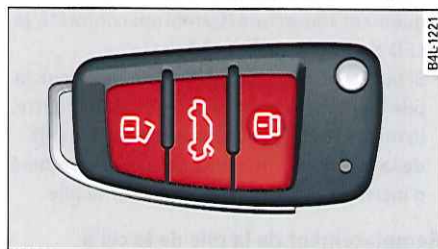


Fig. 27 Clé à radiocommande : affectation des touches

- Pressez la touche  pour déverrouiller le véhicule ⇒ fig. 27.
- Pressez la touche  pour verrouiller le véhicule ⇒ .

- Pressez la touche  une seconde fois **en l'espace de 2 secondes** pour verrouiller le véhicule sans activer la sécurité anti-effraction*.
- Pressez brièvement la touche  pour déverrouiller le hayon.

Si vous déverrouillez votre véhicule et que vous n'ouvrez aucune porte, ni le hayon ou le capot-moteur dans les 30 secondes qui suivent, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement. Cette fonction permet d'éviter que le véhicule ne reste longtemps déverrouillé. Ce n'est pas le cas si vous pressez la touche  pendant au moins une seconde.

En ce qui concerne le déverrouillage, vous pouvez décider dans le système d'information du conducteur si *seule* la porte du conducteur ou si toutes les portes et le hayon du véhicule doit/doivent être déverrouillée(s)
⇒ page 38.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur et que la sécurité anti-effraction* est activée, aucune personne - et surtout pas des enfants - ne doit se trouver à bord du véhicule car il est impossible d'ouvrir les portes et les glaces de l'intérieur. En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort !



Nota

- N'actionnez la radiocommande que lorsque vous pouvez voir le véhicule.
- Le véhicule peut être verrouillé uniquement lorsque la position de boîte P (boîte de vitesses automatique) est sélectionnée.

Verrouillage/déverrouillage du véhicule avec la clé confort

Valable pour les véhicules : avec clé confort

Vous pouvez déverrouiller et verrouiller les portes et le hayon sans actionner la clé à radiocommande.

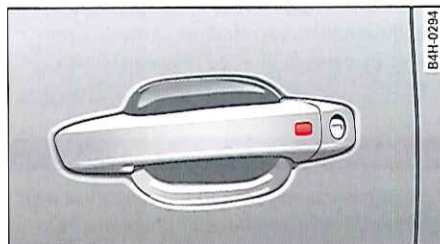


Fig. 28 Poignée de porte : capteur pour le déverrouillage/verrouillage

Déverrouillage du véhicule

- Pour déverrouiller la porte du conducteur ou du passager avant, saisissez la poignée de la porte correspondante. La porte se déverrouille automatiquement.
- Tirez ensuite la poignée pour ouvrir la porte.
- Pressez la poignée intégrée dans le hayon
⇒ page 40 pour ouvrir le hayon.

Verrouillage du véhicule

Condition : la position de boîte P est engagée (véhicules avec boîte de vitesses automatique) et toutes les portes sont fermées.

- Pour verrouiller le véhicule, fermez la porte et touchez **une fois** le capteur logé dans la poignée de la porte ⇒ fig. 28, ⇒ ⚠. Ne saisissez pas la poignée de la porte.
- Touchez une seconde fois le capteur **en l'espace de 2 secondes** pour verrouiller le véhicule sans activer la sécurité anti-effraction*.

Le déverrouillage et le verrouillage du véhicule ne peuvent être opérés qu'à partir des portes avant. La clé à radiocommande ne doit pas se trouver à plus de 1,5 m environ de la poignée de porte lors de l'opération. Peu importe si la clé à radiocommande se trouve dans la poche de votre veste ou dans votre attaché-casse.

Vous ne pouvez plus, pendant un instant, immédiatement après le processus de fermeture, ouvrir à nouveau la porte. Vous pouvez ainsi vous assurer que les portes sont correctement verrouillées.

En ce qui concerne le déverrouillage, vous pouvez décider dans le système d'information du conducteur si *seule* la porte concernée ou si toutes les portes et le hayon du véhicule doit/doivent être déverrouillée(s)

⇒ page 38.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur et que la sécurité anti-effraction* est activée, aucune personne - et surtout pas des enfants - ne doit se trouver à bord du véhicule car il est impossible d'ouvrir les portes et les glaces de l'intérieur. En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort !



Nota

Si votre véhicule a été immobilisé pendant une assez longue période, tenez compte de ce qui suit :

- Les capteurs de proximité sont désactivés au bout de quelques jours dans le souci d'une économie de courant. Vous devez alors tirer une fois la poignée de porte pour déverrouiller le véhicule et une seconde fois pour l'ouvrir.
- Pour éviter que la batterie ne se décharge et pour assurer la capacité de démarrage de votre véhicule le plus longtemps possible, le système de gestion de l'énergie désactive peu à peu les fonctions de confort inutiles. Vous ne pouvez alors probablement plus déverrouiller votre véhicule avec la fonction confort.

Commande de verrouillage centralisé



Fig. 29 Porte du véhicule : commande de verrouillage centralisé

- ▶ Pressez la touche  pour verrouiller le véhicule ⇒ .
- ▶ Pour déverrouiller le véhicule, pressez la touche .

Lorsque vous verrouillez votre véhicule avec la commande de verrouillage centralisé, vous devez tenir compte de ce qui suit :

- Il est impossible d'ouvrir les portes et le hayon de l'extérieur (sécurité, par ex. à l'arrêt à un feu de circulation).
- La LED intégrée dans la commande de verrouillage centralisé s'allume lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.
- Vous pouvez ouvrir chaque porte séparément de l'intérieur en tirant la poignée d'ouverture.
- En cas d'accident avec déclenchement de l'airbag, les portes verrouillées de l'intérieur se déverrouillent automatiquement pour permettre aux sauveteurs de pénétrer dans l'habitacle.



AVERTISSEMENT

- La commande de verrouillage centralisé fonctionne même lorsque le contact d'alumage est coupé et permet de verrouiller automatiquement tout le véhicule en pressant la touche .
- Lorsque le véhicule est verrouillé de l'extérieur, la commande de verrouillage centralisé est inopérante.
- En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort ! Aucune

personne - et surtout pas d'enfant - ne doit se trouver à bord du véhicule.



Nota

Votre véhicule est automatiquement verrouillé (Auto Lock) lorsque vous roulez à 15 km/h ⇒ page 33. La touche  de la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller de nouveau le véhicule.

Déverrouillage sélectif des portes

La commande de verrouillage centralisé vous permet de déverrouiller soit uniquement la porte du conducteur, soit toutes les portes et le hayon.

Véhicules sans système d'information du conducteur

- ▶ Pour déverrouiller la porte du conducteur, pressez une fois la touche  de la clé à radiocommande ou
- ▶ Tournez la clé une fois vers la gauche  ⇒ page 39, fig. 30.
- ▶ Pour déverrouiller toutes les portes et le hayon, pressez deux fois la touche  de la clé à radiocommande ou
- ▶ Tournez la clé deux fois rapidement vers la gauche .

Véhicules avec système d'information du conducteur

Vous pouvez déterminer via un réglage du système d'infodivertissement* quelles portes doivent être déverrouillées via le verrouillage centralisé.

- ▶ Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Réglages du véhicule** > **Verrouillage central** > **Déverrouillage de porte**.
- ▶ Si vous sélectionnez **toutes** et que vous appuyez sur la touche  de la clé à radiocommande, toutes les portes et le hayon se déverrouillent.
- ▶ Si vous sélectionnez **conducteur** et que vous appuyez sur la touche  de la clé à radiocommande, seule la porte du conducteur

sera déverrouillée. Sur un véhicule doté d'une clé confort, seule la porte dont vous saisissez la poignée sera déverrouillée.

Lorsque vous avez sélectionné le réglage **conducteur***, vous avez toujours la possibilité de déverrouiller toutes les portes et le hayon en pressant deux fois la touche  ou en tournant deux fois rapidement la clé vers la gauche **(A)**.

Réglage du verrouillage centralisé

Vous pouvez configurer d'autres fonctions dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Réglages du véhicule**.

Verrouiller pendant la conduite - Si vous activez cette fonction (**on**), le véhicule est entièrement verrouillé à partir d'une vitesse de 15 km/h.

Tonalité lors du verrouillage¹⁾ - Lorsque vous sélectionnez **on**, un signal sonore retentit lors du verrouillage du véhicule. Sur les véhicules équipés d'un système d'infodivertissement, vous trouverez cette option dans le menu **Verrouillage central**.

Déverrouillage/verrouillage d'urgence des portes

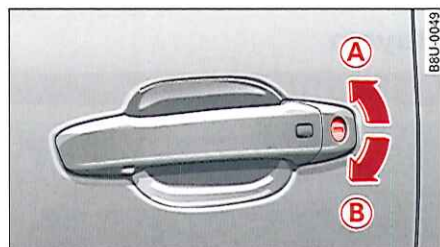


Fig. 30 Porte du conducteur : barillet

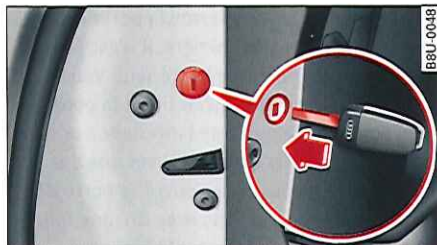


Fig. 31 Porte du passager avant/porte arrière : verrouillage d'urgence

Si le verrouillage centralisé est défectueux, vous devez déverrouiller/verrouiller les portes séparément.

Verrouillage et déverrouillage de la porte du conducteur

- Pour déverrouiller la porte du conducteur, tournez la clé en position d'ouverture **(A)** ⇒ fig. 30.
- Pour verrouiller la porte du conducteur, tournez la clé une fois en position de fermeture **(B)** ⇒ **(A)**.
- Tournez la clé une seconde fois en position de fermeture **(B)** en l'espace de deux secondes pour verrouiller le véhicule sans activer la sécurité anti-effraction*.
- Pour ne pas déclencher le système d'alarme antivol, vous devez mettre le contact d'allumage dans les 15 secondes qui suivent l'ouverture de la porte du conducteur ou pressez la touche  de la clé à radiocommande.

Verrouillage de la porte du passager avant/des portes arrière

Un dispositif de verrouillage d'urgence est intégré sur la face frontale de la porte du passager avant et des portes arrière. Il n'est visible que lorsque la porte est ouverte.

- Retirez le capuchon de protection de l'orifice ⇒ fig. 31.
- Insérez le panneton de la clé dans la fente et tournez-le jusqu'en butée vers la droite (porte droite) ou vers la gauche (porte gauche).

¹⁾ Cette fonction n'est pas disponible sur tous les modèles (selon le pays).

Une fois que vous avez fermé la porte du passager avant/les portes arrière, il n'est plus possible de les ouvrir de l'extérieur. Vous ne pouvez ouvrir la porte qu'en tirant la poignée d'ouverture de la porte de l'intérieur. Lorsque la sécurité-enfants est activée sur une des portes arrière, vous devez ouvrir la porte de l'extérieur après que vous avez tiré une fois sur la poignée d'ouverture intérieure.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur et que la sécurité anti-effraction* est activée, aucune personne - et surtout pas des enfants - ne doit se trouver à bord du véhicule car il est impossible d'ouvrir les portes et les glaces de l'intérieur. En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort !



Nota

Si vous verrouillez le véhicule avec la clé lorsque le système de verrouillage centralisé fonctionne, vous pouvez déverrouiller avec la clé toutes les portes et le hayon uniquement dans les 45 secondes qui suivent. Ensuite, lors du déverrouillage avec la clé, seule la porte du conducteur est déverrouillée.

Désactivation du dispositif de surveillance de l'habitacle et du dispositif anti-remorquage



Fig. 32 Face frontale de la porte du conducteur : touche du dispositif de surveillance de l'habitacle et du dispositif anti-remorquage

Lorsque le véhicule est verrouillé, des mouvements dans l'habitacle (par ex. des animaux) ou une modification de l'inclinaison du véhicule (par ex. transport du véhicule) déclenchent l'alarme. Pour éviter que l'alarme ne se déclenche, désactivez le dispositif de surveillance de l'habitacle et le dispositif anti-remorquage.

- Pour désactiver le dispositif de surveillance de l'habitacle et le dispositif anti-remorquage, pressez la touche ⇒ fig. 32.
- Si vous verrouillez à présent votre véhicule, le dispositif de surveillance de l'habitacle et le dispositif anti-remorquage sont désactivés jusqu'au prochain déverrouillage.

Si vous désactivez le dispositif de surveillance de l'habitacle et le dispositif anti-remorquage, la sécurité anti-effraction* (Safelock) ⇒ page 33 est automatiquement désactivée.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur et que la sécurité anti-effraction* est activée, aucune personne - et surtout pas des enfants - ne doit se trouver à bord du véhicule car il est impossible d'ouvrir les portes et les glaces de l'intérieur. En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort !

Hayon

Ouverture et fermeture du hayon



Fig. 33 Poignée du hayon

Ouverture du hayon

- Pressez brièvement la touche  de la clé à radiocommande. Le hayon se déverrouille.
- Pour ouvrir le hayon, pressez la touche  de la clé à radiocommande pendant au moins une seconde. Ou
- Appuyez sur la poignée intégrée dans le hayon.
- Sur les véhicules disposant d'une clé confort, vous pouvez appuyer directement sur la poignée intégrée dans le hayon. Le hayon se déverrouille si une clé à radiocommande autorisée est détectée à proximité du véhicule.

Fermeture du hayon

- Abaissez le hayon avec un peu d'élan en tirant la poignée intérieure et laissez-le s'engager dans la serrure .



AVERTISSEMENT

- Après avoir fermé le hayon, assurez-vous que le verrouillage est enclenché. Le hayon pourrait sinon s'ouvrir subitement en cours de route - risque d'accident !
- Ne roulez jamais avec le hayon entrouvert ou grand ouvert car les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans l'habitacle - risque d'intoxication !



Nota

Lorsque le véhicule est verrouillé, il est possible de déverrouiller le hayon séparément en pressant la touche  de la clé à radiocommande. Lorsque vous refermez le hayon, ce dernier se verrouille automatiquement.

Déverrouillage d'urgence du hayon

En cas de défaillance du verrouillage centralisé, vous pouvez ouvrir le hayon de l'intérieur.



Fig. 34 Déverrouillage d'urgence du hayon

- Retirez le cache en faisant levier avec le panneton de la clé.
- Poussez le levier dans le sens de la flèche avec le panneton de la clé pour déverrouiller le hayon.



AVERTISSEMENT

- Après avoir fermé le hayon, assurez-vous que le verrouillage est enclenché. Le hayon pourrait sinon s'ouvrir subitement en cours de route, même si la serrure est fermée à clé - risque d'accident !
- Ne roulez jamais avec le hayon entrouvert ou grand ouvert car les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans l'habitacle - risque d'intoxication !

Sécurité-enfants

Sécurité-enfants mécanique

Valable pour les véhicules : avec sécurité-enfants mécanique

La sécurité-enfants  empêche l'ouverture des portes arrière de l'intérieur.



Fig. 35 Sécurité-enfants au niveau des portes arrière

- Pour activer la sécurité-enfants, tournez la clé dans le sens de la flèche.
- Pour désactiver la sécurité-enfants, tournez la clé dans le sens contraire de la flèche.

Lorsque la sécurité-enfants est activée, la poignée d'ouverture intérieure de porte ne fonctionne pas, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Sécurité-enfants électrique

Valable pour les véhicules : avec sécurité-enfants électrique

La sécurité-enfants  empêche l'ouverture des portes arrière de l'intérieur.



Fig. 36 Vue partielle de la porte du conducteur : éléments de commande

- Pour activer la sécurité-enfants au niveau des portes arrière gauche/droite, pressez la touche gauche/droite  sur la porte du con-

ducteur. La LED intégrée dans la touche s'allume.

- Pour désactiver la sécurité-enfants au niveau des portes arrière gauche/droite, pressez la touche gauche/droite  sur la porte du conducteur. Le témoin intégré dans la touche s'éteint.

Les fonctions suivantes sont désactivées :

- la poignée d'ouverture intérieure de la porte arrière correspondante,
- la commande de lève-glace située sur la porte arrière correspondante.

Pressez les touches  l'une après l'autre pour activer la sécurité-enfants des deux côtés du véhicule.



AVERTISSEMENT

Si vous quittez le véhicule, ne serait-ce que pour un court moment, emportez systématiquement la clé de contact, surtout si des enfants se trouvent à bord. Ils pourraient lancer le moteur ou actionner des équipements électriques (par exemple les lève-glaces électriques) - risque d'accident !

Lève-glaces électriques

Commandes

Le conducteur peut commander tous les lève-glaces du véhicule.

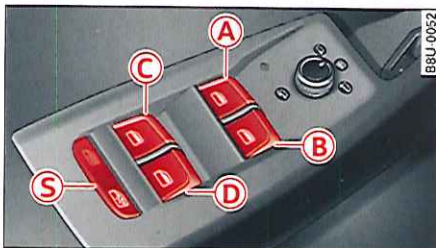


Fig. 37 Vue partielle de la porte du conducteur : éléments de commande

Toutes les commandes de lève-glaces sont dotées d'une fonction à deux niveaux :

Ouverture de la glace

- Poussez la commande jusqu'au **premier niveau** et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que la glace ait atteint la position souhaitée.
- Poussez brièvement la commande jusqu'au **second niveau** pour ouvrir entièrement la glace.

Fermeture de la glace

- Tirez la commande jusqu'au **premier niveau** et maintenez-la jusqu'à ce que la glace ait atteint la position souhaitée.
- Tirez brièvement la commande jusqu'au **second niveau** pour fermer entièrement la glace.

Commandes de lève-glaces

- (A) Porte du conducteur
- (B) Porte du passager avant
- (C) Porte arrière gauche
- (D) Porte arrière droite
- (S) Commutateur de sécurité (ou deux commutateurs de sécurité sur les véhicules avec sécurité-enfants électrique* ⇒ page 42)

Sécurité-enfants

Lorsque le commutateur de sécurité est enfoncé (S) ⇒ fig. 37, le symbole  intégré à la touche est allumé. Les commandes de lève-glaces situées sur les portes arrière sont hors fonction.



AVERTISSEMENT

- Si vous quittez le véhicule, ne serait-ce que pour un court moment, emportez systématiquement la clé de contact, surtout si des enfants se trouvent à bord. Ils pourraient lancer le moteur ou actionner des équipements électriques (par exemple les lève-glaces électriques) - risque d'accident ! Les lève-glaces ne sont désactivés qu'après ouverture de la porte du conducteur ou du passager avant.

- Restez attentif et vigilant lorsque vous fermez les glaces ! Cela peut provoquer des blessures par contusion !
- Si vous verrouillez le véhicule de l'extérieur, personne ne doit se trouver à l'intérieur du véhicule, car il serait impossible d'ouvrir les glaces en cas d'urgence.



Nota

Après que vous avez coupé le contact d'allumage, vous pouvez ouvrir et fermer les fenêtres pendant les 10 minutes qui suivent. L'ouverture de la porte du conducteur ou de la porte du passager avant entraîne toutefois la désactivation des lève-glaces.

Ouverture et fermeture confort

Toutes les glaces et le toit en verre panoramique peuvent être ouverts/fermés en une seule fois.*

Ouverture confort

- Pressez la touche  de la clé à radiocommande jusqu'à ce que toutes les glaces aient atteint la position souhaitée et que le toit* soit relevé ou
- Maintenez la clé en position d'ouverture (A) ⇒ page 39, fig. 30 jusqu'à ce que les glaces aient atteint la position souhaitée et que le toit en verre panoramique* soit relevé.

Fermeture confort

- Pressez la touche  de la clé à radiocommande jusqu'à ce que toutes les glaces et le toit* soient fermés ⇒  ou
- Maintenez la clé en position de fermeture (B) jusqu'à ce que toutes les glaces et le toit* soient fermés.

Fermeture confort avec la clé confort*

- Touchez le capteur* intégré dans la poignée jusqu'à ce que toutes les glaces et le toit* soient fermés, en veillant à ne pas poser votre main sur la poignée.

Réglage de l'ouverture confort

Vous pouvez déterminer via un réglage dans le système d'infodivertissement* quelles glaces doivent s'ouvrir lors de l'ouverture confort.

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Réglages du véhicule** > **Verrouillage central** > **Appui long pour ouvrir les glaces**.

Pour que l'ouverture/la fermeture confort des glaces et du toit en verre panoramique* soit opérationnelle, les fonctions **Glaces avant**, **Glaces arrière** et **Toit ouvrant** doivent être activées (**on**).

Lors de l'ouverture et de la fermeture du toit en verre panoramique*, le store électrique est également relevé ou abaissé.



AVERTISSEMENT

- Ne fermez jamais les glaces et le toit en verre panoramique* sans le(s) surveiller ou de manière incontrôlée - risque de blessure !
- Pour des raisons de sécurité, ne fermez et n'ouvrez les glaces et le toit en verre panoramique* avec la clé à radiocommande que lorsque vous vous trouvez à environ 2 mètres du véhicule. Pendant que vous appuyez sur la touche , observez toujours les glaces et le toit en verre panoramique* pour éviter que quelqu'un ne se blesse. Le processus de fermeture s'interrompt immédiatement lorsque vous relâchez la touche .

Suppression du dysfonctionnement des lève-glaces

Si la batterie a été débranchée, la fonction ouverture/fermeture automatique doit être de nouveau activée.

- Tirez la commande du lève-glace jusqu'à ce que la glace soit fermée.
- Relâchez la commande et tirez-la de nouveau pendant au moins une seconde.

- Pressez la commande du lève-glace jusqu'à ce que la glace soit entièrement abaissée.
- Relâchez la commande et pressez-la de nouveau pendant au moins une seconde. Vous pouvez désormais fermer la glace comme à l'accoutumée.

Toit en verre panoramique

Ouverture/fermeture du toit

Valable pour les véhicules : avec toit en verre panoramique

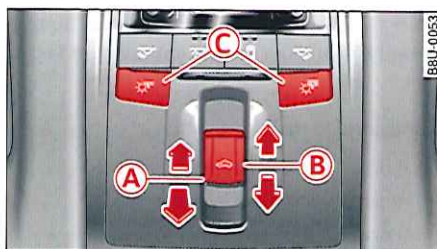


Fig. 38 Vue partielle du ciel de pavillon avant : touche du toit en verre panoramique

A Pivotement du toit

- Pour pivoter complètement le toit, pressez brièvement la touche  jusqu'au deuxième cran vers le haut.
- Pour fermer complètement le toit, tirez brièvement la touche  jusqu'au deuxième cran vers le bas ⇒ .
- Pour un réglage sur une position intermédiaire, pressez/tirez la touche  jusqu'au premier cran et jusqu'à ce que le toit soit dans la position souhaitée.

B Ouverture du toit

- Pour ouvrir complètement le toit, déplacez brièvement la touche  vers l'arrière jusqu'au deuxième cran ⇒ fig. 38.
- Pour fermer complètement le toit, poussez brièvement la touche  vers l'avant jusqu'au deuxième cran ⇒ .
- Pour un réglage sur une position intermédiaire, poussez la touche  vers l'avant ou tirez-la vers l'arrière jusqu'au premier cran et jusqu'à ce que le toit soit dans la position souhaitée.

C Ouverture/fermeture du store

- ▶ Pressez brièvement la touche droite pour ouvrir complètement le store.
- ▶ Pressez brièvement la touche gauche pour fermer complètement le store.
- ▶ Pour arrêter le mouvement du store, pressez de nouveau la touche correspondante.

Après que vous avez coupé le contact d'allumage, vous pouvez ouvrir/fermer le toit en verre panoramique pendant environ 10 minutes. L'ouverture de la porte du conducteur ou du passager avant entraîne toutefois la mise hors circuit de la touche.



AVERTISSEMENT

Ne fermez jamais le toit en verre panoramique sans le surveiller ou de manière incontrôlée - risque de blessure ! Retirez toujours la clé de contact lorsque vous quittez votre véhicule.



ATTENTION

Fermez toujours le toit en verre panoramique lorsque vous quittez votre véhicule. Une averse soudaine endommagerait l'habitacle de votre véhicule, en particulier les équipements électroniques.



Nota

Informations relatives à l'ouverture/la fermeture confort ⇒ *page 43*.
– L'ouverture du toit en verre panoramique fonctionne uniquement jusqu'à une température de -20°C.

Fermeture d'urgence du toit

Valable pour les véhicules : avec toit en verre panoramique

Si un obstacle, par exemple un objet coincé, est détecté lors de la fermeture, le toit en verre panoramique s'ouvre de nouveau automatiquement. Dans ce cas, vous pouvez ensuite utiliser la fonction électrique de fermeture d'urgence.

- ▶ Tirez la touche correspondante ⇒ *page 44*, *fig. 38* dans un délai de cinq secondes après

l'ouverture automatique, jusqu'à ce que le toit en verre panoramique/store soit fermé.

Éclairage et visibilité

Éclairage extérieur

Mise en/hors circuit de l'éclairage



Fig. 39 Tableau de bord : commande d'éclairage avec phares à commande automatique



Fig. 40 Tableau de bord : commande d'éclairage avec réglage du site des phares

Commande d'éclairage ☀

Tournez la commande dans la position correspondante. Lorsque l'éclairage est en circuit, le symbole ☀ est allumé.

O - Éclairage hors circuit. Sur certains modèles (selon le pays), les feux de jour* sont allumés dans cette position si le contact d'allumage est mis.

AUTO - Phares à commande automatique*. Les feux de jour* ou les feux de croisement s'allument en fonction de la luminosité (par exemple au crépuscule, par temps de pluie ou dans un tunnel).

☀ - Feux de position

☀ - Feux de croisement

☀ - Phares antibrouillard. Tournez la commande sur feux de position ☀ ou feux de croisement ☀. Tirez la commande jusqu'au premier cran ⇒ fig. 39.

☀ - Feux arrière de brouillard. Tournez la commande sur feux de position ☀ ou feux de croisement ☀. Tirez la commande jusqu'au deuxième cran.

Réglage du site des phares

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de réglage du site des phares qui vous permet de ne pas éblouir les conducteurs venant en sens inverse lorsque le véhicule est chargé.

Sur les véhicules équipés de phares au xénon*, le site des phares se règle automatiquement (y compris pendant les accélérations et les freinages).

Sur les véhicules équipés de phares halogènes, le site des phares se règle via la molette ⇒ fig. 40 :

O - Sièges avant occupés, coffre à bagages vide

I - Toutes les places occupées, coffre à bagages vide

II - Toutes les places occupées, coffre à bagages chargé

III - Siège du conducteur occupé, coffre à bagages chargé

Adaptive light*

Le système adaptive light fonctionne uniquement lorsque la commande d'éclairage est positionnée sur AUTO (phares à commande automatique*). Le système d'éclairage adaptive light s'adapte au tracé du virage en fonction de la vitesse du véhicule et de l'angle de braquage. Le virage est ainsi mieux éclairé. Le système fonctionne à partir d'une vitesse de 10 km/h et jusqu'à 110 km/h environ.

Éclairage pour circulation à droite/à gauche de la chaussée

Le cône lumineux des feux de croisement est asymétrique. Il éclaire ainsi davantage le bord de la route, du côté où vous circulez. En cas de conduite dans des pays où l'on ne circule pas du même côté de la route que dans votre pays d'origine, vous éblouissez les conducteurs des véhicules venant en sens inverse. Sur les

véhicules avec phares halogènes, vous devez recouvrir certaines zones des optiques de phares avec une bande adhésive opaque afin de ne pas éblouir les conducteurs venant en sens inverse. Sur les véhicules avec phares au xénon et pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à votre atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

- Les phares à commande automatique* ont uniquement une fonction d'assistance. Le conducteur doit toujours surveiller l'éclairage du véhicule et l'adapter manuellement aux conditions d'éclairage ambiant et à la visibilité. Les capteurs ne détectent pas, par exemple, le brouillard. C'est pourquoi, allumez toujours les feux de croisement dans de telles conditions météorologiques ou lorsque vous conduisez dans l'obscurité.
- Respectez les dispositions légales s'appliquant à l'utilisation du dispositif d'éclairage décrit ci-avant.



ATTENTION

Respectez les dispositions légales lorsque vous allumez le feu arrière de brouillard pour ne pas éblouir les conducteurs qui vous suivent.



Nota

- Le capteur de lumière des phares à commande automatique* est logé dans la fixation du rétroviseur intérieur. Par conséquent, n'apposez pas d'autocollant à cet endroit du pare-brise.
- Vous pouvez régler certaines fonctions de l'éclairage extérieur $\Rightarrow$ page 49.
- Si vous coupez le contact d'allumage et que vous ouvrez la porte lorsque l'éclairage extérieur est en circuit, un signal d'alerte retentit.
- Sur certains modèles (selon le pays), lorsque les feux de jour sont en circuit, les feux arrière ne sont pas mis en circuit simultanément.

- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (froid, humidité), il se peut que l'intérieur des phares, des clignotants et des feux arrière soit embué. Lorsque vous allumez les feux, ces derniers sont embués partiellement ou complètement après un court instant. Cela n'a aucune influence sur la longévité du dispositif d'éclairage.

Levier de clignotants et de feux de route

Le levier de clignotants permet d'actionner les clignotants, les feux de route, les feux de stationnement et de procéder à des appels de phares.

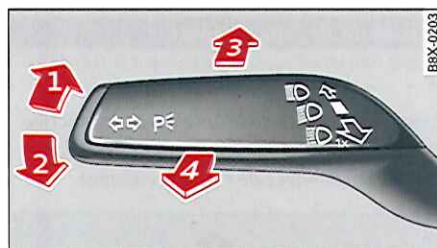


Fig. 41 Levier de clignotants

Clignotant et feu de stationnement

Si vous actionnez le levier dans la position correspondante lorsque le contact d'allumage est mis, les clignotants clignotent. Les feux de stationnement s'allument, lorsque le contact d'allumage est coupé.

- ① - Clignotants/feux de stationnement droits
- ② - Clignotants/feux de stationnement gauches

Si vous pressez brièvement le levier, le témoin clignote trois fois.

Feux de route et appels de phares

Déplacez le levier dans la position correspondante :

- ③ - Feux de route allumés (véhicules avec assistant de feux de route* $\Rightarrow$ page 48)
- ④ - Feux de route éteints ou appels de phares ►

Le témoin  s'allume dans le combiné d'instruments.



AVERTISSEMENT

Les feux de route éblouissent les autres conducteurs - risque d'accident ! C'est pourquoi, nous vous recommandons d'utiliser les feux de route et les appels de phares uniquement lorsque vous êtes certain de n'éblouir personne.



Nota

Si vous ouvrez la porte sans avoir éteint les feux de stationnement, un signal d'alerte retentit.

Assistant de feux de route

Valable pour les véhicules : avec assistant de feux de route

L'assistant de feux de route active/désactive les feux de route automatiquement en fonction des influences de l'environnement.

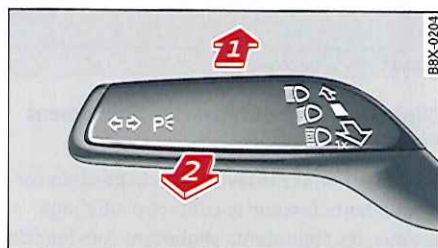


Fig. 42 Levier des clignotants et des feux de route : activation/désactivation de l'assistant de feux de route

Utilisation

Condition : les feux de croisement sont allumés, la commande d'éclairage est en position AUTO.

- Pour activer l'assistant de feux de route, poussez le levier en position ①. Le témoin  s'affiche à l'écran du combiné d'instruments et les feux de route s'allument/s'éteignent automatiquement. Le témoin  vous indique que les feux de route sont allumés.
- Pour éteindre manuellement les feux de route lorsqu'ils se sont allumés automati-

quement (assistant de feux de route activé), tirez le levier en position ②.

- Si, exceptionnellement, les feux de route ne se sont pas allumés automatiquement, il est possible de les allumer manuellement. Pour cela, poussez le levier en position ①. Le témoin  s'allume. Pour éteindre de nouveau les feux de route, tirez le levier en position ②.
- Dans les deux cas, vous activez de nouveau l'assistant de feux de route en poussant le levier en position ①.
- Si vous souhaitez faire des appels de phares lorsque l'assistant de feux de route est activé, tirez le levier en position ②. L'assistant de feux de route reste activé pendant cette opération.

Messages à l'écran du combiné d'instruments

Assistant de feux de route : dysfonctionnement !

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement. Vous pouvez toujours activer/désactiver manuellement les feux de route.

Assistant de feux de route : non disponible actuellement. Pas de vision caméra

Le champ de vision de la caméra est perturbé par la présence d'autocollants ou de salissures.

Le capteur est logé entre le rétroviseur intérieur et le pare-brise. Par conséquent, n'apposez pas d'autocollant à cet endroit du pare-brise.



AVERTISSEMENT

L'assistant de feux de route a uniquement une fonction d'assistance. Le conducteur doit cependant toujours surveiller l'éclairage du véhicule et l'adapter manuellement aux conditions d'éclairage ambiant et à la visibilité. Dans les situations suivantes, il peut être nécessaire d'intervenir manuellement :

- En cas de conditions météorologiques défavorables telles que brouillard, forte pluie ou tempête de neige.
- Sur certaines routes, lorsque les véhicules venant en sens inverse sont partiellement cachés (sur autoroute par exemple).
- Lorsque les usagers de la route (par exemple, cyclistes) sont mal éclairés.
- Dans des virages étroits, dans des montées ou descentes abruptes.
- Lorsque les localités sont mal éclairées.
- En présence de surfaces très réfléchissantes, par ex. des panneaux.
- Lorsque le pare-brise, au niveau du capteur, est embué, sale, givré ou masqué par un autocollant.

Réglage de l'éclairage extérieur

Vous pouvez régler ces fonctions dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Réglages du véhicule** > **Éclairage extérieur**.

Dans le menu **Éclairage extérieur**, vous pouvez effectuer les réglages suivants :

Coming home, Leaving home

La fonction Coming home a pour objectif d'éclairer l'entourage du véhicule en cas d'obscurité une fois le contact d'allumage coupé et la porte du conducteur ouverte. Pour activer la fonction, sélectionnez **Éclairer à la descente du véhicule** > **on**.

La fonction Leaving home a pour objectif d'éclairer, en cas d'obscurité, l'entourage du véhicule lors du déverrouillage. Pour activer la fonction, sélectionnez **Éclairer au déverrouillage** > **on**.

Les fonctions Coming home et Leaving home fonctionnent uniquement dans l'obscurité et

lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**.

Signal de détresse



Fig. 43 Console centrale : touche du signal de détresse

Le signal de détresse sert à attirer l'attention des autres usagers de la route sur votre véhicule, dans des situations dangereuses.

- Pour activer/désactiver le signal de détresse, pressez la touche .

En cas de freinage brusque, les feux stop se mettent à clignoter pour signaler une situation dangereuse aux autres usagers de la route. Si, lors d'un tel freinage, le véhicule est totalement immobilisé, le signal de détresse est activé ¹⁾. Le signal de détresse est désactivé automatiquement lorsque vous reprenez la route.

Lorsque le signal de détresse est activé, vous pouvez indiquer un changement de direction ou de voie en actionnant le levier de clignotant. Le signal de détresse s'interrompt provisoirement.

Le signal de détresse fonctionne même lorsque le contact d'allumage est coupé.

¹⁾ Cette fonction n'est pas disponible sur tous les modèles (selon le pays).

Plafonniers

Plafonnier avant/arrière



Fig. 44 Partie avant du ciel de pavillon : commandes du plafonnier



Fig. 45 Partie arrière du ciel de pavillon : lampes de lecture à LED*

Pressez la touche correspondante :

-  - Allumer/éteindre le plafonnier.
-  - Contacteur de porte. Le plafonnier s'allume automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, ouvrez une porte ou lorsque vous coupez le contact d'allumage. Le plafonnier s'éteint quelques secondes après que vous fermez les portes du véhicule, que vous verrouillez votre véhicule ou lorsque vous mettez le contact d'allumage. Lorsque la porte est ouverte, le plafonnier s'éteint au bout de quelques minutes.
-  - Allumer/éteindre les lampes de lecture*.

Éclairage d'ambiance

Valable pour les véhicules : avec éclairage d'ambiance

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Système**

mes Car > Réglages du véhicule > Éclairage d'ambiance.

- Pour augmenter/réduire la luminosité, tournez le bouton-poussoir rotatif et pressez-le.

Éclairage des cadrans

Vous pouvez régler l'intensité d'éclairage du combiné d'instruments et de la console centrale.



Fig. 46 Éclairage des cadrans

Condition : les phares sont allumés.

- Pour réduire/augmenter l'intensité d'éclairage, tournez la molette vers le bas/le haut.

Nota

Les aiguilles et les graduations sont éclairées au combiné d'instruments lorsque le contact d'allumage est mis et que les feux de croisement sont éteints. L'éclairage s'affaiblit automatiquement et peut éventuellement s'éteindre au fur et à mesure que la luminosité ambiante diminue. Cette fonction a pour but de rappeler au conducteur d'allumer les feux de croisement.

Visibilité

Réglage des rétroviseurs extérieurs



Fig. 47 Porte du conducteur : bouton rotatif des rétroviseurs extérieurs

Tournez le bouton rotatif dans la position correspondante :

↔ - Vous pouvez régler les rétroviseurs extérieurs (conducteur/ passager avant) en déplaçant le bouton-poussoir rotatif dans la direction souhaitée.

☀ - Les miroirs des rétroviseurs sont chauffés en fonction de la température extérieure.

↔ - Les rétroviseurs extérieurs se rabattent* lorsque vous tournez le bouton rotatif dans cette position, le contact d'allumage étant mis.

Pivotement du rétroviseur extérieur côté passager*

Afin de voir le bord du trottoir lorsque vous voulez faire un créneau, le miroir du rétroviseur peut pivoter légèrement de manière automatique. Pour cela, il faut que le bouton rotatif soit en position ↔.

Vous pouvez régler le miroir du rétroviseur abaissé en tournant le bouton rotatif dans la direction souhaitée. Lorsque vous retirez la marche arrière, la nouvelle position est mémorisée et assignée à la clé à radiocommande utilisée.

Le rétroviseur reprend sa position initiale dès que vous roulez à une vitesse supérieure à 15 km/h environ ou que vous coupez le contact d'allumage.



AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs à miroir bombé (convexes ou non sphériques*) agrandissent le champ visuel. Cependant, ils font paraître les objets plus petits et plus lointains. Si vous utilisez ces miroirs pour évaluer la distance entre votre véhicule et les véhicules qui vous suivent lors d'un changement de voie, vous pourriez vous tromper dans votre estimation. Risque d'accident !



ATTENTION

- Si le boîtier du rétroviseur a été dérégulé par des influences extérieures (par exemple lors d'une manœuvre pour garer votre véhicule), rabattez le rétroviseur jusqu'en butée en utilisant la commande électrique. Ne réglez jamais le boîtier du rétroviseur à la main car cela risque de perturber le fonctionnement du mécanisme du rétroviseur.
- Si vous lavez le véhicule dans une installation de lavage automatique, il faut rabattre les rétroviseurs pour éviter qu'ils ne s'abîment. Les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement ne doivent en aucun cas être rabattus/remis en place manuellement mais uniquement électriquement !



Nota

Si le réglage électrique des rétroviseurs est défaillant, vous pouvez régler manuellement les deux miroirs de rétroviseurs extérieurs en appuyant sur le bord.

Rétroviseurs en position nuit

Votre véhicule est équipé d'un rétroviseur intérieur manuel ou automatique* photosensible.



Fig. 48 Rétroviseur intérieur photosensible

Rétroviseur intérieur jour/nuit à commande manuelle

- Tirez en arrière le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur.

Rétroviseurs photosensibles

- Pressez la touche (A) pour que la lumière réfléchi par le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur côté conducteur* soit tamisée ⇒ fig. 48. La LED (B) s'allume. La lumière (par ex. la lumière provenant des phares d'un véhicule qui suit) réfléchi par les rétroviseurs intérieurs et extérieurs* est automatiquement tamisée.



AVERTISSEMENT

Sur un rétroviseur photosensible, de l'électrolyte peut s'échapper si le miroir du rétroviseur est brisé. Ce liquide peut irriter la peau, les yeux et les organes de la respiration. Lavez immédiatement à grande eau les parties corporelles qui ont été en contact avec ce liquide. Le cas échéant, consultez un médecin !



ATTENTION

Sur un rétroviseur photosensible, de l'électrolyte peut s'échapper si le miroir du rétroviseur est brisé. Ce liquide est abrasif pour les pièces en matière plastique et la peinture. Enlevez le liquide le plus rapide-

ment possible, par exemple avec un éponge humide.



Nota

- Si un obstacle (par ex. un store pare-soleil*) gêne la lumière incidente, les rétroviseurs photosensibles ne fonctionnent pas parfaitement.
- Lorsque vous allumez le plafonnier ou lorsque vous engagez la marche arrière, les rétroviseurs photosensibles ne s'assombrissent pas.

Pare-soleil

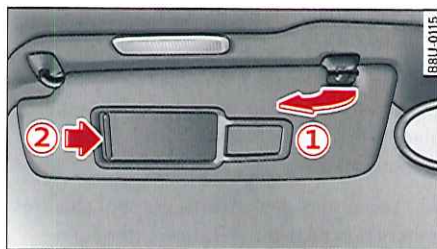


Fig. 49 Côté conducteur : pare-soleil

Vous pouvez dégager les pare-soleil du conducteur et du passager avant de leur fixation et les rabattre contre les portes ①.

Lorsque vous ouvrez le cache du miroir de courtoisie ②, la lampe d'éclairage du miroir s'allume.

Essuie-glace

Activation des essuie-glaces

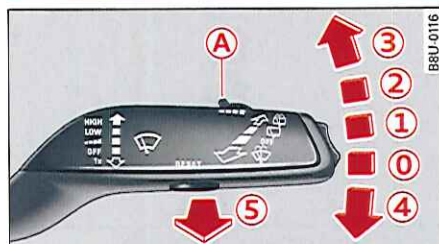


Fig. 50 Levier d'essuie-glace

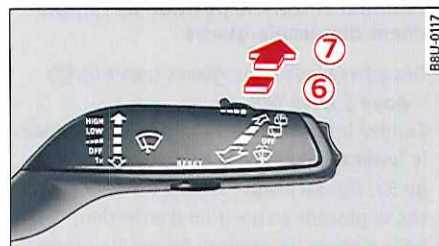


Fig. 51 Actionnement de l'essuie-glace arrière

Déplacez le levier d'essuie-glace dans la position correspondante :

- ① - Essuie-glaces arrêtés
- ① - Balayage intermittent. Pour rallonger/raccourcir le rythme de balayage, déplacez la commande A vers la gauche/vers la droite. Sur les véhicules avec capteur de pluie*, les essuie-glaces s'activent en cas de pluie dès que le véhicule a dépassé une fois la vitesse de 4 km/h environ. Plus la sensibilité du capteur de pluie est élevée (commande A vers la droite), plus les essuie-glaces réagissent rapidement à l'humidité sur le pare-brise.
- ② - Balayage lent
- ③ - Balayage rapide
- ④ - Balayage aller-retour. Si vous maintenez le levier dans cette position de manière prolongée, la vitesse du balayage continu s'accroît au bout d'un certain temps.
- ⑤ - Nettoyage du pare-brise. Pour essuyer les dernières gouttes pendant la conduite, l'essuie-glace balaie encore une fois le pare-brise

après quelques secondes. Vous pouvez désactiver cette fonction en déplaçant le levier à nouveau en position ⑤ dans les 10 secondes qui suivent le postbalayage. La fonction postbalayage s'active automatiquement lorsque vous remettez le contact d'allumage.

Nettoyage des phares*. Le lave-phares* fonctionne uniquement lorsque les feux de croisement sont allumés. Les phares sont nettoyés à intervalles réguliers lorsque vous amenez le levier en position ⑤.

⑥ - Balayage de la lunette arrière. L'essuie-glace arrière fonctionne environ toutes les 6 secondes.

⑦ - Nettoyage de la lunette arrière. La durée du maintien du levier en position ⑦ détermine le nombre de balayages.



AVERTISSEMENT

- Le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. Le conducteur doit cependant toujours surveiller et activer manuellement les essuie-glaces en fonction de la visibilité.
- Ne pas traiter le pare-brise avec des produits de traitement de vitres hydrofuges. Lorsque la visibilité est mauvaise par temps de pluie, dans l'obscurité ou lorsque le soleil est à l'horizon par exemple, l'éblouissement peut être d'autant plus fort - risque d'accident ! En outre, il se peut que les balais d'essuie-glaces brouillent.
- Des balais d'essuie-glaces en parfait état sont indispensables à une bonne visibilité et à la sécurité routière ⇒ page 54, *Remplacement des balais d'essuie-glaces avant* - risque d'accident !



ATTENTION

- En cas de gel, assurez-vous, que les balais ne sont pas collés sur le pare-brise. Si les balais d'essuie-glaces sont bloqués par le gel, ils pourraient être endommagés !

- Avant de laver votre véhicule dans une installation de lavage automatique, vous devez désactiver les essuie-glaces (levier en position 0). Cette précaution prévient toute activation involontaire et, ainsi, tout endommagement des essuie-glaces.

Nota

- Lorsque vous coupez le contact d'allumage, les essuie-glaces sont désactivés. Lorsque vous remettez le contact d'allumage, vous pouvez activer les essuie-glaces en amenant le levier dans la position souhaitée.
- S'ils sont usés ou salis, les balais d'essuie-glaces entraînent la formation de stries. Cela peut compromettre le fonctionnement du capteur de pluie. Contrôlez les balais d'essuie-glaces régulièrement.
- Les gicleurs de lave-glace sont chauffés lorsque le contact d'allumage est mis et lorsque la température est très basse.
- Lorsque le véhicule est temporairement à l'arrêt, par exemple à un feu de circulation, la vitesse de balayage sélectionnée est automatiquement réduite d'un cran.

Nettoyage des balais d'essuie-glaces

Nettoyez les balais d'essuie-glaces si les essuie-glaces laissent des stries sur la glace.

- ▶ Amenez les bras d'essuie-glaces du pare-brise en position d'entretien ⇒ page 54.
- ▶ Écartez le bras d'essuie-glace de la lunette arrière.
- ▶ Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec un chiffon doux et du nettoyant pour vitres.



AVERTISSEMENT

Des balais d'essuie-glaces encrassés peuvent gêner la visibilité - risque d'accident !

Remplacement des balais d'essuie-glaces avant

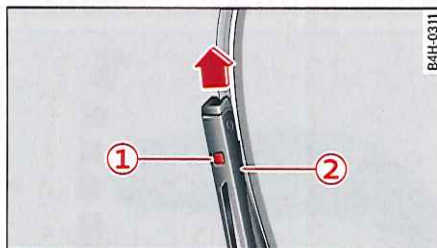


Fig. 52 Retrait des balais d'essuie-glaces

Position d'entretien/position de remplacement des essuie-glaces

- ▶ Désactivez les essuie-glaces (position 0 ⇒ page 53, fig. 50).
- ▶ Coupez le contact d'allumage et maintenez le levier d'essuie-glace en position 4 ⇒ page 53, fig. 50 jusqu'à ce que les essuie-glaces se placent en position d'entretien.
- ▶ Pour amener de nouveau les essuie-glaces en position initiale, mettez le contact d'allumage et actionner le levier d'essuie-glace.

Retrait du balai d'essuie-glace

- ▶ Écartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.
- ▶ Appuyez sur le bouton de verrouillage de l'essuie-glace 1 ⇒ fig. 52. Ce faisant, maintenez le balai d'essuie-glace.
- ▶ Retirez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche.

Fixation du balai d'essuie-glace

- ▶ Placez le balai d'essuie-glace neuf dans la fixation du bras d'essuie-glace 2, jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.
- ▶ Pour amener de nouveau les essuie-glaces en position initiale, mettez le contact d'allumage et actionner le levier d'essuie-glace.



AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de remplacer les balais d'essuie-glaces une ou deux fois par an.

! ATTENTION

- Ne relevez les essuie-glaces que lorsqu'ils se trouvent en position d'entretien ! Vous risquez sinon d'endommager la peinture du capot-moteur ou le moteur d'essuie-glace !
- Lorsque les bras d'essuie-glaces sont écartés du pare-brise, vous ne devez en aucun cas déplacer le véhicule ni actionner le levier d'essuie-glace. Dans le cas contraire, les essuie-glaces reviennent automatiquement en position initiale et peuvent ainsi endommager le capot-moteur et le pare-brise !

i Nota

- Vous pouvez également activer la position d'entretien lorsque vous recouvrez le pare-brise en hiver d'une protection contre le givre.
- Vous ne pouvez pas activer la position d'entretien lorsque le capot-moteur est ouvert.

- Rabattez le bras d'essuie-glace sur la lunette arrière.

! AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de remplacer les balais d'essuie-glaces une ou deux fois par an.

Remplacement du balais d'essuie-glace arrière



Fig. 53 Essuie-glace arrière : démontage du balai d'essuie-glace

Retrait du balai d'essuie-glace

- Ecartez le bras d'essuie-glace de la lunette arrière.
- Retirez le balai d'essuie-glace avec le support hors de la fixation.

Fixation du balai d'essuie-glace

- Enfoncez le support du balai d'essuie-glace dans la fixation (dans le sens de la flèche).

Sièges et rangements

Indications générales



AVERTISSEMENT

La section $\Rightarrow$ page 117, *Rouler en toute sécurité* contient des informations importantes, des recommandations, des propositions et des avertissements que vous devez lire et respecter pour votre sécurité et celle des passagers.

– Soyez prudent lors du réglage de la hauteur du siège ! Vous risquez des contusions si vous réglez votre siège sans faire attention ou si vous actionnez accidentellement le dispositif de réglage.

– Le dossier des sièges avant ne doit pas être incliné trop fortement en arrière pendant le voyage ; en effet, l'efficacité des ceintures de sécurité et du système airbag pourrait s'en trouver fortement réduite. Risque de blessure !

Sièges avant

Règlage manuel des sièges



Fig. 54 Sièges avant : réglage manuel

- ① - Déplacement du siège vers l'avant/vers l'arrière : tirez le levier et déplacez le siège.
- ② - Allongement/raccourcissement de l'appui pour les cuisses* : soulevez la poignée.
- ③ - Inclinaison du coussin de siège* : tirez/appuyez sur le levier.
- ④ - Réglage de l'appui lombaire* : pressez la touche sur la position correspondante.
- ⑤ - Déplacement du siège vers le haut/vers le bas : tirez/appuyez sur le levier.
- ⑥ - Dossier plus droit/plus incliné : tournez la molette. Sur les véhicules avec dossier du passager rabattable* : tirez le levier $\Rightarrow$ page 56, fig. 55



AVERTISSEMENT

– Ajustez les sièges avant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt - risque d'accident !

Rabattement du dossier du passager avant

Valable pour les véhicules : avec dossier du passager avant rabattable

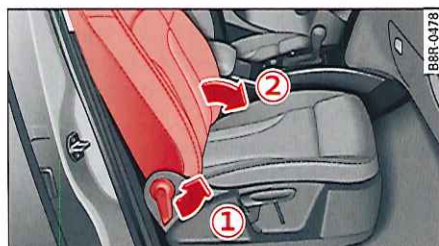


Fig. 55 Siège du passager avant : rabattement du dossier

Rabattement du dossier vers l'avant

- Abaissez complètement le siège $\Rightarrow$ page 56.
- Reculez le siège.
- Abaissez complètement l'appuie-tête $\Rightarrow$ page 58.
- Tenez le côté du dossier et déverrouillez le dossier ① $\Rightarrow$ fig. 55.
- Basculez le dossier lentement vers l'avant ②.
- Appuyez sur le dossier rabattu jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Redressement du dossier

- Déverrouillez le dossier.
- Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Réglez la hauteur de l'appuie-tête en fonction de la taille du passager $\Rightarrow$ page 58

! AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre de freinage ou d'accident, les pièces du dossier rabattu peuvent blesser gravement les passagers.

- Lorsque le dossier est rabattu, aucune personne ne doit être assise à la place arrière droite ou centrale de la banquette arrière. Cela vaut également pour les enfants dans des sièges-enfants. En cas de manœuvre de freinage brusque ou d'accident, les risques de blessures sont accrus !

! AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du dossier rabattable peut entraîner de graves blessures.

- Lorsque vous rabattez le dossier, veillez à ce que rien ne se trouve sur l'assise du siège qui puisse entraver le verrouillage du dossier.
- Maintenez le dossier lorsque vous le déverrouillez et le baculez pour éviter qu'il ne se redresse soudainement sous l'action du ressort.
- Veillez à ne pas vous couper ou vous écraser les mains, les doigts ou les pieds par des pièces du siège du passager avant lorsque vous redressez le dossier.
- Veillez à ce que le tapis de sol ou un objet ne se prenne pas dans le mécanisme du dossier sinon celui-ci ne serait pas verrouillé correctement une fois redressé.
- Veillez à ce que le dossier soit redressé et verrouillé correctement. Un dossier qui n'est pas verrouillé correctement peut se déplacer soudainement et entraîner de graves blessures en particulier lorsqu'une personne est assise sur une place arrière.
- Soyez vigilant lorsque vous réglez la hauteur du siège et rabattez le dossier ! Vous risquez des contusions si vous réglez le siège avant ou rabattez le dossier sans faire attention ou si vous actionnez accidentellement la commande. Risque de blessures !

! AVERTISSEMENT

Les objets non amarrés dans l'habitacle peuvent, en cas de manœuvres de freinage brusques ou d'accidents, être projetés à l'avant du véhicule et blesser les passagers - risque de blessure ! Respectez les points suivants pour réduire le risque de blessures graves :

- Rangez toujours vos bagages et autres objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les bagages avec des sangles d'arrimage appropriées pour éviter qu'ils ne soient projetés dans l'habitacle en cas de freinage brusque ou d'accident.

Réglage électrique des sièges

Valable pour les véhicules : avec sièges réglables électriquement

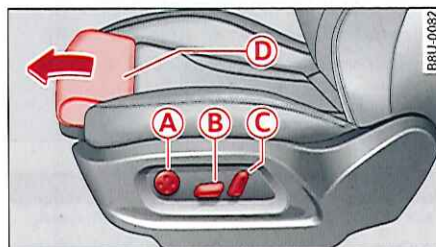


Fig. 56 Sièges avant : réglage électrique

- (A) - Réglage de l'appui lombaire : pressez la touche sur la position correspondante.
- (B) - Déplacement du siège vers le haut/vers le bas : pressez la commande vers le haut/vers le bas. Pour régler la partie avant du coussin de siège, pressez la partie avant de la commande vers le haut/vers le bas. Pour régler la partie arrière du coussin de siège, pressez la partie arrière de la commande vers le haut/vers le bas.
- (B) - Déplacement du siège vers l'avant/vers l'arrière : pressez la touche vers l'avant/vers l'arrière.
- (C) - Dossier plus droit/plus incliné : pressez la touche vers l'avant/vers l'arrière.
- (D) - Allongement/raccourcissement de l'appui pour les cuisses* : soulevez la poignée. ▶

AVERTISSEMENT

- Ajustez les sièges avant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt - risque d'accident !
- Le réglage électrique des sièges avant fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé et que la clé de contact est retirée. C'est pourquoi vous ne devez jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Risque de blessure !
- Soyez prudent lors du réglage de la hauteur du siège ! Vous risquez des contusions si vous réglez votre siège sans faire attention ou si vous actionnez accidentellement la commande. Risque de blessure !
- Le dossier des sièges avant ne doit pas être incliné trop fortement en arrière pendant le voyage ; en effet, l'efficacité des ceintures de sécurité et du système airbag pourrait s'en trouver fortement réduite. Risque de blessure !

Accoudoir central

Valable pour les véhicules : avec accoudoir central avant



Fig. 57 Accoudoir central entre le siège du conducteur et le siège du passager avant

- Pour ouvrir le casier de rangement, relevez la partie supérieure de l'accoudoir central.
- Pour régler l'accoudoir, relevez-le cran par cran.

Appuie-tête

Appuie-tête avant

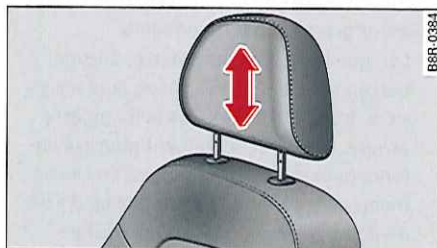


Fig. 58 Siège avant : appuie-tête

Ajustez les appuie-tête de telle manière que le bord supérieur soit autant que possible à la hauteur de la partie supérieure de la tête. Si cela n'est pas possible, essayez d'atteindre au mieux cette position.

- Saisissez l'appuie-tête des deux côtés avec les mains et haussez-le ou abaissez-le, jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.

AVERTISSEMENT

Veuillez tenir compte des avertissements
⇒ page 120, Réglage correct des appuie-tête.

Appui-tête arrière

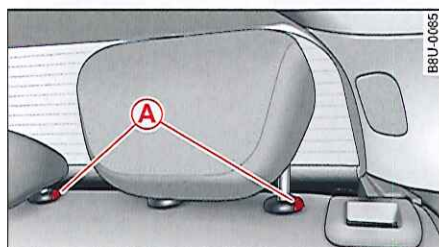


Fig. 59 Sièges arrière : appui-tête d'une place latérale

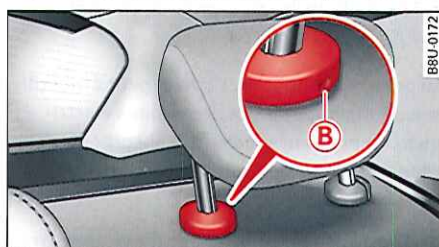


Fig. 60 Appui-tête arrière : point de déverrouillage

Si des passagers sont installés aux places arrière, réglez entièrement vers le haut les appui-tête des places occupées ⇒ ⚠.

Réglage des appui-tête

- Pour relever l'appui-tête, saisissez l'appui-tête de chaque côté avec les mains et relevez-le entièrement jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- Pour abaisser l'appui-tête, pressez la touche **A** ⇒ fig. 59 et abaissez l'appui-tête.

Dépose des appui-tête

- Basculez le dossier de banquette arrière vers l'avant ⇒ page 64.
- Relevez complètement l'appui-tête.
- Appuyez sur le point de déverrouillage **B** ⇒ fig. 60 avec un outil auxiliaire et sur la touche **A**. Sortez simultanément l'appui-tête du dossier ⇒ ⚠.

Repose des appui-tête

- Insérez les barres de l'appui-tête dans les guides jusqu'à ce qu'elles s'enclenchent de manière perceptible.

- Pressez la touche **A** et abaissez complètement l'appui-tête. Il ne doit plus être possible de retirer l'appui-tête du dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

- Veuillez tenir compte des avertissements ⇒ page 120, *Réglage correct des appui-tête*.
- Déposez les appui-tête arrière uniquement lorsque cela s'avère nécessaire pour fixer un siège-enfant ⇒ page 123 ! Lorsque vous retirez de nouveau le siège-enfant, veuillez immédiatement reposer l'appui-tête. Les risques de blessures graves sont élevés si vous conduisez alors que les appui-tête sont démontés ou ne sont pas réglés correctement.

Cendrier



Fig. 61 Console centrale : cendrier

Vous pouvez insérer le cendrier dans l'un des deux porte-gobelets avant.

- Pour ouvrir le cendrier, relevez le couvercle.
- Pour vider le cendrier, retirez-le du porte-gobelets. Lorsque vous avez vidé le cendrier, veillez à le positionner de nouveau correctement dans son logement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jetez jamais de papier dans le cendrier.
Risque d'incendie !

Allume-cigare



Fig. 62 Console centrale avant : allume-cigare

- Ouvrez le cache.
- Enfoncez l'allume-cigare.
- Lorsque l'allume-cigare revient en arrière, retirez-le.

L'allume-cigare peut être utilisé en tant que source de courant pour le compresseur du kit anticrevaison* uniquement à titre tout à fait exceptionnel.



AVERTISSEMENT

L'allume-cigare fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis. Une utilisation incorrecte peut entraîner des blessures graves ou un incendie. C'est pourquoi vous ne devez jamais laisser des enfants avec la clé du véhicule sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Risque de blessure !

Prises de courant



Fig. 63 Console centrale avant : prise de courant de 12 volts*



Fig. 64 Console centrale arrière : prise de courant de 12 volts

- Relevez le cache de la prise de courant
⇒ fig. 63 ou ⇒ fig. 64.

La prise de courant de 12 volts peut être utilisée pour alimenter des accessoires électriques. La puissance maximale absorbée au niveau de la prise de courant ne doit pas dépasser 120 watts.

Une autre prise de courant de 12 volts se trouve sur la console centrale arrière.



AVERTISSEMENT

Les prises de courant et les accessoires électriques qui y sont raccordés fonctionnent uniquement lorsque le contact d'allumage est mis. Une utilisation incorrecte peut entraîner des blessures graves ou un incendie. C'est pourquoi vous ne devez jamais laisser des enfants avec la clé du véhicule sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Risque de blessure !



ATTENTION

- Pour éviter d'endommager l'équipement électrique du véhicule, ne raccordez jamais un accessoire alimenté en courant, tels que panneaux solaires ou chargeurs de batterie, aux prises de courant de 12 volts ou à l'allume-cigare pour charger la batterie du véhicule.
- Pour éviter tout endommagement au niveau des prises de courant, n'utilisez que des connecteurs adéquats.

i Nota

La batterie du véhicule se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt et que des accessoires sont en circuit.

Rangements

Porte-gobelets



Fig. 65 Console centrale : porte-gobelets avant

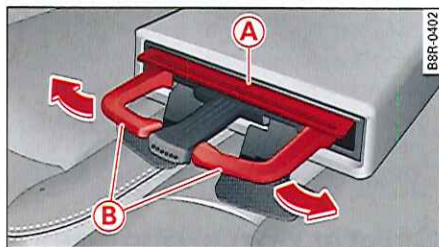


Fig. 66 Accoudoir central arrière : porte-gobelets arrière*

Ouverture du porte-gobelets arrière*

- Pour ouvrir le porte-gobelets, appuyez brièvement sur le symbole  **A** ⇒ fig. 66.
- Pour adapter le porte-gobelets au récipient, poussez d'abord le bras correspondant **B** dans le sens de la flèche.
- Posez la boisson dans le support et relâchez le bras. Le bras reprend sa position initiale et bloque automatiquement la boisson.

Fermeture du porte-gobelets arrière*

- Pour fermer le porte-gobelet, appuyez sur la partie centrale entre les deux bras et enfoncez le porte-gobelets dans le logement jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de boissons chaudes dans le porte-gobelets lorsque vous roulez. Elles pourraient se renverser et occasionner des brûlures.
- N'utilisez pas de récipients durs (en verre ou en porcelaine par exemple). Ils pourraient vous blesser en cas d'accident.

ATTENTION

Posez uniquement des gobelets pouvant être refermés dans les porte-gobelets. Les boissons pourraient sinon se renverser et endommager les équipements de votre véhicule tels que l'équipement électronique et les revêtements de sièges.

Porte-gobelets dans les vide-poches

Un porte-gobelets est intégré dans les quatre portes du véhicule.

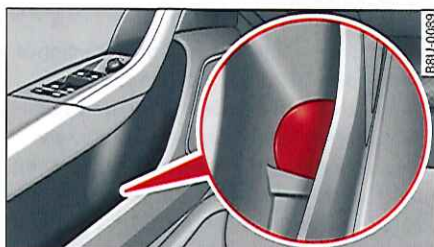


Fig. 67 Vue partielle du revêtement de porte : porte-gobelets

Les portes-gobelets intégrés dans les vide-poches sont conçus pour accueillir des bouteilles de 1 à 1,5 litre.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de boissons chaudes dans le porte-gobelets lorsque vous roulez. Elles pourraient se renverser et occasionner des brûlures.
- N'utilisez pas de récipients durs (en verre ou en porcelaine par exemple). Ils pourraient vous blesser en cas d'accident.

**ATTENTION**

Posez uniquement des gobelets pouvant être refermés dans les porte-gobelets. Les boissons pourraient sinon se renverser et endommager les équipements de votre véhicule tels que l'équipement électronique et les revêtements de sièges.

Boîte à gants

La boîte à gants peut être fermée à clé*. Elle est éclairée et réfrigérée*.

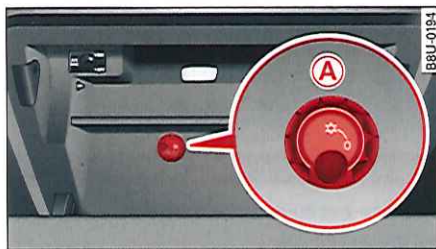


Fig. 68 Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, tirez la poignée et basculez le battant vers le bas.
- Pour activer le mode de réfrigération*, tournez la commande rotative **A** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les symboles sur la commande rotative doivent apparaître comme sur la *fig. 68*.
- Pour désactiver le mode de réfrigération*, tournez la commande rotative **A** dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Pour fermer la boîte à gants, relevez le battant et enclenchez-le.

**AVERTISSEMENT**

Laissez toujours la boîte à gants fermée pendant le voyage - Risque de blessure !

Autres rangements

Votre véhicule comprend une série de rangements, de casiers et de fixations répartis à différents endroits du véhicule :

- Dans la console centrale avant.

- Sur la face avant des sièges avant*. La charge maximale est de 1,5 kg pour le casier-tiroir et de 1 kg pour le casier rabattable.
- Dans les revêtements de portes.
- Patères à côté et au-dessus des portes arrière.
- Des filets* sur les dossiers des sièges avant.
- Crochets de fixation dans le coffre à bagages.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous utilisez les patères, veillez à préserver la visibilité arrière.
- N'accrochez aux patères que des vêtements légers et veillez à ce qu'aucun objet lourd ou à arêtes vives ne se trouve dans les poches.
- N'utilisez pas de cintres pour suspendre les vêtements car l'efficacité des airbags rideaux* s'en trouverait amoindrie.
- N'utilisez les rangements des revêtements de portes que pour y déposer des objets de petite taille, qui ne dépassent pas des rangements et qui ne gênent pas le déploiement des airbags latéraux.

Galerie porte-bagages

Valable pour les véhicules : avec galerie porte-bagages

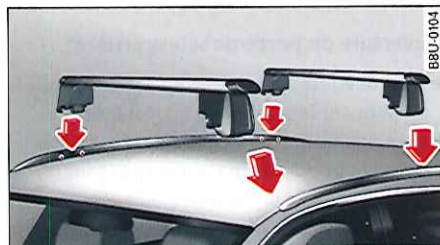


Fig. 69 Points de fixation de la galerie porte-bagages

Si vous devez transporter des bagages ou autres charges sur le toit, veuillez tenir compte de ce qui suit :

- Seule une galerie porte-bagages conçue spécifiquement pour votre véhicule peut être utilisée. Cette galerie forme la base d'un système de galerie porte-bagages complet. Des accessoires/systèmes de fixation ►

supplémentaires sont requis pour transporter des bagages ou des équipements sportifs. Nous vous recommandons les galeries porte-bagages et les accessoires de la gamme d'accessoires Audi.

- Veuillez à ce que les galeries porte-bagages soient montées uniquement aux emplacements du pavillon prévus à cet effet ⇒ fig. 69.
- La charge autorisée sur le pavillon est de 75 kg. Elle comprend le poids des objets transportés, de la galerie porte-bagages et des accessoires. Respectez toutefois la charge tolérée par le système de fixation utilisé. Charge autorisée sur essieux et poids total autorisé du véhicule ⇒ page 222.

! AVERTISSEMENT

- Tenez compte de la notice de montage du système de galeries porte-bagages. Si vous ne fixez pas correctement le système de galeries porte-bagages et les objets à transporter sur le toit, ils risquent de se désolidariser et de provoquer ainsi des accidents.
- Lorsque vous utilisez un système de galeries porte-bagages, vous devez tenir compte du fait que les qualités routières de votre véhicule changent en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande surface exposée au vent - risque d'accident ! C'est pourquoi vous devez adapter votre style de conduite et votre vitesse en conséquence.

! ATTENTION

Veuillez à ce que le hayon ouvert ou le toit en verre panoramique* ne heurtent pas les objets placés sur le toit.

🌿 Conseil antipollution

Du fait de la plus grande résistance à l'air qui en résulte, la consommation de carburant de votre véhicule augmente. C'est pourquoi vous devriez démonter la galerie porte-bagages après utilisation.

Coffre à bagages

Indications générales

! AVERTISSEMENT

Respectez les consignes de sécurité importantes ⇒ page 127, *Rangement des bagages*.

Retrait du couvre-coffre

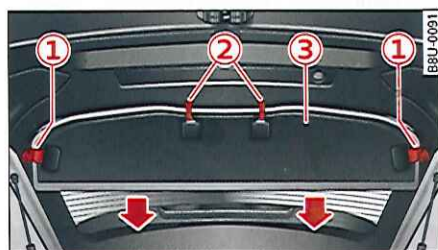


Fig. 70 Hayon : couvercle-coffre accroché



Fig. 71 Coffre à bagages : couvercle-coffre

Dépose

- Pour déposer le couvercle-coffre, retirez les boutons ① ⇒ fig. 70 des fixations à tête sphérique. Vous pouvez maintenant retirer le couvercle-coffre ③ des fixations ② dans le sens de la flèche.
- Pour déposer le couvercle-coffre, retirez-le par l'arrière ⇒ fig. 71.

Repose

- Pour mettre en place le couvercle-coffre ③ dans le hayon, faites-le glisser dans les fixations ②.
- Pressez les boutons ① sur les fixations à tête sphérique ⇒ !.

- Pour mettre en place le couvre-coffre
 ⇒ fig. 71 dans le coffre à bagages, accrochez-le à gauche et à droite dans le revêtement latéral. Vous pouvez maintenant pousser le couvre-coffre vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

AVERTISSEMENT

- Le couvre-coffre doit impérativement être fixé lorsqu'il est monté - risque d'accident !
- Le couvre-coffre n'est pas une surface de chargement. Les objets déposés sur le couvre-coffre constituent un danger réel pour tous les occupants du véhicule en cas de freinage brusque ou d'accident. Risque d'accident !

Agrandissement du coffre à bagages

Vous pouvez rabattre vers l'avant un dossier ou les deux.

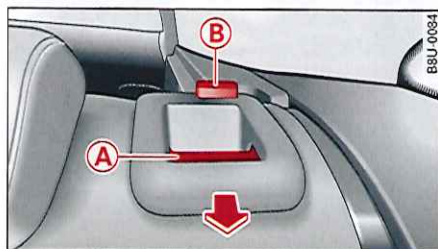


Fig. 72 Dossier : levier de déverrouillage

Rabattement du dossier vers l'avant

- Tirez le levier de déverrouillage (A) ⇒ fig. 72 dans le sens de la flèche et rabattez le dossier vers l'avant.

Redressement du dossier

- Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche et que le repère rouge (B) ne soit plus visible ⇒ .

AVERTISSEMENT

Le dossier doit être correctement enclenché pour que les objets se trouvant dans le

coffre à bagages ne puissent pas glisser vers l'avant en cas de freinage brusque.

ATTENTION

- Lorsque le dossier est rabattu vers l'avant, vous risquez d'endommager les appuie-tête arrière si vous reculez les sièges avant !
- Lorsque vous redressez le dossier, veillez à ce que les ceintures de sécurité latérales ne soient pas coincées et endommagées. Retirez les autres objets qui se trouvent sur la banquette arrière pour éviter que le dossier ne soit endommagé.

Œillets d'arrimage et filet à bagages

Le filet à bagages empêche que des objets légers ne se déplacent dans le coffre à bagages.*

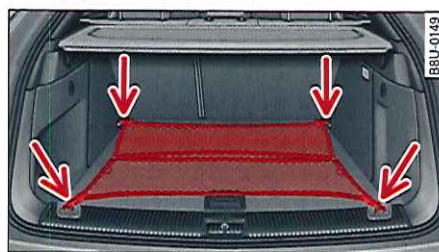


Fig. 73 Coffre à bagages : filet à bagages* tendu

Œillets d'arrimage

- Pour fixer le filet à bagages*, accrochez les crochets du filet aux œillets d'arrimage ⇒ fig. 73.

Sac à skis

Valable pour les véhicules : avec sac à skis

Le sac amovible vous permet de transporter des objets longs (par ex. des skis, des snowboards).

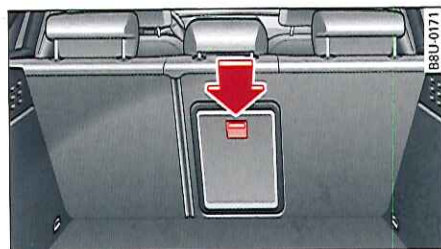


Fig. 74 Coffre à bagages : tunnel de chargement dans le dossier

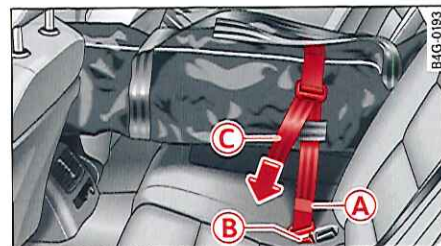


Fig. 75 Banquette arrière : fixation du sac

Chargement

- Pressez la touche de déverrouillage située dans le coffre à bagages ⇒ fig. 74 et rabattez le tunnel de chargement vers l'avant.
- Glissez le sac, à partir du coffre à bagages, dans l'ouverture. La fermeture éclair doit être orientée vers l'arrière ⇒ ⚠.

Fixation

- Insérez le pêne de la sangle A du sac dans le boîtier de verrouillage de la ceinture de sécurité centrale arrière B ⇒ fig. 75.
- Tendez la sangle de fixation C.



AVERTISSEMENT

- Une fois chargé, le sac doit être arrimé avec la sangle de fixation.
- Assurez-vous que tous les objets transportés sont correctement fixés. Ces ob-

jets pourraient sinon être projetés en cas de freinage brusque - risque d'accident !



Nota

- Ne pliez le sac que lorsqu'il est sec.
- Lorsque vous transportez des skis ou des snowboards, tendez la sangle de fixation entre les attaches.
- Dans le sac, positionnez les skis, la pointe vers l'avant ; les snowboards et les bâtons, la pointe vers l'arrière.

Plancher de chargement réversible/double plancher de chargement

Valable pour les véhicules : avec plancher de chargement réversible/double plancher de chargement



Fig. 76 Coffre à bagages : plancher de chargement réversible avec côté à motifs orienté vers le haut



Fig. 77 Coffre à bagages : double plancher de chargement

Retournement du plancher de chargement

Le plancher de chargement peut être utilisé d'un côté (non salissant) ou de l'autre (à motifs).

- Pour placer le côté non salissant sur le dessus, saisissez la poignée ⇒ fig. 76, puis retirez le plancher de chargement vers l'arrière et vers le haut.

Ou

- Pour placer le côté à motifs sur le dessus, saisissez le plancher de chargement aux poignées gauche et droite, puis retirez-le.
- Remettez en place le plancher de chargement.

Double plancher de chargement

Vous pouvez transporter des outils ou d'autres objets sous le plancher de chargement

⇒ *fig. 77.*



Chaud et froid

Climatiseur

Description

Le climatiseur, réchauffe, refroidit et déshumidifie l'air de l'habitacle. Il fonctionne de façon optimale lorsque les glaces et le toit en verre panoramique* sont fermés. Lorsque la température dans l'habitacle est très élevée, vous pouvez accélérer le refroidissement en ouvrant les glaces.

Des gouttes d'eau de condensation peuvent fuir du système de réfrigération* et former une flaque d'eau sous le véhicule. Cela est tout à fait normal et n'est pas le signe d'un défaut d'étanchéité.

Filtre à polluants

Le filtre à polluants filtre notamment la poussière et le pollen.

Codage de la clé*

Les réglages du climatiseur automatique confort* sont mémorisés et attribués à la clé à radiocommande utilisée.



Conseil antipollution

Si vous souhaitez économiser du carburant, pressez la touche **AVC** pour désactiver le mode de réfrigération du climatiseur*. Vous réduisez ainsi également les émissions polluantes.



Nota

- Pour ne pas diminuer le rendement calorifique ou le pouvoir de réfrigération et éviter la formation de buée sur les glaces, il faut veiller à ce que les ouïes d'entrée d'air devant le pare-brise soient toujours libres de glace, de neige et de feuilles d'arbres.
- Si vous constatez par exemple que le chauffage de siège* ou le dégivrage de la lunette arrière ne fonctionne pas, cela signifie qu'il a été coupé temporairement par le système de gestion de l'énergie. Les systèmes sont de nouveau opérationnels dès que l'équilibre au niveau de la gestion de l'énergie est rétabli.

Commandes

Valable pour les véhicules : avec climatiseur manuel



Fig. 78 Commandes du climatiseur manuel

Appuyez sur les touches ou utilisez les régulateurs et les molettes pour activer et désactiver les différentes fonctions. La diode intégrée dans une touche s'allume lorsque le mode de fonctionnement correspondant est sélectionné.

Activation/désactivation du mode de réfrigération*

Le mode de réfrigération fonctionne uniquement lorsque la soufflante est activée. Lorsque le mode de réfrigération est désactivé, l'air n'est pas refroidi ni déshumidifié. Les glaces peuvent donc s'embuer. Lorsque la température extérieure est négative, le mode de réfrigération est automatiquement désactivé.

Activation/désactivation du mode de recyclage de l'air ambiant

En mode de recyclage de l'air ambiant, l'air est aspiré de l'habitacle avant d'être filtré. Ce mode permet d'éviter dans une large mesure que de l'air pollué en provenance de l'extérieur ne pénètre dans l'habitacle. Nous vous

recommandons d'activer le mode de recyclage de l'air ambiant lorsque vous vous trouvez dans un tunnel ou dans un embouteillage ➡ . Si le mode de recyclage de l'air ambiant est activé lorsque vous démarrez le moteur, il se désactive automatiquement après 20 minutes environ.

Appuyez sur la touche  pour désactiver le mode de recyclage de l'air ambiant.

Réglage de la soufflante

Vous pouvez régler la soufflante à l'aide du régulateur (niveaux 0 à IIII). Pour éviter la formation de buée sur les glaces, la soufflante devrait être réglée, par ex. sur le niveau I.

Réglage de la température

Vous pouvez régler la température de manière continue en tournant le régulateur gauche.

Chauffage de siège*

La molette gauche/droite vous permet de régler la température du chauffage de siège ➡

gauche/droit. En position 0, le chauffage de siège est hors circuit.

Activation/désactivation du dégivrage de la lunette arrière

Le dégivrage de la lunette arrière fonctionne uniquement à moteur tournant. Il est automatiquement désactivé en fonction de la température extérieure au bout de 10 à 20 minutes environ.

Réglage de la diffusion de l'air et des diffuseurs d'air

Vous pouvez déterminer les diffuseurs par lesquels l'air doit sortir. Vous pouvez régler la diffusion d'air (///) de manière continue entre deux symboles juxtaposés.

Dans la position , vous obtenez un dégivrage ou un désembuage rapide du pare-brise et des glaces latérales. La quantité d'air maximale sort essentiellement des diffuseurs situés sous le pare-brise. Le mode de recyclage de l'air ambiant est désactivé.

Vous pouvez ouvrir ou fermer les diffuseurs d'air centraux et extérieurs du poste de conduite ainsi que les diffuseurs d'air de la console centrale arrière en tournant les molettes. La direction du flux d'air peut être réglée au moyen des leviers.

Réchauffeur additionnel*

Sur les véhicules à moteur diesel, le réchauffeur additionnel permet de chauffer l'habitacle plus rapidement. Lorsque le régulateur de sélection de la température est situé au moins à 85% dans la zone chaude , le réchauffeur additionnel est piloté automatiquement.



AVERTISSEMENT

- Il est déconseillé d'utiliser trop longtemps le mode recyclage de l'air ambiant car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle et les glaces peuvent s'embuer lorsque le système de réfrigération* est hors fonction - Risque d'accident !
- Les personnes ayant une perception restreinte de la douleur ou de la température risquent de se brûler en cas d'utilisation du chauffage de siège. Ces personnes ne doivent en aucun cas utiliser le chauffage de siège - risque de blessure !



ATTENTION

Afin de ne pas endommager les éléments chauffants du chauffage des sièges, évitez de vous mettre à genoux sur les sièges et de concentrer une charge sur un seul point.

Commandes

Valable pour les véhicules : avec climatiseur automatique confort

Nous vous recommandons de régler la température sur 22°C et de presser la touche **AUTO**.



Fig. 79 Commandes du climatiseur automatique confort

Appuyez sur les touches pour activer et désactiver les différentes fonctions. La diode intégrée dans une touche s'allume lorsque le mode de fonctionnement correspondant est sélectionné.

OFF Mise en/hors circuit du climatiseur

Pressez la touche **OFF** pour mettre le climatiseur en/hors circuit. Lorsque le climatiseur est hors circuit, l'arrivée d'air en provenance de l'extérieur est coupée.

A/C Activation/désactivation du mode de réfrigération

Lorsque le mode de réfrigération est désactivé, l'air n'est pas refroidi ni déshumidifié. Les glaces peuvent donc s'embuer. Lorsque la température extérieure est négative, le mode de réfrigération est automatiquement désactivé.

Activation/désactivation du mode de recyclage de l'air ambiant

Pour activer le mode de recyclage de l'air ambiant, pressez la touche . La LED inférieure intégrée dans la touche s'allume. En mode de recyclage de l'air ambiant, l'air est aspiré de l'habitacle avant d'être filtré. Ce mode permet d'éviter dans une large mesure que de l'air pollué en provenance de l'extérieur ne pénètre dans l'habitacle. Nous vous recommandons d'activer le mode de recyclage de l'air ambiant lorsque vous vous trouvez dans un tunnel ou dans un embouteillage .

Appuyez sur la touche **AUTO** ou  pour désactiver le mode de recyclage de l'air ambiant.

Pour activer le mode de recyclage automatique de l'air ambiant, pressez de nouveau la touche . La LED supérieure intégrée dans la touche s'allume. Le mode de recyclage de l'air ambiant est automatiquement activé si le moteur est froid et que vous engagez la marche ►

arrière. La durée d'utilisation du mode de recyclage automatique de l'air ambiant est restreinte lorsque le mode de réfrigération (A/C) est désactivé et que la température extérieure est particulièrement basse.

Activation/désactivation du mode automatique

Le mode automatique assure le maintien de la température à un niveau constant dans l'habitacle. La température, le débit et la diffusion d'air sont réglés automatiquement.

Réglage de la température

Vous pouvez régler la température de l'habitacle pour le côté conducteur/passager avant à l'aide de la commande rotative gauche/droite. Vous pouvez sélectionner la température de l'habitacle entre +16 °C et +28 °C. En dehors de cette plage de températures, le message **LO** ou **HI** s'affiche à l'afficheur du climatiseur. Dans ces deux positions de réglage extrêmes, la température n'est plus réglée automatiquement et le climatiseur fonctionne toujours avec un rendement maximal du chauffage ou du système de réfrigération.

Réglage du débit d'air

Vous pouvez régler manuellement le débit d'air en fonction de vos besoins. Pour que le débit d'air soit régulé automatiquement, pressez la touche **AUTO**.

Réglage de la diffusion d'air

Vous pouvez déterminer manuellement les diffuseurs par lesquels l'air doit sortir. Vous pouvez actionner les touches séparément ou en les combinant. Pour que la diffusion d'air soit régulée automatiquement, pressez la touche **AUTO**.

Réglage du chauffage de siège

Lorsque vous pressez la touche, le chauffage de siège est activé au niveau maximum 3. Le niveau de température est indiqué par les diodes électroluminescentes. Pour réduire la température, pressez de nouveau la touche. Pour désactiver le chauffage de siège, pressez

plusieurs fois la touche, jusqu'à ce que toutes les LED soient éteintes.

Après 10 minutes, le chauffage de siège passe automatiquement du niveau 3 au niveau 2.

FRONT Activation/désactivation du dégivrage

Ce mode de fonctionnement permet d'obtenir un dégivrage ou un désembuage rapide du pare-brise et des glaces latérales. La quantité d'air maximale sort essentiellement des diffuseurs situés sous le pare-brise. Le mode de recyclage de l'air ambiant est désactivé. La température devrait être réglée sur 22 °C ou plus.

Appuyez sur la touche **AUTO** pour désactiver le dégivrage.

REAR Activation/désactivation du dégivrage de la lunette arrière

Le dégivrage de la lunette arrière fonctionne uniquement à moteur tournant. Il est automatiquement désactivé au bout de 10 minutes environ.

Synchronisation

Lorsque vous pressez longuement la touche **AUTO**, le réglage de la température côté conducteur est repris du côté passager avant. La synchronisation est désactivée dès que la température est modifiée du côté passager avant.

Diffuseurs d'air

Vous pouvez ouvrir ou fermer les diffuseurs d'air centraux et extérieurs du poste de conduite ainsi que les diffuseurs d'air de la console centrale arrière en tournant les molettes. La direction du flux d'air peut être réglée au moyen des leviers.

Réchauffeur additionnel*

Sur les véhicules à moteur diesel, le réchauffeur additionnel permet de chauffer l'habitacle plus rapidement. Il est piloté automatiquement.

Modification de l'unité de mesure de la température

La température peut être affichée en °C ou en °F. Maintenez la touche  enfoncée ⇒ fig. 79 et tournez la commande rotative côté conducteur pendant trois secondes sur +.



AVERTISSEMENT

- Il est déconseillé d'utiliser trop longtemps le mode de recyclage de l'air ambiant car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle et les glaces peuvent s'embuer lorsque le système de réfrigération est désactivé - Risque d'accident !
- Les personnes ayant une perception restreinte de la douleur ou de la température risquent de se brûler en cas d'utilisation du chauffage de siège. Ces personnes ne doivent en aucun cas utiliser le chauffage de siège - risque de blessure !



ATTENTION

Afin de ne pas endommager les éléments chauffants du chauffage des sièges, évitez de vous mettre à genoux sur les sièges et de concentrer une charge sur un seul point.

Conduite

Direction

Réglage de la position du volant de direction

Vous pouvez régler la colonne de direction en hauteur et en profondeur.

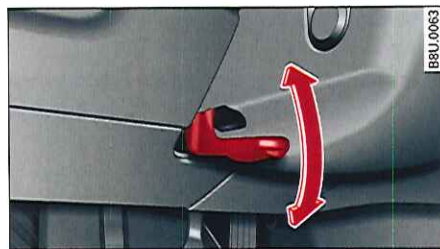


Fig. 80 Levier sous la colonne de direction

- Basculez le levier vers le bas.
- Amenez le volant de direction dans la position voulue.
- Poussez de nouveau le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.



AVERTISSEMENT

- Ne réglez le volant que lorsque le véhicule est à l'arrêt - risque d'accident !
- Poussez le levier fermement vers le haut pour éviter que le volant de direction ne change de position par inadvertance pendant la conduite - risque d'accident !

Véhicules avec contact-démarrreur

Lancement du moteur

Valable pour les véhicules : avec contact-démarrreur

La clé de contact insérée dans le contact-démarrreur permet de mettre le contact d'allumage et de lancer le moteur.

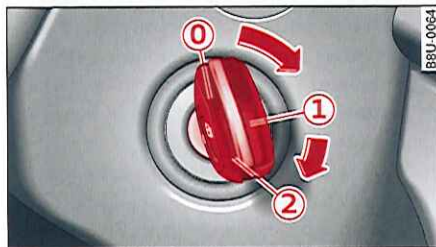


Fig. 81 Contact-démarrreur : positions de la clé de contact

Mettre/couper le contact d'allumage

- Pour mettre le contact d'allumage, tournez la clé de contact en position ①. Lorsque le contact d'allumage est mis, le moteur d'un véhicule diesel est préchauffé.
- Pour couper le contact, tournez la clé de contact en position ②.

Lancement du moteur

- **Boîte de vitesses mécanique** : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et amenez le levier de vitesses au point mort.
- **Boîte de vitesses automatique** : appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez la position de boîte P ou N.
- Amenez la clé de contact en position ②. La clé de contact revient automatiquement en position ①. N'accélérez pas.
- Sur les véhicules diesel, il se peut que le moteur démarre quelques instants plus tard lorsqu'il fait froid. Pour cette raison, appuyez sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses mécanique) ou sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) jusqu'à ce que le moteur démarre. Le préchauffage a lieu lorsque le témoin  est allumé. ►

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, interrompez le processus de lancement et ré-pétez-le après environ 30 secondes. Pour redémarrer le moteur, tournez de nouveau la clé de contact en position ①.



AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais tourner le moteur dans une pièce fermée - risque d'intoxication !
- Ne retirez la clé de contact du contact-démarrreur que lorsque le véhicule est immobile ! Sinon, la direction pourrait se bloquer et vous ne seriez plus en mesure de piloter le véhicule.
- Prenez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule. Sinon, le moteur pourrait être lancé ou les équipements électriques (par exemple les lave-glaces électriques) pourraient être actionnés. Cela pourrait entraîner de graves blessures.



ATTENTION

Évitez les régimes élevés, les parcours à pleins gaz ainsi que les fortes sollicitations tant que le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement - risque d'endommagement du moteur !



Nota

- Si la clé de contact ne peut que difficilement être tournée en position ①, tournez le volant de direction dans les deux sens pour délester le dispositif de blocage.
- Après le lancement du moteur froid, des bruits prononcés peuvent se manifester brièvement, car il faut tout d'abord qu'une pression d'huile s'établisse dans le système de compensation hydraulique du jeu des soupapes. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

Arrêt du moteur

Valable pour les véhicules : avec contact-démarrreur

Arrêt du moteur

- Freinez le véhicule jusqu'à immobilisation.
- Amenez la clé de contact en position ①.

Blocage du volant de direction

Condition : la position de boîte P est engagée (boîte de vitesses automatique*).

- Retirez la clé de contact lorsqu'elle est en position ① ⇒ page 73, fig. 81 ⇒ ⚠.
- Tournez le volant de direction jusqu'à ce qu'il se verrouille de manière audible.

Le blocage de la direction rend le vol du véhicule plus difficile.



AVERTISSEMENT

- Ne coupez jamais le moteur avant que le véhicule ne soit complètement à l'arrêt. Le parfait fonctionnement du servofrein et de la direction assistée n'est pas garanti. Vous nécessitez plus de forces pour braquer ou freiner. Comme vous ne pouvez pas braquer ou freiner comme à l'accoutumée, il existe un risque important d'accident et de blessure.
- Ne retirez la clé de contact du contact-démarrreur que lorsque le véhicule est immobile ! Sinon, la direction pourrait se bloquer et vous ne seriez plus en mesure de piloter le véhicule.
- Prenez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule. Sinon, le moteur pourrait être lancé ou les équipements électriques (par exemple les lave-glaces électriques) pourraient être actionnés. Cela pourrait entraîner de graves blessures.



ATTENTION

Si vous coupez le moteur après qu'il a été fortement sollicité pendant une période prolongée, il peut se produire une accumulation de chaleur dans le compartiment-moteur - risque d'endommagement du moteur ! Laissez le moteur tourner au ralenti pendant encore 2 minutes environ avant de le couper.



Nota

Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur peut continuer de tourner pendant encore 10 minutes - même si le

contact d'allumage est coupé. Il peut aussi se remettre en marche au bout d'un certain temps si la température du liquide de refroidissement augmente en raison d'une accumulation de chaleur ou si le compartiment-moteur est exposé au soleil alors que le moteur est chaud.

Véhicules disposant d'une clé confort

Lancement du moteur

Valable pour les véhicules : avec clé confort

La touche **START ENGINE STOP** permet de mettre le contact d'allumage et de lancer le moteur.



Fig. 82 Console centrale : touche START ENGINE STOP

Mettre/couper le contact d'allumage

- Boîte de vitesses mécanique : pour mettre/couper le contact d'allumage, pressez la touche **START ENGINE STOP** sans appuyer sur la pédale d'embrayage.
- Boîte de vitesses automatique : pour mettre/couper le contact d'allumage, pressez la touche **START ENGINE STOP** sans appuyer sur la pédale de frein.

Lancement du moteur

- Boîte de vitesses mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et amenez le levier de vitesses au point mort.
- Boîte de vitesses automatique : appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez la position de boîte P ou N.
- Pressez la touche **START ENGINE STOP**. Le moteur démarre.
- Sur les véhicules diesel, il se peut que le moteur démarre quelques instants plus tard

lorsqu'il fait froid. Pour cette raison, appuyez sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses mécanique) ou sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) jusqu'à ce que le moteur démarre. Le préchauffage a lieu lorsque le témoin est allumé.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, interrompez le processus de lancement et réessayez-le après environ 30 secondes.

Système start/stop*

Si vous vous arrêtez et que le système start/stop* coupe le moteur, le contact d'allumage n'est pas coupé.

- Si vous pressez maintenant la touche **START ENGINE STOP**, le contact d'allumage est coupé. Le moteur ne redémarre pas ⇒ page 84.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous que le contact d'allumage est coupé.



AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais tourner le moteur dans une pièce fermée - risque d'intoxication !
- Prenez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule. Sinon, le moteur pourrait être lancé ou les équipements électriques (par exemple les lave-glaces électriques) pourraient être actionnés. Cela pourrait entraîner de graves blessures.



ATTENTION

Évitez les régimes élevés, les parcours à pleins gaz ainsi que les fortes sollicitations tant que le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement - risque d'endommagement du moteur !



Nota

Après le lancement du moteur froid, des bruits prononcés peuvent se manifester brièvement, car il faut tout d'abord qu'une pression d'huile s'établisse dans le système de compensation hydraulique du jeu des soupapes. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

Arrêt du moteur

Valable pour les véhicules : avec clé confort

Condition : sur un véhicule avec boîte de vitesses automatique, la position de boîte P est engagée.

Arrêt du moteur

- Freinez le véhicule jusqu'à immobilisation.
- Boîte de vitesses automatique : sélectionnez la position de boîte P ou N.
- Pressez la touche **START ENGINE STOP**
⇒ page 75, fig. 82.

Blocage du volant de direction

- Lorsque vous coupez le moteur en pressant la touche **START ENGINE STOP** et que vous ouvrez la porte du conducteur, la direction est bloquée. Le blocage de la direction rend le vol du véhicule plus difficile.

Fonction d'urgence

A titre exceptionnel, vous pouvez arrêter le moteur pendant la marche. Pressez la touche **START ENGINE STOP** deux fois rapidement ou une fois pendant plus de deux secondes.



AVERTISSEMENT

- Ne coupez jamais le moteur avant que le véhicule ne soit complètement à l'arrêt. Le servofrein et la direction assistée fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne. Vous avez besoin de plus de force pour braquer ou freiner lorsque le moteur est coupé. Comme vous ne pouvez pas braquer ou freiner comme à l'accoutumée, il existe un risque important d'accident et de blessure.
- Prenez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule. Sinon, le moteur pourrait être lancé ou les équipements électriques (par exemple les lave-glaces électriques) pourraient être actionnés. Cela pourrait entraîner de graves blessures.



ATTENTION

Si vous coupez le moteur après qu'il a été fortement sollicité pendant une période

prolongée, il peut se produire une accumulation de chaleur dans le compartiment-moteur - risque d'endommagement du moteur ! Laissez le moteur tourner au ralenti pendant encore 2 minutes environ avant de le couper.



Nota

Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur peut continuer de tourner pendant encore 10 minutes - même si le contact d'allumage est coupé. Il peut aussi se remettre en marche au bout d'un certain temps si la température du liquide de refroidissement augmente en raison d'une accumulation de chaleur ou si le compartiment-moteur est exposé au soleil alors que le moteur est chaud.

Lancement du moteur en cas de dysfonctionnement

Valable pour les véhicules : avec clé confort

Si la pile de la clé est vide, en cas de perturbations radio ou en cas de dysfonctionnement, il se peut que vous ne puissiez plus lancer le moteur.

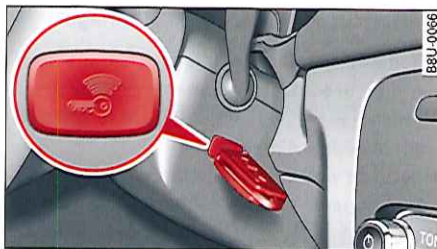


Fig. 83 Colonne de direction/clé à radiocommande : lancement du moteur en cas de perturbation

Condition : le message **Clé non reconnue. Voir Notice d'Utilisation** s'affiche et le témoin  est allumé.

- Maintenez la clé à radiocommande verticalement au niveau du repère  ⇒ fig. 83.
- Boîte de vitesses automatique : appuyez sur la pédale de frein ⇒  au chapitre **Lancement du moteur à la page 75**.
- Boîte de vitesses mécanique : appuyez sur la pédale d'embrayage. ➤

- Pressez la touche **START ENGINE STOP**. Le moteur démarre.
- Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Nota

Pour afficher de nouveau le message, pressez la touche **START ENGINE STOP**.

Informations pour le conducteur

Coupez le contact. Déchargement de la batterie.

Ce message s'affiche et un signal d'alerte retentit si vous ouvrez la porte du conducteur lorsque le contact d'allumage est mis.

Appuyez sur la pédale de frein pour démarrer le moteur

Ce message s'affiche lorsque vous n'appuyez pas sur la pédale de frein pour démarrer le moteur sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique.

Pour démarrer le moteur, appuyez sur la pédale d'embrayage

Ce message s'affiche lorsque vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses mécanique.

Sélectionnez le rapport N ou P

Ce message s'affiche lorsque vous lancez/arrêtez le moteur et que la position de boîte N ou P n'est pas engagée. Le moteur ne peut pas être lancé/arrêté.

La clé n'est pas dans le véhicule ?

Si le témoin s'allume et que ce message s'affiche, cela signifie que vous avez retiré la clé confort* du véhicule alors que le moteur tourne. Si la clé confort ne se trouve plus dans le véhicule, vous ne pouvez plus, une fois le moteur arrêté, mettre le contact d'allumage ni redémarrer le moteur. En outre, vous ne pouvez pas verrouiller le véhicule de l'extérieur.

Engagez P pour immobiliser le véhicule et pouvoir verrouiller les portes.

Ce message s'affiche pour des raisons de sécurité et un signal d'alerte retentit si la position de boîte P n'est pas engagée lorsque vous coupez le contact d'allumage. Sélectionnez la position de boîte P, sinon le véhicule peut se mettre en mouvement et ne peut pas être verrouillé.

Clé non reconnue. Voir Notice d'Utilisation.

Si le témoin s'allume et que ce message s'affiche, cela signifie qu'un dysfonctionnement a été constaté ⇒ page 76.

Dispositif kick-down

Valable pour les véhicules : avec boîte de vitesses mécanique et mode efficiency

Le dispositif kick-down permet une accélération maximale.

Si vous avez sélectionné le mode de conduite **efficiency*** dans le système drive select* ⇒ page 103 et que vous appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur, au-delà du point dur, la puissance moteur est régulée automatiquement de telle sorte que les accélérations du véhicules soient maximales.



AVERTISSEMENT

Tenez compte du fait que sur les routes verglacées ou glissantes, les roues motrices peuvent patiner lorsque vous actionnez le dispositif kick-down - risque de dérapage !

Frein de stationnement électromécanique

Utilisation

Le frein de stationnement électromécanique remplace le frein à main.

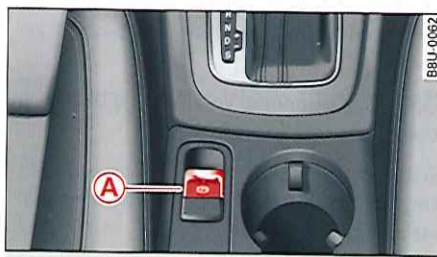


Fig. 84 Console centrale : frein de stationnement

- ▶ Tirez la touche (P) (A) ⇒ fig. 84 pour serrer le frein de stationnement. Le témoin (P) intégré dans la touche et le témoin à l'écran du combiné d'instruments s'allument.
- ▶ Le contact d'allumage étant mis, appuyez sur la pédale de frein ou d'accélérateur et pressez simultanément la touche (P) pour desserrer le frein de stationnement. Le témoin (P) intégré dans la touche et le témoin à l'écran s'éteignent.

Votre véhicule est doté d'un frein de stationnement électromécanique. Le frein de stationnement permet d'éviter que le véhicule ne se mette en mouvement de manière incontrôlée ; il remplace le frein à main.

Outre les fonctions habituelles d'un frein à main traditionnel, le frein de stationnement électromécanique dispose aussi de fonctions de confort et de sécurité.

Lors du démarrage

- L'aide au démarrage intégrée vous assiste lors de la conduite grâce au desserrage automatique du frein de stationnement ⇒ page 79, Démarrage.
- L'aide au démarrage évite que le véhicule ne recule de manière non souhaitée lors d'un démarrage en côte. La force de freinage du frein de stationnement n'est neutralisée que

lorsque la force motrice disponible au niveau des roues est suffisante.

Fonction de freinage d'urgence

La fonction de freinage d'urgence garantit le freinage du véhicule en cas de défaillance du système de freinage traditionnel ⇒ page 80, Fonction de freinage d'urgence.

Témoins

- Lorsque vous serrez le frein de stationnement alors que le contact d'allumage est mis, le témoin (P) s'allume à l'écran et dans la touche.
- Lorsque vous serrez le frein de stationnement alors que le contact d'allumage est coupé, le témoin (P) s'allume pendant environ 20 secondes à l'écran et dans la touche.



AVERTISSEMENT

Si un rapport est engagé lorsque le véhicule est à l'arrêt, moteur tournant, n'accélérez pas de manière incontrôlée. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait se mettre en mouvement - risque d'accident !



Nota

- Vous pouvez à tout moment serrer le frein de stationnement même lorsque le contact d'allumage est coupé. Le contact d'allumage doit être mis et la pédale de frein enfoncée pour que vous puissiez desserrer le frein de stationnement.
- Les bruits que vous entendez lorsque vous serrez et desserrez le frein de stationnement sont normaux et ne doivent pas vous préoccuper.
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement procède à un contrôle à intervalles réguliers. Les bruits que vous entendez à ce moment-là sont normaux.
- Si le témoin (P) s'affiche, cela signifie qu'un dysfonctionnement du frein de stationnement a probablement été constaté ⇒ page 13.

Stationnement

- Pour immobiliser le véhicule, appuyez sur la pédale de frein.
- Tirez la touche  pour serrer le frein de stationnement.
- Boîte de vitesses automatique : sélectionnez la position de boîte P.
- Coupez le moteur .
- Boîte de vitesses mécanique : engagez la première vitesse.
- Dans les montées/descentes, tournez le volant de direction de manière que le véhicule touche le trottoir s'il se met en mouvement.



AVERTISSEMENT

- Si vous quittez le véhicule, ne serait-ce que pour un court moment, emportez systématiquement la clé de contact, surtout si des enfants se trouvent à bord. Les enfants pourraient lancer le moteur, desserrer le frein de stationnement ou actionner des équipements électriques (tels que les lève-glaces électriques) - risque d'accident !
- Aucune personne - et surtout pas d'enfant - ne doit se trouver à bord du véhicule fermé à clé. En verrouillant les portes, vous rendez plus difficile l'intervention des secours de l'extérieur - danger de mort !

Démarrage

Lors du démarrage, le frein de stationnement se desserre automatiquement grâce à l'aide au démarrage.

Arrêt du véhicule et serrage du frein de stationnement

- Tirez la touche  pour serrer le frein de stationnement.

Démarrage et desserrage automatique du frein de stationnement

- Si vous accélérez comme à l'accoutumée, le frein de stationnement se desserre automatiquement et le véhicule se met en mouvement.

Si vous devez stopper le véhicule à un feu de circulation ou lorsque vous circulez en ville, vous pouvez serrer le frein de stationnement. Vous ne devez pas stopper le véhicule à l'aide de la pédale de frein car le frein de stationnement empêche le véhicule d'avancer lentement lorsqu'un rapport est engagé. Si vous accélérez comme à l'accoutumée, le frein de stationnement se desserre automatiquement et le véhicule se met en mouvement.

Démarrage en côte

L'aide au démarrage évite que le véhicule ne recule de manière non souhaitée lors d'un démarrage en côte. La force de freinage du frein de stationnement n'est neutralisée que lorsque la force motrice disponible au niveau des roues est suffisante.



Nota

Le desserrage automatique du frein de stationnement fonctionne, pour des raisons de sécurité, uniquement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est encliquetée dans le boîtier de verrouillage et que la porte du conducteur est fermée.

Démarrage avec une remorque

Pour éviter que le véhicule ne recule sur une route en pente, veuillez tenir compte de ce qui suit.

- Tirez la commande , maintenez-la dans cette position et accélérez. Le frein de stationnement demeure serré et empêche ainsi que le véhicule ne recule.
- Accélérez pour transmettre la force motrice aux roues et dès que vous constatez qu'elle est suffisante, relâchez la commande .

Démarrage en côte

Valable pour les véhicules : avec assistant de démarrage en côte

L'assistant de démarrage en côte permet de démarrer facilement en côte.

Condition : la porte du conducteur est fermée, la ceinture de sécurité est bouclée et le moteur est lancé.

Maintenez la pédale de frein enfoncée pendant **quelques secondes** pour activer le système.

Afin d'empêcher le véhicule de reculer pendant le démarrage, la force de freinage est maintenue pendant un court instant après le relâchement de la pédale de frein. Au cours de cet instant, vous pouvez, en toute sécurité, mettre votre véhicule en mouvement.



AVERTISSEMENT

- La technique intelligente de l'assistant de démarrage en côte ne permet pas de dépasser les limites de la physique. Vous disposez d'un plus grand confort grâce à l'assistant de démarrage en côte ; cependant, vous ne devez pas pour autant encourir des risques plus grands.
- L'assistant de démarrage en côte ne peut pas immobiliser le véhicule sur une pente dans toutes les circonstances (par ex. sur chaussée glissante ou verglacée).
- Si vous ne démarrez pas immédiatement après que vous avez relâché la pédale de frein, il est possible que le véhicule recule. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein ou serrez le frein de stationnement.
- Si le moteur « cale », appuyez immédiatement sur la pédale de frein ou serrez le frein à main.
- En cas de démarrage en côte lorsque le trafic est en accordéon (stop and go), maintenez la pédale de frein enfoncée pendant quelques secondes avant de démarrer pour éviter que le véhicule ne recule.



Nota

Adressez-vous à votre atelier spécialisé pour savoir si votre véhicule est équipé de l'assistant de démarrage en côte.

Fonction de freinage d'urgence

Cette fonction est prévue si le système de freinage traditionnel est défectueux ou bloqué.

- ▶ En cas d'urgence, pour freiner le véhicule à l'aide du frein de stationnement, tirez la commande et maintenez-la dans cette position.
- ▶ Dès que vous relâchez la commande ou que vous accélérez davantage, le processus de freinage est interrompu.

Lorsque vous tirez la commande et que vous la maintenez tirée alors que vous roulez à une vitesse supérieure à 8 km/h environ, la fonction de freinage d'urgence se déclenche. Le véhicule est freiné via le système de freinage hydraulique qui agit sur les quatre roues. La force de freinage est semblable à celle d'un freinage fort ! ⇒

Lorsque vous tirez la commande , un signal d'alerte acoustique (vibreur) retentit pour éviter que vous n'activiez la fonction de freinage d'urgence par inadvertance. Dès que vous relâchez la commande ou que vous accélérez davantage, le processus de freinage d'urgence est interrompu.



AVERTISSEMENT

Vous devez uniquement activer la fonction de freinage d'urgence en cas de besoin, lorsque la pédale de frein est défectueuse ou bloquée. Lorsque vous effectuez un freinage d'urgence avec le frein de stationnement, votre véhicule est freiné de la même manière que lors d'un freinage fort. L'ESC et ses composants intégrés (ABS, ASR, EDS) ne peuvent pas non plus dépasser les limites de la physique. Si vous freinez à fond dans les virages, lorsque la chaussée est en mauvaise état ou que les

conditions météorologiques sont défavorables, le véhicule peut déraiser - Risque d'accident !

Assistant de démarrage

Valable pour les véhicules : avec assistant de démarrage



Fig. 85 Vue partielle de la console centrale : touche de l'assistant de démarrage

L'assistant de démarrage assiste le conducteur lorsque le véhicule doit être immobilisé souvent ou pendant une période prolongée (par ex. à un feu de circulation, dans une pente ou quand le trafic est en accordéon).

Activation de l'assistant de démarrage

Condition : la porte du conducteur est fermée, la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et le moteur est lancé.

- Pressez la touche **B** pour activer l'assistant de démarrage, $\Rightarrow$ **A**. La LED intégrée dans la touche **B** s'allume.

Immobilisation du véhicule avec l'assistant de démarrage

- Lorsque le système détecte que le véhicule est à l'arrêt, l'assistant de démarrage maintient le véhicule immobile. Vous pouvez relâcher la pédale de frein.
- Si vous démarrez comme à l'accoutumée, le frein se desserre automatiquement et le véhicule se met en mouvement.

Désactivation de l'assistant de démarrage

- Pressez la touche **B** sur la console centrale pour désactiver l'assistant de démarrage. La LED intégrée dans la touche **B** s'éteint.

Dans certaines conditions, l'assistant de démarrage maintient le véhicule immobilisé par le biais du frein de stationnement. Si le véhicule est maintenu immobilisé par le biais du frein de stationnement, le témoin **E** apparaît au combiné d'instruments.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de démarrage ne permet pas de dépasser les limites de la physique. Vous disposez d'un plus grand confort grâce à l'assistant de démarrage ; cependant, vous ne devez pas pour autant encourir des risques plus grands.

- L'assistant de démarrage ne peut pas immobiliser le véhicule sur une pente dans toutes les circonstances (par ex. sur chaussée glissante ou verglacée).
- Veillez à ce que le véhicule soit toujours correctement immobilisé et sans danger afin d'éviter qu'il soit endommagé ou qu'il endommage les autres véhicules.



ATTENTION

Désactivez l'assistant de démarrage avant d'entrer dans une installation de lavage automatique.



Nota

- Le dernier réglage de l'assistant de démarrage (on/off) est repris lorsque vous remettez le contact d'allumage. Lorsque l'assistant de démarrage est activé, la LED intégrée dans la touche **B** est allumée.
- Si vous retirez votre pied de la pédale de frein lorsque l'assistant de démarrage est activé, ce dernier empêche le véhicule d'« avancer lentement » (véhicule à boîte de vitesses automatique).

Système start/stop

Description

Valable pour les véhicules : avec système start/stop

Le système start/stop peut vous aider à réaliser des économies de carburant et à réduire ainsi les émissions de CO₂.

En mode start/stop, le moteur est coupé automatiquement par exemple lorsque vous vous arrêtez à un feu de circulation. Le contact d'allumage n'est pas coupé pendant cette phase stop. Le cas échéant, le moteur redémarre automatiquement.

Le système start/stop est activé automatiquement à chaque fois que vous mettez le contact d'allumage.

Conditions préalables pour le mode start/stop

- La porte du conducteur est fermée.
- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- Le capot-moteur est fermé.
- Le véhicule a déjà roulé au-delà de 4 km/h depuis le dernier arrêt.
- Aucune remorque n'est attelée.



AVERTISSEMENT

- Ne roulez jamais lorsque le moteur est coupé. Le parfait fonctionnement du servofrein et de la direction assistée n'est pas garanti. Vous avez besoin de plus de forces pour braquer ou freiner. Comme vous ne pouvez pas braquer ou freiner comme à l'accoutumée, il existe un risque important d'accident et de blessure.
- Afin d'éviter tout risque de blessure, assurez-vous que le système start/stop est désactivé lorsque vous effectuez des travaux dans le compartiment-moteur
⇒ page 84.



ATTENTION

Désactivez toujours le système start/stop
⇒ page 84 lorsque vous traversez des zones d'eau.

Coupure/lancement du moteur

Valable pour les véhicules : avec système start/stop



Fig. 86 Combiné d'instruments : moteur coupé (phase stop)

Véhicules avec boîte de vitesses mécanique

- Amenez le levier de vitesses au point mort lorsque le véhicule est immobilisé et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur se coupe. Le témoin (A) s'affiche à l'écran du combiné d'instruments.
- Si vous appuyez sur la pédale d'embrayage, le moteur redémarre. Le témoin s'éteint.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

- Freinez jusqu'à immobilisation du véhicule et maintenez votre pied sur la pédale de frein. Le moteur se coupe. Le témoin (A) s'affiche à l'écran.
- Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le moteur redémarre. Le témoin s'éteint.

Autres informations

Le moteur est coupé lorsque la position de boîte P, D, N ou S est engagée ainsi qu'en mode manuel. Lorsque la position de boîte engagée est P, le moteur reste coupé, même lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein. Il ne redémarre que lorsque vous engagez de nouveau un autre rapport et que vous relâchez la pédale de frein.

Lorsque vous engagez la position de boîte R au cours d'une phase stop, le moteur redémarre.



Déplacez rapidement le levier sélecteur de D à P pour éviter que le moteur ne redémarre involontairement lorsque le levier sélecteur passe par le rapport R.

Vous pouvez vous-même décider si le moteur doit être coupé ou non en exerçant une pression plus ou moins forte sur la pédale de frein. Lorsque la circulation est en accordéon par exemple ou dans un virage, si vous n'exercez qu'une légère pression sur la pédale de frein, aucune phase stop ne sera activée en cas d'immobilisation du véhicule. Dès que vous appuyez plus fermement sur la pédale de frein, le moteur se coupe.

Nota

Si vous vous arrêtez et que le système start/stop coupe le moteur, le contact d'allumage n'est pas coupé. Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous que le contact d'allumage est coupé.

Remarques générales

Valable pour les véhicules : avec système start/stop

Le système peut interrompre le mode start/stop pour différentes raisons.



Fig. 87 Combiné d'instruments : fonction « arrêt du moteur » momentanément non disponible

Le moteur n'est pas coupé

Le système contrôle avant chaque phase stop si certaines conditions sont remplies. Le moteur n'est par exemple **pas** coupé dans les situations suivantes :

- Le moteur n'a pas encore atteint la température minimale nécessaire au mode start/stop.

- La température intérieure sélectionnée sur le climatiseur n'est pas encore atteinte.
- La température extérieure est très élevée/basse.
- Le pare-brise est en cours de dégivrage
⇒ page 69, ⇒ page 71.
- Le système d'aide au stationnement* est activé.
- Le niveau de charge de la batterie est trop faible.
- L'angle de braquage du volant est important ou vous braquez le volant.
- Après que vous avez engagé la marche arrière.
- L'assistant de descente* est activé.
- En cas de forte déclivité.

Le témoin  ⇒ fig. 87 s'affiche dans les informations pour le conducteur à l'écran du combiné d'instruments.

Le moteur redémarre automatiquement

Durant une phase stop, le mode start/stop est interrompu par exemple dans les situations suivantes. Le moteur redémarre alors sans l'intervention du conducteur.

- La température sélectionnée sur le climatiseur diffère de la température intérieure.
- Le pare-brise est en cours de dégivrage
⇒ page 69, ⇒ page 71.
- Vous appuyez plusieurs fois successivement sur la pédale de frein.
- Le niveau de charge de la batterie est trop faible.
- La consommation de courant est élevée.

Nota

Sur un véhicule avec boîte de vitesses automatique, si vous passez de la position de boîte R à la position D, N ou S, le véhicule doit avoir roulé au-delà de 10 km/h pour que le système puisse de nouveau couper le moteur.

Activation/désactivation manuelle du système start/stop

Valable pour les véhicules : avec système start/stop

Si vous ne souhaitez pas utiliser le système, vous pouvez le désactiver manuellement.



Fig. 88 Console centrale : touche du système start/stop

- Pour activer/désactiver manuellement le système start/stop, pressez la touche  *⇒ fig. 88*. La LED intégrée dans la touche s'allume lorsque le système est désactivé.

Nota

Si vous désactivez le système pendant une phase stop, le moteur redémarre automatiquement.

Messages à l'écran du combiné d'instruments

Valable pour les véhicules : avec système start/stop

Système start/stop désactivé : lancez le moteur manuellement !

Ce message s'affiche lorsque certaines conditions ne sont pas remplies pendant la phase stop et que le moteur **ne peut pas** être démarré via le système start/stop. Vous devez alors lancer le moteur manuellement.

Défaut système start/stop ! Fonction non disponible

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du système start/stop. Rendez-vous prochainement dans un atelier et faites remédier au dysfonctionnement.

Dispositif d'alerte de dépassement de vitesse

Introduction

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'alerte de dépassement de vitesse

Le dispositif d'alerte de dépassement de vitesse vous aide à ne pas dépasser une vitesse maximale déterminée.

Le dispositif d'alerte de dépassement de vitesse avertit le conducteur s'il dépasse la vitesse maximale programmée auparavant. Dès que la vitesse du véhicule dépasse d'environ 3 km/h la vitesse programmée, un signal d'alerte retentit. Le témoin  s'affiche simultanément à l'écran du combiné d'instruments ainsi que le message **Dépassement du seuil d'alerte de vitesse**. Ce témoin  disparaît lorsque la vitesse du véhicule est de nouveau inférieure à la vitesse maximale mémorisée.

Il est recommandé de mémoriser un seuil d'alerte lorsque vous souhaitez que le système attire votre attention sur une vitesse maximale déterminée. Cet avertissement peut être utile par exemple si vous circulez dans un pays dont les limitations de vitesse sont différentes de celles de votre pays ou si l'utilisation de vos pneus d'hiver vous impose de ne pas dépasser une vitesse déterminée.

Nota

- Indépendamment du dispositif d'alerte de dépassement de la vitesse, vous devez toujours vérifier sur le tachymètre si vous respectez la vitesse maximale légalement autorisée.
- Sur certains modèles (selon les pays), le dispositif d'alerte de dépassement de vitesse vous averti lorsque vous circulez à une vitesse de 120 km/h, ce seuil étant réglé par l'usine.

Définition du seuil d'alerte

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'alerte de dépassement de vitesse

Vous pouvez définir, modifier et supprimer le seuil d'alerte dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Assistance du conducteur** > **Alerte survitesse**.

Vous pouvez définir le seuil d'alerte dans la plage de vitesse de 30 km/h à 240 km/h. La définition s'effectue par tranches de 10 km/h.

Régulateur de vitesse

Activation

Valable pour les véhicules : avec régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse permet de conduire à une vitesse constante à partir de 30 km/h.



Fig. 89 Levier de commande : régulateur de vitesse

- Tirez le levier en position ① ⇒ fig. 89 pour activer le régulateur de vitesse.
- Roulez à la vitesse que vous souhaitez régler.
- Pour mémoriser la vitesse, pressez la touche **A**. Le témoin s'allume au combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

- Soyez toujours attentif au trafic lorsque le régulateur de vitesse est activé ! Vous êtes toujours responsable de votre vitesse et de la distance par rapport aux autres véhicules.

- Pour des raisons de sécurité, n'utilisez pas le régulateur de vitesse en cycle urbain, dans les embouteillages, sur les routes sinueuses et lorsque l'état de la route est défavorable (verglas, brouillard, gravillons, fortes pluies et risques d'aquaplaning) - risque d'accident !
- Désactivez temporairement le régulateur de vitesse lorsque vous empruntez des virages, dans les sorties d'autoroutes et sur les routes en travaux.
- Sachez que si vous « posez » le pied par inadvertance sur la pédale d'accélérateur, le régulateur de vitesse ne freine pas. L'accélération ainsi opérée par le conducteur provoque une surrégulation du régulateur de vitesse.

❗ Nota

- Véhicules avec boîte de vitesses mécanique : la vitesse sélectionnée peut être uniquement atteinte lorsque le rapport engagé le permet. C'est la raison pour laquelle il faut que vous engagiez en temps voulu un rapport supérieur ou inférieur.
- Dans une forte descente, le régulateur de vitesse ne peut pas maintenir la vitesse du véhicule à un niveau constant. Le véhicule accélère, entraîné par son propre poids. C'est la raison pour laquelle il faut que vous engagiez en temps voulu une vitesse inférieure ou que vous freiniez.

Modification de la vitesse

Valable pour les véhicules : avec régulateur de vitesse

- Poussez le levier dans le sens **(+/-)** ⇒ page 85, fig. 89 pour augmenter ou réduire la vitesse.
- Relâchez le levier pour mémoriser la vitesse affichée.

Vous pouvez également augmenter votre vitesse en appuyant sur la pédale d'accélérateur, par exemple pour doubler un véhicule. ►

Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule retrouve automatiquement la vitesse mémorisée auparavant.

Cependant, si vous dépassez la vitesse programmée de plus de 10 km/h pendant plus de 5 minutes, le régulateur de vitesse est désactivé temporairement. Le témoin  affiché au combiné d'instruments s'éteint, la vitesse mémorisée reste maintenue.

Présélection de la vitesse

Valable pour les véhicules : avec régulateur de vitesse

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez présélectionner une vitesse de votre choix.

- Mettez le contact d'allumage.
- Tirez le levier en position ① ⇒ page 85, fig. 89.
- Poussez le levier dans le sens  /  pour augmenter ou réduire la vitesse.
- Relâchez le levier pour mémoriser la vitesse affichée.

Cette fonction vous permet par exemple de mémoriser la vitesse souhaitée avant d'emprunter une autoroute. Une fois que vous êtes sur l'autoroute, vous pouvez activer le régulateur de vitesse en tirant le levier en position ①.

Désactivation

Valable pour les véhicules : avec régulateur de vitesse

Désactivation temporaire

- Appuyez sur la pédale de frein ou
- Appuyez sur la pédale d'embrayage* ou
- Poussez le levier en position ② (sans le faire encliqueter) ⇒ page 85, fig. 89 ou
- Roulez pendant plus de 5 minutes à une vitesse supérieure à 10 km/h au dessus de la vitesse mémorisée.

Désactivation complète

- Poussez le levier en position ② (levier encliqueté) ou
- Coupez le contact d'allumage.

Lorsque vous désactivez temporairement le mode de régulation, la vitesse programmée demeure mémorisée. Pour reprendre la vitesse mémorisée auparavant, relâchez la pédale de frein et tirez le levier en position ①.

Lorsque vous coupez le contact d'allumage, la vitesse mémorisée est effacée.



AVERTISSEMENT

La vitesse mémorisée ne peut être reprise que si elle n'est pas trop élevée pour les conditions de circulation existantes - risque d'accident !

Boîte de vitesses automatique

S tronic

Introduction

Valable pour les véhicules : avec S tronic

Votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses à double embrayage à commande électronique (S tronic). La transmission entre le moteur et la boîte de vitesses s'opère via deux embrayages indépendants l'un de l'autre.

La boîte de vitesses passe automatiquement aux rapports supérieurs et inférieurs, en fonction des programmes de conduite prédéfinis.

Lorsque vous roulez à une **allure modérée**, la boîte sélectionne le programme de conduite le plus économique. Comme la boîte passe très tôt aux rapports supérieurs et très tard aux rapports inférieurs, elle permet de conduire avec une consommation avantageuse de carburant.

Lors d'une **conduite plus rapide** avec des mouvements brusques de la pédale d'accélérateur, de fortes accélérations et des changements de vitesse fréquents, lorsque vous exploitez la vitesse maximale ou actionnez le kick-down, la boîte de vitesses sélectionne le programme de conduite sportive.

La boîte de vitesses permet au conducteur d'engager les rapports *manuellement* s'il le souhaite (**mode tiptronic**) ⇒ page 91, *Passage manuel des rapports (mode tiptronic)*.

Sélection d'une position de boîte

Valable pour les véhicules : avec S tronic



Fig. 90 Combiné d'instruments : positions du levier sélecteur

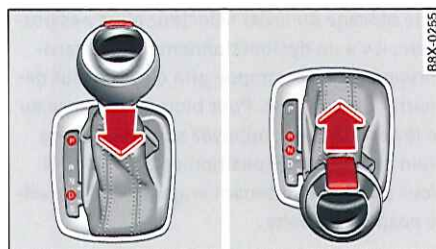


Fig. 91 Levier sélecteur

La position du levier sélecteur et le rapport engagés sont affichés à l'écran ⇒ fig. 90.

- ▶ Mettez le contact d'allumage.
- ▶ En fonction de la position de boîte engagée et de la position de boîte que vous souhaitez engager, vous devez désactiver le blocage du levier sélecteur ⇒ page 87.
- ▶ Amenez le levier sélecteur dans la position souhaitée. La position de boîte engagée est indiquée sur la coulisse de passage des rapports.

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur évite qu'une position de boîte ne soit engagée par inadvertance et que le véhicule ne se mette en mouvement de manière incontrôlée. Pour cette raison, vous devez presser la touche du levier sélecteur ⇒ fig. 91 et/ou appuyer sur la pédale de frein pour engager certaines positions de boîte.

Si vous souhaitez engager une position de boîte alors que le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne, vous devez appuyer sur la pédale de frein. Dans l'illustration, les positions pour lesquelles vous devez appuyer sur la touche sont représentées en couleur ⇒ fig. 91.

Si vous passez rapidement de la marche avant D à la marche arrière R, le levier sélecteur n'est pas bloqué. Cela vous permet par exemple d'avancer et de reculer dans le but de « libérer le véhicule embourbé ». Si le levier sélecteur reste plus de 2 secondes en position N et que vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Si le blocage du levier sélecteur n'est pas possible, il y a un dysfonctionnement. La transmission est interrompue afin d'éviter tout démarrage incontrôlé. Pour bloquer de nouveau le levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et engagez la position de boîte P ou N. Vous pouvez maintenant engager une nouvelle position de boîte.

Blocage du retrait de la clé de contact*

Une fois le contact d'allumage coupé, la clé de contact ne peut être retirée du contact-démarrateur que lorsque le levier sélecteur se trouve en position P. Tant que la clé de contact est retirée, le levier sélecteur est bloqué en position P.

P - Frein de parking

Dans cette position, les roues motrices sont bloquées. Engagez le frein de parking uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ . Pour engager la position de boîte P, pressez la touche du levier sélecteur et sélectionnez la position de boîte P.

Vous pouvez desserrer le frein de parking uniquement lorsque le moteur tourne et la pédale de frein est enfoncée. Pour desserrer le frein de parking, pressez la touche du levier sélecteur et sélectionnez la position souhaitée.

R - Marche arrière

La marche arrière est engagée dans cette position. N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne au ralenti ⇒ . Pour engager la position de boîte R, pressez la touche du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez la position de boîte R.

Lorsque le moteur tourne, le feu de recul est allumé si la position de boîte R est engagée.

N - Neutre (point mort)

Dans cette position, la boîte de vitesses est au point mort. Pour engager la position de boîte N, pressez la touche du levier sélecteur et sélectionnez la position de boîte N.

D/S – Position permanente de marche avant

Lorsque le levier sélecteur est en position D/S, la boîte de vitesse peut être utilisée soit en mode normal D soit en mode sport S. Pour sélectionner le mode sport S, tirez le levier sélecteur légèrement vers l'arrière. Tirez une nouvelle fois le levier sélecteur pour sélectionner de nouveau le mode normal D. Le mode de conduite sélectionné est indiqué à l'écran du combiné d'instruments.

En **mode normal D**, la boîte de vitesses choisit automatiquement le rapport de démultiplication qui convient. Celui-ci dépend de la charge du moteur, de la vitesse du véhicule et de la conduite.

Pour une conduite sportive, sélectionnez le **mode sport S**. Les réserves de puissance du moteur sont exploitées à fond. À l'accélération, les changements de rapports peuvent être perceptibles. Lorsque vous sélectionnez le mode dynamic dans le système drive select, la position de boîte S est engagée automatiquement.

Pour passer le levier sélecteur de la position N à D/S, appuyez sur la pédale de frein lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 2 km/h ou lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ .

E - Efficiency*

En mode de conduite efficiency ⇒ *page 102*, *Audi drive select*, la boîte de vitesses choisit les points de passage des rapports à des régimes plus bas. Le passage anticipé des rapports supérieurs permet de ne pas exploiter à fond les réserves de puissance du moteur. Ceci contribue à réduire la consommation de carburant.

Lorsque ce mode de conduite est sélectionné, la position de boîte E remplace le symbole D à l'écran ⇒ *fig. 90*.



AVERTISSEMENT

- Le véhicule peut se mettre en mouvement, même si le contact d'allumage est coupé.

- Lorsque le moteur tourne, il est nécessaire, dans toutes les positions de boîte (sauf P), de bloquer le véhicule avec la pédale de frein, car même si le moteur tourne au ralenti, la transmission des forces n'est pas entièrement interrompue - le véhicule « avance lentement ». Lorsque le véhicule est à l'arrêt, n'accélérez en aucun cas de manière incontrôlée. Le véhicule pourrait sinon se mettre immédiatement en mouvement même lorsque le frein de stationnement est serré - risque d'accident !
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, n'accélérez en aucun cas de manière incontrôlée. Le véhicule pourrait sinon se mettre immédiatement en mouvement même lorsque le frein de stationnement est serré - risque d'accident !
- N'accélérez pas lorsque vous modifiez la position de boîte alors que le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne - risque d'accident !
- Ne quittez jamais votre véhicule lorsque le moteur tourne et lorsqu'un rapport est engagé. Si vous devez quitter votre véhicule alors que le moteur tourne, serrez le frein de stationnement et engagez le frein de parking (P).
- N'engagez jamais la position de boîte R ou P pendant la conduite - risque d'accident !
- Avant d'ouvrir ou de faire ouvrir par une autre personne le capot-moteur, engagez la position de boîte P et serrez le frein de stationnement - risque d'accident ! Respectez obligatoirement les avertissements ⇒ *page 174, Travaux à effectuer dans le compartiment-moteur.*

Nota

- Si, en cours de route, vous engagez par inadvertance le levier en position N, retirez votre pied de la pédale d'accélérateur et attendez que le moteur tourne au ralenti avant de repasser en position D ou S.

- En cas de coupure de l'alimentation en tension, le levier sélecteur ne peut plus être déplacé lorsqu'il est en position P. Dans ce cas, le levier sélecteur peut être déverrouillé d'urgence ⇒ *page 94.*

Remarques concernant la conduite

Valable pour les véhicules : avec S tronic

Lancement du moteur

- Le levier sélecteur doit être en position P ou N.

Démarrage

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Lancez le moteur ⇒ *page 73*. Vous pouvez uniquement lancer le moteur lorsque vous avez sélectionné la position de boîte P ou N.
- Pressez la touche du levier sélecteur et sélectionnez la position de boîte D, S, ou R ⇒ *page 87*.
- Attendez quelques instants jusqu'à ce que la boîte de vitesses ait changé de rapport (un léger à-coup est perceptible).
- Relâchez la pédale de frein et accélérez ⇒ .

Arrêt momentané

- Appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule (par ex. à un feu de circulation). N'accélérez pas.
- Lorsque le véhicule se trouve sur une route en forte pente, serrez le frein de stationnement pour éviter qu'il ne se mette en mouvement lors du démarrage ⇒ . Lorsqu'une position de boîte est engagée, n'augmentez pas le régime-moteur pour empêcher le véhicule de « reculer » ⇒ .

Démarrage en côte pour les véhicules sans assistant de démarrage*

- Serrez le frein de stationnement.
- Sélectionnez la position de boîte D.
- Accélérez modérément. Si vous avez bouclé votre ceinture de sécurité, le frein de stationnement se desserre automatiquement et votre véhicule se met en mouvement. ►

Démarrage en côte pour les véhicules avec assistant de démarrage*

- ▶ Sélectionnez la position de boîte D.
- ▶ Retirez le pied de la pédale de frein et accélérez ⇒ *page 81*.

Arrêt/stationnement

Si vous ouvrez la porte du conducteur alors que le levier sélecteur ne se trouve pas en position P, le véhicule peut se mettre en mouvement. Sur les véhicules avec clé confort*, le message **Engagez P et coupez le contact pour immobiliser le véhicule** s'affiche.

- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée ⇒ .
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Pour engager la position de boîte P, pressez la touche du levier sélecteur et sélectionnez la position de boîte P ⇒ *page 87*.

Dans certaines circonstances (par ex. si vous roulez en montagne ou tractez une remorque), il peut s'avérer avantageux d'utiliser provisoirement le programme de sélection manuelle pour adapter le rapport de démultiplication manuellement aux conditions de conduite ⇒ *page 91*.

Pour garer le véhicule sur un terrain plat, il suffit d'engager la position de boîte P. Si la route est en pente, serrez d'abord le frein de stationnement, puis engagez seulement ensuite la position de boîte P ⇒ *page 79*. Cela permet de ne pas solliciter trop fortement le mécanisme de blocage et de dégager plus facilement le levier sélecteur de la position P.



AVERTISSEMENT

- Lorsque le moteur tourne, il est nécessaire, dans toutes les positions de boîte (sauf P), de bloquer le véhicule avec la pédale de frein, car même si le moteur tourne au ralenti, la transmission des forces n'est pas entièrement interrompue - le véhicule « avance lentement ».
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, n'accélérez en aucun cas de manière incontrôlée. Le véhicule pourrait sinon se mettre im-

médiatement en mouvement même lorsque le frein de stationnement est serré - risque d'accident !

- N'accélérez pas lorsque vous modifiez la position de boîte alors que le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne - risque d'accident !
- Ne quittez jamais votre véhicule lorsque le moteur tourne et lorsqu'un rapport est engagé. Si vous devez quitter votre véhicule alors que le moteur tourne, serrez le frein de stationnement et engagez le frein de parking (P).
- Si vous devez vous arrêter sur une route en pente, appuyez toujours sur la pédale de frein ou serrez le frein de stationnement pour éviter que le véhicule ne recule.
- N'engagez jamais la position de boîte R ou P pendant la conduite - risque d'accident !
- Avant de descendre une pente abrupte, réduisez votre vitesse et engagez un rapport inférieur en mode tiptronic.
- Ne mettez jamais les freins en état de friction dans une descente et n'appuyez pas trop souvent ou trop longtemps sur la pédale si vous n'avez pas besoin de freiner. Une pression continue sur la pédale de frein entraîne une surchauffe des freins, une réduction considérable de la force de freinage, une augmentation de la distance de freinage voire une défaillance du système de freinage.



ATTENTION

- Lorsque vous vous arrêtez dans une côte et qu'un rapport est engagé, n'essayez pas d'accélérer pour empêcher le véhicule de reculer. Cela pourrait provoquer une surchauffe de la boîte de vitesses automatique et l'endommager. Serrez le frein de stationnement ou appuyez sur la pédale de frein pour éviter que le véhicule ne se mette en mouvement.
- Si vous faites rouler le véhicule lorsque la position de boîte N est engagée alors que le moteur ne tourne pas, la boîte de

vitesses automatique sera endommagée puisqu'elle ne sera pas lubrifiée
 ⇒ page 206, Remorquage et démarrage par remorquage.

- Dans certaines conditions de conduite et de circulation telles que démarrages fréquents ou bien lorsque le trafic est lent ou en accordéon, la boîte de vitesses peut surchauffer et être endommagée ! Si le témoin  s'allume, arrêtez le véhicule dès que possible et laissez la boîte de vitesses refroidir ⇒ page 94.

Assistant de maintien de la vitesse en descente

Valable pour les véhicules : avec S tronic

L'assistant de maintien de la vitesse en descente aide le conducteur lorsqu'il empreinte une route en déclivité.

L'assistant de maintien de la vitesse en descente est activé lorsque la position de boîte D ou S est engagée et que vous enfoncez la pédale de frein. Dans la descente, la boîte de vitesses engage automatiquement le rapport approprié. L'assistant de maintien de la vitesse en descente essaie de maintenir la vitesse souhaitée au moment du freinage dans le cadre des limites de la physique et des limites inhérentes au système. Il se peut que vous soyez obligé de freiner avec la pédale de frein pour corriger la vitesse.

L'assistant de maintien de la vitesse en descente se désactive de nouveau lorsque la déclivité de la descente diminue ou lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT

L'assistant de maintien de vitesse en descente ne permet pas de dépasser les limites de la physique et ne peut par conséquent pas maintenir une vitesse constante dans toutes les circonstances. Soyez toujours vigilant et prêt à freiner !

Passage manuel des rapports (mode tiptronic)

Valable pour les véhicules : avec S tronic et palettes

Le mode tiptronic permet au conducteur d'engager les rapports manuellement.



Fig. 92 Console centrale : passage manuel des rapports avec le levier sélecteur

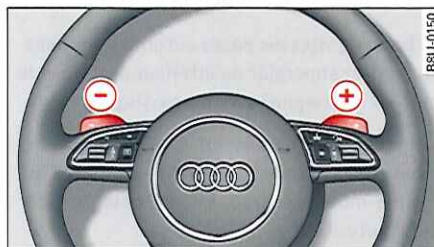


Fig. 93 Volant : passage manuel des rapports avec les palettes*

Passage des rapports avec le levier sélecteur

Le passage au mode tiptronic peut être réalisé aussi bien lorsque le véhicule est à l'arrêt que pendant la conduite.

- Pour passer au mode tiptronic, poussez le levier sélecteur de la position D vers la droite. Dès que la boîte de vitesses a changé de mode, la position de boîte M s'affiche au combiné d'instruments ⇒ page 87, fig. 90.
- Pour engager un rapport supérieur, poussez le levier sélecteur vers l'avant (+) ⇒ fig. 92.
- Pour engager un rapport inférieur, poussez le levier sélecteur vers l'arrière (-).

Passage des rapports avec les palettes*

Vous pouvez utiliser les palettes lorsque la position de boîte D, S ou M est engagée.



- Pour engager un rapport supérieur, pressez la palette  ⇒ fig. 93.
- Pour engager un rapport inférieur, pressez la palette .

Si le levier sélecteur se trouve en position D/S, la boîte quitte le mode automatique pour un certain temps dès que vous actionnez les palettes. Si vous souhaitez activer de nouveau le mode automatique immédiatement après un passage manuel des rapports, tirez la palette  pendant environ une seconde en direction du volant.

Pour utiliser durablement les palettes (passage manuel des rapports), poussez le levier sélecteur de la position D/S vers la droite dans la voie de passage des rapports tiptronic.

La boîte de vitesses passe automatiquement au rapport supérieur ou inférieur avant que le moteur n'atteigne un régime critique.

La boîte de vitesses autorise un changement manuel des rapports uniquement lorsque le régime-moteur se trouve dans la plage de régime autorisée.

Dispositif kick-down

Valable pour les véhicules : avec S tronic

Le dispositif kick-down permet une accélération maximale.

Si vous appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur, au-delà du point dur (=kick-down), la boîte de vitesses automatique rétrograde à un rapport inférieur en fonction de la vitesse et du régime-moteur. Le passage au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que lorsque le régime-moteur maximal prédéfini pour chaque rapport est atteint.



AVERTISSEMENT

Tenez compte du fait que sur les routes verglacées ou glissantes, les roues motrices peuvent patiner lorsque vous actionnez

le dispositif kick-down - risque de dérapage !

Système launch control

Valable pour les véhicules : avec S tronic et système launch control

Le système « launch control » permet d'obtenir des performances optimales à l'accélération, départ-arrêt.

Il est nécessaire que le moteur ait atteint sa température de fonctionnement et que le volant ne soit pas braqué.

- Désactivez le système start/stop ⇒ page 84. La LED intégrée dans la touche  s'allume.
- Pressez la touche , le moteur tournant. Le témoin  s'allume ¹⁾.
- Sélectionnez la position de boîte S et sélectionnez le mode de conduite **dynamic** dans le système drive select* ⇒ page 102.
- Avec le pied gauche, actionnez fortement la pédale de frein et maintenez-la bien enfoncée pendant au moins 1 seconde.
- En même temps, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur avec le pied droit jusqu'à ce que le moteur ait atteint un régime élevé constant.
- En l'espace de 5 secondes, levez le pied de la pédale de frein ⇒ .



AVERTISSEMENT

- Adaptez toujours votre conduite au trafic.
- Utilisez le système « launch control » uniquement si l'état de la route et les conditions de circulation l'autorisent et si vous ne gênez et ne mettez pas en danger les autres usagers de la route par votre façon de conduire et le pouvoir d'accélération de votre véhicule.
- N'oubliez pas que lorsque le mode tout terrain est activé, les roues motrices patinent et le véhicule peut déra-
per,



¹⁾ Véhicules sans système d'information du conducteur : le témoin clignote lentement ; véhicules avec système d'information du conducteur : le témoin s'allume.

particulièrement sur les routes verglacées et glissantes - risque de dérapage !

- Désactivez à nouveau le mode tout terrain après le démarrage en appuyant brièvement sur la touche .

Nota

- Après l'utilisation du système « launch control », la température de la boîte de vitesses peut avoir augmenté fortement. Il se peut que ce système ne soit pas opérationnel pendant quelques minutes. Il est de nouveau disponible après le refroidissement.
- L'accélération avec le système « launch control » entraîne une forte sollicitation de tous les composants du véhicule. Cela peut entraîner une usure plus importante.
- Le système « launch control » ne fonctionne pas dans les pentes.

Mode roue libre

Valable pour les véhicules : avec S tronic et système drive select

Le mode roue libre vous permet d'utiliser l'énergie cinétique du véhicule, de parcourir une certaine distance sans accélérer et de réaliser ainsi des économies de carburant. À l'entrée d'une agglomération par exemple, vous pouvez utiliser le mode roue libre et laisser votre véhicule continuer sur sa lancée.

Activation du mode roue libre

Condition : la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h et la position de boîte D est engagée.

- Sélectionnez le mode **efficiency** dans le système drive select* ➔ *page 102*.
- Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

La boîte de vitesses débraye automatiquement et le véhicule peut poursuivre sa course sans frein-moteur. En mode roue libre, le rapport engagé n'est plus affiché (par ex. E au lieu de E7). Le message **Roue libre** s'affiche dans la zone de la consommation instantanée.

Désactivation du mode roue libre

- Si vous souhaitez utiliser le frein-moteur et la coupure de l'alimentation en décélération, appuyez légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélérateur pour que la boîte de vitesses S tronic embraye automatiquement.

L'utilisation combinée du mode roue libre (course longue avec faible besoin en énergie) et de la coupure de l'alimentation en décélération (course plus courte sans consommation de carburant) peut vous aider à réaliser des économies de carburant et améliorer le bilan des émissions polluantes.



AVERTISSEMENT

- Lorsque vous avez activé le mode roue libre et que vous relâchez la pédale d'accélérateur, sachez que le véhicule ne ralentit pas comme à l'accoutumée - risque d'accident !
- Lorsque le mode roue libre est activé et que vous circulez sur une pente, le véhicule peut accélérer - risque d'accident !
- Si d'autres personnes conduisent votre véhicule, veuillez attirer leur attention sur l'utilisation du mode roue libre.



Nota

- Vous ne pouvez activer le mode roue libre que lorsque la déclivité est inférieure à 12 %. Si la déclivité est supérieure à 15 %, le mode roue libre est désactivé temporairement de manière automatique.

Mode d'urgence

Valable pour les véhicules : avec S tronic

En cas de dysfonctionnement du système, la boîte passe au mode d'urgence.

Si la position de boîte est affichée sur un fond clair à l'écran du combiné d'instruments, cela signifie que le système est défaillant et que la boîte S tronic fonctionne en mode d'urgence. ►

Dans certains cas, vous ne pouvez plus rouler en marche arrière.

! ATTENTION

Si la boîte de vitesses est passée au mode d'urgence, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Erreur boîte de vitesses

! Boîte de vitesses trop chaude ! Arrêtez le véhicule !

La boîte de vitesse est trop chaude et peut être endommagée. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesses, la position de boîte P étant engagée et le moteur tournant au ralenti. Si le témoin et ce message disparaissent, rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement. Si le témoin et ce message ne disparaissent pas, ne poursuivez pas votre route. Faites appel à un spécialiste.

Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur

Valable pour les véhicules : avec S tronic

Si vous devez remorquer le véhicule en cas de coupure de l'alimentation en courant, vous devez déverrouiller d'urgence le levier sélecteur.



Fig. 94 Levier sélecteur : retrait du soufflet



Fig. 95 Levier sélecteur : déverrouillage d'urgence

Le déverrouillage requiert l'habileté d'un spécialiste. C'est pourquoi, nous vous recommandons de demander de l'aide si nécessaire.

Préparatifs

- Serrez par ex. le frein de stationnement (P) ou appuyez sur la pédale de frein pour éviter que le véhicule ne se mette en mouvement de manière incontrôlée ⇒ .
- Saisissez avec les deux mains le cadre intérieur situé sous le soufflet ⇒ fig. 94.
- Tirez le cadre et le soufflet vers le haut. Vous pouvez retrousser le soufflet vers le haut, par dessus le pommeau.

Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur

- Maintenez la touche de déverrouillage jaune ⇒ fig. 95 enfoncée.
- Pressez la touche du levier sélecteur et amenez le levier sélecteur en position N.
- Clipsez de nouveau le cadre et le soufflet.

AVERTISSEMENT

Si vous déverrouillez d'urgence le frein de parking, freinez votre véhicule en serrant le frein de stationnement ou, en cas de dysfonctionnement de ce dernier, appuyez sur la pédale de frein. Votre véhicule risque de se mettre en mouvement s'il n'est pas freiné - risque d'accident !

Audi active lane assist

Assistant de maintien de voie

Description

Valable pour les véhicules : avec Audi active lane assist

L'active lane assist détecte les lignes de délimitation de la voie (dans les limites du système) à l'aide d'une caméra intégrée dans le pare-brise. Lorsque votre véhicule se rapproche d'une ligne de délimitation détectée et risque de quitter la voie sur laquelle il circule, le système vous met en garde par un braquage de correction. Vous pouvez à tout moment choisir d'ignorer ce braquage de correction. Lorsque vous franchissez une ligne, le volant vibre légèrement si vous avez activé cette fonction dans le système d'infodivertissement*. L'active lane assist est opérationnel lorsqu'il détecte une ligne de délimitation sur au moins un côté de la voie sur laquelle se trouve le véhicule.

Si vous mettez le clignotant avant de franchir une ligne de délimitation, il n'y a pas de mise en garde. Dans ce cas, le système suppose un changement de voie intentionnel.

Conçu pour une utilisation sur autoroutes et sur voies rapides, le système fonctionne à partir d'une vitesse d'environ 65 km/h (selon le pays).



AVERTISSEMENT

- Le système met en garde le conducteur par un braquage de correction lorsque le véhicule quitte la voie sur laquelle il circule. Le conducteur assume la pleine responsabilité du maintien du véhicule sur la voie.
- Le système peut vous aider à maintenir le véhicule sur votre voie, mais il ne pilote pas le véhicule de manière autonome. Gardez toujours les deux mains sur le volant.
- Il se peut qu'il n'y ait pas de braquage de correction en cas de freinage brusque.

- Il se peut que la caméra ne détecte pas toutes les lignes de délimitation de la voie. Un braquage de correction n'a lieu que du côté sur lequel la ligne de délimitation a été détectée.
- Il se peut que le système prenne des éléments structurels de la voie ou des objets pour des lignes de délimitation, d'où le risque de braquage inattendu ou d'une absence de braquage.
- Des véhicules précédant le vôtre, la pluie, la neige, de l'embrun ou la lumière en contre-jour peuvent gêner le champ de vision de la caméra. Le système active lane assist risque alors de ne pas détecter les lignes de délimitation ou pas correctement.
- En présence d'ornières, si la voie est inclinée ou en cas de vent latéral, il se peut que le braquage de correction ne soit pas suffisant pour maintenir le véhicule au centre de la voie.
- Pour des raisons de sécurité, n'utilisez pas le système active lane assist lorsque la chaussée est en mauvais état et/ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (par ex. verglas, brouillard, gravillons, fortes pluies, neige et risque d'aquaplaning) - risque d'accident !

Activation/désactivation

Valable pour les véhicules : avec Audi active lane assist

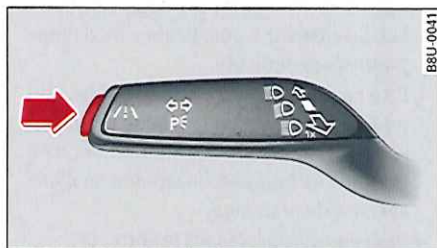


Fig. 96 Levier de clignotant : touche du système active lane assist

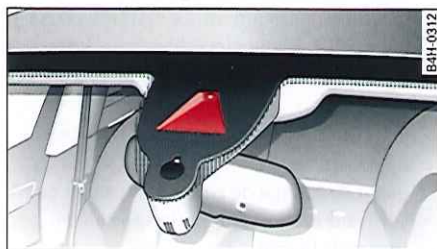


Fig. 97 Pare-brise : fenêtre de la caméra du système active lane assist

- Pour activer/désactiver le système, pressez la touche ou s'allume/s'éteint à l'écran du combiné d'instruments.

Témoins

Prêt : le témoin s'allume lorsque le système est opérationnel. Le système peut désormais intervenir.

Non prêt : le témoin s'allume lorsque le système est activé, mais il ne peut pas intervenir. Cela peut avoir les causes suivantes :

- Aucune ligne ne délimite la voie.
- Les lignes de délimitation ne sont pas détectées (par ex. en raison de marquage sur une section en travaux, de neige, de saleté, de pluie ou de lumière en contre-jour).
- La vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse d'activation du système d'environ 65 km/h (selon le pays).
- La largeur de la voie est inférieure à 2,5 m ou supérieure à 4,5 m.
- Le virage est trop étroit.

– Vos mains ne reposent pas sur le volant.

Nota

- Veillez à ce que la fenêtre de la caméra ne soit pas masquée par un autocollant, des dépôts, etc. Remarques concernant le nettoyage [page 165](#).
- Selon le pays : si vous avez activé le système, il reste opérationnel à chaque fois que vous mettez le contact d'allumage.

Affichage à l'écran du combiné d'instruments

Valable pour les véhicules : avec Audi active lane assist



Fig. 98 Écran monochrome du combiné d'instruments



Fig. 99 Écran multicolore du combiné d'instruments

Vous pouvez sélectionner l'affichage du système Audi active lane assist à l'aide des touches du levier d'essuie-glace* [page 21](#) ou des touches du volant multifonction* [page 22](#).

Écran monochrome

Voir [fig. 98](#)

(A)	Ligne(s) pleine(s) : le système active lane assist est activé et la mise en garde est opérationnelle sur le côté considéré.
(A)	Ligne clignotant (à gauche ou à droite) : le système active lane assist vous met en garde, vous risquez de quitter la voie sur laquelle vous circulez. Par ailleurs, le volant vibre légèrement.
(B)	Ligne(s) non pleine(s) : le système active lane assist est activé, mais la mise en garde n'est pas opérationnelle.

Écran multicolore

Voir ⇒ fig. 99

(A)	Ligne(s) blanche(s) : le système active lane assist est activé et la mise en garde est opérationnelle sur le côté considéré.
(A)	Ligne rouge (à gauche ou à droite) : le système active lane assist vous met en garde, vous risquez de quitter la voie sur laquelle vous circulez. Par ailleurs, le volant vibre légèrement.
(B)	Lignes grises : le système lane assist est activé, mais la mise en garde n'est pas opérationnelle.

Messages à l'écran

Lorsque le système active lane assist se désactive automatiquement, le témoin s'éteint à l'écran et un des messages suivants s'affiche :

Audi active lane assist : non disponible actuellement. Pas de vision caméra

Ce message s'affiche lorsque la caméra n'est plus en mesure de détecter les lignes de délimitation. Voici les causes possibles :

- Le côté extérieur de la fenêtre de la caméra ⇒ page 96, fig. 97 est sale ou givré. Veuillez nettoyer cet emplacement du pare-brise.
- L'intérieur de la fenêtre de la caméra est embué. Dans ce cas, attendez que la buée

ait disparu avant de réactiver le système active lane assist.

- En raison de l'état de la chaussée, les lignes de délimitation n'étaient plus repérables par le système pendant une période prolongée. Réactivez le système active lane assist seulement lorsque les lignes sont de nouveau repérables.

Audi active lane assist : non disponible actuellement.

Un défaut temporaire peut entraver le fonctionnement du système active lane assist. Tentez de réactiver le système active lane assist ultérieurement.

Audi active lane assist : dysfonctionnement !

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Audi active lane assist : veuillez reprendre le volant !

Ce message s'affiche si vous ne braquez pas vous-même le volant. Dans ce cas, le système active lane assist n'est pas désactivé, mais la mise en garde n'est « pas opérationnelle ». Le système peut vous aider à maintenir le véhicule sur sa voie. Vous restez toutefois responsable de la conduite du véhicule et devez braquer vous-même le volant.

Réglage des vibrations du volant

Valable pour les véhicules : avec Audi active lane assist

Vous pouvez régler individuellement le système active lane assist dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Assistance du conducteur** > **Audi active lane assist**.

Vous pouvez activer/désactiver les vibrations du volant.

Audi side assist

Assistant de changement de voie

Description

Valable pour les véhicules : avec Audi side assist

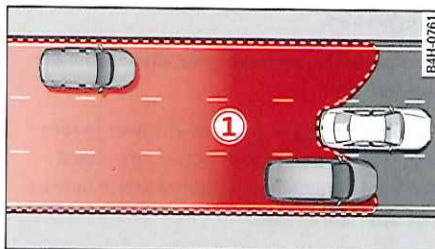


Fig. 100 Zone de couverture des capteurs



Fig. 101 Témoins dans le rétroviseur extérieur

Le système side assist surveille l'angle mort et le trafic derrière votre véhicule à l'aide de capteurs radars. Il vous met en garde, dans les limites du système, des véhicules situés dans la zone ① ⇒ fig. 100, qui se rapprochent de votre véhicule ou qui ciculent à la même vitesse : lorsqu'un changement de voie présente un danger, les témoins ② s'allument dans le rétroviseur extérieur ⇒ fig. 101.

Les témoins du rétroviseur extérieur gauche vous assistent en cas de changement de voie vers la gauche et ceux du rétroviseur extérieur droit en cas de changement de voie vers la droite.

Niveau d'information

Tant que vous n'avez pas mis le clignotant, le système vous *informe* de la présence de véhicules détectés, qui pourraient présenter un danger. Les témoins s'allument faiblement dans le rétroviseur extérieur correspondant.

L'intensité d'éclairage du niveau d'information est plus faible afin de ne pas vous déranger lorsque vous regardez droit devant vous.

Niveau d'avertissement

Lorsque vous mettez le clignotant, le système vous *avertit* de la présence de véhicules détectés, qui pourraient présenter un danger. Les témoins clignotent intensément dans le rétroviseur extérieur correspondant. Dans un tel cas, vérifiez la situation de conduite en regardant brièvement dans le rétroviseur extérieur et par-dessus votre épaule ⇒ ⚠ au chapitre *Remarques générales à la page 100*.

i Nota

- Vous pouvez modifier l'intensité d'éclairage des témoins des rétroviseurs extérieurs ⇒ *page 100*.
- Respectez les consignes concernant la traction d'une remorque ⇒ *page 99*.

Remarques générales

Valable pour les véhicules : avec Audi side assist

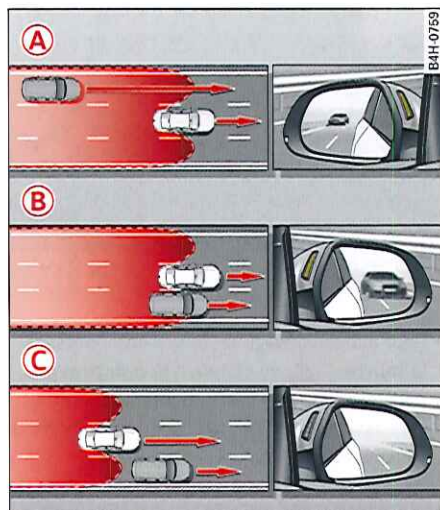


Fig. 102 Situations de conduite



Fig. 103 Arrière du véhicule : position des capteurs

Le système side assist fonctionne à partir d'une vitesse de 30 km/h environ.

A Véhicules en approche

Dans certains cas, le système vous signale un véhicule présentant un danger en cas de changement de voie, même si ce véhicule est encore très éloigné. La rapidité d'allumage des témoins du rétroviseur extérieur dépend de la vitesse d'approche du véhicule.

B Véhicules circulant environ à la même vitesse que le vôtre

Les véhicules circulant environ à la même vitesse que le vôtre et présentant un danger en cas de changement de voie, sont signalés

dans le rétroviseur extérieur. Tous les véhicules détectés par le système side assist sont signalés au plus tard lorsqu'ils sont dans l'« angle mort ».

C Véhicules s'éloignant

Lorsque vous dépassez lentement un véhicule détecté par le système (différence de vitesse inférieure à 15 km/h), les témoins dans le rétroviseur extérieur s'allument dès que ce véhicule se trouve dans l'angle mort.

Lorsque vous dépassez rapidement un véhicule détecté par le système (différence de vitesse supérieure à 15 km/h), les témoins ne s'allument pas.

Restrictions fonctionnelles

Si vous circulez sur une voie de largeur normale, la zone de couverture des capteurs du système side assist est programmée de telle sorte à recouvrir les deux voies adjacentes (à gauche et à droite). Dans certaines situations, les témoins dans le rétroviseur extérieur peuvent s'allumer/clignoter bien qu'aucun véhicule ne présente un danger en cas de changement de voie, par ex. :

- Si vous circulez sur une voie étroite ou si vous roulez plutôt à la périphérie de la voie. Dans ce cas, il se peut que la zone de couverture recoupe d'autres voies et qu'un véhicule ne circulant pas immédiatement sur la voie adjacente soit détecté.
- Lorsque vous empruntez un virage. Le système side assist peut détecter un véhicule ne circulant pas sur la voie immédiatement adjacente.
- Lorsque le système side assist détecte d'autres objets (tels que glissières de sécurité hautes ou décalées).
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables. Le fonctionnement du système side assist est alors restreint.

Veillez à ce que les capteurs radars (fig. 103) ne soient pas recouverts par des autocollants, des dépôts, un porte-vélos, etc. car ces derniers peuvent nuire au fonctionnement du système side assist. N'utilisez pas le système

side assist lorsque vous tractez une remorque.
Remarques concernant le nettoyage
⇒ page 165.



AVERTISSEMENT

- Soyez toujours attentif au trafic et à l'environnement du véhicule. Le système side assist ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur. La responsabilité de ce dernier reste entière lorsqu'il change de voie ou effectue des manœuvres similaires.
- Dans certaines situations, le système ne fonctionne pas ou uniquement de manière restreinte, par ex. :
 - Lorsqu'un véhicule se rapproche du vôtre à très grande vitesse ou si un véhicule s'éloigne très rapidement. Il se peut que les témoins ne s'allument pas à temps.
 - Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, par ex. en cas de forte pluie, de chute de neige ou de brouillard épais.
 - Sur les voies très larges, dans des virages serrés ou aux sommets des côtes. Dans ce cas, il se peut que les véhicules circulant sur la voie adjacente ne soient pas détectés car ils se situent en dehors de la zone de couverture.



ATTENTION

Lorsque le pare-chocs, les passages de roues et le soubassement sont soumis à des chocs ou sont endommagés, les capteurs peuvent être déréglés. Le fonctionnement du système risque alors d'être compromis. Faites contrôler le fonctionnement du système par un atelier spécialisé.



Nota

Lorsqu'un film teinté a été apposé sur les glaces latérales du conducteur ou du passager avant, il se peut que vous ne perceviez plus correctement les signaux des témoins intégrés dans les rétroviseurs extérieurs.

Activation et désactivation

Valable pour les véhicules : avec Audi side assist



Fig. 104 Porte conducteur : touche du système side assist

- Pour activer/désactiver le système, pressez la touche  au chapitre Remarques générales à la page 100. Lorsque le système side assist est activé, la LED intégrée dans la touche est allumée.

Réglage de l'intensité lumineuse

Valable pour les véhicules : avec Audi side assist

Vous avez la possibilité de régler la luminosité dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Assistance du conducteur** > **Audi side assist**.

L'intensité lumineuse des témoins aussi bien dans le niveau d'information que dans le niveau d'avertissement s'adapte automatiquement en fonction de la luminosité ambiante. Dans un environnement très sombre ou très clair, les témoins s'allument jusqu'au premier ou jusqu'au dernier cran en raison du réglage automatique de l'intensité d'éclairage. Dans une telle situation, il se peut que vous ne constatiez aucun changement lors du réglage ou seulement lorsque les conditions sont modifiées.

Veuillez régler l'intensité d'éclairage de telle sorte que les témoins du niveau d'information ne vous dérangent pas lorsque vous regardez droit devant vous. Lorsque vous modifiez l'intensité d'éclairage, les témoins du rétroviseur extérieur s'allument brièvement pour indiquer ►

le niveau d'information. L'intensité d'éclairage du niveau d'avertissement est automatiquement couplée à celle du niveau d'information.

Nota

- Le système side assist n'est pas activé pendant le réglage.
- Vos réglages sont mémorisés et assignés automatiquement à la clé à radiocommande utilisée.

Informations pour le conducteur

Valable pour les véhicules : avec Audi side assist

Lorsque le système side assist se désactive automatiquement, la LED intégrée dans la touche s'éteint et un message s'affiche à l'écran du combiné d'instruments :

Audi side assist non disponible : capteurs bloqués

Un obstacle gêne la visibilité des capteurs radars. La zone devant les capteurs radars ne doit pas être cachée par un porte-vélos, des autocollants, de la saleté, etc. Nettoyez le cas échéant la zone devant les capteurs ⇒ *page 99, fig. 103*.

Audi side assist : non disponible actuellement

En cas de dysfonctionnement (par ex. lorsque la batterie n'est pas suffisamment chargée), le système side assist ne peut momentanément pas être activé.

Audi side assist : dysfonctionnement

Le système n'étant plus en mesure de détecter les véhicules avec certitude, il est désactivé. Les capteurs sont déréglés ou défectueux. Faites contrôler le système prochainement par un atelier spécialisé.

Audi side assist : non disponible en mode remorque

Sur les véhicules équipés départ-usine d'un dispositif d'attelage, le système side assist est désactivé automatiquement dès que la liaison électrique est établie avec la prise de courant de remorquage. La désactivation du système

ne peut pas être garantie si le dispositif d'attelage est de deuxième monte. N'utilisez pas le système side assist lorsque vous tractez une remorque.

Audi drive select

Réglages du mode de conduite

Introduction

Valable pour les véhicules : avec Audi drive select

Le système drive select vous permet de conduire votre véhicule selon différentes configurations. En pressant la touche **drive select** sur la console centrale ou grâce à un réglage dans le système d'infodivertissement*, le conducteur a la possibilité de sélectionner l'un des quatre modes **efficiency***, **comfort**, **auto** et **dynamic** et de passer par ex. du mode de conduite sport au mode confort.

Description

Valable pour les véhicules : avec Audi drive select

La configuration de chaque mode de conduite dépend de l'équipement du véhicule. Dans tous les cas toutefois, le moteur et la direction y sont associés.

Moteur et boîte de vitesses automatique*

En fonction du mode que vous avez sélectionné, le moteur et la boîte de vitesses automatique* réagissent soit plus spontanément, soit de manière plus équilibrée aux sollicitations de la pédale d'accélérateur. En mode **efficiency***, les points de passage des rapports* (boîte de vitesses automatique) se trouvent à des régimes plus bas et le mode roue libre ⇒ *page 93* est activé, ce qui permet de réduire la consommation de carburant.

Réglage de l'amortissement*

Pour le réglage de l'amortissement, des capteurs collectent des informations relatives au braquage du volant, au freinage et aux accélérations, mais également des informations sur le revêtement de la chaussée, la vitesse et la charge du véhicule. Le système drive select permet de sélectionner un réglage sportif de l'amortissement (**dynamic**), un réglage typé confort (**comfort**) ou équilibré (**auto**).

Direction

Vous avez la possibilité d'adapter la direction assistée. Sur les longs trajets d'autoroute, une direction souple indirecte comme celle du mode confort est particulièrement adaptée. En mode **dynamic** au contraire, la direction est sportive et directe.

Feux directionnels*

Les feux directionnels s'adaptent au tracé des virages lorsque la vitesse est comprise entre 10 km/h et 110 km/h. Par ailleurs, l'angle de braquage des feux ainsi que l'éclairage sont adaptés au mode sélectionné.

Climatiseur automatique confort*

En mode **efficiency***, le climatiseur automatique confort favorise les économies de carburant.

Régulateur de vitesse*

En mode **efficiency***, le comportement à l'accélération favorise les économies de carburant.

Nota

- Sur un véhicule avec boîte de vitesses automatique, si la position de boîte D est engagée et que vous sélectionnez le mode **efficiency***, la position de boîte E est automatiquement sélectionnée.
- Veuillez tenir compte du fait que le mode **efficiency*** n'est pas disponible lorsque vous tractez une remorque.

Sélection du mode de conduite

Valable pour les véhicules : avec Audi drive select

*Vous pouvez sélectionner les modes **efficiency***, **comfort**, **auto** et **dynamic**.*



Fig. 105 Console centrale : touche drive select

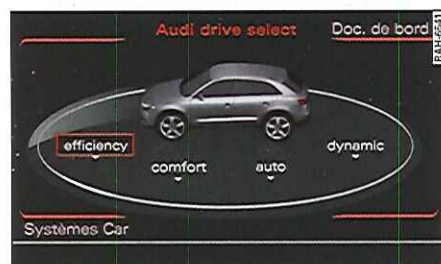


Fig. 106 Système d'infodivertissement : Audi drive select

- Pour sélectionner un mode, pressez plusieurs fois la touche **drive select** jusqu'à ce que le mode de votre choix s'affiche à l'écran du combiné d'instruments. Ou
- Sélectionnez dans le système d'infodivertissement* la touche de fonction **CAR** > **efficiency***, **comfort**, **auto** ou **dynamic**.

Vous pouvez modifier un mode aussi bien à l'arrêt du véhicule que pendant la conduite. Si les conditions de circulation le permettent, relâchez brièvement la pédale d'accélérateur lorsque vous avez changé de mode afin que le moteur puisse en tenir compte.

Le mode de conduite **efficiency*** permet de réaliser des économies de carburant et assiste le conducteur afin qu'il adopte un style de conduite plus économique.

Le mode de conduite **comfort** correspond à une configuration confort de votre véhicule et

est particulièrement adapté pour les longs trajets sur autoroute par exemple.

Le mode de conduite **auto**, permettant une conduite axée sur le confort, sans toutefois devoir renoncer aux qualités dynamiques, est adapté pour une utilisation quotidienne.

Le mode de conduite **dynamic** confère au véhicule un tempérament résolument sportif et est adapté pour une conduite sportive.

AVERTISSEMENT

Soyez toujours attentif au trafic lorsque vous manipulez le système drive select - risque d'accident !

Aides au stationnement

Généralités

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement arrière/aide au stationnement plus/caméra de recul/assistant aux manœuvres de stationnement

En fonction de l'équipement du véhicule, différentes aides au stationnement vous assistent lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement.

L'**aide au stationnement arrière** est une aide acoustique au stationnement qui vous signale les obstacles *derrière* le véhicule ⇒ *page 105*.

Le système **Aide au stationnement plus** vous assiste lorsque vous effectuez des manœuvres de stationnement en signalant visuellement et acoustiquement les obstacles détectés à *l'avant* et à *l'arrière* du véhicule ⇒ *page 105*. Sur les véhicules équipés de l'**assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique**, les zones latérales du véhicule  ⇒ *page 105*, *fig. 107* sont également surveillées.

La **caméra de recul** affiche à l'écran du système d'infodivertissement le champ de vision de l'arrière du véhicule. Cette représentation vous assiste lorsque vous effectuez un créneau ou un rangement en bataille. Vous disposez par ailleurs des fonctions de l'aide au stationnement plus ⇒ *page 107*.

L'**assistant aux manœuvres de stationnement** vous aide à trouver une place de stationnement appropriée, à effectuer un créneau et un rangement en bataille, mais également à quitter une place de stationnement en créneau ⇒ *page 110*.



AVERTISSEMENT

- Soyez toujours attentif au trafic et à l'entourage du véhicule (en observant vous-même la situation). Les systèmes ne remplacent en aucun cas la vigilance du conducteur. La responsabilité de ce dernier reste entière lorsqu'il gare son véhicule,

quitte la place de stationnement ou effectue des manœuvres similaires.

- Tenez compte du fait que certaines surfaces ou certains types de vêtements ne sont pas détectés ou pas affichés par le système - risque d'accident !
- Les capteurs et caméras ont des angles morts dans lesquels les personnes/objets ne peuvent pas être détectés. Faites particulièrement attention aux enfants et aux animaux de petite taille.



ATTENTION

- Le système peut, suivant la situation, ne pas détecter ni représenter certains objets :
- Les objets tels que les chaînes de clôture, les timons de remorques, les barres ou les clôtures
- Les objets situés au-dessus de la zone de détection des capteurs, par ex. les corniches
- Les objets ayant une surface ou une structure particulière, tels que les grilles ou la neige poudreuse
- Lorsque votre véhicule se rapproche d'obstacles de petite taille, ces derniers peuvent disparaître du champ de détection des capteurs. Sachez que ces obstacles ne vous seront alors plus signalés.
- Lorsque la calandre, le pare-chocs, les passages de roues et le soubassement sont soumis à des chocs ou sont endommagés, les capteurs peuvent être déréglés. Le fonctionnement de l'aide au stationnement risque alors d'être compromis. Faites contrôler le fonctionnement du système par un atelier spécialisé.



Nota

- Dans certaines situations, le système peut vous mettre en garde bien qu'aucun obstacle ne se situe dans la zone de détection des capteurs :
- Avec certains types de revêtements de la chaussée ou en présence d'herbe haute.

- En présence de sources d'ultrasons externes, par ex. provenant de véhicules de nettoyage de la chaussée.
- En cas de forte pluie, de fortes chutes de neige ou si l'air est très pollué par les gaz d'échappement des véhicules.
- Pour vous familiariser avec le système, nous vous recommandons de vous entraîner au stationnement sur un parking ou un emplacement à faible circulation. Pour cela, il est préférable que la luminosité et que les conditions météorologiques soient optimales.
- Le volume sonore et la tonalité des signaux ainsi que l'affichage peuvent être modifiés ⇒ *page 115*.
- Respectez les consignes concernant la traction d'une remorque ⇒ *page 116*.
- L'affichage à l'écran du système d'infodivertissement peut être légèrement retardé.

Aide au stationnement arrière

Description

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement arrière

Le système d'aide au stationnement arrière est une aide acoustique au stationnement.

Des capteurs sont logés dans le pare-chocs arrière. Lorsque ces derniers détectent un obstacle, un signal acoustique retentit.

Veillez à ce que les capteurs ne soient pas masqués par des autocollants, des dépôts, etc. car ces derniers peuvent nuire au fonctionnement du système. Remarques concernant le nettoyage ⇒ *page 165*.

La plage de mesure des capteurs commence à environ :

à l'arrière	sur le côté	0,90 m
	au centre	1,60 m

Plus vous vous approchez de l'obstacle, plus la fréquence des signaux augmente. Lorsque la distance est inférieure à environ 0,30 m, le si-

gnal acoustique est continu. N'avancez plus ou ne reculez plus ⇒ ⚠ *au chapitre Généralités à la page 104*, ⇒ ⚠ *au chapitre Généralités à la page 104* !

Si la distance par rapport à l'obstacle reste constante, l'intensité sonore du signal acoustique baisse peu à peu au bout de quatre secondes environ (ne concerne pas le signal sonore continu).

Le système d'aide au stationnement est activé automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière. Un bref signal sonore retentit.

Aide au stationnement plus

Description

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus/assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique

L'aide au stationnement plus vous guide visuellement et acoustiquement lors des manœuvres de stationnement.

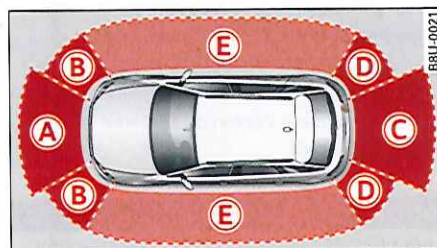


Fig. 107 Zones de détection

Des capteurs sont logés dans les pare-chocs avant et arrière. Lorsque ces derniers détectent un obstacle, des signaux acoustiques et visuels vous les signalent.

Veillez à ce que les capteurs ne soient pas masqués par des autocollants, des dépôts, etc. car ces derniers peuvent nuire au fonctionnement du système. Remarques concernant le nettoyage ⇒ *page 165*.

La zone de détection commence environ à :

(A)	1,20 m
(B)	0,90 m

(C)	1,60 m
(D)	0,90 m
(E*)	0,90 m ^{a)}

a) Valable pour les véhicules avec assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique

Plus vous vous approchez de l'obstacle, plus la fréquence des signaux augmente. Le signal acoustique est continu lorsque la distance est inférieure à environ 0,30 m (0,20 m dans la zone (E*)). Vous ne devriez alors plus avancer ou ne plus reculer ⇒  au chapitre Généralités à la page 104, ⇒  au chapitre Généralités à la page 104 !

Si la distance par rapport à l'obstacle reste constante, l'intensité sonore du signal acoustique baisse peu à peu au bout de quatre secondes environ (ne concerne pas le signal sonore continu).

Nota

La zone (E*) est scannée et évaluée au passage du véhicule. Si vous mettez le contact d'allumage ou si le véhicule reste immobilisé pendant un certain temps, la zone avoisinante pourrait avoir changé. C'est la raison pour laquelle la zone (E*) est représentée en noir à l'écran du système d'infodivertissement.

Activation/désactivation

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus/assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique



Fig. 108 Console centrale : touche d'aide au stationnement



Fig. 109 Système d'infodivertissement : affichage de la distance

Activation

- Engagez la marche arrière ou
- Pressez la touche  sur la console centrale ⇒ fig. 108. Un bref signal sonore retentit et la LED intégrée dans la touche s'allume.

Désactivation

- Roulez à plus de 10 km/h en marche avant ou
- Pressez la touche  ou
- Coupez le contact d'allumage.

Segments dans l'affichage à l'écran

Véhicules avec aide au stationnement plus : vous pouvez estimer la distance par rapport à un obstacle détecté à l'aide des segments rouges à l'avant et à l'arrière du véhicule ⇒ fig. 109. Plus le véhicule s'approche de l'obstacle, plus les segments sont proches du véhicule. Le véhicule entre dans la zone de collision au plus tard lorsque l'avant-dernier segment s'affiche. Vous ne devriez alors plus avancer ou plus reculer ⇒  au chapitre Généralités à la page 104, ⇒  au chapitre Généralités à la page 104 !

Véhicules avec aide au stationnement plus et assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique : vous pouvez estimer la distance par rapport à un obstacle à l'aide des segments situés autour du véhicule ⇒ fig. 109. Les lignes rouges* vous indiquent le chemin que devrait parcourir le véhicule en fonction de l'angle de braquage du volant. Un segment blanc symbolise un obstacle détecté, situé en dehors de la trajectoire. Les segments rouges symbolisent en revanche les ►

obstacles détectés sur votre trajectoire. Plus le véhicule s'approche de l'obstacle, plus les segments sont proches du véhicule. Le véhicule entre dans la zone de collision au plus tard lorsque l'avant-dernier segment s'affiche. Une fois que le véhicule est entré dans la zone de collision, les obstacles, même ceux situés en dehors de la trajectoire, s'affichent en rouge. Vous ne devriez alors plus avancer ou plus reculer ⇒ **⚠** au chapitre Généralités à la page 104, ⇒ **!** au chapitre Généralités à la page 104 !

Caméra de recul

Introduction

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus avec caméra de recul

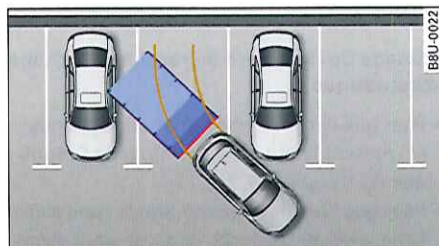


Fig. 110 Représentation schématique : rangement en bataille

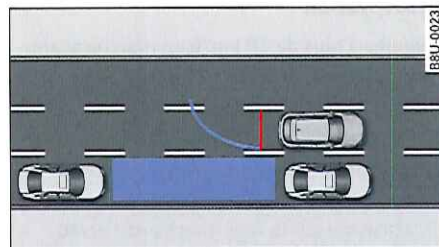


Fig. 111 Représentation schématique : créneau

Ce système est doté d'une caméra de recul en plus des fonctions de l'aide au stationnement ⇒ page 105.

Vous pouvez utiliser la fonction *rangement en bataille* par exemple lorsque vous effectuez des manœuvres de stationnement dans un garage ou sur une place ⇒ fig. 110. Vous pouvez utiliser la fonction *créneau* par exemple lors-

que vous souhaitez vous garer parallèlement au bord de la route ⇒ fig. 111.

Remarques générales

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus avec caméra de recul



Fig. 112 Zone du champ de vision (1) et zone en dehors du champ de vision (2) de la caméra de recul



Fig. 113 Hayon : emplacement de montage de la caméra de recul

La caméra de recul se trouve au-dessus de la plaque minéralogique arrière. Veillez à ce que la lentille de l'aide au stationnement ⇒ fig. 113 reste exempte d'autocollants, de dépôts, etc. car ces derniers peuvent nuire au fonctionnement de l'aide au stationnement. Remarques concernant le nettoyage ⇒ page 165.

Le champ de vision de la caméra de recul correspond à la zone (1) ⇒ fig. 112. Seule cette zone est affichée à l'écran du combiné d'instruments. Les objets qui se trouvent dans la zone (2) ne sont pas affichés.

Les lignes d'orientation et les surfaces bleues sont quelque peu inexactes lorsque le mode **dynamic** est sélectionné ⇒ page 102.

! AVERTISSEMENT

- Veuillez tenir compte des avertissements
⇒ *au chapitre Généralités à la page 104.*
- Pour des raisons de sécurité, n'utilisez plus le système si la position et l'angle de montage de la caméra ont été modifiés, par ex. suite à un accident. Faites contrôler le système par un atelier spécialisé.
- N'utilisez la caméra de recul que si elle retransmet une image claire et de bonne qualité. La qualité de l'image peut être altérée par la lumière en contre-jour, de la saleté sur la lentille ou par un défaut.
- Utilisez la caméra de recul uniquement lorsque le hayon est complètement fermé. Assurez-vous que les accessoires montés à l'arrière du véhicule ne masquent pas le champ de vision de la caméra de recul.
- La lentille de la caméra grossit et déforme le champ visuel. Les contours des objets affichés à l'écran sont imprécis et déformés.
- Dans certaines situations, les objets ou personnes apparaissent plus proches ou plus éloignés à l'écran :
 - Les objets qui ne touchent pas le sol, par ex. le pare-chocs d'un véhicule en stationnement, un dispositif d'attelage ou l'arrière d'un camion. Dans ce cas, n'utilisez pas les lignes d'orientation.
 - Lorsque vous passez, d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
 - Lorsque vous vous dirigez vers des objets saillants.
 - Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.

! ATTENTION

- Veuillez tenir compte des avertissements
⇒ *au chapitre Généralités à la page 104.*
- Les lignes d'orientation oranges à l'écran du système d'infodivertissement indi-

quent le trajet de la partie arrière du véhicule en fonction de l'angle de braquage du volant. L'avant du véhicule se déporte plus que l'arrière du véhicule. Prévoyez une distance suffisante par rapport à un obstacle pour éviter toute collision avec le rétroviseur extérieur ou avec une aile du véhicule.

Activation/désactivation

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus avec caméra de recul

Activation

- Engagez la marche arrière ou
- Pressez la touche **PWA** sur la console centrale
⇒ *page 106, fig. 108.* Un bref signal sonore retentit et la LED intégrée dans la touche s'allume.

Passage de la caméra de recul à l'affichage schématique

- Pour que l'affichage schématique apparaisse, pressez la touche de commande **Graphique S** ⇒ *page 109, fig. 114.*
- Pour que l'image de la caméra de recul s'affiche, pressez la touche de commande **Rear-view**.

Désactivation

- Roulez à plus de 10 km/h en marche avant ou
- Pressez la touche **PWA** ou
- Coupez le contact d'allumage.

i Nota

L'affichage sur le côté gauche de l'écran doit vous permettre de reconnaître la zone critique autour du véhicule.

Rangement en bataille

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus avec caméra de recul

Ce mode de stationnement peut être utilisé pour garer le véhicule sur une place de stationnement ou dans un garage.

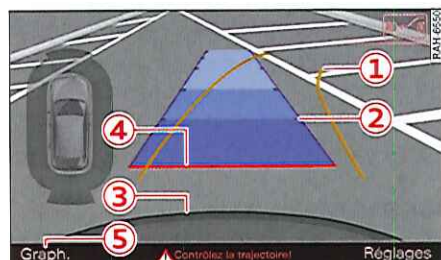


Fig. 114 Système d'infodivertissement : manœuvre de stationnement dans la place de stationnement

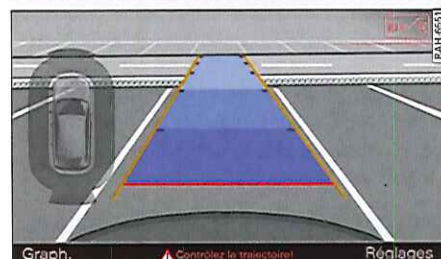


Fig. 115 Système d'infodivertissement : orientation du véhicule

- Mettez en fonction le système d'infodivertissement* et engagez la marche arrière.
- Les lignes d'orientation oranges ① indiquent la direction prise par le véhicule. Tournez le volant jusqu'à ce que les lignes d'orientation oranges indiquent la place de stationnement ⇒ fig. 114. Les repères ② vous permettent d'estimer la distance par rapport à un obstacle. Chaque repère correspond à 1 m. La surface bleue représente le prolongement des contours extérieurs du véhicule d'environ 5 m à l'arrière.
- Reculez et adaptez l'angle de braquage du volant à la place de stationnement en vous aidant des lignes d'orientation oranges ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108, ⇒ ! au chapitre Remarques générales à la page 108. Le pare-chocs arrière est repéré par ③. Ne reculez plus, au plus

tard lorsque la ligne d'orientation rouge ④ confine à un obstacle !

Créneau

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus avec caméra de recul

Ce mode de stationnement peut être utilisé lorsque vous gariez le véhicule en bordure de route.

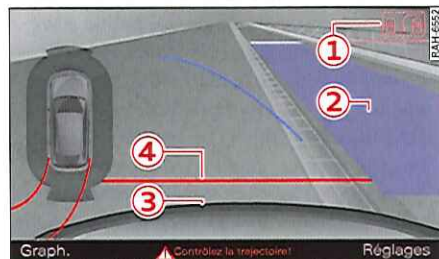


Fig. 116 Système d'infodivertissement : surface bleue orientée vers la place de stationnement

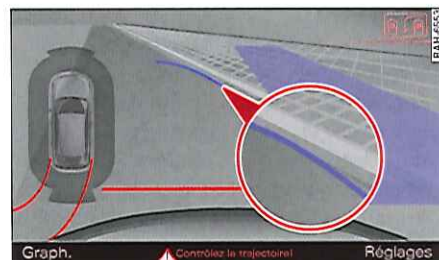


Fig. 117 Système d'infodivertissement : contact entre la courbe bleue et le trottoir

La description suivante concerne la manœuvre à effectuer pour vous garer sur le côté droit. Si vous souhaitez vous garer sur le côté gauche, procédez de manière analogue.

Si la place de stationnement se trouve à côté d'un obstacle (par ex. un mur), veuillez tenir compte des « instructions pour vous garer à côté d'obstacles » ⇒ page 110.

- Mettez le clignotant.
- Positionnez votre véhicule à côté d'un véhicule en stationnement, devant l'emplacement où vous souhaitez vous garer. Veuillez à respecter un écart d'un mètre environ par rapport à ce véhicule.

- ▶ Mettez en fonction le système d'infodivertissement* et engagez la marche arrière. L'aide au stationnement est activée et le mode **rangement en bataille** s'affiche à l'écran.
- ▶ Pressez la touche de commande ①
⇒ fig. 116 de l'unité de commande du système d'infodivertissement*. Le mode **créneau** s'affiche.
- ▶ Reculez et orientez le véhicule de telle manière que la surface bleue ② confine au véhicule stationnant derrière vous ou à la ligne de délimitation de la place de stationnement ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108, ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108. La surface bleue représente le prolongement des contours extérieurs du véhicule d'environ 5 m à l'arrière. La longueur de la surface bleue devrait toucher le trottoir. Toute la surface bleue doit se trouver dans la place de stationnement.
- ▶ Tournez le volant vers la droite jusqu'en butée, le véhicule étant à l'arrêt.
- ▶ Reculez dans la place de stationnement jusqu'à ce que la courbe bleue ⇒ fig. 117 touche le trottoir ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108, ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108. Arrêtez-vous.
- ▶ Tournez le volant vers la gauche jusqu'en butée, le véhicule étant à l'arrêt.
- ▶ Continuez de reculer dans la place de stationnement jusqu'à ce que le véhicule soit parallèle au trottoir ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108, ⇒ ⚠ au chapitre Remarques générales à la page 108. Le pare-chocs arrière est repéré par ③. Ne reculez plus, au plus tard lorsque la ligne d'orientation rouge ④ confine à un obstacle ! Contrôlez l'avant de votre véhicule.

Manœuvres pour se garer à côté d'obstacles

Si un obstacle (par exemple un mur) se trouve près de la place de stationnement, vous devez prévoir latéralement un écart plus grand. Positionnez la longueur de la surface bleue avec

une distance suffisante par rapport à l'obstacle, sans que la surface ne touche l'obstacle. Vous devez également braquer le volant beaucoup plus tôt. La courbe bleue ⇒ fig. 117 ne doit **pas** toucher l'obstacle. Veillez à respecter un écart suffisant.

Nota

En fonction du clignotant activé, les lignes d'orientation et les surfaces sont affichées, soit du côté droit, soit du côté gauche.

Assistant aux manœuvres de stationnement

Description

Valable pour les véhicules : avec assistant aux manœuvres de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement aide le conducteur lorsque ce dernier effectue des manœuvres de stationnement/souhaite quitter sa place de stationnement.

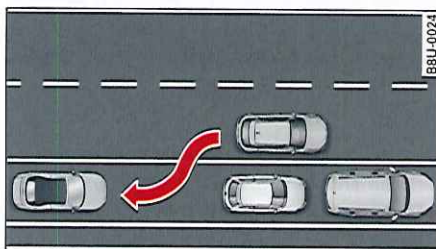


Fig. 118 Représentation schématique : créneau

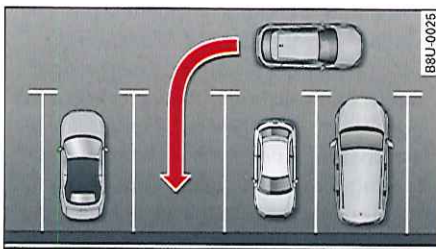


Fig. 119 Représentation schématique : rangement en bataille

L'assistant aux manœuvres de stationnement vous aide à trouver une place de stationnement appropriée, à vous garer dans une place de stationnement en créneau et en bataille, mais également à quitter une place de stationnement en créneau. La place de stationnement peut être située entre deux véhicules ou derrière un véhicule. Vous vous gardez comme à l'accoutumée, l'assistant aux manœuvres de stationnement effectue les mouvements de braquage.

L'aide au stationnement plus $\Rightarrow$ page 105, qui vous assiste lorsque vous gardez le véhicule, constitue un des composants de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Les capteurs de l'assistant aux manœuvres de stationnement se trouvent sur les côtés des pare-chocs avant et arrière. Veillez à ce que les capteurs ne soient pas masqués par des autocollants, des dépôts, etc. car ces derniers peuvent nuire au fonctionnement du système. Remarques concernant le nettoyage $\Rightarrow$ page 165.

Lorsque la place de stationnement est restreinte, le signal acoustique de l'aide au stationnement est continu si la distance est inférieure à environ 0,20 m. N'avancez plus ou ne reculez plus !



AVERTISSEMENT

- Veuillez tenir compte des avertissements $\Rightarrow$ Δ au chapitre Généralités à la page 104.
- Sachez que l'assistant aux manœuvres de stationnement n'effectue que les mouvements de braquage. Vous assumez en tant que conducteur la pleine responsabilité des opérations d'accélération et de freinage.
- Le conducteur doit juger si la place de stationnement indiquée convient pour le véhicule.
- Le véhicule déboîte au cours de la manœuvre de stationnement. Veillez à ne pas mettre les autres usagers de la route en danger.

- Lors de manœuvres de stationnement/ lorsque vous quittez votre place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement, le volant de direction effectue de lui-même des rotations rapides. Si vous saisissez les branches du volant lors de la manœuvre, vous risquez de vous blesser.



ATTENTION

- Veuillez tenir compte des avertissements $\Rightarrow$! au chapitre Généralités à la page 104.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement fait monter le véhicule, le cas échéant, sur le trottoir, par exemple lorsque d'autres véhicules sont stationnés sur le trottoir. Veillez à ce que les pneus et les jantes de votre véhicule ne soient pas endommagés et reprenez le volant si nécessaire.
- Sur certains revêtements tels que les cailloux, la neige ou la glace, le résultat de la manœuvre de stationnement peut être différent du résultat habituel.



Nota

- Le contrôle électronique de la stabilisation (ESC) ne doit pas être désactivé pendant une manœuvre de stationnement $\Rightarrow$ page 145.
- Vous ne pouvez pas vous garer dans des virages serrés à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement.
- Si vous ne pouvez pas vous garer de manière aussi satisfaisante qu'à l'accoutumée après que vous avez remplacé un pneu, rendez-vous dans votre atelier spécialisé pour procéder à l'adaptation du système.
- Il n'est pas possible d'effectuer des manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant lorsqu'une remorque est attelée et que la fiche est branchée dans la prise de courant de la remorque.

Activation/désactivation

Valable pour les véhicules : avec assistant aux manœuvres de stationnement



Fig. 120 Console centrale : touche de l'assistant aux manœuvres de stationnement

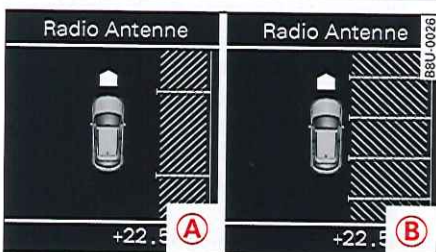


Fig. 121 Combiné d'instruments : recherche d'une place de stationnement. (A) créneau, (B) rangement en bataille

- Pour réaliser un créneau, pressez une fois la touche  ⇒ fig. 120. L'écran (A) ⇒ fig. 121 s'affiche au combiné d'instruments. Ou
- Pour effectuer un rangement en bataille, pressez deux fois la touche . L'écran (B) s'affiche.
- Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement est activé, la LED intégrée dans la touche  est allumée.
- Pour désactiver l'assistant aux manœuvres de stationnement, pressez la touche . La LED intégrée dans la touche  s'éteint.

Recherche d'une place de stationnement

Valable pour les véhicules : avec assistant aux manœuvres de stationnement

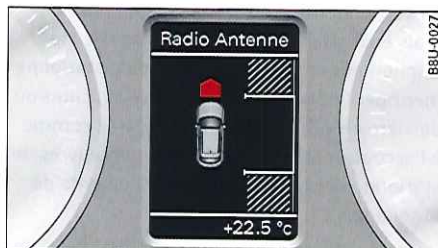


Fig. 122 Combiné d'instruments : place de stationnement détectée, accompagnée de la flèche signalant qu'il faut avancer le véhicule

La description suivante concerne la manœuvre à effectuer pour vous garer en créneau. Si vous souhaitez vous garer en bataille, procédez de manière analogue.

Condition : la distance entre votre véhicule et la rangée de véhicules en stationnement doit se situer entre 0,5 m et 2 m.

- Mettez le clignotant. Le système contrôle le côté souhaité.
- Pour réaliser un créneau, avancez à une vitesse maximale de 40 km/h. Ou
- Pour effectuer un rangement en bataille, avancez à une vitesse maximale de 20 km/h.
- Lorsque le système a trouvé une place de stationnement, il l'indique à l'écran ⇒ fig. 122. Assurez-vous que cette place de stationnement est adaptée à votre véhicule.

Si vous roulez à une vitesse supérieure à 50 km/h environ, l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive.

L'assistant aux manœuvres de stationnement indique uniquement les places de stationnement qui conviennent pour la longueur et la largeur de votre véhicule.

Nota

- Les flèches ► ou ◀ à l'écran du combiné d'instruments vous indiquent de quel côté de la rue l'assistant aux manœuvres de stationnement va garer le véhicule.

- Vous pouvez aussi activer le système ultérieurement en pressant la touche  et en activant le clignotant lorsque vous ne passez pas trop vite près d'une place de stationnement appropriée.
- En fonction du clignotant activé, le système affiche le côté droit ou le côté gauche de la chaussée.
- Vous vous garerez de manière satisfaisante si votre véhicule est parallèle aux véhicules en stationnement ou au bord de la chaussée.

Créneau

Valable pour les véhicules : avec assistant aux manœuvres de stationnement

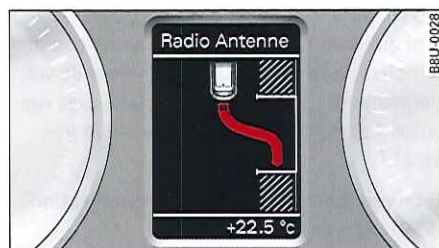


Fig. 123 Combiné d'instruments : affichage signalant qu'il faut engager la marche arrière

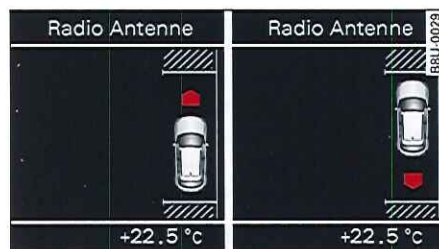


Fig. 124 Combiné d'instruments : manœuvres de stationnement multiples dans une place de stationnement

- ▶ Continuez à avancer jusqu'à ce qu'une flèche s'affiche derrière le véhicule $\Rightarrow$ fig. 123 $\Rightarrow$  au chapitre Description à la page 111, $\Rightarrow$  au chapitre Description à la page 111.
- ▶ Après un bref temps d'arrêt, engagez la marche arrière.
- ▶ Attendez que le message **Assistance de direction activée. Surveillez environnement !** s'affiche à l'écran.
- ▶ Retirez les mains du volant.

- ▶ Contrôlez la manœuvre avec vigilance. Lorsque les conditions de circulation le permettent, accélérez de manière appropriée $\Rightarrow$  au chapitre Description à la page 111, $\Rightarrow$  au chapitre Description à la page 111.
- ▶ Suivez les instructions visuelles à l'écran $\Rightarrow$ page 114 et tenez compte des signaux d'alerte acoustiques jusqu'à ce que la manœuvre de stationnement soit terminée. Les flèches à l'écran indiquent la direction à suivre.

L'assistant aux manœuvres de stationnement effectue automatiquement les mouvements de braquage pour engager le véhicule dans la place de stationnement tandis que le conducteur actionne les pédales. Lors des manœuvres de stationnement, la vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 7 km/h. Si la vitesse du véhicule est trop élevée ou si vous braquez le volant de direction, l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive. Pour activer de nouveau l'assistant aux manœuvres de stationnement, vous devez recommencer la procédure du début $\Rightarrow$ page 112.

Quitter sa place de stationnement en créneau

Valable pour les véhicules : avec assistant aux manœuvres de stationnement

Le conducteur est responsable des manœuvres pour quitter sa place de stationnement.

Si le véhicule a été garé en créneau, l'assistant aux manœuvres de stationnement peut vous aider à quitter la place de stationnement.

- ▶ Lancez le moteur.
- ▶ Pressez la touche  $\Rightarrow$ page 112, fig. 120.
- ▶ Attendez jusqu'à ce que le message **Pour quitter la place de parking, engagez la marche arrière et mettez le clignotant** s'affiche à l'écran du combiné d'instruments.
- ▶ Mettez le clignotant correspondant.
- ▶ Engagez la marche arrière.
- ▶ Retirez les mains du volant.
- ▶ Contrôlez la manœuvre avec vigilance. Lorsque les conditions de circulation le permettent, accélérez de manière appropriée $\Rightarrow$  ▶

au chapitre Description à la page 111, ⇒  au chapitre Description à la page 111.

- ▶ Suivez les instructions visuelles à l'écran ⇒ page 114 et tenez compte des signaux d'alerte acoustiques jusqu'à ce que la manœuvre pour quitter la place de stationnement soit terminée.
- ▶ La manœuvre pour quitter la place de stationnement est terminée lorsqu'une rectification du positionnement n'est plus nécessaire. Reprenez le volant.

L'assistant aux manœuvres de stationnement effectue automatiquement les mouvements de braquage pour sortir le véhicule de la place de stationnement tandis que vous actionnez les pédales. Lors des manœuvres pour quitter une place de stationnement, la vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 5 km/h. Si la vitesse du véhicule est trop élevée ou si vous braquez le volant de direction, l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive. Pour quitter de nouveau une place de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement, vous devez recommencer la procédure du début.

Informations pour le conducteur

Valable pour les véhicules : avec assistant aux manœuvres de stationnement

Intervention du système activée. Surveillez l'environnement !

Les conditions de fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement sont remplies. Vous pouvez vous garer. Contrôlez la manœuvre avec vigilance ⇒  au chapitre Description à la page 111.

Assistance aux manœuvres de stationnement : terminée

Intervention du conducteur. Reprenez le volant !

La manœuvre de stationnement réalisée avec l'intervention de l'assistant est terminée ou la manœuvre de stationnement a été interrompue.

Assistant aux manœuvres de stationnement : non disponible. Vitesse trop élevée

Réduisez votre vitesse ! Roulez, à une vitesse de 40 km/h maximum pour vous garer en créneau ou de 20 km/h maximum pour vous garer en bataille, près de la rangée de véhicules en stationnement dans laquelle vous souhaitez vous garer ⇒ page 112.

Vitesse trop élevée. Reprenez le volant !

Réduisez votre vitesse ! Au cours d'une manœuvre de stationnement, vous avez dépassé la vitesse maximale de 7 km/h.

Pour quitter la place de parking, engagez la marche arrière et mettez le clignotant.

Les conditions de fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement sont remplies. Vous pouvez quitter la place de stationnement. Contrôlez la manœuvre avec vigilance ⇒  au chapitre Description à la page 111.

Intervention du contrôle de la stabilisation (ESC). Reprenez le volant !

Reprenez le volant. Terminez la manœuvre de stationnement sans l'intervention de l'assistant ou sortez de la place de stationnement. Recommencez le cas échéant la manœuvre de stationnement à l'aide de l'assistant ⇒ page 112. Lorsque vous vous garer à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement, la vitesse maximale du véhicule ne doit pas excéder 7 km/h environ.

Contrôle de la stabilisation (ESC) : désactivé. Reprenez le volant !

Le système ESC doit être activé pour que vous puissiez utiliser l'assistant aux manœuvres de stationnement ⇒ page 145. Recommencez la manœuvre de stationnement ⇒ page 112.

Présence d'une remorque. Reprenez le volant !

Il n'est pas possible d'effectuer des manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant ▶

lorsqu'une remorque est attelée et que la fiche est branchée dans la prise de courant de la remorque.

Parking Temps limite dépassé. Reprenez le volant !

La manœuvre de stationnement n'a pas été réalisée dans les six minutes qui ont suivi l'activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Parking Système non disponible. Reprenez le volant !

Il n'est pas possible d'effectuer des manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant. Essayez de nouveau de vous garer ou bien, le cas échéant, coupez et remettez le contact d'allumage.

Assistant aux manœuvres de stationnement : durée d'immobilisation insuffisante.

Après un bref temps d'arrêt, engagez la marche arrière.

Parking Dysfonctionnement. Reprenez le volant !

Adressez-vous à atelier spécialisé. En cas de défaut du système, il n'est pas possible d'effectuer des manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant.

Réglage de l'affichage et des signaux sonores

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus/caméra de recul/assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique

L'affichage et les signaux sonores sont réglés dans le système d'infodivertissement.*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Assistance du conducteur** > **Aide au stationnement** > touche de commande **Réglages**.

Affichage

on* - une représentation schématique s'affiche dans le cas de l'aide au stationnement plus tandis que pour l'aide au stationnement

plus avec caméra de recul*, l'image de la caméra s'affiche à l'écran.

off - lors de l'activation de l'aide au stationnement, seuls des signaux sonores sont émis.

Signaux acoustiques

Volume à l'avant - volume des zones avant et latérales*

Volume à l'arrière - volume de la zone arrière

Tonalité de signaux à l'avant - tonalité des signaux des zones avant et latérales*

Tonalité des signaux à l'arrière - tonalité des signaux de la zone arrière

Réduction volume divertissement - lors de l'activation de l'aide au stationnement, le volume de la source audio/vidéo active est réduit.

Les haut-parleurs concernés émettent brièvement un son correspondant aux nouveaux réglages.

Nota

- Il est également possible de régler la tonalité des signaux directement à partir de l'affichage visuel ou de l'image de la caméra de recul*. Pressez simplement la touche de commande **Réglages**.
- Les nouveaux réglages sont activés après nouvelle activation de l'aide au stationnement.
- Les réglages sont automatiquement mémorisés et attribués à la clé à radiocommande utilisée.

Messages d'erreur

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus/assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique/caméra de recul

Si vous entendez un signal sonore continu pendant quelques secondes et que la LED intégrée à la touche **Parking** clignote lorsque vous activez l'aide au stationnement ou lorsque cette dernière est activée, cela signifie que le système est défectueux. Si le défaut n'a pas été éliminé avant de couper le contact

d'allumage, il sera signalé lors de la prochaine activation de l'aide au stationnement (avec marche arrière) uniquement par un clignotement de la LED intégrée dans la touche **P**.

Aide au stationnement plus et assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique*

Si un capteur devait être défectueux, le symbole **P** s'affiche à l'écran du système d'information devant/derrière le véhicule. Si un capteur arrière est défectueux, seuls les obstacles présents dans les zones **(A)** et **(B)** ⇒ *page 105, fig. 107* sont indiqués. Si un capteur avant est défectueux, seuls les obstacles présents dans les zones **(C)** et **(D)** sont indiqués.

Rendez-vous prochainement dans votre atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

Dispositif d'attelage

Valable pour les véhicules : avec aide au stationnement plus/assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique/caméra de recul et dispositif d'attelage

Lorsque la prise de remorque est occupée, les capteurs arrière de l'aide au stationnement ne sont pas activés lorsque vous engagez la marche arrière ou lorsque vous pressez la touche **P**. Il est possible que cette fonction ne soit pas disponible lorsque le dispositif d'attelage n'a pas été monté à l'usine. Les restrictions suivantes interviennent alors :

Aide au stationnement plus*/aide au stationnement plus et assistant aux manœuvres de stationnement avec visualisation périphérique*

Le système ne signale plus la présence d'un obstacle à l'arrière. Le système d'aide au stationnement avant reste cependant activé. L'affichage à l'écran passe en mode remorque.

Aide au stationnement plus et caméra de recul*

Le système ne signale plus la présence d'un obstacle à l'arrière. Le système d'aide au stationnement avant reste cependant activé.

L'affichage à l'écran passe en mode remorque. L'image de la caméra de recul à l'écran ne comporte pas de lignes d'orientation ni de surfaces bleues.

Rouler en toute sécurité

Généralités

La sécurité avant tout !

Votre sécurité nous tient à cœur.

Cette section contient des informations importantes, des recommandations, des propositions et des avertissements que vous devez lire et respecter pour votre sécurité et celle des passagers.



AVERTISSEMENT

- Cette section contient des informations importantes pour le conducteur et les passagers concernant l'utilisation du véhicule. Si vous souhaitez plus d'informations concernant votre sécurité et celle des passagers, reportez-vous aux autres sections de la Notice d'Utilisation ou aux autres brochures de la documentation de bord.
- Assurez-vous que la documentation de bord complète se trouve toujours dans le véhicule. Cela est particulièrement important si vous louez le véhicule à des tiers ou si vous le revendez.

Équipements de sécurité

Les équipements de sécurité contribuent à la protection des occupants et permettent de réduire les risques de blessure en cas d'accident.

Ne mettez pas « en jeu » votre sécurité ni celle de vos passagers. En cas d'accident, les équipements de sécurité permettent de réduire les risques de blessures. Votre Audi est dotée de certains équipements de sécurité dont quelques-uns sont énumérés ci-après :

- Ceintures de sécurité trois points optimisées pour toutes les places assises
- Limiteur de tension de ceinture pour les places avant

- Rétracteurs de ceintures pour les places avant
- Dispositif de réglage des ceintures en hauteur pour les places avant
- Airbags frontaux
- Airbags latéraux dans les dossiers des sièges avant et au niveau des sièges arrière gauche et droit*
- Airbags rideaux
- Points d'ancrage « ISOFIX » des sièges-enfants « ISOFIX » pour les sièges arrière gauche et droit ainsi que pour le siège du passager avant*
- Appui-tête pour toutes les places
- Colonne de direction réglable

Les équipements de sécurité fonctionnent conjointement pour assurer au conducteur et aux passagers une protection optimale en cas d'accident. Ces équipements de sécurité ne sont d'aucune utilité si les occupants du véhicule adoptent une mauvaise position assise ou s'ils ne les règlent pas ou ne les utilisent pas correctement.

C'est la raison pour laquelle nous vous fournissons des informations sur l'importance de ces équipements, sur le type de protection qu'ils assurent, sur leur utilisation et sur la manière de les exploiter au mieux. La présente Notice contient des avertissements importants dont les occupants doivent tenir compte pour réduire les risques de blessures.

La sécurité, c'est l'affaire de tous !

Avant chaque départ

Le conducteur est toujours responsable de ses passagers et de la sécurité de fonctionnement du véhicule.

Pour votre propre sécurité et celle de vos passagers, respectez les points suivants avant de prendre la route :

- ▶ Assurez-vous que l'éclairage et les clignotants du véhicule fonctionnent parfaitement.
- ▶ Contrôlez la pression des pneus.

- ▶ Veillez à ce que les glaces soient toujours propres pour bénéficier d'une bonne visibilité.
- ▶ Arrimez les bagages que vous transportez
⇒ page 127, *Rangement des bagages*.
- ▶ Assurez-vous qu'aucun objet ne puisse venir entraver la course des pédales.
- ▶ Ajustez les rétroviseurs, le siège avant et l'appui-tête en fonction de votre taille.
- ▶ Rappelez aux passagers qu'ils doivent ajuster les appui-tête en fonction de leur taille.
- ▶ Protégez les enfants en les asseyant dans un siège-enfant adéquat et en ajustant correctement leur ceinture de sécurité
⇒ page 121.
- ▶ Adoptez une position assise correcte. Rappelez aux passagers qu'ils doivent adopter une position assise correcte ⇒ page 56.
- ▶ Bouclez correctement votre ceinture de sécurité. Rappelez aux passagers qu'ils doivent boucler leur ceinture correctement
⇒ page 129.

Quels sont les facteurs pouvant porter atteinte à la sécurité au volant ?

Votre sécurité au volant dépend de votre style de conduite et du comportement des passagers.

En tant que conducteur, vous êtes responsable de vous-même et des passagers. Lorsque certains facteurs influent sur votre sécurité au volant, vous mettez en danger votre propre personne ainsi que les autres usagers de la route ⇒ ⚠. C'est pourquoi :

- ▶ Ne détournes pas votre attention du trafic (par ex. en raison des passagers ou lors de conversations téléphoniques).
- ▶ Ne conduisez pas lorsque votre aptitude à conduire est compromise (par ex. prise de médicaments, consommation d'alcool et de drogues).
- ▶ Respectez le Code de la route, les limitations de vitesse ainsi que la distance par rapport au véhicule qui précède.
- ▶ Adaptez toujours votre vitesse à l'état de la chaussée ainsi qu'aux conditions météorologiques et de circulation.

- ▶ Faites des pauses à intervalles réguliers lors de longs voyages (toutes les deux heures minimum).
- ▶ Évitez si possible de prendre le volant si vous êtes fatigué ou pressé.



AVERTISSEMENT

- Si, lorsque vous conduisez, certains facteurs portent atteinte à votre sécurité au volant, les risques de blessures augmentent.
- Ne posez aucun objet sur le tableau de bord. Il pourrait être projeté dans l'habitacle (en cas d'accélération ou dans un virage) et détourner votre attention du trafic - Risque d'accident !

Position assise correcte des passagers

Position assise correcte du conducteur

Le conducteur doit être assis correctement pour pouvoir conduire de manière sûre.

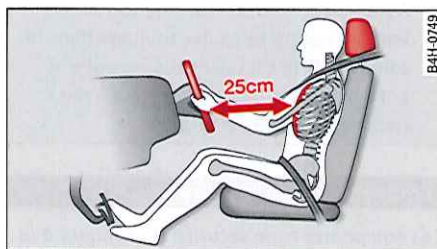


Fig. 125 Position assise correcte

Pour sa propre sécurité et afin de réduire les risques de blessures en cas d'accident, nous recommandons au conducteur de procéder aux réglages suivants :

- ▶ Ajustez le siège et le volant de sorte que la distance entre votre poitrine et le milieu du volant soit au moins de 25 cm ⇒ fig. 125.
- ▶ Ajustez le siège en hauteur et dans le sens longitudinal de façon à pouvoir enfoncer à fond les pédales en ayant les jambes légèrement pliées ⇒ ⚠.

- Ajustez le dossier du siège de manière que celui-ci soit bien droit et qu'il épouse bien la forme du dos.
- Réglez le volant en profondeur de telle sorte que vos bras soient légèrement pliés et que le combiné d'instruments soit bien visible.
- Assurez-vous que le point le plus élevé du volant est accessible.
- Ajustez les appuie-tête de telle manière que le bord supérieur soit autant que possible à la hauteur de la partie supérieure de la tête. Si cela n'est pas possible, essayez d'atteindre au mieux cette position.
- Bouclez la ceinture de sécurité correctement ⇒ *page 129*.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pour garder le contrôle du véhicule, quelles que soient les circonstances.

Réglage du siège du conducteur ⇒ *page 56, Sièges avant*.



AVERTISSEMENT

- Un conducteur qui n'adopte pas une position assise correcte ou qui n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, peut être gravement blessé si l'airbag se déclenche.
- Ajustez le siège et le volant de sorte que la distance entre votre poitrine et le milieu du volant soit au moins de 25 cm ⇒ *fig. 125*.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos mains sur le pourtour (positions 9h00 et 3h00). Cela permet de réduire les risques de blessures en cas de déclenchement de l'airbag conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12h00 ou de quelqu'autre manière (par ex. par le milieu). De telles positions peuvent entraîner des blessures aux bras, aux mains et à la tête en cas de déclenchement de l'airbag conducteur.
- Afin de réduire les risques de blessures pour le conducteur en cas de freinage brusque ou d'accident, ne voyagez jamais avec le dossier de siège fortement incliné en arrière. Les airbags et les ceintures de

sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est bien droit et que vous avez ajusté correctement votre ceinture de sécurité. Plus le dossier est incliné en arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une position assise incorrecte sont élevés !

- Ajustez l'appuie-tête correctement pour bénéficier d'une protection optimale.

Position assise correcte du passager avant

Le passager avant doit respecter une distance minimale de 25 cm par rapport au tableau de bord afin que l'airbag puisse assurer une protection optimale en cas de déclenchement.

Pour sa propre sécurité et afin de réduire les risques de blessures en cas d'accident, nous recommandons au passager avant de procéder aux réglages suivants :

- Ajustez le dossier du siège de manière que celui-ci soit bien droit et qu'il épouse bien la forme du dos.
- Ajustez les appuie-tête de telle manière que le bord supérieur soit autant que possible à la hauteur de la partie supérieure de la tête. Si cela n'est pas possible, essayer d'atteindre au mieux cette position ⇒ *page 120*.
- Gardez les pieds au plancher devant le siège.
- Bouclez la ceinture de sécurité correctement ⇒ *page 132*.

Vous pouvez, à titre tout à fait exceptionnel, désactiver l'airbag passager avant à l'aide de la commande à clé* ⇒ *page 142*.

Réglage du siège du passager avant ⇒ *page 56, Sièges avant*.



AVERTISSEMENT

Un passager qui n'adopte pas une position assise correcte ou qui n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, peut être gravement blessé si l'airbag se déclenche.

- Ajustez le siège du passager avant de sorte que la distance entre votre poitrine et le tableau de bord soit au moins de 25 cm.
- Pendant le voyage, gardez vos pieds au plancher - ne les posez pas sur le tableau de bord, hors de la glace ou sur les surfaces d'assise ! Si vous adoptez une mauvaise position assise, vous encourez un plus grand risque de blessure en cas de freinage brusque ou d'accident. Si vous n'êtes pas correctement assis, vous risquez d'être très gravement blessé en cas de déclenchement de l'airbag.
- Afin de réduire les risques de blessures pour le passager avant en cas de freinage brusque ou d'accident, ne voyagez jamais avec le dossier de siège fortement incliné en arrière. Les airbags et les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est bien droit et que vous avez ajusté correctement votre ceinture de sécurité. Plus le dossier est incliné en arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une position assise incorrecte sont élevés !
- Ajustez l'appuie-tête correctement pour bénéficier d'une protection optimale.

Position assise correcte des passagers arrière

Si vous voyagez à l'arrière, vous devez adopter une position assise bien droite, garder les pieds au plancher et avoir bouclé votre ceinture correctement.

Afin de réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident, les passagers arrière doivent :

- ▶ Si des passagers sont installés aux places arrière, réglez les appuie-tête des places occupées au minimum sur le premier cran vers le haut ⇒ page 59.
- ▶ Gardez les pieds au plancher devant la banquette arrière.

- ▶ Bouclez la ceinture de sécurité correctement ⇒ page 132.
- ▶ Utilisez un système de retenue adéquat pour les enfants ⇒ page 121.



AVERTISSEMENT

Si vous voyagez à l'arrière et si vous adoptez une position assise incorrecte, vous risquez d'être gravement blessé.

- Ajustez l'appuie-tête correctement pour bénéficier d'une protection optimale.
- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est bien droit et que si vous avez ajusté correctement votre ceinture de sécurité. Si le dossier des sièges arrière n'est pas bien droit, les risques de blessures dus à un mauvais ajustement de la ceinture sont élevés !

Réglage correct des appuie-tête

Le réglage correct des appuie-tête constitue un élément essentiel de la protection et permet de limiter les risques de blessures dans la plupart des accidents.

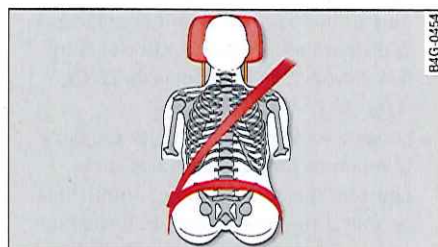


Fig. 126 Appuie-tête vu de l'avant

Les appuie-tête doivent être réglés correctement pour garantir une protection optimale.

- ▶ Ajustez les appuie-tête de telle manière que le bord supérieur soit autant que possible à la hauteur de la partie supérieure de la tête. Si cela n'est pas possible, essayez d'atteindre au mieux cette position.
- ▶ Si des passagers sont installés aux places arrière, réglez entièrement vers le haut les appuie-tête des places occupées.

Réglage des appuie-tête ⇒ page 58.

AVERTISSEMENT

Les risques de blessures graves sont élevés si vous conduisez alors que les appuie-tête sont démontés ou ne sont pas réglés correctement.

- Un mauvais réglage des appuie-tête peut, en cas de collision ou d'accident, entraîner des blessures mortelles.
- Un mauvais réglage des appuie-tête augmente également les risques de blessures en cas de manœuvres de conduite et de freinage brusques et inattendues.
- Les appuie-tête doivent toujours être ajustés en fonction de la taille de l'occupant du siège.

Exemples de positions assises incorrectes

Les occupants risquent de subir des blessures graves voire mortelles s'ils adoptent une position assise incorrecte.

Les ceintures de sécurité assurent une protection optimale uniquement lorsqu'elles sont bien ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité et augmente les risques de blessures en raison du cheminement incorrect de la sangle. En tant que conducteur, vous êtes responsable de vous-même, de tous les passagers et notamment de vos enfants.

- ▶ Ne tolérez jamais qu'un occupant adopte une mauvaise position assise pendant que vous conduisez ⇒ .

Les positions assises énumérées ci-après risquent d'être dangereuses pour tous les occupants. Cette énumération n'est certes pas exhaustive mais nous souhaitons vous sensibiliser à ce problème.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.

- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais fortement votre dossier en arrière.
- Ne vous appuyez jamais sur le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant du siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.
- Ne posez jamais les pieds au dehors.
- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur le coussin de siège.
- Ne roulez jamais alors qu'un passager est installé sur le plancher.
- Ne roulez jamais sans avoir bouclé votre ceinture de sécurité.
- Ne roulez jamais avec un passager installé dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte augmente les risques de blessures graves.

- Les occupants qui ne sont pas assis correctement, s'exposent à des risques de blessures très graves si les airbags se déclenchent.
- Adoptez une position assise correcte et conservez-la pendant le trajet. Rappelez aux passagers, avant chaque déplacement, qu'ils doivent adopter une position assise correcte et la maintenir pendant le trajet ⇒ page 56, *Sièges avant*.

Sièges-enfants

Directives de sécurité relatives à l'utilisation des sièges-enfants

Pour réduire les risques de blessures en cas d'accident, les enfants doivent uniquement être transportés dans des sièges-enfants !

Respectez les informations figurant dans cette Notice d'Utilisation lors de la fixation et de ▶

l'utilisation de sièges-enfants. En outre, tenez compte des dispositions légales et des consignes du fabricant de sièges-enfants considéré.

Pour des raisons de sécurité, nous vous conseillons de monter les sièges-enfants sur la banquette arrière. Si, à **titre exceptionnel**, vous devez installer un siège-enfant sur le siège du passager avant, veuillez tenir compte des avertissements ⇒ .



AVERTISSEMENT

Pour éviter des risques de blessures très graves, voire mortelles, les enfants doivent toujours être maintenus dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur âge, leur poids et leur taille.

- Les enfants âgés de moins de douze ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m ne doivent pas être transportés sans sièges-enfants appropriés. Respectez les règlements différents en vigueur dans le pays concerné.
- Les enfants et les bébés ne doivent en aucun cas voyager sur les genoux des adultes.
- Plusieurs enfants ne doivent pas être attachés dans un siège-enfant.
- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance dans le siège-enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à voyager sans être attaché, à se mettre debout dans le véhicule ou à s'agenouiller sur le siège pendant le trajet. En cas d'accident, il serait projeté dans l'habitacle et pourrait mettre en danger sa propre vie ainsi que celle des autres passagers.
- Pour que le siège-enfant offre une protection optimale, le port correct de la ceinture de sécurité est primordial ⇒ *page 132*. Respectez impérativement les indications faites par le fabricant du siège-enfant au sujet de la disposition de la sangle de ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité mal mise peut entraîner des blessures, même en cas d'accidents légers.

- Si, en cours de route, les enfants adoptent une mauvaise position assise, ils s'exposent à un plus grand risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident. Ceci concerne en particulier les enfants voyageant sur le siège du passager avant si l'airbag se déclenche au cours d'un accident. Les blessures résultant de cette mauvaise position assise, risquent d'être très graves, voire mortelles.
- Si vous placez un siège-enfant orienté face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège au maximum.
- Les sièges-enfants à orienter dos à la route se trouvent dans la zone de déploiement de l'airbag passager avant. De ce fait, votre enfant risquerait d'être grièvement, voire mortellement blessé lors du déclenchement de l'airbag.
- Valable pour les véhicules sans airbag passager avant désactivable : vous ne devez pas utiliser de siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant.
- Valable pour les véhicules avec commande à clé pour la désactivation de l'airbag passager avant : vous ne devez pas utiliser de siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant lorsque l'airbag est activé. S'il s'avérait nécessaire, dans des cas exceptionnels, de transporter un enfant orienté dos à la route sur le siège du passager avant, il faut au préalable désactiver l'airbag du passager avant avec la commande à clé* ⇒ *page 142*. Dès que vous n'utilisez plus le siège-enfant sur le siège du passager avant, vous devez réactiver l'airbag du passager avant à l'aide de la commande à clé*.
- Remplacez le siège-enfant après un accident car des endommagements non visibles ont pu avoir été occasionnés.

Sécurité des enfants et airbags latéraux

Valable pour les véhicules : avec airbags latéraux



Fig. 127 Représentation schématique d'une position assise dangereuse dans la zone de déploiement de l'airbag latéral.

Veillez à ce que les enfants ne se penchent pas hors du siège-enfant, en direction du revêtement de porte. Lors du déclenchement de l'airbag latéral, l'enfant peut être touché à la tête par le coussin gonflable et être grièvement blessé.

**AVERTISSEMENT**

- La tête d'un enfant ne doit jamais se trouver dans la zone de déploiement de l'airbag latéral. Risque de blessures !
- Ne déposez aucun objet dans la zone de déploiement de l'airbag latéral - risque de blessure !

Classification des sièges-enfants en différents groupes

Utilisez uniquement des sièges-enfants homologués et adaptés à l'enfant.

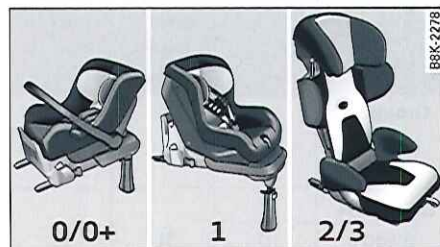


Fig. 128 Catégories de sièges-enfants

Les sièges-enfants sont soumis à la norme ECE-R 44. En règle générale, une étiquette orange est collée sur les sièges-enfants con-

trôlés suivant cette norme. Sur cette étiquette figurent par exemple les indications relatives à la catégorie de poids, à la classe de taille ISOFIX et à la catégorie d'homologation du siège-enfant.

Les sièges-enfants sont classés en différentes catégories de poids indiquées ci-après :

Sièges-enfants des groupes 0 et 0+

Les sièges pour bébés orientés dos à la route sont, dans ce groupe (jusqu'à 13 kg), les mieux adaptés. Nous recommandons le siège coque Audi avec base ISOFIX.

Sièges-enfants du groupe 1

Dans ce groupe (9 à 18 kg), les sièges-enfants orientés face et dos à la route avec système de ceinture intégré conviennent le mieux. Nous recommandons le siège-enfant Audi avec base ISOFIX.

Sièges-enfants des groupes 2 et 3

Dans ces groupes (15 à 36 kg), les sièges-enfants avec dossier, utilisés en combinaison avec les ceintures de sécurité conviennent le mieux. Nous recommandons le siège-enfant Audi youngster plus.

**AVERTISSEMENT**

- Groupes 0, 0+ et 1 (sièges orientés dos à la route) : ne fixez jamais un siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant si l'airbag considéré n'a pas préalablement été désactivé - danger de mort ! Si, à titre exceptionnel, vous devez transporter un enfant sur le siège du passager avant, désactivez l'airbag passager avant* ⇒ page 142.
- Groupes 1 (sièges orientés face à la route), 2 et 3 : la face arrière du siège-enfant doit, dans la mesure du possible, s'appliquer entièrement contre le dossier du siège. Si les appuie-tête arrière gênent le montage du siège-enfant, veuillez les ajuster ou les déposer ⇒ page 59. Lorsque vous retirez de nouveau le siège-enfant, veuillez immédiatement reposer l'appuie-tête et ajustez-le correctement

pour le passager. Les risques de blessures graves sont élevés si vous conduisez alors que les appuie-tête sont démontés ou ne sont pas réglés correctement.

- Groupes 2 et 3 : la sangle baudrier doit passer au milieu de l'épaule de l'enfant et doit bien s'appliquer sur le buste. Elle ne doit pas passer sur le cou ou au-dessus du cou de l'enfant. La sangle sous-abdominale doit passer sur le bassin et ne doit pas passer sur le ventre ou sur l'abdomen. Elle doit être bien appliquée. Le cas échéant, resserrez quelque peu la sangle.

Nota

Nous recommandons les sièges-enfants issus de la gamme d'accessoires d'origine Audi : www.audi.com/childseats

Fixation des sièges-enfants

Fixation des sièges-enfants avec ISOFIX

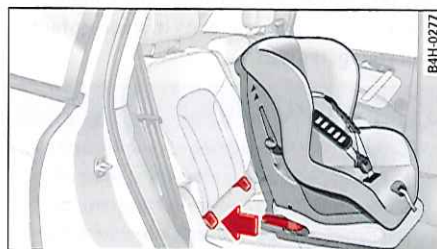


Fig. 129 Banquette arrière : fixation du siège-enfant avec ISOFIX

Les sièges-enfants des groupes 0, 0+ et 1 équipés du système ISOFIX peuvent être fixés, sans ceinture de sécurité, aux ancrages ISOFIX sur les places de la banquette arrière et sur le siège du passage avant*.

- Retirez les caches des deux étriers de fixation.

- Introduisez les bras de crantage du siège-enfant dans les ancrages ISOFIX en veillant à ce qu'ils s'encliquettent de façon audible.
- Faites un essai de traction sur le siège-enfant pour vérifier si les deux côtés sont correctement encliquetés.

Si vous souhaitez fixer un siège-enfant ISOFIX aux ancrages ISOFIX de votre véhicule, assurez-vous que celui-ci est bien homologué pour les places assises. Consultez le tableau ci-après ⇒ tabl. à la page 124 pour connaître les possibilités de montage. Les informations nécessaires figurent sur l'étiquette orange du siège-enfant.

Un siège-enfant ISOFIX de la catégorie d'homologation « spécifique à un véhicule », « usage restreint » ou « semi-universelle » (IL) est adapté à une place assise si :

- votre véhicule figure dans la liste éditée pour votre siège-enfant et
- votre siège-enfant est repéré par IL dans le tableau suivant.

Un siège-enfant ISOFIX de la catégorie d'homologation « universelle » (IUF) est adapté à une place assise si :

- votre siège-enfant est repéré par IUF dans le tableau suivant et
- le siège-enfant peut être fixé avec l'ancrage Top Tether¹⁾ ⇒ page 125.

Catégorie de poids	Classe de taille ISOFIX	Places de la banquette arrière (extérieures)	Siège du passager avant*
Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	E	IL	IL
Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg	E	IL	IL
	D		
	C		

¹⁾ Cette fonction n'est pas disponible sur tous les modèles (selon le pays).

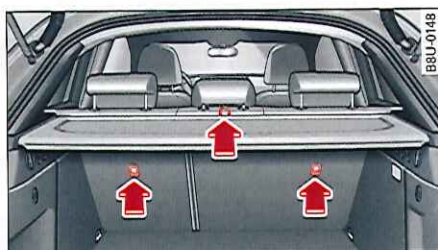
Catégorie de poids	Classe de taille ISOFIX	Places de la banquette arrière (extérieures)	Siège du passager avant*
Groupe 1 : de 9 à 18 kg	D	IL, IUF	IL
	C		
	B		
	B1		
	A		

**AVERTISSEMENT**

- Respectez les consignes de sécurité importantes ⇒ **⚠** au chapitre *Directives de sécurité relatives à l'utilisation des sièges-enfants* à la page 122, ⇒ **⚠** au chapitre *Classification des sièges-enfants en différents groupes* à la page 123 ainsi que la notice de montage du fabricant du siège-enfant.
- Ne fixez jamais un siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant si l'airbag considéré n'a pas préalablement été désactivé : danger de mort !
- Les ancrages disposés dans le véhicule sont conçus uniquement pour les sièges-enfants ISOFIX. C'est pourquoi vous ne devez jamais fixer d'autres sièges-enfants, de ceintures ou d'autres objets aux ancrages - danger de mort !

Fixation des sièges-enfants avec ISOFIX et Top Tether

Valable pour les véhicules : avec Top Tether

**Fig. 130** Dossier de la banquette arrière : ancrages Top Tether

- Relevez l'appuie-tête situé derrière le siège-enfant.
- Introduisez les bras de crantage du siège-enfant dans les ancrages ISOFIX en veillant à ce qu'ils s'encliquettent de façon audible ⇒ page 124, fig. 129.
- Faites un essai de traction sur le siège-enfant pour vérifier si les deux côtés sont correctement encliquetés.
- Guidez la sangle supérieure du siège enfant **sous** l'appuie-tête ou **sur les deux côtés** de l'appuie-tête (selon le modèle de siège-enfant) vers l'arrière dans le coffre à bagages.
- Accrochez la sangle à l'ancrage Top Tether ¹⁾ ⇒ fig. 130.
- Tendez la sangle afin que la partie supérieure du siège-enfant repose contre le dossier.

**AVERTISSEMENT**

- Respectez les consignes de sécurité importantes ⇒ **⚠** au chapitre *Directives de sécurité relatives à l'utilisation des sièges-enfants* à la page 122, ⇒ **⚠** au chapitre *Classification des sièges-enfants en différents groupes* à la page 123 ainsi que la notice de montage du fabricant du siège-enfant.

¹⁾ Cette fonction n'est pas disponible sur tous les modèles (selon le pays).

– Les ancrages disposés dans le véhicule sont conçus uniquement pour un siège-enfant ISOFIX et Top Tether. Ne fixez ja-

mais d'autres sièges-enfants, de ceintures ou d'autres objets aux ancrages - danger de mort !

Fixation des sièges-enfants avec la ceinture de sécurité

Si vous souhaitez utiliser un siège-enfant de la catégorie d'homologation « universelle » (u) dans votre véhicule, assurez-vous que celui-ci est bien homologué pour les places assises.

Consultez le tableau ci-après pour connaître les possibilités de montage. Les informations nécessaires figurent sur l'étiquette orange du siège-enfant.

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places arrière latérales	Place centrale arrière
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	u	u	u
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	u	u	u
Groupe 1 de 9 à 18 kg	u	u	u
Groupe 2 de 15 à 25 kg	u	u	u
Groupe 3 de 22 à 36 kg	u	u	u

Pour adapter le siège du passager avant au siège-enfant et permettre à la sangle de s'appliquer de manière optimale, veuillez régler

- le dossier du siège du passager avant le plus possible vers l'avant et
- le siège du passager avant au maximum vers le haut.



AVERTISSEMENT

- Respectez les consignes de sécurité importantes ⇒ **⚠** au chapitre *Directives de sécurité relatives à l'utilisation des sièges-enfants* à la page 122, ⇒ **⚠** au chapitre *Classification des sièges-enfants en différents groupes* à la page 123 ainsi que la notice de montage du fabricant du siège-enfant.
- Ne fixez jamais un siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant si l'airbag considéré n'a pas préalablement été désactivé : danger de mort !

Zone du pédalier

Pédales

La course des pédales ne doit jamais être entravée par des objets ou par le tapis de sol.

- ▶ Assurez-vous que vous pouvez enfoncer à fond, sans entraves, toutes les pédales.
- ▶ Assurez-vous que les pédales peuvent revenir librement dans leur position initiale sans être entravées.

N'utilisez que des tapis de sol qui laissent dégagée la zone du pédalier et qui peuvent être fixés au sol.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein qu'à l'accoutumée pour parvenir à immobiliser le véhicule.



AVERTISSEMENT

Si la course des pédales est entravée, la conduite peut devenir très critique.

- Ne déposez jamais d'objets sur le plancher, du côté conducteur. Un objet peut se trouver dans la zone des pédales et entraver leur course. En cas de manœuvre de conduite ou de freinage brusque, vous ne seriez plus en mesure de freiner, de débrayer ou d'accélérer - risque d'accident !

Tapis de sol côté conducteur

Utilisez uniquement un tapis de sol qui peut être fixé au plancher et qui n'entrave pas la course des pédales.

- Assurez-vous que le tapis de sol est bien fixé et qu'il n'entrave pas la course des pédales pendant que vous conduisez ⇒ .

N'utilisez que des tapis de sol qui laissent dégagée la zone du pédalier et qui ne risquent pas de glisser. Vous pouvez vous procurer des tapis de sol appropriés dans votre atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

Si la course des pédales est entravée, la conduite peut devenir très critique et entraîner de graves blessures.

- Assurez-vous que les tapis de sol sont toujours bien fixés.
- Ne posez ou n'installez jamais de tapis de sol ni d'autres revêtements de sol sur ceux qui s'y trouvent déjà car cela réduit la zone du pédalier et peut entraver la course des pédales - risque d'accident !

Rangement des bagages

Coffre à bagages

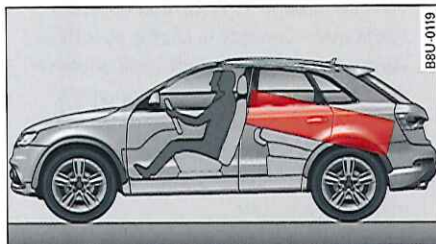


Fig. 131 Placez les objets lourds le plus à l'avant possible dans l'habitacle et près du plancher

Tous les bagages ou les objets que vous transportez, doivent être arrimés dans le coffre à bagages.

- Répartissez bien la charge dans le coffre à bagages.
- Déposez et rangez les bagages lourds le plus à l'avant possible dans le coffre à bagages ⇒ fig. 131.
- Fixez les bagages aux œillets d'arrimage* avec le filet à bagages* ou avec des sangles de fixation non élastiques ⇒ page 128.



AVERTISSEMENT

- Les objets qui ne sont pas arrimés peuvent être ballotés dans le coffre à bagages et détériorer les qualités routières du véhicule en déplaçant le centre de gravité et compromettre la sécurité routière.
- Les objets non arrimés dans l'habitacle peuvent, en cas de manœuvres brusques ou d'accidents, être projetés à l'avant du véhicule - risque de blessure ! Rangez toujours les objets dans le coffre à bagages et fixez-les aux œillets d'arrimage*. Utilisez des sangles appropriées, tout particulièrement pour les objets lourds.
- Lorsque vous transportez des objets lourds, les qualités routières sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité - risque d'accident ! C'est pourquoi vous devez adapter votre style de

conduite et votre vitesse en conséquence.

- N'excédez jamais la charge autorisée sur les essieux ni le poids total autorisé du véhicule ⇒ *page 222, Caractéristiques techniques*. Lorsque la charge autorisée sur les essieux ou le poids total autorisé du véhicule est excédé(e), les qualités routières du véhicule peuvent être modifiées et provoquer des accidents, des blessures ainsi que des endommagements du véhicule.
- Surveillez toujours votre véhicule, en particulier lorsque le hayon est ouvert. Des enfants pourraient se glisser dans le coffre à bagages et fermer le hayon de l'intérieur. Les enfants seraient enfermés et ne parviendraient plus à sortir du véhicule - danger de mort !
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le véhicule ou à proximité. Fermez et verrouillez le hayon ainsi que toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.
- Ne transportez jamais personne dans le coffre à bagages. Tous les occupants doivent avoir correctement bouclé leur ceinture de sécurité ⇒ *page 129*.

Nota

- Adaptez la pression des pneus à la charge du véhicule. Consultez à ce sujet l'autocollant sur la face intérieure de la porte du conducteur.
- La ventilation permet de réduire la formation de buée sur les glaces. L'air vicié s'échappe par les ouïes d'évacuation à l'arrière du véhicule. Assurez-vous que les ouïes d'évacuation d'air ne sont pas masquées.
- Des sangles adaptées aux œillets d'arrimage* et permettant de fixer les objets transportés sont disponibles dans le commerce.

Œillets d'arrimage

Les objets transportés qui ne sont pas arrimés constituent un danger pour les passagers.

Des œillets d'arrimage destinés à attacher les bagages et les objets transportés se trouvent dans le coffre à bagages ⇒ *page 64*.

- Utilisez les œillets d'arrimage pour attacher en toute sécurité les objets transportés ⇒ *page 127, Rangement des bagages*.

Lors d'une collision ou d'un accident, même les objets petits et légers emmagasinent tellement d'énergie qu'ils peuvent provoquer des blessures extrêmement graves. La quantité d'« énergie » dégagée dépend de la vitesse du véhicule et du poids des objets. C'est cependant la vitesse du véhicule qui est le facteur déterminant.

Par exemple : un objet de 4,5 kg se trouve dans le véhicule et n'est pas arrimé. Lors d'une collision frontale à une vitesse de 50 km/h, cet objet génère des forces équivalentes à 20 fois son poids. Ce qui signifie que le poids de l'objet est alors de 90 kg. Vous pouvez imaginer les blessures que peut provoquer un tel « projectile » à l'intérieur de l'habitacle lorsqu'il atteint un occupant.

AVERTISSEMENT

Les bagages ou objets attachés aux œillets d'arrimage avec des sangles d'arrimage inappropriées ou endommagées peuvent provoquer des blessures en cas d'accident ou de freinage.

- Pour éviter que les bagages ou les objets transportés ne soient projetés vers l'avant, utilisez toujours des sangles d'arrimage appropriées que vous pouvez attacher en toute sécurité aux œillets d'arrimage.
- Ne fixez jamais un siège-enfant aux œillets d'arrimage.

Ceintures de sécurité

Pourquoi les ceintures ?

Les ceintures de sécurité protègent

L'idée très répandue que, lors d'un léger accident, on puisse se retenir avec les mains est tout à fait fausse.



Fig. 132 Conducteur attaché, retenu en cas de freinage brusque par la ceinture correctement positionnée.

Il est prouvé que les ceintures de sécurité offrent une bonne protection en cas d'accident. C'est pourquoi, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité est prescrit par la loi.

Lorsqu'elles sont correctement positionnées, les ceintures de sécurité maintiennent les passagers du véhicule dans la bonne position assise $\Rightarrow$ fig. 132. Les ceintures réduisent considérablement l'énergie cinétique. Elles empêchent en outre les mouvements incontrôlés pouvant entraîner des blessures graves $\Rightarrow$ page 129, *Directives de sécurité importantes relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité*.

Les passagers dont la ceinture est correctement positionnée profitent au plus haut degré du fait que la ceinture absorbe parfaitement l'énergie cinétique. La structure de la partie avant du véhicule ainsi que d'autres éléments de sécurité passive de votre véhicule tels que le système airbag, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Nos exemples décrivent les collisions frontales. Ces principes physiques s'appliquent aussi

naturellement aux autres types d'accidents. Bouclez donc votre ceinture avant tout trajet, même si vous « n'allez qu'au coin de la rue ». Assurez-vous aussi que les personnes que vous transportez ont bouclé correctement leur ceinture $\Rightarrow$ Δ .

Les statistiques d'accidents démontrent que le port correct de la ceinture réduit les risques de blessures et augmente les chances de survie en cas d'accident grave $\Rightarrow$ page 130, *Représentation schématique d'un accident*.

En cas de transport d'enfants, des consignes de sécurité spécifiques sont à respecter $\Rightarrow$ page 121, *Sièges-enfants*.



AVERTISSEMENT

- Bouclez toujours votre ceinture avant chaque départ - même pour circuler en ville. Ceci s'applique aussi aux passagers arrière - risque de blessures !
- Les femmes enceintes se doivent aussi de toujours boucler leur ceinture de sécurité. C'est pour elles le seul moyen d'offrir la meilleure sécurité à leur futur enfant $\Rightarrow$ page 133, *Bouclage de la ceinture trois points et positionnement de la sangle recommandé pour les femmes enceintes*.

Directives de sécurité importantes relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité

L'utilisation correcte des ceintures de sécurité permet de réduire considérablement les risques de blessures !



AVERTISSEMENT

- Seule une position assise correcte permet aux ceintures de sécurité d'offrir une protection optimale $\Rightarrow$ page 56, *Sièges avant*.
- Le port correct de la sangle est primordial pour que la ceinture puisse offrir une protection optimale $\Rightarrow$ page 132, *Comment boucler correctement sa ceinture ?*. Assurez-vous que les ceintures de

sécurité sont positionnées comme décrit dans le présent chapitre. Un positionnement incorrect de la ceinture de sécurité augmente considérablement les risques de blessures en cas d'accident.

- La sangle ne doit pas être coincée ou tordue, ni frotter contre des arêtes vives.
- Il ne faut jamais attacher deux personnes (ni même des enfants) avec une seule ceinture. Il est particulièrement dangereux d'attacher votre enfant lorsqu'il est assis sur vos genoux.
- La sangle ne doit pas passer sur des objets rigides ou cassables (lunettes, stylos, etc.) pouvant provoquer des blessures.
- Des vêtements très amples, non cintrés (par ex. manteau porté par-dessus un veston) gênent le bon positionnement et le fonctionnement de la ceinture de sécurité.
- La sangle doit toujours être propre car un fort encrassement peut compromettre le fonctionnement de l'enrouleur automatique ⇒ *tabl. Nettoyage intérieur à la page 168.*
- L'orifice du boîtier de verrouillage destiné à recevoir le pêne ne doit pas être obstrué par du papier, etc., sinon le pêne ne pourrait pas s'encliqueter correctement.
- Le pêne ne doit être engagé que dans le boîtier de verrouillage du siège ou de la place à laquelle il est destiné sinon l'effet protecteur est compromis.
- Contrôlez régulièrement l'état des ceintures de sécurité. Lorsque la sangle, les ancrages des ceintures, les enrouleurs automatiques ou les boîtiers de verrouillage sont endommagés, la ceinture de sécurité concernée doit être remplacée par un atelier spécialisé.
- Les ceintures de sécurité ne doivent pas être démontées ni modifiées de quelque manière que ce soit. N'essayez pas de les réparer vous-même.
- Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident et sont de

ce fait distendues doivent être remplacées par un atelier spécialisé. Les ancrages des ceintures doivent également être vérifiés.

Représentation schématique d'un accident

Principe physique d'une collision frontale

En cas d'accident, des forces énormes sont générées, qui doivent être absorbées.

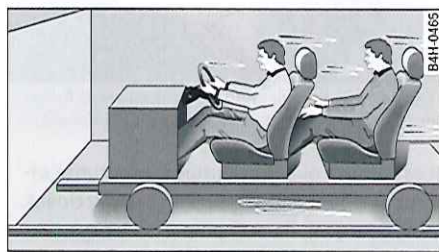


Fig. 133 Véhicule s'approchant d'un mur avec des passagers ne portant pas la ceinture de sécurité

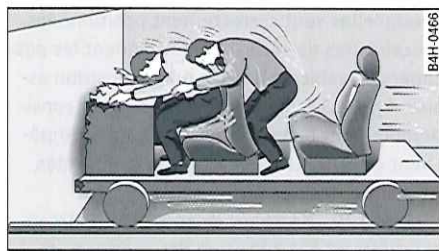


Fig. 134 Le véhicule heurte le mur

Il est simple d'expliquer le principe physique d'une collision frontale :

Dès que le véhicule est en mouvement, une énergie due au mouvement du véhicule et des passagers est générée, il s'agit de « l'énergie cinétique » ⇒ *fig. 133*. La quantité d'« énergie cinétique » dégagée dépend de la vitesse du véhicule et du poids du véhicule et des passagers. Plus le poids et la vitesse du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être absorbée en cas d'accident est grande.

C'est cependant la vitesse du véhicule qui est le facteur déterminant. Si la vitesse double en passant de 25 km/h à 50 km/h, l'énergie cinétique dégagée est multipliée par quatre. Comme les passagers de notre exemple ne portent pas leur ceinture, c'est le mur seul qui absorbera la totalité de l'énergie cinétique des passagers en cas de choc $\Rightarrow$ fig. 134. Cela entraînerait des blessures graves voire mortelles.

Même si vous ne roulez qu'à une vitesse de 30 km/h à 50 km/h, les forces exercées en cas d'accident sur votre corps peuvent facilement dépasser 10 000 Newton. Soit un poids d'une tonne (1 000 kg). Ces forces augmentent d'ailleurs encore avec la vitesse du véhicule. En d'autres termes : lorsque la vitesse est multipliée par deux, les forces dégagées sont multipliées par quatre !

Les passagers qui n'ont pas bouclé leur ceinture ne sont donc pas « solidaires » du véhicule. En cas de collision frontale, ces personnes continuent à se déplacer à la vitesse à laquelle se déplaçait le véhicule avant la collision.

Qu'arrive-t-il aux passagers qui ne portent pas leur ceinture ?

Les passagers qui n'ont pas bouclé leur ceinture risquent d'être mortellement blessés !



Fig. 135 Le conducteur non attaché est projeté vers l'avant



Fig. 136 Le passager arrière non attaché est projeté vers l'avant

En cas de collision frontale, les passagers qui ne portent pas leur ceinture sont projetés vers l'avant et viennent heurter des pièces de l'habitacle telles que le volant, le tableau de bord, le pare-brise $\Rightarrow$ fig. 135. Les passagers non attachés peuvent même être projetés hors du véhicule. Ils peuvent subir des blessures mortelles.

L'idée très répandue que, lors d'un léger accident, on puisse se retenir avec les mains est fautive. Même en cas de collision à vitesse très réduite, les forces qui s'exercent sur le corps ne peuvent plus être contenues.

Il est important que les passagers des places arrière attachent leur ceinture car eux aussi se trouvent projetés dans l'habitacle en cas d'accident. Un passager arrière ne portant pas sa ceinture met non seulement sa propre vie en danger, mais aussi celle des autres passagers $\Rightarrow$ fig. 136.

Comment boucler correctement sa ceinture ?

Bouclage de la ceinture trois points

Ne démarrez que lorsque vous aurez bouclé votre ceinture !



Fig. 137 Réglage de l'appui-tête et positionnement de la sangle



Fig. 138 Siège du conducteur : boîtier de verrouillage et pêne

- Réglez correctement le siège et l'appui-tête avant de boucler votre ceinture ⇒ page 56, *Sièges avant*.
- Tirez la sangle par le pêne de façon lente et continue devant la poitrine et le bassin ⇒ .
- Introduisez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'encliquette audiblement ⇒ fig. 138.
- Faites un essai de traction sur la sangle pour vous assurer que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Toutes les ceintures trois points sont équipées d'un enrouleur automatique. Le système automatique garantit une pleine liberté de mouvements dans la mesure où vous tirez les ceintures lentement. Il se bloque cependant en cas de freinage brusque. Il bloque également les

ceintures lors de l'accélération du véhicule, sur des routes en forte déclivité et dans les virages.



AVERTISSEMENT

- Veillez au positionnement correct des sangles ⇒ fig. 137 ⇒ page 132, *Positionnement de la sangle des ceintures de sécurité trois points* - risque de blessure !
- Le pêne ne doit être engagé que dans le boîtier de verrouillage du siège auquel il est destiné. Si vous l'engagez dans un autre boîtier de verrouillage, la protection n'est plus assurée et les risques de blessures augmentent.

Positionnement de la sangle des ceintures de sécurité trois points

Il est indispensable que les sangles soient positionnées correctement sur le corps pour que la ceinture offre la protection requise.

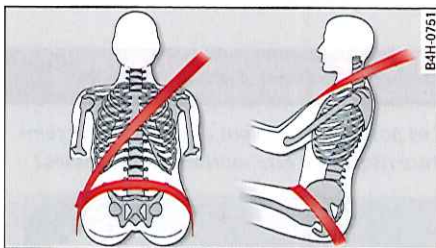


Fig. 139 Positionnement de la sangle baudrier et de la sangle sous-abdominale

Pour adapter la ceinture de sécurité à votre taille, vous disposez d'un siège réglable en hauteur.



AVERTISSEMENT

- La sangle baudrier doit passer au milieu de l'épaule et doit bien s'appliquer contre le corps. Tirez régulièrement la sangle par le pêne devant la poitrine et posez-la le plus bas possible au niveau du bassin, de manière qu'elle n'exerce aucune pression sur l'abdomen. La sangle doit toujours être bien appliquée

⇒ *fig. 139*. Le cas échéant, resserrez quelque peu la sangle.

- Veillez à ce que les ceintures de sécurité soient toujours bien ajustées. Une ceinture de sécurité mal mise peut entraîner des blessures, même en cas d'accidents légers.
- Une ceinture de sécurité qui n'est pas bien serrée peut causer des blessures, car en cas d'accident, votre corps continue de se déplacer vers l'avant, du fait de l'énergie cinétique, avant d'être freiné brusquement par la sangle.

Bouclage de la ceinture trois points et positionnement de la sangle recommandé pour les femmes enceintes

La meilleure façon pour la femme enceinte de protéger son futur enfant est de toujours porter sa ceinture de sécurité correctement.



Fig. 140 Positionnement des sangles recommandé pour les femmes enceintes

Les femmes enceintes se doivent aussi de toujours boucler leur ceinture de sécurité.

- Réglez correctement le siège et l'appuie-tête avant de boucler votre ceinture ⇒ *page 56, Sièges avant*.
- Tirez régulièrement la sangle par le pêne devant la poitrine et posez-la le plus bas possible au niveau du bassin, de manière qu'elle n'exerce aucune pression sur l'abdomen ⇒ *fig. 140*, ⇒ ⚠.
- Introduisez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'encliquette audiblement ⇒ *page 132, fig. 138*.

- Faites un essai de traction sur la sangle pour vous assurer que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les femmes enceintes doivent porter la sangle sous-abdominale le plus bas possible au niveau du bassin, de façon qu'elle n'exerce aucune pression sur l'abdomen.

Réglage en hauteur de la ceinture

Le positionnement de la ceinture de sécurité trois points peut être adapté à votre taille, au niveau des épaules, à l'aide du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.

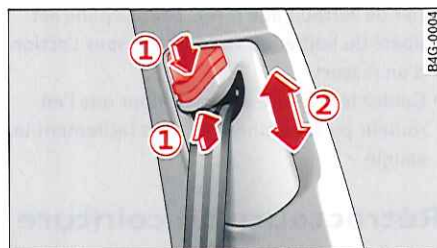


Fig. 141 Dispositif de réglage des ceintures en hauteur pour les places avant - levier de renvoi

La sangle boudier doit passer au milieu de l'épaule et doit bien s'appliquer contre le corps ⇒ ⚠ *au chapitre Positionnement de la sangle des ceintures de sécurité trois points à la page 132*.

- Déplacez le levier de renvoi vers le haut ② ⇒ *fig. 141*, ou
- Comprimez la touche ① et déplacez le levier de renvoi vers le bas ②.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que le levier de renvoi est correctement enclenché.

i Nota

Pour adapter le positionnement de la sangle sur les sièges avant, vous pouvez aussi utiliser le dispositif de réglage en hauteur des sièges.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Pour déboucler la ceinture, appuyez sur la touche rouge incorporée au boîtier de verrouillage.



Fig. 142 Libération du pêne du boîtier de verrouillage

- Appuyez sur la touche rouge intégrée au boîtier de verrouillage ⇒ fig. 142. Le pêne est libéré du boîtier de verrouillage sous l'action d'un ressort.
- Guidez la ceinture à la main pour que l'enrouleur puisse embobiner plus facilement la sangle.

Rétracteurs de ceinture**Fonctionnement des rétracteurs de ceinture**

Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont dotées de rétracteurs.

Dès qu'un choc frontal, latéral ou arrière atteint une certaine force, les ceintures de sécurité avant qui ont été bouclées sont automatiquement tendues. Cela permet de réduire les mouvements des passagers vers l'avant.

En cas de légères collisions et de tonneaux, le rétracteur de ceinture de sécurité ne se déclenche pas.

- Le système assure une protection pour un seul accident. Si les rétracteurs de ceintures ont été déclenchés, le système doit être remplacé.

i Nota

- Lorsque les rétracteurs de ceintures se déclenchent, de la fumée peut s'échapper. Cela ne signifie cependant pas que le véhicule prenne feu.
- En cas de mise au rebut du véhicule ou des composants du système, respectez impérativement les consignes de sécurité s'y rapportant. Ces consignes sont diffusées dans votre atelier spécialisé où vous pouvez les consulter.

⚠ AVERTISSEMENT

- Toutes les réparations sur le système ainsi que la dépose et la repose de pièces du système, nécessaires en raison de l'exécution d'autres réparations, doivent uniquement être effectuées par un atelier spécialisé.

Système airbag

Description du système airbag

Remarques générales concernant le système airbag

L'airbag est l'un des éléments du concept global de sécurité passive.

Lors de collisions frontales importantes, le système airbag, combiné aux ceintures de sécurité trois points, offre au conducteur et au passager avant une protection supplémentaire au niveau de la tête et du buste.

Lors de collisions latérales violentes, les airbags latéraux et les airbags rideaux amoindrissent le risque de lésions corporelles du côté exposé au choc ➔ .

Outre leur fonction protectrice normale, les ceintures de sécurité ont également pour mission, en cas de collision, de maintenir les passagers dans une position assise correcte afin que les airbags puissent se déployer correctement et fournir une protection supplémentaire.

L'airbag fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis. Le bon fonctionnement du système airbag est contrôlé par voie électronique et signalé via le témoin d'airbag.

Les principaux composants du système d'airbags sont :

- le dispositif de commande et de contrôle électronique (calculateur et capteurs)
- les deux airbags frontaux
- les airbags latéraux avant, les airbags latéraux arrière* et les airbags rideaux
- le témoin  au combiné d'instruments

Vous devez considérer le système airbag comme défectueux si :

- le témoin ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact d'allumage.

- le témoin ne s'éteint pas 4 secondes environ après que vous avez mis le contact d'allumage.
- le témoin s'éteint puis se rallume après que vous avez mis le contact d'allumage.
- le témoin s'allume ou vacille pendant la marche.



AVERTISSEMENT

- Le système airbag ne remplace pas la ceinture de sécurité, il est l'un des éléments du concept global de sécurité passive. Le système airbag n'offre une protection maximale qu'en combinaison avec les ceintures de sécurité. Vous devez par conséquent toujours veiller à ce que chaque occupant ait bouclé sa ceinture ➔ *page 129, Pourquoi les ceintures ?*.
- Seule une parfaite position assise confère aux ceintures de sécurité et au système airbag leur pleine efficacité ➔ *page 56, Sièges avant*.
- Si vous ne bouclez pas votre ceinture de sécurité, si vous vous penchez vers l'avant durant la marche ou si vous adoptez une mauvaise position assise, vous encourez un plus grand risque de blessure en cas d'accident avec déclenchement du système airbag.
- Des composants du système airbag sont montés à différents endroits dans votre véhicule. Si vous effectuez des travaux sur le système airbag ou si vous devez déposer et reposer des composants du système parce que vous réalisez d'autres travaux, vous pouvez endommager des composants du système airbag. En conséquence, les airbags peuvent ne pas se déclencher correctement voire ne pas se déclencher du tout en cas d'accident. Veuillez par conséquent confier les travaux de réparation uniquement à un atelier spécialisé !
- Si le système airbag présente une défaillance, vous devez le faire contrôler au plus vite par un atelier spécialisé. Le système airbag risque sinon de ne pas se déclencher en cas d'accident.

- Aucune modification ne doit être apportée aux pièces du système airbag.
- N'effectuez jamais de modifications sur le pare-chocs avant ou sur la carrosserie.
- Ne déposez pas les sièges avant.
- L'effet protecteur du système airbag ne suffit que pour un seul accident. Le déclenchement de l'airbag impose le remplacement du système. Un atelier spécialisé notera le remplacement du système airbag ou des modules d'airbag dans les cases justificatives du Plan d'Entretien.
- Si vous vendez votre Audi, veuillez remettre à l'acheteur l'intégralité de la documentation de bord. N'oubliez pas d'y joindre également les documents relatifs à une éventuelle désactivation des airbags !
- Quand le véhicule, des pièces constitutives du système airbag ou des rétracteurs de ceinture sont mis au rebut, il faut absolument respecter les règlements correspondants relatifs à la sécurité.

Quand les airbags se déclenchent-ils ?

Le système airbag se déclenche en cas de collision importante.

Le système airbag est conçu de sorte que les airbags conducteur et passager avant se déclenchent lors d'une importante **collision frontale**.

En cas de **violentes collisions latérales**, les airbags latéraux ainsi que l'airbag rideau correspondant se déclenchent du côté exposé au choc.

Certains accidents peuvent provoquer le déclenchement aussi bien des airbags frontaux et latéraux que de l'airbag rideau correspondant.

En cas de collisions frontales ou latérales **légères**, de chocs arrière et de tonneaux, le système airbag **n'est pas activé**. Les occupants sont alors protégés uniquement par les ceintures de sécurité classiques, préalablement bouclées.

Facteurs de déclenchement

Comme les configurations d'accidents varient énormément, il est impossible de déterminer avec précision un critère de déclenchement du système airbag applicable à chaque situation. Des facteurs tels que la nature de l'objet qu'heurte le véhicule (dur, mou), l'angle de choc, la vitesse du véhicule, etc. sont ici décisifs.

La décélération enregistrée par le calculateur suite à une collision est déterminante dans le déclenchement de l'airbag. Les capteurs disposés dans le véhicule détectent la gravité de l'accident conjointement avec le calculateur et contribuent ainsi à un déclenchement ciblé et en temps voulu des systèmes de retenue. Les airbags ne se déclenchent pas lorsque la décélération qui se produit à la suite de la collision demeure en dessous des valeurs de référence programmées dans le calculateur et ce, même si le véhicule est fortement déformé à la suite de l'accident.

Nota

Une fine poussière est libérée lors du déploiement de l'airbag. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Airbags frontaux

Remarques importantes relatives à l'airbag passager avant



Fig. 143 Pare-soleil côté passager avant : autocollant de l'airbag

Des informations importantes concernant l'airbag passager avant figurent sur l'autocol-lant¹⁾ apposé sur le pare-soleil du passager avant. Veuillez tenir compte des consignes de sécurité figurant dans les chapitres suivants :

- Sièges-enfants et airbag passager avant ⇒ page 121, *Directives de sécurité relatives à l'utilisation des sièges-enfants*,
- Distance de sécurité par rapport à l'airbag passager avant ⇒ page 138, *Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags frontaux*,
- Objets situés entre le passager avant et l'airbag passager avant ⇒ page 138, *Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags frontaux*.

Description des airbags frontaux

Le système airbag ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité !



Fig. 144 Airbag conducteur intégré au volant de direction



Fig. 145 Airbag passager avant intégré au tableau de bord

L'airbag frontal du conducteur est logé dans la plaque de rembourrage du volant de direc-

tion ⇒ fig. 144. L'airbag frontal du passager avant est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants ⇒ fig. 145. Chaque emplacement de montage est signalé par le mot « AIRBAG ».

Lors de collisions frontales importantes, l'airbag frontal, combiné aux ceintures de sécurité trois points, garantit au conducteur et au passager avant une protection supplémentaire au niveau de la tête et du buste ⇒  au chapitre *Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags frontaux* à la page 138.

Fonctionnement des airbags frontaux

Pleinement gonflés, les airbags limitent le risque de blessure au niveau de la tête et du buste.



Fig. 146 Airbags frontaux déployés

Le système airbag est conçu de sorte que les airbags conducteur et passager avant se déclenchent lors d'une importante collision frontale.

Certains accidents peuvent provoquer le déclenchement aussi bien des airbags frontaux que des airbags latéraux et rideaux.

Lors de l'activation du système, les sacs gonflables se remplissent de gaz et se déploient devant le conducteur et le passager avant ⇒ fig. 146. Les airbags se gonflent en quelques fractions de seconde, à très grande vitesse, afin de fournir une protection supplémentaire en cas d'accident. Lorsque les occupants avant se voient projetés dans l'airbag

¹⁾ En préparation au moment de l'impression. Présent sur certains modèles, selon le pays.

complètement déployé, leur mouvement est amorti et le risque de blessure à la tête comme au buste s'en trouve réduit.

L'airbag a été spécialement mis au point afin de permettre au gaz de s'échapper de façon ciblée sous la sollicitation des occupants, interceptant ainsi la tête et le buste. Après un accident, l'airbag se dégonfle en dégageant à nouveau la vue vers l'avant.

Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags frontaux

Le respect de certaines consignes relatives au système airbag permet de réduire considérablement les risques de blessures !

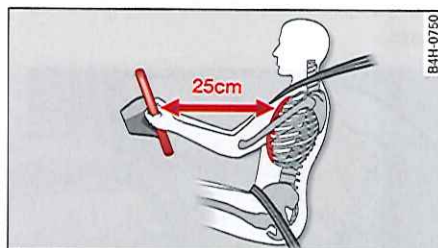


Fig. 147 Distance de sécurité par rapport au volant

AVERTISSEMENT

- Il est primordial que le conducteur et le passager avant gardent une distance de 25 cm minimum par rapport au volant ou au tableau de bord ⇒ fig. 147. Si vous ne respectez pas cette distance minimale, le système airbag ne vous protège pas. En outre, le déploiement de l'airbag constitue un risque de blessures. Par ailleurs, les sièges avant et les appuie-tête doivent toujours être ajustés en fonction de la taille de l'occupant du siège.
- Si vous ne bouclez pas votre ceinture de sécurité, si vous vous penchez sur le côté ou vers l'avant ou si vous adoptez une mauvaise position assise, les risques de blessures augmentent considérablement. Les risques de blessures s'accroissent encore si vous êtes touché par l'airbag lors de son déclenchement alors

que vous vous trouvez dans une telle position.

- Vous ne devez en aucun cas permettre à un enfant de voyager à l'avant sans être attaché. Si le système airbag se déclenche suite à un accident, l'enfant peut être grièvement blessé voire même tué ⇒ page 121, *Sièges-enfants*.
- Les sièges-enfants à orienter dos à la route se trouvent dans la zone de déploiement de l'airbag passager avant. De ce fait, votre enfant risquerait d'être grièvement, voire mortellement blessé lors du déclenchement de l'airbag.
- Valable pour les véhicules sans airbag passager avant désactivable : vous ne devez pas utiliser de siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant.
- Valable pour les véhicules avec commande à clé pour la désactivation de l'airbag passager avant : vous ne devez pas utiliser de siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant lorsque l'airbag est activé. S'il s'avérait nécessaire, dans des cas exceptionnels, de transporter un enfant orienté dos à la route sur le siège du passager avant, il faut au préalable désactiver l'airbag du passager avant avec la commande à clé* ⇒ page 142. Dès que vous n'utilisez plus le siège-enfant sur le siège du passager avant, vous devez réactiver l'airbag du passager avant à l'aide de la commande à clé*.
- Aucune personne, aucun animal ou objet ne doit se trouver entre les occupants avant et la zone de déploiement des airbags.
- La plaque de rembourrage du volant ainsi que la surface en mousse du module airbag dans le tableau de bord, côté passager avant, ne doivent pas être munies d'autocollants ni recouvertes et ne doivent subir aucune modification. Ces pièces ne doivent être nettoyées qu'avec un chiffon sec ou humecté d'eau. De même,

aucun objet tel que porte-gobelets ou support de téléphone ne doit être fixé sur les caches des modules d'airbags.

- Les réparations de l'airbag ainsi que la dépose/repose de composants du système, nécessaires en vue de l'exécution d'autres travaux de réparation (par exemple, dépose du volant, des sièges), ne doivent être effectuées que par un atelier spécialisé.

Airbags latéraux

Description des airbags latéraux

Le système airbag ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité !

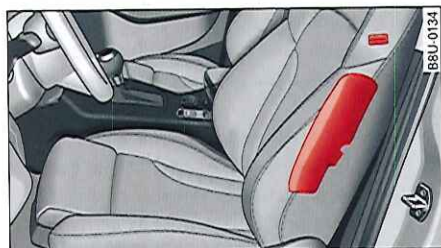


Fig. 148 Emplacement de montage de l'airbag latéral dans le siège conducteur

Les airbags latéraux sont logés dans les rembourrages des dossiers de sièges avant et des places arrière* gauche et droite ⇒ fig. 148. Chaque emplacement de montage est signalé par le mot « AIRBAG ».

Lors de collisions latérales importantes, les airbags latéraux, combinés aux ceintures de sécurité trois points, garantissent aux passagers une protection supplémentaire au niveau du buste (poitrine, ventre et bassin) ⇒ ⚠ *au chapitre Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags latéraux à la page 140.*

Lors de collisions latérales, les airbags latéraux réduisent le risque de lésions corporelles du côté exposé au choc.

Lorsque les airbags latéraux se déclenchent, les airbags rideaux se déploient simultanément afin d'accroître la protection des occupants du côté exposé au choc ⇒ page 140.

Fonctionnement des airbags latéraux

Pleinement gonflés, les airbags latéraux limitent le risque de blessure au niveau du buste.

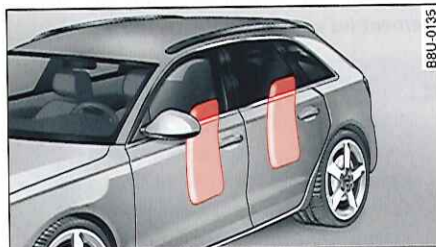


Fig. 149 Airbags latéraux déployés

Lors de **collisions latérales** bien définies, l'airbag latéral (avant et arrière*) se déclenche du côté exposé au choc ⇒ fig. 149.

Certains accidents peuvent provoquer le déclenchement aussi bien des airbags frontaux et latéraux que de l'airbag rideau correspondant.

Au moment de l'activation du système, l'airbag se remplit de gaz.

Les airbags se gonflent en quelques fractions de seconde, à très grande vitesse, afin de fournir une protection supplémentaire en cas d'accident. Une fine poussière est libérée lors du déploiement de l'airbag. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Lorsque les occupants se voient projetés dans l'airbag complètement déployé, leur mouvement est amorti et le risque de blessure au niveau du buste (poitrine, ventre, bassin), côté porte, s'en trouve réduit.

Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags latéraux

Le respect de certaines consignes relatives au système airbag permet de réduire considérablement les risques de blessures !

AVERTISSEMENT

- Si vous ne bouclez pas votre ceinture de sécurité, si vous vous penchez vers l'avant durant la marche ou si vous adoptez une mauvaise position assise, vous encourez un plus grand risque de blessure lors d'un accident avec déclenchement du système airbag latéral avant et arrière*. Ceci est valable en particulier pour les enfants voyageant sans siège-enfant adéquat ⇒ *page 123, Sécurité des enfants et airbags latéraux.*
- Si les enfants adoptent une mauvaise position assise, ils encourent un plus grand risque de blessure lors d'un accident. Ceci concerne en particulier les enfants voyageant sur le siège du passager avant si l'airbag se déclenche au cours d'un accident. Les blessures en résultant risquent d'être très graves voire mortelles ⇒ *page 121, Sièges-enfants.*
- En raison de la présence des airbags latéraux (avant et arrière*), vous ne devez fixer aucun accessoire aux portes tel que des porte-gobelets.
- Le système d'airbag fonctionne avec des capteurs logés dans les portes avant. Pour ne pas compromettre le fonctionnement des airbags latéraux, n'effectuez pas de travaux au niveau des portes ou des revêtements de portes (par ex. montage ultérieur de haut-parleurs) Un endommagement des portes avant peut compromettre le fonctionnement du système. Seul un atelier spécialisé est à même d'effectuer des travaux au niveau des portes avant.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères. Veillez à ce que les poches des vêtements ne contiennent aucun objet lourd ou tranchant.

- Il ne faut pas exercer une trop grande force (choc violent, etc.) sur la partie latérale des dossiers de sièges sous peine d'endommager le système. Les airbags latéraux risqueraient alors de ne plus pouvoir se déclencher !
- Vous ne devez en aucun cas utiliser de housses de protection ou de garnitures si celles-ci ne sont pas spécialement conçues pour les sièges Audi avec airbag latéral. Etant donné que l'airbag se déploie depuis le dossier de siège, la protection offerte par l'airbag latéral serait considérablement réduite si vous utilisiez des garnitures de sièges ou des housses de protection non homologuées par Audi.
- Tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture dans la zone du module d'airbag latéral doit être réparé sans délai par un atelier spécialisé.
- Pour toute réparation de l'airbag latéral ainsi que pour la dépose/repose de composants du système, nécessaires en vue de l'exécution d'autres travaux de réparation (par exemple dépose des sièges), veuillez vous adresser exclusivement à un atelier spécialisé afin d'éviter toute perturbation dans le fonctionnement du système airbag.

Airbags rideaux

Description des airbags rideaux

L'airbag rideau conjointement avec l'airbag latéral, garantit, lors d'une collision latérale, une plus grande protection des occupants.

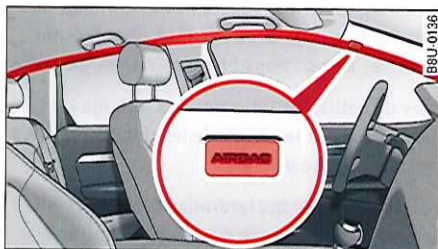


Fig. 150 Emplacement de montage des airbags rideaux au-dessus des portes

Les airbags rideaux sont logés de chaque côté de l'habitacle, au-dessus des portes ⇒ *fig. 150*. Chaque emplacement de montage est signalé par le mot « AIRBAG ».

Lors de collisions latérales importantes, l'airbag rideau, combiné aux ceintures de sécurité trois points et aux airbags latéraux, garantit aux passagers une protection supplémentaire au niveau de la tête et du cou ⇒ *⚠ au chapitre Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags rideaux à la page 141*.

Les airbags rideaux/latéraux combinés à d'autres mesures d'amélioration prises au niveau de la construction (par ex. traverses dans les sièges, structure stable du véhicule) contribuent à optimiser la protection des occupants lors de collisions latérales.

Fonctionnement des airbags rideaux

Pleinement gonflés, les airbags limitent le risque de blessure au niveau de la tête et du buste lors de collisions latérales.

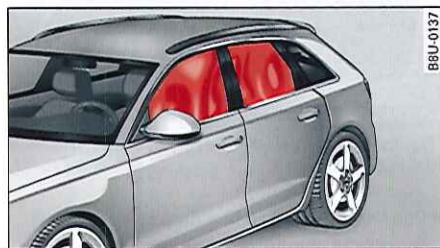


Fig. 151 Airbags rideaux déployés

Lors de **collisions latérales** bien définies, l'airbag rideau se déclenche du côté exposé au choc conjointement avec l'airbag latéral ⇒ *fig. 151*.

Lorsque le système se déclenche, l'airbag se remplit de gaz propulseur et recouvre les glaces latérales ainsi que les montants de porte. Le système protège aussi bien les passagers avant que les passagers arrière assis du côté exposé au choc. L'airbag rideau déployé amortit le choc lorsque la tête se heurte à des composants de l'habitacle ou à des objets situés à l'extérieur du véhicule. La tête étant moins

sollicitée et les mouvements de la tête étant moins violents, la sollicitation au niveau du cou est également réduite.

Certains accidents peuvent provoquer le déclenchement aussi bien des airbags frontaux, latéraux que rideaux.

Les airbags se gonflent en quelques fractions de seconde, à très grande vitesse, afin de fournir une protection supplémentaire en cas d'accident. Une fine poussière est libérée lors du déploiement de l'airbag. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Consignes de sécurité importantes relatives aux airbags rideaux

Le respect de certaines consignes relatives au système airbag permet de réduire considérablement les risques de blessures !



AVERTISSEMENT

- Pour garantir un parfait déploiement des airbags rideaux, leur zone d'action respective ne doit pas être entravée par de quelconques objets.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères. Veillez à ce que les poches des vêtements ne contiennent aucun objet lourd ou tranchant. Par ailleurs, vous ne devez pas utiliser de cintres pour suspendre des vêtements.
- Aucune personne (enfant par ex.) ni aucun animal ne doit s'interposer entre un occupant et la zone de déploiement d'un airbag rideau. D'autre part, personne ne doit se pencher au dehors ni passer un bras ou une main à travers la glace latérale ouverte alors que le véhicule roule.
- Les pare-soleil ne doivent pas être basculés vers les glaces latérales si des objets tels que stylo bille ou télécommande d'ouverture de porte de garage y ont été fixés. Ces objets pourraient vous blesser en cas de déclenchement d'un airbag rideau.

- Le système d'airbag fonctionne avec des capteurs logés dans les portes avant. Pour ne pas compromettre le fonctionnement des airbags latéraux, n'effectuez pas de travaux au niveau des portes ou des revêtements de portes (par ex. montage ultérieur de haut-parleurs). Un endommagement des portes avant peut compromettre le fonctionnement du système. Seul un atelier spécialisé est à même d'effectuer des travaux au niveau des portes avant.
- Seuls des stores n'entravant pas la zone de déploiement de l'airbag et ne nuisant pas à son efficacité, peuvent être fixés au niveau des portes arrière.
- Le montage d'accessoires non appropriés dans la zone de l'airbag rideau peut réduire considérablement l'effet protecteur de l'airbag rideau lors de son déclenchement. Lors du déploiement de l'airbag rideau, des parties des accessoires peuvent être projetées à travers l'habitacle et blesser les occupants
⇒ page 194.
- Pour toute réparation de l'airbag rideau ainsi que pour la dépose/repose de composants du système, nécessaires en vue de l'exécution d'autres travaux de réparation (par exemple dépose de l'habillage du ciel de pavillon), veuillez vous adresser exclusivement à un atelier spécialisé afin d'éviter toute perturbation dans le fonctionnement du système airbag.

Désactivation de l'airbag du passager avant

Valable pour les véhicules : avec commande à clé d'airbag passager avant

Faites réactiver un airbag désactivé dès que possible afin qu'il puisse recouvrer son rôle protecteur.



Fig. 152 Boîte à gants : commande à clé permettant de désactiver l'airbag du passager avant



Fig. 153 Poste de conduite : témoin de désactivation de l'airbag passager

- Pour désactiver l'airbag du passager avant, tournez la commande à clé en position **OFF** (⇒ fig. 152 avec la clé à radiocommande).
- Pour réactiver l'airbag du passager avant, tournez la commande à clé en position **ON**.

Désactivation de l'airbag passager avant en vue de l'utilisation d'un siège-enfant

Désactivez l'airbag du passager avant si, à titre tout à fait exceptionnel, vous devez placer un siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant.

Nous vous recommandons de fixer le siège-enfant sur la banquette arrière afin de laisser l'airbag du passager avant activé ⇒ page 121. ►

Surveillance du système airbag

Le témoin  ⇒ *page 16* s'allume pendant quelques secondes chaque fois que vous mettez le contact d'allumage.

Si vous avez désactivé l'airbag du passager avant, le témoin « PASSENGER AIRBAG OFF  » ou «  AIRBAG OFF » reste allumé en permanence pour vous rappeler cette désactivation ⇒ *fig. 153*.

Lorsque vous désactivez l'airbag du passager avant, le témoin  ⇒ *page 15* pour le passager avant se désactive aussi.



AVERTISSEMENT

- Si, à titre tout à fait exceptionnel, vous placez un siège-enfant à orienter dos à la route sur le siège du passager avant, l'airbag considéré doit préalablement être désactivé. Si l'airbag passager n'a pas été désactivé, l'enfant encourt un danger de mort ⇒ *page 121* !
- Réactivez l'airbag du passager avant dès lors que vous n'utilisez plus le siège-enfant, afin que l'airbag puisse recouvrer son rôle protecteur.
- Le conducteur assume la pleine responsabilité de la position de la commande à clé.



Nota

Lorsque vous désactivez l'airbag passager à l'aide de la commande à clé, tous les autres airbags demeurent opérationnels.

L'intelligence au service de la technique

Contrôle électronique de la stabilisation (ESC)

Description

Le contrôle électronique de la stabilisation (ESC) contribue à accroître la sécurité routière. Il réduit le risque de dérapage et améliore la stabilité directionnelle. L'ESC détecte les situations limites, comme un survirage ou un sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices. Le véhicule est stabilisé par un freinage ciblé ou une réduction du couple du moteur. Dès que l'ESC intervient, le témoin  clignote au combiné d'instruments.

L'ESC intègre le système antiblocage (ABS), l'assistant de freinage, le système de régulation antipatinage (ASR), le blocage électronique du différentiel (EDS), la stabilisation de l'attelage* ⇒ *page 159*, le blocage transversal électronique et l'assistant de descente.

Système antiblocage (ABS)

L'ABS empêche le blocage des roues au freinage quasiment jusqu'à l'arrêt du véhicule. Le véhicule demeure toutefois maniable lors d'un freinage à fond ! Maintenez la pédale de frein enfoncée, sans interruption - ne pas pomper ! Ce processus de régulation se manifeste par des pulsations au niveau de la pédale de frein.

Assistant de freinage

L'assistant de freinage permet de réduire la distance de freinage. Il renforce la force de freinage lorsque le conducteur appuie rapidement sur la pédale de frein dans des situations de freinage d'urgence. Ce dernier doit maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le danger soit écarté.

Régulation antipatinage (ASR)

L'ASR réduit la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et l'adapte à l'état de la chaussée. Ainsi, le démarrage, l'accélération et le gravissement des chaussées sont facilités.

Blocage électronique du différentiel (EDS)

Le système EDS freine la roue qui patine et reporte la force motrice sur les autres roues motrices. Cette fonction est disponible jusqu'à une vitesse de 50 km/h environ.

Lors d'une très forte sollicitation, le système de blocage électronique du différentiel se met automatiquement hors circuit pour éviter que le frein à disque de la roue freinée ne s'échauffe trop fortement. Le véhicule reste opérationnel. Après le refroidissement du frein, le système EDS se réenclenche automatiquement.

Un blocage transversal électronique intervient lorsque vous empruntez un virage. La roue avant interne au virage ou les roues internes au virage est/sont freinée(s) de manière ciblée si la situation l'exige. Ainsi, le sous-virage est limité et vous pouvez emprunter les virages avec précision. Dans certains cas, par temps de pluie et de neige le blocage transversal électronique n'intervient pas.



AVERTISSEMENT

- Même les systèmes ESC, ABS, ASR et EDS ne peuvent pas dépasser les limites de la physique. Pensez-y notamment lorsque la chaussée est glissante ou humide. Lorsque les systèmes entrent dans la plage de régulation, adaptez immédiatement votre vitesse à l'état de la route et aux conditions de circulation. La plus grande sécurité disponible ne doit pas vous inciter à courir des risques inconsidérés - risque d'accident !
- Sachez que le risque d'accident augmente lorsque vous roulez à une vitesse élevée, en particulier dans les virages et sur des chaussées glissantes et humides ou lorsque la distance par rapport au véhicule qui précède le vôtre est insuffisante. Les systèmes ESC, ABS, EDS, ASR et l'assistant de freinage ne peuvent pas non plus empêcher le risque d'accident - risque d'accident !
- Accélérez avec prudence sur une chaussée uniformément glissante, par



exemple sur la neige ou le verglas. Les roues motrices peuvent patiner, même si le véhicule est équipé de systèmes et influencer négativement la stabilité sur route du véhicule - risque d'accident.

Nota

- Pour garantir un fonctionnement impeccable de la régulation antipatinage ASR et de l'ABS, il est indispensable que les quatre roues soient chaussées des mêmes

pneus. Des circonférences de roulement différentes peuvent provoquer une réduction non souhaitée du rendement du moteur.

- Lors des processus de régulation des systèmes décrits, des bruits de fonctionnement peuvent survenir.
- Si le témoin  ou  s'affiche, cela signifie que le système de freinage est perturbé ⇒ page 16.

Activation/désactivation

Le système ESC s'enclenche automatiquement lorsque vous lancez le moteur.



Fig. 154 Console centrale : touche  OFF

- pour avancer et reculer dans le but de libérer le véhicule embourbé
- pour conduire dans la neige profonde ou sur sol mou
- pour conduire sur des routes accidentées avec des roues fortement délestées (croisement de ponts)
- lors de la conduite avec des chaînes à neige
- dans une descente avec freinage sur terrain non stabilisé

Il peut être judicieux d'activer le mode tout terrain pour permettre le patinage des roues dans les situations exceptionnelles suivantes :

Vous devriez pour votre sécurité redésactiver suffisamment tôt le mode ESC tout terrain.

Niveaux de réglage de l'ESC

	Mode tout terrain activé	Mode tout terrain désactivé
Comportement	La fonction de stabilisation de l'ESC et de l'ASR est restreinte ⇒  .	La fonction de stabilisation de l'ESC et de l'ASR est de nouveau entièrement disponible.
Utilisation	Appuyez sur la touche  .	Pressez de nouveau la touche  .
Témoins	 est allumé	 est éteint.
Informations pour le conducteur	Contrôle de la stabilisation (ESC) : tout terrain. Attention ! Stabilité directionnelle restreinte	Contrôle de la stabilisation (ESC) : activé



AVERTISSEMENT

N'activez le mode tout terrain ou ne désactivez le système ESC/ASR que si l'aptitude à conduire et la circulation le permettent - risque de dérapage !

- La fonction de stabilisation est restreinte lorsque le mode tout terrain est activé. Les roues motrices peuvent patiner et le véhicule peut déraquer en particulier sur les routes verglacées ou glissantes.

- Vous devriez activer le mode tout terrain uniquement en dehors des chaussées stabilisées.

Assistant de descente

L'assistant de descente permet de descendre une route en déclivité à une vitesse constante.



Fig. 155 Console centrale : touche de l'assistant de descente

- Pour activer l'assistant de descente, pressez la touche  sur la console centrale $\Rightarrow$ fig. 155. La diode intégrée dans la touche s'allume.
- Pour désactiver l'assistant de descente, pressez de nouveau la touche. La diode intégrée dans la touche s'éteint.

L'assistant de descente limite la vitesse du véhicule sur les routes à déclivité pouvant aller jusqu'à 50%, aussi bien en marche avant qu'en marche arrière, par un freinage automatique des quatre roues. Les roues ne se bloquent pas car l'ABS reste activé. Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique, l'assistant de descente adapte la vitesse assignée de telle sorte que le moteur ne soit pas freiné en-dessous de son régime de ralenti.

Lorsque l'assistant de descente est activé, la vitesse actuelle du véhicule au moment où il emprunte la route en déclivité est maintenue. L'assistant de descente peut uniquement être activé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h. La régulation a lieu entre 2 et 30 km/h environ. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses mécanique, la régulation est possible à une vitesse inférieure à 9 km/h environ uniquement lorsque vous en-

foncez la pédale d'embrayage ou lorsque vous amenez le levier sélecteur au point mort. Si vous roulez à une vitesse inférieure à 9 km/h environ, qu'un rapport est engagé et que vous relâchez la pédale d'embrayage, la vitesse de régulation est augmentée. Le conducteur peut à tout moment accélérer ou freiner pour augmenter ou réduire la vitesse dans les limites mentionnées.

Il est toutefois indispensable que le sol soit adhérent. L'assistant de descente **ne** fonctionne par exemple **pas** si vous empruntez une pente verglacée ou visqueuse $\Rightarrow$ .

La régulation est active à une certaine vitesse jusqu'à 30 km/h et est affichée au combiné d'instruments par le témoin clignotant . En mode opérationnel, le témoin reste allumé en continu.

La régulation n'a pas lieu dans la plage de vitesse entre 30 et 60 km/h. Le système est simplement en mode opérationnel. La diode intégrée à la touche est alors allumée. Au-delà de 60 km/h, le système est automatiquement désactivé. La diode s'éteint dans ce cas-là.

La fonction de l'assistant de descente est automatiquement activée lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La diode intégrée dans la touche est allumée,
- La vitesse est inférieure à 30 km/h,
- La pente est d'environ 10 % minimum.



AVERTISSEMENT

- Adaptez toujours la vitesse aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et au trafic. La plus grande sécurité disponible ne doit pas vous inciter à prendre des risques inconsidérés – risque d'accident !
- Même l'assistant de descente ne peut pas dépasser les limites de la physique. Vous devez toujours adapter votre conduite à l'état de la route et au trafic.
- Sur une route en forte déclivité, l'assistant de descente ne peut pas dans tous



les cas sur une route à forte déclivité (par exemple sur sol glissant) maintenir la vitesse du véhicule constante et remplacer la vigilance du conducteur.

Freins

Plaquettes de frein neuves

Les plaquettes de frein neuves ne possèdent pas encore leur pleine capacité de freinage pendant les 400 premiers kilomètres ; elles doivent être d'abord « rodées ». Vous pouvez compenser ce léger manque d'efficacité des freins par une pression plus forte sur la pédale de frein. Pendant la période de rodage, évitez les trop fortes sollicitations des freins.

Usure

L'usure des **plaquettes de frein** dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite adopté. Ceci vaut tout particulièrement si vous circulez surtout en ville, si vous effectuez souvent de courts trajets ou si vous adoptez un style de conduite très sportif.

Bruits de fonctionnement

Des bruits peuvent accompagner le freinage en fonction de la vitesse, de la force de freinage et des conditions extérieures (par ex. température, humidité de l'air).

Influence de la pluie ou du sel de déneigement

Dans certaines situations, par exemple après un passage dans des flaques d'eau, par temps de pluie, après la rosée du matin ou après le lavage du véhicule, l'entrée en action des freins peut être retardée en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui s'est déposé sur les plaquettes et disques de frein. Les freins doivent d'abord « sécher » au cours du freinage.

À grande vitesse et lorsque les essuie-glaces sont activés, les plaquettes de frein viennent s'appliquer un instant sur les disques de frein. Cette opération non perceptible par le conducteur se produit à intervalles réguliers et

améliore les performances au freinage par temps de pluie.

De même, si vous roulez sur des chaussées sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu et que vous n'avez pas freiné pendant longtemps, la pleine efficacité des freins ne sera obtenue qu'après un certain retard. La pellicule de sel qui s'est formée sur les disques et plaquettes de frein doit d'abord être éliminée par friction au freinage.

Corrosion

De longues périodes d'immobilisation, un kilométrage trop réduit et un manque de sollicitation favorisent la formation de corrosion sur les disques de frein et un encrassement des plaquettes.

Si le système de freinage est peu sollicité ou si de la rouille s'est déjà formée, donnez plusieurs coups de frein énergiques à vitesse élevée pour nettoyer les disques et plaquettes de frein ⇒ .

Défaut de freinage

Si vous remarquez *soudainement* un allongement de la course de la pédale de frein, il est possible que l'un des deux circuits de freinage soit défaillant. Rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche et faites remédier à la perturbation. Roulez à faible allure et n'oubliez pas que la distance de freinage est plus longue et que vous devez exercer une plus forte pression sur la pédale de frein.

Niveau de liquide de frein trop bas

Si le niveau de liquide de frein est trop bas, des perturbations peuvent survenir dans le système de freinage. Le niveau du liquide est contrôlé électroniquement.

Servofrein

Le servofrein amplifie la pression que vous générez via la pédale de frein. Il ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. ►

**AVERTISSEMENT**

- Ne procédez aux coups de frein destinés à nettoyer le système de freinage que si l'état de la route s'y prête. En aucun cas, vous ne devez mettre en situation de danger les autres usagers de la route – risque d'accident !
- Ne faites pas rouler le véhicule alors que le moteur est à l'arrêt - risque d'accident !

**ATTENTION**

- Ne mettez jamais les freins en état de « friction » en exerçant une légère pression sur la pédale si vous n'avez pas besoin de freiner. En effet, les freins risqueraient de chauffer et la distance de freinage ainsi que l'usure des freins seraient plus grandes.
- Avant d'engager votre véhicule sur une longue route à forte déclivité, réduisez votre vitesse et sélectionnez un rapport inférieur. Vous bénéficiez alors du frein-moteur et délestez les freins. Si vous devez également freiner, ne freinez pas de manière continue mais par intermittence.

**Nota**

- Si le servofrein ne fonctionne pas, vous devez appuyer beaucoup plus fortement sur la pédale de frein que d'habitude.
- Si vous faites monter ultérieurement un spoiler avant, des enjoliveurs de roues pleins ou d'autres accessoires analogues, veillez à ce que la ventilation des roues avant soit bien assurée sinon le système de freinage risque de chauffer.

Direction électromécanique

La direction électromécanique autorise un braquage plus aisé du volant de direction.

La direction assistée est asservie *électroniquement* à la vitesse du véhicule.

Témoins et informations pour le conducteur

**Direction défectueuse ! Arrêtez le véhicule !**

Lorsque le témoin est allumé en permanence et que ce message s'affiche, il se peut que l'assistance de direction soit défaillante.

Ne poursuivez **pas** votre route. Faites appel à un spécialiste.



Si le témoin s'allume, il se peut que la direction réagisse plus ou moins sensiblement qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, le volant peut ne pas être en position médiane lorsque vous roulez en ligne droite.

Rendez-vous dans un atelier spécialisé en roulant à faible allure et faites remédier au dysfonctionnement.

**Verrouillage de la direction : dysfonctionnement ! Rendez-vous à l'atelier**

Un dysfonctionnement a été constaté au niveau du verrouillage électronique de la direction.

Rendez-vous prochainement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Contactez immédiatement un atelier spécialisé pour faire remédier au dysfonctionnement - risque d'accident !

**Nota**

Si le témoin  ou  ne reste allumé qu'un instant, vous pouvez continuer votre route.

Transmission intégrale (quattro)

Valable pour les véhicules : avec transmission intégrale

Transmission intégrale signifie quatre roues motrices.

Généralités

Dans le cas d'un véhicule avec transmission intégrale, la force motrice est répartie sur les 4 roues. Cela se fait automatiquement en fonction de votre conduite et de l'état de la chaussée. Voir également ⇒ *page 144*.

Le concept de transmission intégrale est adapté à un rendement élevé du moteur. Votre véhicule est particulièrement performant et possède d'excellentes qualités routières tout aussi bien sur les routes normales que sur les routes enneigées et verglacées. Aussi est-il indispensable que vous respectiez certaines consignes de sécurité ⇒ .

Pneus d'hiver

La transmission intégrale confère à votre véhicule une excellente *motricité* sur les routes hivernales et ce, même avec des pneus de série. Malgré ce fait, nous vous recommandons d'utiliser en hiver *sur les quatre roues*, des pneus d'hiver ou des pneus tous temps qui améliorent surtout *l'effet de freinage*.

Chaînes à neige

Équipez les véhicules à transmission intégrale de chaînes à neige lorsque l'utilisation de celles-ci est obligatoire ⇒ *page 191, Chaînes à neige*.

Remplacement de pneus

Sur les véhicules à transmission intégrale, utilisez uniquement des pneus ayant la même circonférence de roulement. Évitez d'utiliser des pneus dont la profondeur des sculptures est différente ⇒ *page 187, Roues et pneus neufs*.



AVERTISSEMENT

- Disposer de la transmission intégrale ne vous dispense nullement de toujours

adapter votre conduite à l'état de la route et au trafic. La plus grande sécurité disponible ne doit pas vous inciter à prendre des risques inconsidérés – risque d'accident !

- La capacité de freinage de votre véhicule est limitée par l'adhérence des pneus. Elle n'est donc pas différente de celle d'un véhicule à deux roues motrices. Ne vous laissez pas tenter par la vitesse sur chaussée verglacée ou glissante - risque d'accident !
- Tenez compte du fait que, sur route mouillée, les roues avant peuvent « perdre leur adhérence » sous l'effet de l'aquaplaning. À la différence des véhicules à traction avant, un début d'aquaplaning n'est pas signalé par une brusque augmentation du régime-moteur. Roulez par conséquent à une vitesse adaptée aux conditions rencontrées sur la route - risque d'accident !

Gestion de l'énergie

La capacité de démarrage est optimisée

Le système de gestion de l'énergie assure la répartition de l'énergie électrique et optimise ainsi la disponibilité de l'énergie électrique pour lancer le moteur.

Si un véhicule avec un système d'énergie traditionnel ne roule pas pendant une période prolongée, les consommateurs de courant permanents (tels que l'antidémarrage) déchargent la batterie. L'énergie électrique pourrait, dans certains cas, ne plus être suffisante pour lancer le moteur.

Dans votre véhicule, un système de gestion intelligent de l'énergie garantit la répartition de l'énergie électrique. La capacité de démarrage est ainsi considérablement optimisée et la longévité de la batterie accrue. ▶

Le système de gestion de l'énergie est constitué pour l'essentiel d'un **diagnostic de batterie**, d'un système de **gestion de courant de repos** et d'un système de **gestion dynamique de l'énergie**.

Diagnostic de batterie

Le diagnostic de batterie surveille en permanence l'état de la batterie. Les capteurs détectent la tension, le courant et la température de la batterie. Ces données permettent de déterminer l'état de charge actuel et le niveau de performance de la batterie.

Gestion du courant de repos

Le système de gestion du courant de repos réduit la consommation d'énergie pendant la période d'immobilisation du véhicule. Il gère l'alimentation en courant des différents consommateurs électriques lorsque le contact d'allumage est coupé. Dans ce cadre, il est tenu compte des données du diagnostic de la batterie.

En fonction de l'état de charge de la batterie, les consommateurs sont mis hors circuit les uns après les autres de manière que la batterie ne se décharge pas trop fortement et que la capacité de démarrage soit toujours garantie.

Gestion dynamique de l'énergie

Pendant la conduite, le système de gestion dynamique de l'énergie répartit l'énergie générée entre les différents consommateurs en fonction des besoins. Il veille à ce que l'énergie électrique consommée ne soit pas supérieure à l'énergie électrique générée et à ce que la batterie soit toujours bien chargée.



Nota

- Même le système de gestion de l'énergie ne peut pas dépasser les limites de la physique. La puissance et la longévité d'une batterie sont limitées.
- Lorsque la capacité de démarrage est compromise, le témoin  ⇒ page 15 s'affiche.

Ce que vous devez savoir

Le maintien de la capacité de démarrage a la plus grande priorité.

Sur de courtes distances, en ville et pendant la saison froide, la batterie est fortement sollicitée. L'énergie électrique requise est considérable alors que l'énergie générée est faible. La situation est également critique lorsque le moteur ne tourne pas et que des consommateurs électriques sont en circuit. Dans ce cas, de l'énergie est consommée mais pas générée.

Vous remarquerez dans ces situations que le système de gestion de l'énergie régule activement la répartition de l'énergie.

En cas d'immobilisation prolongée

Si vous ne roulez pas avec votre véhicule pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines, des consommateurs électriques sont peu à peu mis en veille ou coupés. Cela permet de réduire la consommation d'énergie et de garantir la capacité de démarrage pendant une période prolongée. Certaines fonctions de confort comme par ex. l'ouverture du véhicule à distance ou le réglage électrique des sièges ne sont pas toujours disponibles. Les fonctions de confort seront réactivées lorsque vous mettez le contact d'allumage et lancez le moteur.

Moteur coupé

Si vous écoutez la radio ou utilisez d'autres fonctions du système d'infodivertissement* alors que le moteur est coupé, la batterie se décharge.

Si la capacité de démarrage est compromise en raison de la consommation d'énergie, le message suivant s'affiche à l'écran du système d'infodivertissement* :

Mettez le moteur en marche sinon le système se désactivera dans 3 minutes.

Ce message indique que le système se désactivera automatiquement dans 3 minutes. Si ►

vous souhaitez continuer d'utiliser les fonctions du MMI, lancez le moteur.

Moteur tournant

La batterie peut se décharger bien que de l'énergie électrique soit générée pendant la conduite. Cela se produit surtout lorsque l'énergie générée est faible alors que la consommation d'énergie est importante et que l'état de charge de la batterie n'est pas satisfaisant.

Pour parvenir à un équilibre au niveau de la gestion de l'énergie, les consommateurs électriques dont le besoin énergétique est particulièrement important sont temporairement mis en veille voire coupés. Les systèmes de chauffage, en particulier, consomment beaucoup d'énergie. Si vous constatez par exemple que le chauffage de siège* ou le dégivrage de la lunette arrière ne fonctionne pas, cela signifie qu'il a été mis en veille voire coupé. Les systèmes sont de nouveau opérationnels dès que l'équilibre au niveau de la gestion de l'énergie est rétabli.

Vous constaterez le cas échéant aussi que le régime de ralenti est légèrement plus élevé. Ceci est normal et ne doit pas vous préoccuper. Le régime de ralenti étant plus élevé, l'énergie générée est plus importante et la batterie est rechargée.

Informations mémorisées dans les calculateurs

Votre véhicule est équipé départ usine de calculateurs électroniques qui assurent entre autres la gestion du moteur et de la boîte de vitesses. Par ailleurs, les calculateurs surveillent le fonctionnement du système d'échappement et des airbags.

Pour ce faire, les calculateurs électroniques évaluent en permanence des données du véhicule pendant la conduite. En cas de dysfonctionnement ou d'écart par rapport aux valeurs assignées, seules ces données sont enregistrées. Les dysfonctionnements sont générale-

ment signalés par les témoins du combiné d'instruments.

Des équipements spéciaux sont nécessaires pour lire et évaluer les données enregistrées dans les calculateurs.

Un atelier spécialisé n'est en mesure d'identifier et de remédier aux dysfonctionnements qu'après enregistrement des données correspondantes. Celles-ci sont par exemple :

- les données du moteur et de la boîte de vitesses
- la vitesse
- le sens de la marche
- la force de freinage
- le port de la ceinture de sécurité

Les calculateurs du véhicule n'enregistrent en aucun cas les communications provenant de l'habitacle.

Sur les véhicules dotés d'une fonction d'appel d'urgence par le biais du téléphone portable ou d'un autre périphérique connecté, l'emplacement actuel du véhicule peut être transmis. En cas d'accident avec déclenchement d'airbag détecté par les calculateurs, le système peut émettre automatiquement un signal. Ceci dépend du prestataire de service sélectionné. Un transfert de données n'a lieu par principe que dans les zones où la couverture du réseau de téléphonie mobile est suffisante.

Enregistreur de données de route (Event Data Recorder)

Le véhicule **n'est pas** équipé d'un enregistreur de données de route.

Un enregistreur de données de route enregistre temporairement les informations relatives au véhicule. Ainsi, en cas d'accident, il est possible d'avoir des informations détaillées sur les circonstances de l'accident. Sur les véhicules dotés d'un système airbag, il est par exemple possible d'enregistrer les données en rapport avec l'accident telles que la vitesse de la collision, l'état des boîtiers de verrouillage des ceintures de sécurité, les positions des sièges et les temps de déclenchement. L'étendue des données enregistrées varie selon le fabricant. ►

La pose d'un tel enregistreur de données de route requiert l'accord du propriétaire du véhicule et fait l'objet d'une législation dans certains pays.

Reprogrammation de calculateurs

En règle générale, toutes les données relatives à la gestion des composants sont enregistrées dans les calculateurs. Certaines fonctions de confort (par ex. le clignotement confort, l'ouverture individuelle de porte et les textes affichés à l'écran) peuvent être reprogrammées à l'aide d'équipements d'atelier spécifiques. En cas de reprogrammation des fonctions de confort, les informations et descriptions données dans la présente notice ne correspondent plus aux fonctions modifiées. Nous vous recommandons de faire consigner toute reprogrammation dans le Plan d'Entretien, dans la rubrique « Remarques de l'atelier ».

Pour tout complément d'information sur une possible reprogrammation, veuillez vous adresser à votre atelier Audi.

Mémoire d'événements

Une prise de diagnostic destinée à la lecture de la mémoire d'événements se trouve au plancher côté conducteur. Des données relatives au fonctionnement et à l'état des calculateurs électroniques sont mémorisées dans cette mémoire. Adressez-vous uniquement à votre atelier spécialisé pour procéder à la lecture et à l'effacement de la mémoire d'événements.



AVERTISSEMENT

La prise de diagnostic ne doit pas être utilisée à des fins privées. Une utilisation non conforme peut entraîner des dysfonctionnements - risque d'accident !

Conduite et environnement

Rodage

Un véhicule neuf doit être rodé sur une distance de 1 500 km. Lors des 1000 premiers kilomètres, ne dépassez pas les 2/3 du régime-moteur maximum autorisé ! N'accélérez pas à pleins gaz et ne tractez pas de remorque ! Le régime-moteur et la vitesse peuvent être ensuite augmentés progressivement entre les 1000 et 1500 premiers kilomètres.

Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frictions internes plus élevées que plus tard lorsque toutes les pièces mobiles sont rodées.

La conduite des 1 500 premiers kilomètres influence également la qualité du moteur. Roulez également ensuite à régime modéré en particulier lorsque le moteur est froid ; vous diminuez ainsi l'usure du moteur et augmentez sa durée de vie.

Ne roulez pas à des régimes trop *faibles*. Retrogradez si le moteur ne tourne plus tout à fait « rond ». Un régulateur automatique empêche le moteur de tourner à des régimes extrêmement élevés.

Système d'épuration des gaz d'échappement

Catalyseur

Valable sur les véhicules avec moteur à essence : le véhicule exige uniquement de l'essence sans plomb ! Le catalyseur risque sinon d'être endommagé.

Vous ne devez jamais rouler jusqu'à la panne sèche, car une alimentation irrégulière en carburant peut se traduire par des ratés d'allumage. Du carburant imbrûlé peut alors parvenir dans le système d'échappement et provoquer une surchauffe et un endommagement du catalyseur.

Filtre à particules

Valable pour les véhicules avec moteur diesel : le filtre à particules pour moteur diesel filtre presque toutes les particules de suie émanant des gaz d'échappement. Dans des conditions de conduite normale, le filtre à particules se nettoie automatiquement. Toutefois, si un nettoyage automatique du filtre n'est pas possible (par ex. si le véhicule effectue en permanence des trajets de courte distance), la suie finit par obstruer le filtre et le témoin  du filtre à particules pour moteur diesel s'allume ⇒ page 17.



AVERTISSEMENT

- Des températures élevées règnent dans le système d'échappement aussi bien pendant la conduite qu'après l'arrêt du moteur.
- Ne touchez en aucun cas les sorties d'échappement chaudes - risque de brûlure !
- Comme le système d'épuration des gaz d'échappement peut atteindre des températures très élevées (catalyseur ou filtre à particules pour moteur diesel), il est recommandé de ne pas garer votre véhicule sur des sols facilement inflammables (par ex. sur un pré ou en bordure de forêt) - risque d'incendie !
- Aucun produit de protection du sous-basement du véhicule ne doit être appliqué dans la zone du système d'échappement - risque d'incendie !

Immobilisation du véhicule

Si vous souhaitez ne plus utiliser votre véhicule pendant une période prolongée, veuillez vous adresser à votre atelier spécialisé. Il vous conseillera sur les mesures à prendre concernant la protection anticorrosion, l'entretien et le stockage. Tenez compte, en outre, des remarques concernant la batterie ⇒ page 180.

Pour une conduite économique et respectueuse de l'environnement

La consommation de carburant, la pollution ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneumatiques dépendent principalement de votre style de conduite. Vous pouvez facilement réduire votre consommation de carburant de 10 à 15 % en adoptant une conduite prévoyante et économique. Voici des conseils pouvant vous aider à préserver l'environnement tout en réduisant les coûts de fonctionnement.

Sachez anticiper !

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. Veuillez conduire en anticipant, cela vous permettra de freiner et d'accélérer moins souvent. Lorsque cela s'avère possible, laissez le véhicule rouler par inertie avec un **rapport engagé**, sans accélérer, par exemple, quand vous voyez que le prochain feu de circulation est au rouge. Le frein-moteur permet ainsi d'économiser l'usure des freins sur roues et des pneus ; de plus, le véhicule ne consomme pas de carburant et ne rejette pas de gaz d'échappement (coupure d'alimentation en décélération).

Passez les vitesses de façon économique

Une autre façon d'économiser du carburant consiste à engager *assez tôt* la vitesse supérieure. Si vous poussez à fond les vitesses, vous consommez inutilement du carburant. Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur et évitez de l'enfoncer en position « kick-down ».

Évitez d'accélérer à fond

Dans la mesure du possible, n'exploitez jamais pleinement la vitesse maximale de votre véhicule. Lorsque vous roulez vite, la consommation de carburant, les émissions polluantes et les bruits de roulement augmentent de façon disproportionnée. En conduisant lentement, vous économisez du carburant.

Limitez les situations de fonctionnement au ralenti

Sur les véhicules équipés du système start/stop, les situations de fonctionnement au ralenti sont naturellement moins nombreuses. Sur les véhicules dépourvus de ce système, il est judicieux de couper le moteur par ex. aux passages à niveau ou aux feux de circulation avec phase rouge assez longue. Un arrêt du moteur pendant 30 à 40 secondes se traduit par une économie de carburant supérieure à la quantité de carburant nécessaire au prochain lancement du moteur.

Au ralenti, la montée en température du moteur est très longue. Pendant la phase de réchauffage, l'usure et les émissions polluantes sont très importantes. Par conséquent, démarrez tout de suite après le lancement du moteur. Évitez les régimes élevés.

Entretien régulier

L'entretien régulier de votre véhicule constitue déjà une condition de conduite économique avant même que vous ne preniez la route. En effet, l'état d'entretien de votre Audi se répercute non seulement sur la sécurité routière et le maintien de la valeur de votre véhicule, mais aussi sur la **consommation de carburant**. Il n'est pas rare qu'un moteur mal entretenu voie sa consommation augmenter de 10 % !

Évitez les courts trajets

Le moteur et le système d'épuration des gaz d'échappement doivent avoir atteint leur **température de fonctionnement** optimale pour réduire efficacement la consommation et les émissions polluantes.

Un moteur froid consomme du carburant de façon disproportionnée. Après *quatre* kilomètres seulement, le moteur a atteint sa température de fonctionnement et la consommation se stabilise.

Contrôle de la pression des pneus

Veillez à ce que les pneumatiques de votre véhicule soient toujours gonflés à la pression ►

correcte ⇒ *page 186* afin d'économiser du carburant. Un demi-bar en moins peut se traduire par une hausse de la consommation de carburant de 5 %. Une pression trop basse des pneus entraîne également, du fait de l'augmentation de la résistance au roulement, une plus grande **usure** des pneus et une dégradation des qualités routières du véhicule.

Ne roulez pas toute l'année avec des **pneus d'hiver**, sinon votre consommation de carburant peut augmenter jusqu'à 10 %.

Évitez les charges inutiles

Chaque kilogramme **de plus** accroît la consommation de carburant : il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil dans le coffre à bagages pour éliminer toute charge superflue.

Étant donné que la résistance à l'air du véhicule est plus importante avec une galerie porte-bagages, veuillez démonter cette dernière si vous ne vous en servez pas. À une vitesse de 100-120 km/h, vous économiserez ainsi environ 12 % de carburant.

Économisez du courant

Le moteur entraîne l'alternateur et génère ainsi du courant électrique. La consommation de carburant augmente donc avec les besoins en courant ! Par conséquent, désactivez de nouveau les consommateurs électriques lorsque vous ne les utilisez plus. Les gros consommateurs de courant sont par exemple la soufflante d'air à niveau élevé, le dégivrage de la lunette arrière et le chauffage de siège*.

Écologie

La protection de l'environnement a joué un rôle déterminant dans la conception, le choix des matériaux et la fabrication de votre nouvelle Audi.

Mesures prises au niveau de la construction pour permettre un recyclage économique

- Assemblages permettant un démontage facile des pièces

- Démontage simplifié grâce à la conception modulaire
- Amélioration du tri des matériaux
- Identification des pièces en matière plastique et en élastomère conformément aux normes ISO 1043, ISO 11469 et ISO 1629

Choix des matériaux

- Utilisation au maximum de matériaux recyclables
- Utilisation de matières plastiques de même type à l'intérieur d'un groupe de fabrication
- Utilisation de matériaux recyclés
- Réduction des « émanations » (fogging) provenant de matières plastiques
- Climatiseur avec réfrigérant sans CFC

Respect de l'interdiction (prévue par la législation) concernant l'utilisation de : cadmium, amiante, plomb, mercure, chrome VI.

Fabrication

- Matériaux recyclés lors de la fabrication de pièces en matière plastique
- Pas de solvants pour la protection des corps creux
- Paraffinage sans solvants pour le transport
- Emploi de colles sans solvants
- Pas de CFC utilisé dans la fabrication
- Utilisation au maximum de déchets pour la production d'énergie et de matériaux secondaires
- Réduction des eaux usées
- Utilisation de récupérateurs de chaleur
- Utilisation de peintures solubles dans l'eau

Rouler en dehors des chaussées stabilisées

Généralités

La fonction du contrôle électronique de la stabilisation (ESC) a été améliorée pour la conduite en dehors des chaussées stabilisées. Le mode ESC tout terrain peut être activé lorsqu'un blocage des roues ou la fonction de blocage du différentiel est requis ⇒ *page 145*. ►

Votre Audi n'est cependant pas un véhicule tout terrain. Empruntez uniquement des chemins et des passages tout-terrain conformes à la conception de votre véhicule et à vos aptitudes de conducteur. Ne prenez aucun risque !

Après un trajet en dehors des chaussées stabilisées

- Après une conduite en dehors des chaussées stabilisées, retirez le cas échéant les branchements et autres corps étrangers de la calandre, du soubassement et des roues. Portez une attention toute particulière aux corps étrangers (pierres) qui peuvent s'être pris dans les sculptures des pneus.
- Nettoyez la carrosserie et le dessous du véhicule puis vérifiez si le véhicule n'a pas été endommagé.
- Nettoyez les glaces, les optiques de phares, les feux arrière et les plaques de police sales.
- Effectuez un essai de freinage (notamment après un passage à gué).



AVERTISSEMENT

- Soyez particulièrement prudent et prévoyant lorsque vous conduisez sur des routes accidentées. Si vous roulez trop vite ou faites des erreurs de conduite, vous risquez de vous blesser et d'endommager le véhicule.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et votre style de conduite en fonction d'état de la chaussée, du terrain ainsi que des conditions de circulation et climatiques. Conduisez particulièrement lentement lorsque vous faites du tout terrain et que la visibilité est très mauvaise.
- N'oubliez pas que lorsque le mode tout terrain est activé, les roues peuvent, en particulier sur les routes glissantes, rapidement patiner et le véhicule peut dérapager - risque de dérapage !
- La stabilité directionnelle est restreinte lorsque le mode ESC tout terrain est activé.



Conseil antipollution

Respectez l'environnement et la nature.



Nota

Conduisez uniquement là où c'est permis et restez toujours sur le chemin et la voie indiquée.

Informations pour le conducteur

Sur terrains non stabilisés, une seule devise : roulez lentement et anticipez !

Respectez les points suivants lorsque vous circulez hors des terrains stabilisés :

- Empruntez uniquement des chemins et des passages tout-terrain conformes à la conception de votre véhicule et à vos aptitudes de conducteur. Ne prenez aucun risque !
- Roulez lentement et anticipez !
- Faites attention à la **garde au sol** de votre véhicule ! La valeur varie suivant le chargement du véhicule, la nature du sol et l'environnement. Si le véhicule est équipé d'un châssis particulier, tel un châssis sport, la garde au sol est restreinte. Si le conducteur estime que le véhicule peut surmonter un obstacle bien particulier, il en prend la responsabilité.
- Si besoin est, activez le **mode ESC tout terrain** ⇒ *page 145*.
- Utilisez l'**assistant de descente** lorsque vous empruntez des descentes abruptes ⇒ *page 146*.

Chaussées non stabilisées

Roulez lentement sur les chemins et terrains que vous ne connaissez pas et soyez vigilant quant aux obstacles potentiels (tels que nids-de-poule, pierres, souches d'arbres, etc.)

Pour éviter d'endommager le soubassement du véhicule au contact du terrain, vous ne devez pas aborder les fortes aspérités du sol de front, mais les négocier de côté (avec les roues d'un seul côté du véhicule).



Traversez rapidement les zones sableuses ou marécageuses et ne vous arrêtez pas dans la mesure du possible.

Traversée de zones d'eau sur la chaussée

Pour éviter d'endommager le véhicule en traversant par exemple des routes inondées, tenez compte de ce qui suit :

- L'eau doit atteindre au maximum l'arête inférieure de la carrosserie.
- Roulez au pas !



AVERTISSEMENT

Après avoir traversé une étendue d'eau, de boue, etc., un certain retard au freinage peut être perceptible dû à la présence d'humidité sur les disques et plaquettes de frein. Pour rétablir la pleine force de freinage, il convient de freiner prudemment pour sécher les freins.



ATTENTION

- Lors d'un passage à gué, des pièces du véhicule telles que le moteur, la boîte de vitesses, le châssis ou l'équipement électrique peuvent être fortement endommagés.
- Désactivez toujours le système start/stop* lorsque vous traversez des zones d'eau ⇒ *page 84*.



Nota

- Par conséquent, vérifiez toujours la profondeur de la nappe avant de la traverser.
- Ne restez pas immobilisé dans l'eau, ne reculez pas et ne coupez pas le moteur.
- Tenez compte du fait que des véhicules venant en sens inverse génèrent des vagues qui peuvent excéder la profondeur de l'eau autorisée pour votre véhicule !
- Éviter de traverser de l'eau salée (corrosion).

Traction d'une remorque

Conduite avec une remorque

Conditions techniques

Le dispositif d'attelage doit satisfaire à des critères bien précis.

Votre véhicule a été conçu avant tout pour le transport de personnes et de bagages. Mais il peut aussi être utilisé pour la traction d'une remorque à condition toutefois qu'il soit doté de l'équipement technique nécessaire.

Si votre véhicule a été équipée **départ-usine** d'un dispositif d'attelage, elle est déjà pourvue de tout ce qui est nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour la traction d'une remorque.

Votre véhicule comporte une fiche 13 pôles permettant la liaison électrique avec la remorque. Si la remorque à tracter est dotée d'une fiche **7 pôles**, vous pouvez vous procurer un câble adaptateur auprès de votre atelier spécialisé.

Le montage ultérieur d'un dispositif d'attelage doit être réalisé conformément aux instructions du fabricant ⇒ *page 164*.



AVERTISSEMENT

Pour le montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, adressez-vous uniquement à un atelier spécialisé.

- N'empruntez pas de pentes trop longues si le véhicule n'est pas équipé d'un système de refroidissement approprié, en particulier lorsque la température ambiante est élevée, car le moteur pourrait surchauffer.
- Un mauvais montage constitue un réel danger d'accident.

Consignes d'utilisation

La traction d'une remorque obéit à certaines règles.

- Respectez les charges tractées autorisées ⇒ *page 222*.

Charge tractée

Vous ne devez en aucun cas dépasser la charge tractée autorisée.

Si vous n'exploitez pas à fond la charge maxi autorisée, vous pouvez gravir des pentes à plus fort pourcentage.

Les charges tractées indiquées ne s'appliquent qu'à des **altitudes** n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Plus l'altitude est élevée, plus le rendement du moteur et l'aptitude en côte diminuent du fait de la densité décroissante de l'air et plus la charge tractée autorisée diminue également. Il faut réduire le poids de l'attelage de 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaire. Le poids de l'attelage s'obtient en additionnant le poids du véhicule (chargé) à celui de la remorque (chargée).

Le **poids à la flèche** figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage est uniquement une valeur de contrôle du dispositif. Les valeurs spécifiques au véhicule se situant fréquemment *en-deçà* des valeurs de contrôle, reportez-vous aux papiers du véhicule ou bien ⇒ *page 222*.

Répartition de la charge

Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu. Fixez les objets pour les empêcher de glisser. Si la charge n'est pas répartie correctement, cela peut avoir un effet négatif sur le comportement routier du véhicule. Par ailleurs, le dispositif de stabilisation de l'attelage risque de s'activer et de réduire la vitesse du véhicule.

Nous vous conseillons d'exploiter pleinement le **poids à la flèche** autorisé du timon sur la boule d'attelage, sans le dépasser toutefois. ►

Pression des pneus

Optez pour la pression des pneus à « pleine charge », voir l'autocollant apposé sur le montant de la porte du conducteur. Rectifiez également au besoin la pression de gonflage des pneus de la remorque, conformément aux recommandations du fabricant.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs montés en série sur votre véhicule ne vous offrent pas une parfaite visibilité et ne vous permettent pas d'observer le trafic derrière la remorque, vous devez impérativement faire monter des rétroviseurs supplémentaires. Les deux rétroviseurs doivent être fixés sur des montants rabattables. Réglez-les de façon à obtenir une bonne visibilité arrière.

Phares

Avant de démarrer avec la remorque attelée, contrôlez également le réglage des phares. Le cas échéant, modifiez le réglage.

Sur un véhicule avec réglage manuel du site des phares, vous pouvez régler les phares avec la molette ⇒ *page 46*. Sur un véhicule avec phares au xénon, le site des phares se règle automatiquement.



Nota

Si vous tractez souvent une remorque, nous vous conseillons de faire entretenir votre véhicule même entre les intervalles d'entretien prescrits.

Stabilisation de l'attelage

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'attelage

La stabilisation de l'attelage permet de réduire le risque de dérapage du véhicule lorsque vous tractez une remorque.

Quand le dispositif de stabilisation de l'attelage est-il activé ?¹⁾

Pour une stabilisation active de l'attelage, tous les points suivants doivent être respectés :

- Le système ESC ne doit pas être perturbé
⇒ *page 16*
- La fiche de la remorque doit être raccordée à la prise de courant du véhicule.
- La vitesse du véhicule doit être supérieure à 60 km/h.

Fonctionnement du dispositif de stabilisation de l'attelage

Dans de nombreuses situations, le conducteur peut stabiliser la remorque qui effectue un mouvement de lacet en freinant le véhicule tracteur.

Si le système ESC détecte que la remorque entame un mouvement de lacet alors que la vitesse du véhicule excède 60 km/h, le véhicule qui tracte l'attelage est automatiquement ralenti par le système ESC et l'attelage est ainsi stabilisé. Le témoin  clignote alors au combiné d'instruments. Évitez de braquer le volant lorsque cela n'est pas nécessaire.

Les feux stop s'allument pour signaler aux conducteurs qui vous suivent que cette opération de freinage automatique a lieu.

Il peut arriver qu'une remorque légère effectue un mouvement de lacet important et que le dispositif de stabilisation de l'attelage n'intervienne pas.

Si les feux stop de la remorque sont défectueux, le défaut s'affiche au combiné d'instruments ⇒ *page 18*, &/&: Témoin d'ampoule défectueuse.

¹⁾ Non disponible sur certains modèles, selon le pays.

Conditions de fonctionnement du dispositif de stabilisation de l'attelage

Si les points qui suivent ne sont pas remplis ou ne sont remplis que partiellement, le dispositif de stabilisation de l'attelage ne peut intervenir que de manière restreinte ou ne pas intervenir ⇒ .

- La liaison électrique entre la remorque et le véhicule doit fonctionner correctement.
- La charge doit être fixée correctement sur la remorque.
- La pression des pneus du véhicule et de la remorque doit être adaptée à la charge.
- Exploitez le poids autorisé à la flèche.
- Le frein à inertie de la remorque doit être réglé correctement pour éviter que la remorque ne « fasse une embardée » ou qu'elle ne soit soumise à une surrégulation de freinage.
- En cas de températures hivernales, des pneus d'hiver doivent être montés sur le véhicule et sur la remorque.



AVERTISSEMENT

Adaptez toujours la vitesse aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et au trafic. Le dispositif de stabilisation de l'attelage ne doit pas vous inciter à courir des risques inconsidérés - risque d'accident !

- Même l'ESC et le dispositif de stabilisation de l'attelage ne peuvent pas dépasser les limites de la physique. Pensez-y surtout lorsque les routes sont glissantes ou mouillées ainsi que lorsque vous tractez une remorque légère.
- Le dispositif de stabilisation de l'attelage fonctionne sur les remorques non équipées de frein et sur les remorques dotées d'un frein à inertie mécanique.
- Le dispositif de stabilisation de l'attelage ne détecte pas systématiquement les mouvements de lacet des remorques légères.

- Lorsque la chaussée est glissante et peu adhérente, la remorque peut « faire une embardée » même si le véhicule est équipé du dispositif de stabilisation de l'attelage.
- Les remorques dont le centre de gravité est élevé peuvent se renverser avant de commencer à entamer un mouvement de lacet.
- Lorsque la prise de courant de la remorque est occupée et que vous ne tractez pas de remorque (par ex. porte-vélos avec éclairage), des opérations de freinage automatiques du dispositif de stabilisation de l'attelage peuvent se produire dans des situations extrêmes.
- Tenez compte des informations et des avertissements ⇒ page 160, Conduite.

Conduite

Tracter une remorque requiert une grande vigilance.

Répartition du poids

La configuration véhicule à vide / remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition du poids. Si vous ne pouvez éviter cette configuration, roulez très lentement !

Vitesse

Ne roulez pas à plus de 80 km/h avec une remorque. Si l'attelage remplit certaines conditions techniques¹⁾, vous pouvez rouler à 100 km/h maximum. Respectez en outre les règlements en vigueur dans le pays concerné.

La stabilité directionnelle d'un véhicule avec attelage diminue plus la vitesse augmente. Par conséquent, n'exploitez pas les vitesses maximales autorisées si l'état de la route, les conditions météorologiques ou l'intensité du vent s'avèrent défavorables. Ceci vaut notamment dans les déclivités. ➤

¹⁾ par exemple dispositif de stabilisation de l'attelage* ou stabilisateur antiroulis

Quoi qu'il en soit, réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre **mouvement de lacet** de la remorque. N'essayez surtout pas de « redresser » l'attelage en accélérant.

Freinez suffisamment tôt. Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *en douceur dans un premier temps* puis de façon plus brusque. Vous évitez ainsi les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque. Rétrogradez* suffisamment tôt avant une déclivité afin de bénéficier du frein-moteur.

Les **mouvements de tangage et de roulis** peuvent être atténués par des stabilisateurs supplémentaires. Nous vous conseillons de faire monter de tels stabilisateurs si vous tractez des charges élevées. Pour vous les procurer et les faire monter, adressez-vous à votre atelier spécialisé.

Contrôle électronique de la stabilisation

L'ESC, en particulier associé au dispositif de stabilisation de l'attelage ⇒ *page 159* permet de stabiliser une remorque susceptible de faire une embardée ou un mouvement de lacet. Maintenez donc l'ESC toujours activé.

Surchauffe

Surveillez la température du liquide de refroidissement ⇒ *page 9* par temps chaud. Si vous devez gravir de longues pentes avec un rapport faible et un régime-moteur élevé, il se peut que la température du liquide de refroidissement augmente. Si l'aiguille oscille dans la partie droite de la graduation*, réduisez immédiatement votre vitesse et tenez compte des informations relatives au témoin  ⇒ *page 14*.

Pièces rapportées et accessoires

Lors de l'utilisation d'accessoires (par ex. porte-vélos), vous devez respecter certaines règles.

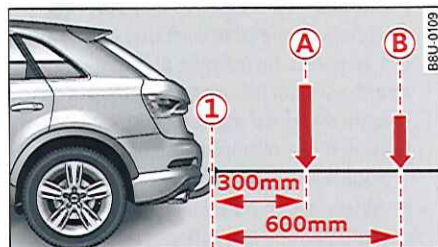


Fig. 156 Principe de la répartition des charges des accessoires

L'écart maximal autorisé entre l'accessoire et la boule d'attelage ① ne doit pas excéder 700 mm.

Le poids total autorisé (système de fixation y compris charge) est de 75 kg maximum.

La charge maximale dépend du centre de gravité.

Plus l'écart du centre de gravité de la charge est grand par rapport à la boule d'attelage ①, plus le poids total autorisé est réduit.

Les valeurs suivantes sont autorisées :

Pour un écart de 300 mm, poids total (y compris système de fixation) ① de 75 kg.

Pour un écart de 600 mm, poids total (y compris système de fixation) ② de 35 kg.

Seuls les porte-vélos sur lesquels **trois vélos maximum** peuvent être fixés sont tolérés.

Utilisation d'accessoires sur le dispositif d'attelage

Assurez-vous que les accessoires sont homologués par le fabricant pour leur utilisation sur la boule d'attelage. Le dispositif d'attelage peut être endommagé si vous utilisez des accessoires non appropriés. Cela peut, en cas de sollicitations extrêmes, engendrer une cassure du dispositif d'attelage ⇒ .

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les accessoires sont appropriés et homologués pour leur utilisation sur les véhicules Audi.
- L'utilisation d'accessoires inappropriés peut occasionner d'importants dommages au niveau de la boule d'attelage, dommages qui peuvent engendrer la cassure du dispositif d'attelage lors de l'utilisation d'une remorque ou d'accessoires - risque d'accident !
- N'utilisez aucun outil ou auxiliaire pour le basculement de la boule d'attelage vers l'intérieur/l'extérieur. Vous risqueriez d'endommager le mécanisme de verrouillage et de remettre en cause la sécurité du dispositif d'attelage - risque d'accident !

Dispositif d'attelage**retrait du cache du pare-chocs**

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'attelage et cache

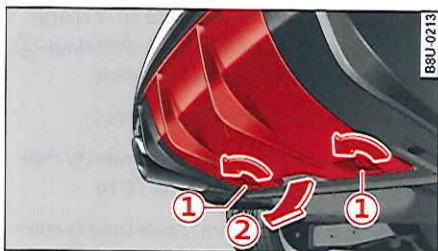


Fig. 157 Zone du pare-chocs arrière : retrait du cache du pare-chocs

- ▶ Tournez les deux fermetures de 90° ① et retirez le cache du pare-chocs dans le sens de la flèche ②.

⚠ ATTENTION

Avant de basculer le dispositif d'attelage, retirez le cache du pare-chocs afin de ne pas endommager ce dernier.

Basculement du dispositif d'attelage vers l'intérieur/l'extérieur

Valable pour les véhicules : avec dispositif d'attelage

Procédez avec précaution lorsque vous basculez le dispositif d'attelage vers l'intérieur/l'extérieur.

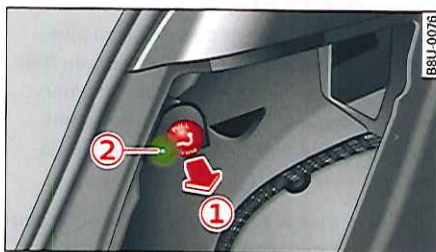


Fig. 158 Coffre à bagages : bouton de déverrouillage du dispositif d'attelage

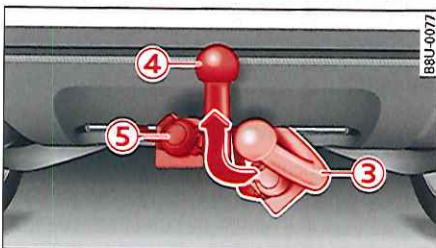


Fig. 159 Pare-chocs arrière : encliquetage du dispositif d'attelage et ouverture de la prise de courant

Basculement du dispositif d'attelage vers l'extérieur

- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Ouvrez le hayon.
- ▶ Abaissez le revêtement latéral gauche du coffre à bagages.
- ▶ Tirez le bouton ① dans le sens de la flèche ⇒ fig. 158 ⇒ ⚠. Le dispositif d'attelage est déverrouillé et bascule vers le bas. La couleur de la LED ② passe du vert (diode allumée) au rouge (clignotement de la diode).
- ▶ Basculez le dispositif d'attelage ③ manuellement dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible et perceptible ⇒ fig. 159. La LED s'allume en vert.
- ▶ Avant d'atteler une remorque, retirez le capuchon antipoussière ④ et rangez-le dans le véhicule.

- Vous pouvez brancher le câble de la remorque à la prise ⑤.
- Lorsque vous mettez le contact d'allumage, le message **Contrôlez le dispositif d'attelage** ! ne doit pas s'afficher et le témoin  ne doit pas s'allumer.

Basculement du dispositif d'attelage vers l'intérieur

- Après que vous avez détaché la remorque, remettez le capuchon antipoussière ④ en place.
- Tirez le bouton ① dans le sens de la flèche. Le dispositif d'attelage est déverrouillé et bascule vers le bas. La couleur de la LED ② passe du vert (diode allumée) au rouge (clignotement de la diode).
- Basculiez le dispositif d'attelage manuellement jusqu'en butée sous le pare-chocs jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible et perceptible . La LED s'allume en vert.
- Le cas échéant, mettez le cache du pare-chocs  en place en introduisant d'abord les ergots et tournez les deux fermetures de 90° jusqu'à ce que le cache du pare-chocs s'encliquette correctement.
- Lorsque vous mettez le contact d'allumage, le message **Contrôlez le dispositif d'attelage** ! ne doit pas s'afficher et le témoin  ne doit pas s'allumer.



AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- Assurez-vous que des personnes, des animaux ou des objets ne se trouvent pas dans la zone de basculement du dispositif d'attelage.
- Si le dispositif d'attelage n'est pas correctement encliqueté, il ne faut en aucun cas utiliser le dispositif d'attelage. Risque de blessure et d'accident !
- N'intervenez jamais dans le processus de basculement du dispositif d'attelage avec des auxiliaires ou des outils. Le dis-

positif d'attelage pourrait être endommagé et son utilisation en toute sécurité ne serait plus garantie.

- Ne roulez jamais avec une remorque lorsque la LED clignote en rouge. Le dispositif d'attelage n'est alors pas encliqueté et il ne se trouve par conséquent pas dans sa position finale - risque d'accident !
- Utilisez le dispositif d'attelage uniquement s'il est complètement basculé vers l'extérieur, s'il est correctement encliqueté et si la LED est allumée en vert.
- Faites contrôler le dispositif d'attelage par un atelier spécialisé si des dysfonctionnements sont détectés dans l'équipement ou directement dans le dispositif d'attelage.
- N'actionnez en aucun cas le bouton lorsque le dispositif d'attelage est soumis à une charge.



ATTENTION

N'orientez pas un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur directement sur le joint du dispositif d'attelage ou sur la prise de courant. Le joint pourrait être endommagé et de l'humidité pourrait pénétrer puis entraîner des dommages dus à la rouille et endommager le dispositif d'attelage.



Nota

- L'œillet du dispositif d'attelage est exclusivement prévu pour la fixation du câble de rupture de la remorque.
- Le mécanisme de basculement du dispositif d'attelage est rempli de lubrifiant. En cas de non utilisation ou d'utilisation prolongée sans mouvement de bascule, il se peut que l'opération de bascule soit plus difficile ou que le dispositif d'attelage ne bascule pas automatiquement vers le bas lors du déclenchement en raison d'une mauvaise répartition du lubrifiant. Pour remédier à ce problème, nous vous recommandons de basculer plusieurs fois le dispositif d'attelage vers

l'extérieur et l'intérieur ou de le bouger (mouvements de haut en bas).

- La LED ② est allumée uniquement lorsque le hayon est ouvert.
- Pour rouler sans remorque, basculez le dispositif d'attelage vers l'intérieur.

Dispositif d'attelage (montage ultérieur)

Le véhicule peut être équipé ultérieurement d'un dispositif d'attelage.

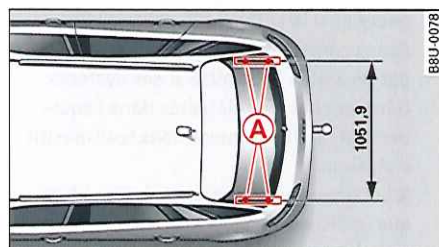


Fig. 160 Emplacement des points de fixation, vue de dessus

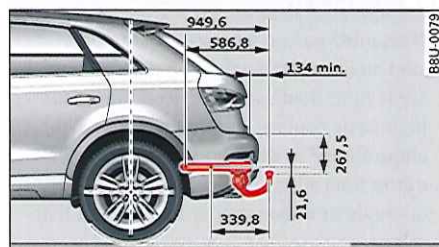


Fig. 161 Emplacement des points de fixation, vue latérale

Le montage ultérieur d'un dispositif d'attelage doit être réalisé conformément aux instructions du fabricant.

Les points de fixation représentés sur la figure ⇒ fig. 160 avec A sont situés sous le véhicule.

Votre atelier spécialisé connaît les spécificités liées au montage ultérieur d'un dispositif d'attelage et au renforcement éventuel du circuit de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour le montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, adressez-vous uniquement à votre atelier spécialisé.

- Si le dispositif d'attelage est mal monté, cela représente un risque d'accident !
- Pour votre sécurité, respectez les indications figurant dans la Notice de montage du fabricant du dispositif d'attelage.

⚠ ATTENTION

Une prise mal raccordée risque d'endommager l'équipement électrique du véhicule.

Entretien et nettoyage

Généralités

Des soins réguliers et appropriés contribuent au maintien de la valeur de votre véhicule. En outre, ils peuvent aussi être l'une des conditions nécessaires au maintien de vos droits à la garantie en cas d'éventuels défauts de peinture ou d'avaries à la carrosserie dues à la corrosion.

Vous trouverez les produits d'entretien nécessaires dans votre atelier spécialisé. Veuillez vous conformer aux consignes d'utilisation figurant sur l'emballage.



AVERTISSEMENT

- En cas d'emploi abusif, les produits d'entretien peuvent être dangereux pour la santé.
- Les produits d'entretien doivent toujours être conservés dans un endroit sûr, hors de portée des enfants - risque d'empoisonnement !



Conseil antipollution

- Choisissez de préférence des produits écologiques lorsque vous achetez des produits d'entretien.
- Les restes de produits d'entretien ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Lavage du véhicule

Plus les dépôts, comme par ex. les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres ou les sels de déneigement, restent collés longtemps sur le véhicule, plus la surface sera endommagée. Les températures élevées (ensoleillement par ex.) renforcent leur action agressive.

Avant de laver le véhicule, ramollissez les grosses particules de saleté en utilisant de l'eau en abondance.

Après la période de gel, lorsqu'on ne répand plus de sel sur les routes, procédez impérati-

vement à un lavage intense du dessous du véhicule.

Nettoyeur haute pression

Si vous utilisez un nettoyeur haute pression, respectez impérativement les consignes d'utilisation données par le fabricant. Ceci vaut en particulier pour la pression et la distance du jet. N'orientez pas le jet de nettoyage directement sur les joints des glaces latérales, des portes, des capots ou du toit en verre panoramique*, ni sur les pneus, les flexibles en caoutchouc, les matériaux isolants, les capteurs* ou les lentilles de la caméra*. Respectez une distance minimale de 40 cm.

Ne retirez pas la neige et la glace avec un nettoyeur haute pression.

N'utilisez en aucun cas des buses à jets ronds ou des fraises de nettoyage.

La température de l'eau ne doit pas excéder 60 °C.

Installations de lavage automatique

Aspergez le véhicule avec de l'eau avant de le laver.

Assurez-vous que les glaces et le toit* sont fermés et que les essuie-glaces sont désactivés. Tenez compte des directives de l'exploitant de l'installation de lavage notamment si votre véhicule possède des équipements spéciaux.

Choisissez de préférence des installations de lavage sans brosses.

Lavage à la main

Nettoyez votre véhicule à l'aide d'une éponge douce ou une brosse de lavage en procédant de haut en bas. Utilisez des nettoyants sans solvants.

Lavage à la main des véhicules de peinture mate

Afin de ne pas endommager la peinture lors du lavage, veuillez tout d'abord enlever la poussière ainsi que les grosses particules de saleté. Pour retirer les insectes, taches de

graisse et empreintes digitales, utilisez un nettoyant spécial pour peintures mates.

Appliquez le produit avec un chiffon en microfibre. Évitez d'exercer une trop forte pression pour ne pas « attaquer » la peinture.

Rincez votre véhicule abondamment à l'eau. Nettoyez ensuite le véhicule en utilisant un shampoing neutre et un chiffon doux en microfibre.

Rincez de nouveau le véhicule abondamment à l'eau puis, laissez-le sécher à l'air. Séchez éventuellement la carrosserie en utilisant une peau de chamois.

Pour enlever les saletés incrustées telles que les fientes d'oiseaux ou la résine des arbres, utilisez un chiffon en microfibre et beaucoup d'eau.



AVERTISSEMENT

- Ne lavez votre véhicule que lorsque le contact d'allumage est coupé ou conformément aux directives de l'exploitant de l'installation de lavage – risque d'accident !
- Protégez vos mains et vos bras des pièces métalliques à arêtes vives lorsque vous nettoyez le soubassement ou la face intérieure des passages de roues – risque de coupures !
- Après le lavage du véhicule, l'entrée en action des freins peut être retardée en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui s'est déposé sur les plaquettes et disques de frein – risque d'accident ! Les

freins doivent d'abord sécher au cours du freinage.



ATTENTION

- Si vous lavez le véhicule dans une installation de lavage automatique, il faut rabattre les rétroviseurs extérieurs pour éviter qu'ils soient abîmés. Les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement* doivent uniquement être rabattus électriquement !
- Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil – risque d'endommagement de la peinture !
- N'utilisez pas d'éponges pour insectes, d'éponges à récuser de cuisine, etc. – risque d'endommagement de la peinture.
- Pièces du véhicule de peinture mate :
 - N'utilisez pas de produits de lustrage ou de cire dure – risque d'endommagement de la peinture !
 - N'utilisez jamais un programme de lavage avec un traitement à la cire. Ce dernier pourrait détruire l'effet de peinture mate.
 - N'apposez pas d'autocollants ou d'écussons aimantés sur les pièces de peinture mate du véhicule car vous pourriez endommager la peinture en les ôtant.



Conseil antipollution

Lavez votre véhicule uniquement aux endroits prévus à cet effet. Vous éviterez ainsi que de l'eau souillée d'huile ne parvienne dans les égouts.

Instructions de nettoyage et d'entretien

Consultez le tableau ci-après pour connaître les possibilités de nettoyage et d'entretien des différents composants du véhicule. Il s'agit cependant uniquement de recommandations. Pour des questions spécifiques ou

concernant des composants qui ne sont pas énumérés ci-dessous, adressez-vous à votre atelier spécialisé. Respectez en outre les consignes ⇒ .



Nettoyage extérieur

Composants	Situation	Remède
Balais d'essuie-glaces	Saletés	⇒ page 54, Nettoyage des balais d'essuie-glaces
Phares/feux arrière	Saletés	Éponge douce et eau légèrement savonneuse ^{a)}
Capteurs/lentilles de la caméra	Saletés	Capteurs : chiffon doux et produit de nettoyage sans solvants Lentilles de la caméra : chiffon doux et produit de nettoyage sans alcool
	Neige/givre	Balayette/aérosol antigel sans solvants
Roues	Sel de déneigement	Eau
	Déchets provoqués par le frottement des freins	Produit de nettoyage spécial sans acide
Sorties d'échappement	Sel de déneigement	Eau, le cas échéant, produit de nettoyage convenant à l'acier inoxydable
Enjoliveurs/moulures	Saletés	Eau légèrement savonneuse ^{a)} , le cas échéant, produit de nettoyage convenant à l'acier inoxydable
Peinture	Dommages de peinture	Consultez l'autocollant d'identification du véhicule pour connaître le numéro de peinture et réalisez les retouches en utilisant un crayon de retouche ⇒ page 222
	Carburant ayant débordé sur la carrosserie	Rincez sans délai à l'eau
	Dépôt de rouille	Produit anti-rouille, puis protégez en utilisant de la cire dure ; pour tout complément d'information, adressez-vous à votre atelier spécialisé
	Corrosion	Adressez-vous à votre atelier spécialisé pour effectuer les opérations nécessaires
	Eau ne perle plus sur la peinture	Protégez en utilisant de la cire dure (au minimum 2x par an)
	Peinture non brillante malgré un traitement à la cire/peinture ternie	Utilisez un produit de lustrage adapté ; si le produit de lustrage ne contient pas d'éléments protecteurs, la peinture doit être ensuite traitée à la cire
Pièces en carbone	Saletés	Nettoyez comme les pièces peintes ⇒ page 165

^{a)} Eau légèrement savonneuse : 2 cuillerées à soupe de savon neutre pour un litre d'eau maximum

Nettoyage intérieur

Composants	Situation	Remède
Glaces	Saletés	Nettoyant pour vitres, puis essuyez
Enjoliveurs/ moulures	Saletés	Eau légèrement savonneuse ^{a)}
Pièces en matière plastique	Saletés	Chiffon humide
	Saletés tenaces	Eau légèrement savonneuse ^{a)} , le cas échéant, produit de nettoyage pour plastiques sans solvants
Écrans	Saletés	Chiffon doux et nettoyant pour écran à cristaux liquides
Unités de commande	Saletés	Pinceau doux, puis chiffon doux avec de l'eau légèrement savonneuse ^{a)}
Ceintures de sécurité	Saletés	Eau légèrement savonneuse ^{a)} , laissez sécher avant d'enrouler les ceintures de sécurité
Textiles, similicuir, Alcantara	Particules de saleté présentes en surface	Aspirateur
	Taches à base d'eau, par ex. café, thé, sang, etc.	Chiffon absorbant et eau légèrement savonneuse ^{a)}
	Taches à base de graisse, par ex. huile, maquillage, etc.	Appliquez de l'eau légèrement savonneuse ^{a)} , tamponnez les particules de graisse et de couleur détachées à l'aide d'un chiffon absorbant, le cas échéant, retravaillez à l'eau
	Taches spéciales, par ex. stylo à bille, vernis à ongles, colorant de dispersion, cirage, etc.	Détachant spécifique, tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant, le cas échéant, retravaillez à l'eau légèrement savonneuse ^{a)}

Composants	Situation	Remède
Cuir naturel	Taches fraîches	Chiffon en coton doux imprégné d'eau légèrement savonneuse ^{a)}
	Taches à base d'eau, par ex. café, thé, sang, etc.	Taches fraîches : chiffon absorbant Taches déjà sèches : détachant spécialement adapté au cuir
	Taches à base de graisse, par ex. huile, maquillage, etc.	Taches fraîches : chiffon absorbant et détachant spécialement adapté au cuir Taches déjà sèches : dégraissant en aérosol
	Taches spéciales, par ex. stylo à bille, vernis à ongles, colorant de dispersion, cirage, etc.	Détachant spécialement adapté au cuir
	Entretien	Appliquez régulièrement une crème de soin avec protection solaire et effet imprégnant, le cas échéant, utilisez une crème pour cuir colorante spéciale
Pièces en carbone	Saletés	Nettoyez comme les pièces en matière plastique

^{a)} Eau légèrement savonneuse : 2 cuillerées à soupe de savon neutre pour un litre d'eau maximum



AVERTISSEMENT

Ne pas traiter le pare-brise avec des produits de traitement de vitres hydrofuges. Lorsque la visibilité est mauvaise par temps de pluie, dans l'obscurité ou lorsque le soleil est à l'horizon par exemple, l'éblouissement peut être d'autant plus fort – risque d'accident ! En outre, il se peut que les balais d'essuie-glaces brouillent.



ATTENTION

– Phares/feux arrière

- Ne nettoyez en aucun cas les phares/feux arrière avec un chiffon sec ou une éponge sèche.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage alcoolisés – risque de fissures !

– Roues

- N'utilisez pas de produit de lustrage pour peinture ni d'autres produits abrasifs.
- Si la couche de peinture de protection de la jante a été endommagée, par ex.

par gravillonnage ou éraflure, il faut immédiatement la retoucher.

– Capteurs/lentilles de la caméra

- Ne retirez jamais la neige ou le givre de la lentille de la caméra avec de l'eau chaude sinon la lentille pourrait se fissurer !
- N'utilisez jamais un produit de nettoyage abrasif ou sans alcool pour nettoyer la lentille de la caméra – risque de rayures ou de fissures !

– Glaces

- Retirez la neige et le givre des glaces et des rétroviseurs extérieurs avec une raclette en matière plastique. Afin d'éviter la formation de griffes, poussez la raclette uniquement dans un seul sens ; ne lui imprimez pas de mouvements de va-et-vient.
- Ne retirez pas la neige ou le givre des glaces et des rétroviseurs avec de l'eau chaude sinon les glaces pourraient se fissurer !
- Pour éviter d'endommager le dégivrage de la lunette arrière, n'apposez aucun

autocollant de l'intérieur sur les fils chauffants.

– Enjoliveurs/moulures

- N'utilisez pas de produits de nettoyage ou d'entretien pour chromes.

– Peinture

- Le véhicule doit être exempt de toute impureté et particule de poussière avant le lustrage/traitement à la cire – risque de rayures !
- Ne lustrez pas/traitez pas à la cire votre véhicule en plein soleil – risque d'endommagement de la peinture !
- Ne polissez pas les dépôts de rouille de la carrosserie – risque d'endommagement de la peinture !

– Écrans

- Ne nettoyez pas les écrans lorsqu'ils sont secs – risque de rayures !

– Unités de commande

- Veillez à ce que du liquide ne pénètre pas dans les unités de commande – risque d'endommagement !

– Ceintures de sécurité

- Ne déposez pas les ceintures de sécurité pour les nettoyer.
- Les ceintures de sécurité et leurs composants ne doivent en aucun cas être nettoyés avec des produits de nettoyage chimiques. Ils ne doivent pas non plus entrer en contact avec du liquide/solvant corrosif ni avec des objets à arêtes vives – risque d'endommagement des fibres des sangles !
- Faites remplacer les ceintures de sécurité par un atelier spécialisé lorsque les fibres de la sangle, les ancrages, l'enrouleur automatique ou le boîtier de verrouillage sont endommagés.

– Textiles/similicuir/Alcantara

- Ne traitez pas le similicuir/l'Alcantara avec des produits d'entretien pour cuir, des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou d'autres produits semblables.

- Pour éliminer les taches persistantes, adressez-vous à votre atelier spécialisé pour éviter de causer des dommages.

- N'utilisez pas de nettoyeur-vapeur, de brosse, d'éponge rêche etc. pour le nettoyage.

- Les objets coupants tels que les fermetures éclair, les œilletons sur les vêtements ou les ceintures peuvent endommager la surface du cuir.

- Si une bande autoagrippante se trouve sur vos vêtements, cette dernière peut endommager le revêtement de siège lorsqu'elle est ouverte. Veillez à ce que les bandes autoagrippantes soient fermées.

– Cuir naturel

- Ne traitez en aucun cas le cuir avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou d'autres produits semblables.

- Les objets coupants tels que les fermetures éclair, les œilletons sur les vêtements ou les ceintures peuvent endommager la surface du cuir.

- N'utilisez pas de nettoyeur-vapeur, de brosse, d'éponge rêche etc. pour le nettoyage.

- Ne laissez pas le cuir exposé en plein soleil pendant une période prolongée pour éviter toute décoloration. Si le véhicule est garé pendant une période prolongée au soleil, recouvrez les sièges en cuir pour les protéger des rayons directs du soleil.



Nota

- Il est bien plus facile d'enlever les restes d'insectes si la peinture a récemment été traitée.
- Un traitement régulier prévient la formation de rouille.

Contrôle et appoint

Carburant

Type d'essence

Valable pour les véhicules : avec moteur à essence

Le type de carburant à utiliser est inscrit sur la face intérieure du volet de réservoir.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur et exige uniquement de l'**essence sans plomb**. L'essence doit répondre à la norme EN 228 ou DIN 51626-1 et être **sans plomb**. Vous pouvez faire le plein d'un carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol maximum (E10). Les différents types d'essence se différencient par des **indices d'octane** (RON).

Les titres suivants correspondent aux indications figurant sur l'autocollant apposé sur le volet de réservoir :

Essence sans plomb super RON/ROZ 95 ou au moins essence ordinaire RON/ROZ 91

L'utilisation de super RON 95 est recommandée. Si ce carburant n'est pas disponible, vous pouvez utiliser de l'essence ordinaire RON 91 avec une faible perte de rendement.

Essence sans plomb au moins super RON/ROZ 95

Vous devez utiliser le carburant super avec un indice d'octane minimal RON de 95.

S'il vous est impossible d'obtenir du carburant super, vous pouvez à *titre exceptionnel* utiliser de l'essence ordinaire RON 91. Vous ne devez alors faire tourner le moteur qu'à régime moyen et ne le solliciter que faiblement. Rajoutez dès que possible du super.

Essence sans plomb super plus RON/ROZ 98 ou au moins super RON/ROZ 95

L'utilisation de super plus RON 98 est recommandée. Si ce carburant n'est pas disponible, vous pouvez utiliser du super RON 95 avec une faible perte de rendement.

S'il vous est impossible d'obtenir du carburant super, vous pouvez à *titre exceptionnel* utili-

ser de l'essence ordinaire RON 91. Vous ne devez alors faire tourner le moteur qu'à régime moyen et ne le solliciter que faiblement. Rajoutez dès que possible du super.



ATTENTION

- Ne faites **pas** le plein de carburants à l'éthanol tels que E50 ou E85 contenant une quantité importante d'éthanol car le système d'alimentation en carburant serait endommagé.
- Un seul plein avec du carburant au plomb suffit à dégrader durablement l'efficacité du catalyseur.
- Seuls les additifs homologués par Audi peuvent être utilisés. Les additifs avec de l'octane booster ou anti-cliquetis peuvent contenir des substances métalliques qui endommagent gravement le moteur et le catalyseur. N'utilisez en aucun cas de tels additifs.
- Les carburants, désignés sur la pompe à essence comme contenant des métaux, ne doivent pas être utilisés. Les carburants LRP (sans plomb additive) contiennent des additifs métalliques en forte concentration. Risque d'endommagement du moteur !
- En cas d'utilisation d'une essence à faible indice d'octane, le moteur peut être endommagé s'il est soumis à de fortes sollicitations ou si vous le faites tourner à un régime élevé.



Nota

- Vous pouvez faire le plein d'essence dont l'indice d'octane est supérieur à celui requis par le moteur.
- Dans les pays dans lesquels un carburant sans soufre n'est pas disponible, vous pouvez utiliser du carburant pauvre en soufre.

Gazole

Valable pour les véhicules : avec moteur diesel

Veuillez tenir compte des informations inscrites sur la face intérieure du volet de réservoir !

L'utilisation de **gazole sans soufre** répondant à la norme EN 590 (en Allemagne EN 590 ou DIN 51628) est recommandée. S'il n'est pas disponible, utilisez le **gazole** répondant à la norme EN 590. L'indice de cétane (CN) doit être supérieur ou égal à 51. Il indique le degré d'inflammabilité du gazole.

Gazole d'hiver

En hiver, le gazole a tendance à devenir visqueux. C'est la raison pour laquelle le diesel est proposé en hiver avec une meilleure consistance au froid (gazole d'hiver).

! ATTENTION

- Le véhicule **n'** est **pas** conçu pour fonctionner au carburant FAME (biodiesel). Si vous utilisez ce carburant, le système d'alimentation du véhicule sera endommagé.
- N'ajoutez pas d'additif « améliorant la fluidité », ni de l'essence ou un produit analogue au gazole.

Plein de carburant

Plein de carburant



Fig. 162 Côté arrière droit du véhicule : ouverture du volet de réservoir



Fig. 163 Volet du réservoir avec bouchon de réservoir

Lorsque vous actionnez la commande de verrouillage centralisé, le volet de réservoir se déverrouille ou se verrouille automatiquement.

Ouverture du bouchon de réservoir

- Appuyez sur le côté gauche du volet de réservoir pour l'ouvrir ⇒ fig. 162.
- Dévissez le bouchon de réservoir en tournant vers la gauche.
- Accrochez le bouchon par le haut au volet de réservoir ouvert ⇒ fig. 163

Fermeture du bouchon de réservoir

- Vissez le bouchon de réservoir en tournant vers la droite sur l'ajutage de remplissage jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de le tourner.
- Pour la fermeture, appuyez sur le côté gauche du volet de réservoir jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.

Dès que le pistolet distributeur automatique utilisé correctement coupe le débit, le réservoir à carburant est « plein ». Ne continuez pas à faire le plein après le premier arrêt de la pompe - vous rempliriez l'espace de dilatation prévu dans le réservoir.

Le carburant à utiliser est spécifié sur une étiquette collée sur la face intérieure du volet de réservoir. Vous trouverez de plus amples informations relatives au carburant ⇒ page 171.

Pour connaître la capacité du réservoir de votre véhicule, reportez-vous aux **caractéristiques techniques** ⇒ page 223.

⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant est facilement inflammable et peut entraîner de graves brûlures et autres blessures.

- Nous vous recommandons, pour des raisons de sécurité, de ne pas transporter de jerrycan. Lors d'un accident, le jerrycan risque d'être endommagé et du carburant pourrait s'échapper.
- Respectez les dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation, du rangement et du transport d'un jerrycan.
- Lorsque vous faites le plein de carburant ou lorsque vous remplissez un jerrycan de carburant, ne fumez pas et ne restez pas à proximité de flammes nues - risque d'explosion !
- Si, à titre tout à fait exceptionnel, vous devez transporter du carburant dans un jerrycan, tenez compte de ce qui suit :
 - Ne remplissez jamais un jerrycan de carburant lorsqu'il se trouve dans ou sur le véhicule. Lors du remplissage, des charges électrostatiques sont générées et peuvent enflammer les vapeurs de carburant - Risque d'explosion ! Posez toujours le jerrycan sur le sol lorsque vous le remplissez.
 - Le pistolet doit être introduit le plus profond possible dans l'ajutage de remplissage.
 - S'il s'agit d'un jerrycan en métal, le pistolet doit être en contact avec le jerrycan lorsque vous le remplissez de carburant. Ceci évite toute formation d'électricité statique.
 - Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages. Le carburant qui s'évapore est explosif - danger de mort !

⚠ ATTENTION

- Si du carburant a débordé sur la carrosserie, il faut l'essuyer immédiatement - risque d'endommagement de la peinture !

- Ne roulez jamais jusqu'à la panne sèche. En effet, une alimentation irrégulière en carburant peut se traduire par des ratés d'allumage. Du carburant imbrûlé parvient alors dans le système d'échappement - risque d'endommagement du catalyseur !
- Si vous avez roulé avec un véhicule à **moteur diesel** jusqu'à la panne sèche, vous devez mettre le contact d'allumage pendant au moins 30 secondes sans lancer le moteur après le ravitaillement en carburant. Ensuite, le processus de lancement du moteur peut durer plus longtemps que d'habitude, jusqu'à environ une minute. Cela est dû au fait que le système d'alimentation en carburant se purge pendant le processus de lancement.

🔄 Conseil antipollution

Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. En effet, le carburant pourrait déborder en cas d'échauffement.

ℹ Nota

Le volet de réservoir de votre véhicule n'est pas verrouillé lorsque vous verrouillez votre véhicule de l'intérieur.

Déverrouillage d'urgence du volet de réservoir

Lorsque le système de verrouillage centralisé est défectueux, vous pouvez déverrouiller le volet du réservoir manuellement.



Fig. 164 Revêtement latéral droit du coffre à bagages : dispositif de déverrouillage d'urgence

Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve dans le revêtement latéral droit du coffre à bagages.

- ▶ Détacher l'œillet de sa fixation -flèche- et tirez-le avec précaution ⇒ . Le volet de réservoir est déverrouillé d'urgence.
- ▶ Appuyez sur le côté gauche du volet de réservoir pour l'ouvrir ⇒ *page 172, fig. 162.*



ATTENTION

Tirez l'œillet uniquement jusqu'au point de résistance, le déverrouillage n'est pas audible. Le dispositif de déverrouillage d'urgence peut être endommagé si vous tirez trop l'œillet.

Compartiment-moteur

Travaux à effectuer dans le compartiment-moteur

Soyez particulièrement prudent lorsque vous travaillez dans le compartiment-moteur !

Les travaux dans le compartiment-moteur, par ex. le contrôle et l'appoint de liquides, présentent des risques de blessures, de brûlures, d'accidents et d'incendie. C'est pourquoi, vous devez impérativement respecter les mises en garde données ci-après ainsi que les règles générales de sécurité. Le compartiment-moteur du véhicule est une zone dangereuse ! ⇒ .



AVERTISSEMENT

- Coupez le moteur.
- Coupez le contact d'allumage.
- Serrez le frein de stationnement.
- Amenez le levier de vitesses au point mort (boîte de vitesses mécanique) ou engagez la position de boîte P (boîte de vitesses automatique).
- Laissez refroidir le moteur.
- Évitez que les enfants s'approchent du compartiment-moteur.
- Ne déversez jamais de liquides sur le moteur chaud. Ces liquides (par ex. l'antigel

contenu dans le liquide de refroidissement) risquent de s'enflammer !

- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique - en particulier sur la batterie.
- En cas de travaux dans le compartiment-moteur, il faut s'attendre à ce que le ventilateur se remette en marche automatiquement, même lorsque le contact d'allumage est coupé - risque de blessures !
- N'ouvrez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement tant que le moteur est chaud. Le circuit de refroidissement est sous pression !
- Couvrez le bouchon de réservoir avec un grand chiffon lorsque vous l'ouvrez pour protéger le visage, les mains et les bras de la vapeur ou du liquide de refroidissement chaud.
- Soyez vigilant si vous devez effectuer des travaux de contrôle à moteur tournant : les pièces en rotation telles que la courroie multipiste, l'alternateur, le ventilateur de radiateur etc. et le système d'allumage haute tension présentent un danger supplémentaire.
- Si un rapport est engagé alors que le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne, n'accélérez pas de manière incontrôlée (par ex. à la main depuis le compartiment-moteur). Dans le cas contraire, le véhicule pourrait se mettre en mouvement - risque d'accident !
- Observez en outre les avertissements donnés ci-après lorsque vous devez effectuer des travaux sur le système d'alimentation en carburant ou sur l'équipement électrique :
 - Débranchez toujours la batterie du réseau de bord.
 - Ne fumez pas.
 - Ne travaillez jamais à proximité de flammes nues.
 - Ayez toujours un extincteur en état de fonctionner à portée de la main.

! ATTENTION

Veillez à ne pas confondre les liquides lorsque vous faites l'appoint. Sinon de graves défauts de fonctionnement risquent de se produire ou le moteur risque d'être gravement endommagé.

Conseil antipollution

Pour détecter les défauts d'étanchéité en temps utile, contrôlez régulièrement le sol, sous le véhicule. Si vous constatez la présence de taches d'huile ou d'autres liquides sur le sol, conduisez le véhicule à l'atelier pour le faire contrôler.

i Nota

Sur les véhicules avec direction à droite*, certains des réservoirs décrits ci-après se trouvent de l'autre côté du compartiment-moteur.

Ouverture du capot-moteur

Le capot-moteur se déverrouille de l'intérieur.



Fig. 165 Plancher côté conducteur : levier de déverrouillage



Fig. 166 Bouton à bascule sous le capot-moteur

Assurez-vous que les bras d'essuie-glaces ne sont pas écartés du pare-brise. Sinon ils pourraient endommager la peinture du véhicule.

- ▶ Tirez le levier situé sous le tableau de bord dans le sens de la flèche ⇒ fig. 165.
- ▶ Soulevez légèrement le capot-moteur ⇒ ⚠.
- ▶ Appuyez sur la bascule sous le capot-moteur de manière à ce qu'elle soit orientée vers le haut ⇒ fig. 166. Le crochet de retenue est ainsi déverrouillé.
- ▶ Ouvrez le capot-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

N'ouvrez jamais le capot-moteur si vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper du compartiment-moteur - risque de brûlures ! Attendez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'échappement de vapeur ou de liquide de refroidissement.

Fermeture du capot-moteur

- ▶ Tirez le capot-moteur vers le bas jusqu'à ce que le ressort pneumatique n'exerce plus aucune pression.
- ▶ Laissez-le retomber pour qu'il s'encliquette par lui-même - *n'appuyez pas sur le capot !* ⇒ ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour des raisons de sécurité, le capot-moteur doit toujours être bien fermé en cours de route. C'est pourquoi, après l'avoir fermé, vous devriez toujours essayer de le soulever pour vérifier si le dispositif de verrouillage est bien encliqueté. C'est le cas lorsque le capot affleure les pièces de la carrosserie qui l'entourent.
- Si vous deviez constater en cours de route que la fermeture n'est pas encliquetée, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur - risque d'accident !

Vue d'ensemble du compartiment moteur

Points de contrôle les plus importants.

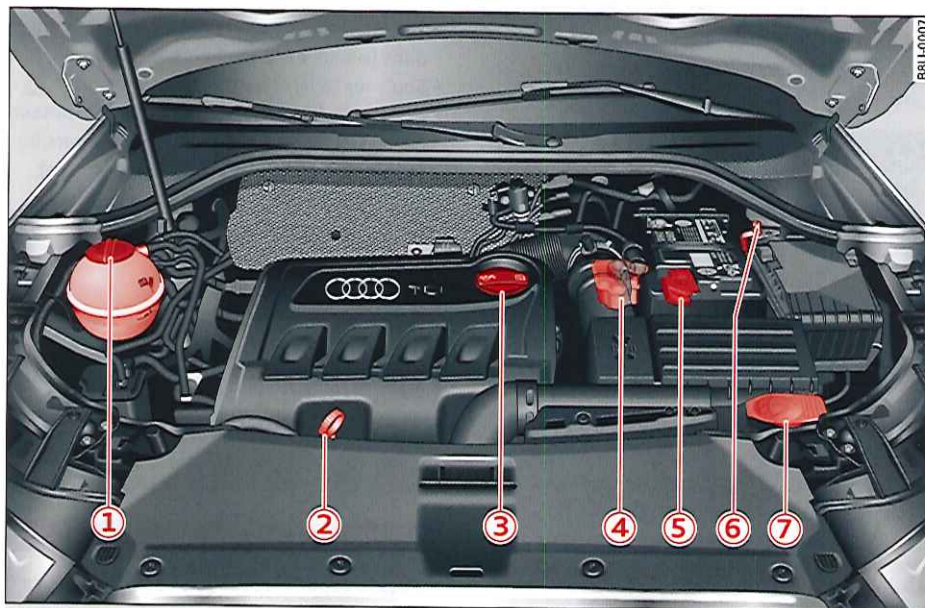


Fig. 167 Agencement typique des réservoirs et de l'orifice de remplissage d'huile-moteur

- | | |
|---|-----|
| ① Vase d'expansion du liquide de refroidissement (🛢️) | 179 |
| ② Jauge d'huile | 177 |
| ③ Orifice de remplissage d'huile-moteur (🔧) | 178 |
| ④ Réservoir de liquide de frein (🛢️) | 180 |
| ⑤ Point de démarrage de fortune (+) masqué par un couvercle, . 182, 204 | |
| ⑥ Point de démarrage de fortune (-) avec tête six pans, 182, 204 | |
| ⑦ Réservoir de lave-glace (🚿) ... | 183 |

La position de l'ajutage de remplissage d'huile-moteur (position ③) peut varier suivant la version du moteur.

Huile-moteur

Trouver l'huile-moteur qui convient

L'indicateur de périodicité d'entretien vous indique à l'écran du combiné d'instruments

l'échéance de la vidange d'huile. Nous vous recommandons de faire effectuer la vidange d'huile par votre atelier spécialisé.

Si vous devez faire l'appoint d'huile entre deux vidanges d'huile, utilisez les huiles conformes à la norme VW indiquées dans le tableau. Pour ce faire, vous devez savoir si :

- l'entretien du véhicule est effectué selon le service vidange d'huile flexible ou selon le service vidange d'huile fixe : voir le dernier justificatif d'entretien dans le Plan d'Entretien.
- le véhicule est équipé d'un moteur à essence ou d'un moteur diesel : voir autocollant sur la face intérieure du volet de réservoir.
- le véhicule est équipé d'un filtre à particules pour moteur diesel : voir Service Mise à la route dans le Plan d'Entretien.



	Service vidange d'huile (flexible)	Service vidange d'huile (fixe)
Moteurs à essence	VW 504 00	VW 502 00 alternative : VW 504 00 ^{a)}
Moteurs diesel	VW 507 00	avec filtre à particules : VW 507 00 sans filtre à particules : VW 505 01 alternative : VW 507 00 ^{b)}

a) En cas d'utilisation de carburant conforme à la norme EN 228 ou DIN 51626-1

b) En cas d'utilisation de carburant conforme à la norme EN 590 ou DIN 51628

i Nota

Si les huiles indiquées dans le tableau ne sont pas disponibles, vous pouvez également faire l'appoint avec une huile différente. Afin de ne pas endommager le moteur, il est toléré que vous procédiez une seule fois à un faible appoint (0,5 litre maximum) d'une huile suivante jusqu'à la prochaine vidange.

- Moteurs à essence : norme ACEA A3 ou API SN (API SM)
- Moteurs diesel : norme ACEA C3 ou API CJ-4

i Nota

- Sur le marché **chinois** : les véhicules avec moteur à essence doivent fonctionner uniquement avec de l'huile conforme à la norme **VW 502 00** avec une viscosité **SAE 5W-40**.
- Le Service vidange d'huile flexible n'est pas proposé sur tous les marchés.

Contrôle du niveau d'huile-moteur

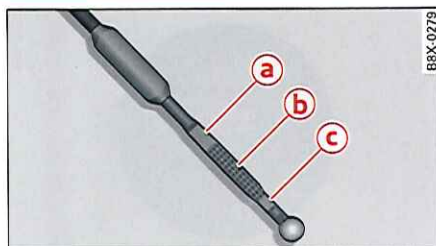


Fig. 168 Jauge d'huile : repères

Contrôle du niveau d'huile

- ▶ Garez votre véhicule en position horizontale.
- ▶ Le moteur étant à sa température normale de fonctionnement, faites-le tourner un instant au ralenti puis arrêtez-le.
- ▶ Patientez deux minutes environ.
- ▶ Retirez la jauge d'huile. Essuyez-la avec un chiffon propre et remettez-la en place en l'enfonçant jusqu'en butée.
- ▶ Retirez ensuite la jauge et relevez le niveau d'huile ⇒ *fig. 168*. Le cas échéant, faites l'appoint d'huile-moteur ⇒ *page 178*.

Le niveau d'huile se situe dans la zone de mesure **a**

- ▶ Ne faites pas l'appoint d'huile.

Le niveau d'huile se situe dans la zone de mesure **b**

- ▶ Vous pouvez faire l'appoint d'huile. Le niveau d'huile doit alors se trouver dans la zone **a**.

Le niveau d'huile se situe dans la zone de mesure **c**

- ▶ Vous devez faire l'appoint d'huile. Le niveau d'huile doit alors se trouver dans la zone **a**.

Selon le style de conduite et les conditions d'utilisation, la consommation d'huile peut représenter jusqu'à 0,5 litre/1 000 km. Durant les 5 000 premiers kilomètres, la consommation peut même être plus élevée. C'est pourquoi, vous devez vérifier régulièrement le niveau d'huile-moteur, de préférence lorsque vous passez à la pompe et avant tout long trajet.

Appoint d'huile-moteur

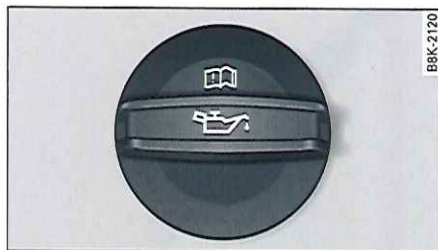


Fig. 169 Compartment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur

- ▶ Coupez le moteur.
- ▶ Dévissez le bouchon  de remplissage d'huile-moteur ⇒ fig. 169, ⇒ page 176, fig. 167.
- ▶ Ajoutez avec précaution 0,5 litre de l'huile appropriée ⇒ page 176.
- ▶ Contrôlez de nouveau le niveau d'huile au bout de deux minutes ⇒ page 177, *Contrôle du niveau d'huile-moteur*.
- ▶ Le cas échéant, refaites l'appoint d'huile.
- ▶ Revissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile.



AVERTISSEMENT

- Lorsque vous faites l'appoint, veillez à ne pas verser d'huile sur les parties chaudes du moteur - risque d'incendie !
- Si votre peau est entrée en contact avec l'huile-moteur, lavez-la soigneusement.



ATTENTION

- Le niveau d'huile ne doit en aucun cas dépasser la zone  - risque d'endommagement du catalyseur ou du moteur ! Mettez-vous en relation avec un atelier spécialisé pour faire procéder à l'aspiration d'huile si nécessaire.
- Ne mélangez pas d'additifs aux huiles-moteur. Les dommages dus à ces additifs sont exclus de la garantie.



Conseil antipollution

- L'huile usagée ne doit en aucun cas parvenir dans les canalisations d'eau usagée ou s'infiltrer dans la terre.

- Respectez les dispositions légales lorsque vous mettez au rebut les bidons d'huile vides.

Système de refroidissement

Liquide de refroidissement

Le système de refroidissement est rempli d'usine d'un mélange d'eau traitée et d'additif de liquide de refroidissement. Ce liquide de refroidissement ne doit pas être remplacé.

Un témoin situé à l'écran du combiné d'instruments surveille le niveau de liquide de refroidissement ⇒ page 14. Il est cependant recommandé de vérifier visuellement le niveau de temps à autre.

Si vous devez faire l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange d'eau et d'additif de liquide de refroidissement. Nous vous recommandons de mélanger l'additif de liquide de refroidissement à de l'eau distillée.

Additif de liquide de refroidissement

L'additif de liquide de refroidissement se compose d'antigel et de produit anticorrosion. Utilisez uniquement les additifs de liquide de refroidissement suivants. Ne mélangez jamais ces additifs.

Additif de liquide de refroidissement	Spécification
G12++	TL 774 G
G13	TL 774 J
En cas d'urgence : G12+	TL 774 F

La proportion d'additif de liquide de refroidissement qui doit être mélangée à l'eau dépend des conditions climatiques dans lesquelles vous utilisez le véhicule. Si la proportion d'additif est trop faible, le liquide de refroidissement peut geler et le moteur risque d'être endommagé. ▶

	Additif de liquide de refroidissement	Protection antigel
Pays chauds	min. 40%, max. 45%	min. -25 °C
Pays froids	min. 50%, max. 60%	max. -40 °C

! ATTENTION

- Faites vérifier avant l'hiver par votre atelier spécialisé si la concentration d'antigel est adaptée aux conditions climatiques de la région dans laquelle vous utilisez le véhicule. Cela vaut surtout si vous vous rendez dans une région plus froide.
- Si, en cas d'urgence, vous ne disposez pas de l'additif approprié, n'utilisez en aucun cas un autre additif - risque d'endommagement du moteur ! Faites l'appoint dans ce cas avec de l'eau et rétablissez la proportion correcte du mélange le plus vite possible en utilisant l'additif prescrit.
- Pour faire l'appoint, n'utilisez que du liquide de refroidissement neuf.
- Il ne faut pas mélanger du produit d'étanchéité de radiateur avec du liquide de refroidissement.

Appoint de liquide de refroidissement

Faites l'appoint de liquide de refroidissement si le niveau est descendu sous le repère MIN.



Fig. 170 Compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion de liquide de refroidissement

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Garez votre véhicule en position horizontale.

- ▶ Coupez le contact d'allumage.
- ▶ Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement sur le vase d'expansion ⇒ *page 176, fig. 167*. Il doit se situer entre les repères MIN et MAX lorsque le moteur est froid. Lorsque le moteur est chaud, il peut se situer légèrement au-dessus du repère MAX.

Appoint de liquide de refroidissement

- ▶ Laissez refroidir le moteur.
- ▶ Couvrez le bouchon du vase d'expansion avec un chiffon et dévissez-le en le tournant avec précaution vers la gauche ⇒ .
- ▶ Faites l'appoint de liquide de refroidissement dans la proportion correcte du mélange ⇒ *page 178*.
- ▶ Vissez fermement le bouchon de fermeture.

Une perte de liquide de refroidissement ne peut provenir, en premier lieu, que d'un défaut d'étanchéité. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système de refroidissement. Lorsque le système de refroidissement est étanche, des pertes ne peuvent se produire que si le liquide bout par suite d'une surchauffe. Le liquide est alors refoulé du système de refroidissement.

! AVERTISSEMENT

- Le circuit de refroidissement est sous pression ! N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur est chaud - risque de brûlures !
- L'additif et, par conséquent, le liquide de refroidissement sont nuisibles à la santé. C'est pourquoi l'additif de liquide de refroidissement doit être conservé dans le bidon d'origine, hors de portée des enfants - risque d'empoisonnement !
- En cas de travaux dans le compartiment-moteur, il faut s'attendre à ce que le ventilateur se remette en marche automatiquement, même lorsque le contact d'allumage est coupé - risque de blessures !

Liquide de frein



Fig. 171 Compartiment-moteur : repères sur le réservoir de liquide de frein

Contrôle du niveau de liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères MIN et MAX ⇒ *page 176, fig. 167.*

Si le niveau de liquide de frein diminue sensiblement en peu de temps ou s'il descend en dessous du repère MIN, il se peut que le système de freinage ne soit plus étanche. Faites appel à un spécialiste. Un témoin situé à l'écran du combiné d'instruments surveille le niveau de liquide de frein ⇒ *page 13.*

Sur les véhicules avec direction à droite, le réservoir de liquide de frein se trouve de l'autre côté du compartiment-moteur.

Remplacement du liquide de frein

Veuillez consulter le Plan d'Entretien pour connaître les intervalles de remplacement du liquide de frein. Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de frein par votre atelier spécialisé dans le cadre d'une Révision.



AVERTISSEMENT

- Conservez toujours le liquide de frein dans un bidon d'origine fermé et hors de portée des enfants – risque d'empoisonnement !
- Si le liquide de frein est trop usagé, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités. Ceci réduit l'efficacité de freinage et compromet donc la sécurité routière – risque d'accident !



ATTENTION

Le liquide de frein attaque la peinture. Veillez donc à ce qu'il n'entre pas en contact avec la peinture de votre véhicule.

Batterie

Généralités

Tous travaux sur la batterie requièrent des connaissances spécialisées !

La batterie ne nécessite quasiment **pas d'entretien**. Elle est contrôlée dans le cadre de la Révision.

Dans certains cas de déclenchements d'airbag, la batterie est coupée du réseau de bord pour des raisons de sécurité ⇒ *au chapitre Remarques générales concernant le système airbag à la page 135.*

Débranchement de la batterie

La batterie ne doit normalement pas être débranchée. Le débranchement de la batterie entraîne la perturbation de plusieurs fonctions du véhicule (par ex. lève-glaces électriques). Une fois la batterie rebranchée, vous devez réinitialiser les fonctions. Pour éviter cela, déconnectez la batterie du réseau de bord uniquement à titre tout à fait exceptionnel.

Stationnement prolongé du véhicule

Si vous ne roulez pas avec votre véhicule pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines, des consommateurs électriques sont peu à peu mis en veille ou coupés. Cela permet de réduire la consommation d'énergie et de garantir la capacité de démarrage pendant une période prolongée ⇒ *page 149*. Certaines fonctions de confort comme par ex. l'ouverture du véhicule à distance ou le réglage électrique des sièges ne sont pas toujours disponibles. Les fonctions de confort seront réactivées lorsque vous mettez le contact d'allumage et lancez le moteur. Si le véhicule reste immobilisé pendant une période prolongée, les consommateurs de courants permanents

déchargent la batterie totalement malgré le dispositif de coupure automatique des consommateurs. Un tel déchargement total entraîne une réaction chimique qui détruit la batterie de l'intérieur. Pour éviter cela, il faut recharger la batterie tous les mois
 ⇒ page 182. Ne débranchez pas la batterie, sinon le système d'alarme antivol* sera désactivé.

Utilisation en hiver

La saison froide sollicite tout particulièrement la batterie. Il s'ensuit une moins grande puissance de démarrage. Faites vérifier la batterie avant le début de la saison froide et, si nécessaire, faites la recharger.



AVERTISSEMENT

- Tous travaux sur la batterie requièrent des connaissances spécialisées. Pour tout complément d'information sur la batterie, veuillez vous adresser à votre atelier spécialisé - risque de blessure et d'explosion !
- Il est interdit d'ouvrir la batterie ! N'essayez pas de modifier le niveau de liquide de la batterie, sinon le gaz détonant risque de provoquer une explosion !

Avertissements relatifs à la manipulation des batteries

Tous travaux sur la batterie requièrent des connaissances spécialisées !

La batterie se trouve sous le plancher de chargement dans le coffre à bagages.



Portez des lunettes de protection !



L'électrolyte est très corrosif. Portez des gants et des lunettes de protection !



N'approchez pas de feu, d'étincelles, de flammes nues ou de cigarettes allumées de la batterie.



Un mélange de gaz détonant extrêmement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.



Ne laissez pas l'électrolyte et la batterie à portée des enfants.



AVERTISSEMENT

Les travaux sur la batterie et l'équipement électrique présentent des risques de blessures, de brûlures, d'accidents et d'incendie.

- Portez des lunettes de protection. Veillez à ce qu'aucune particule contenant de l'acide ou du plomb n'entre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- L'électrolyte est très corrosif. Portez des gants et des lunettes de protection. N'inclinez pas la batterie, de l'électrolyte pourrait s'échapper par les orifices de dégazage. Si vous avez reçu de l'électrolyte dans les yeux, rincez-les immédiatement pendant quelques minutes à l'eau claire. Consultez ensuite immédiatement un médecin. Neutralisez aussitôt l'électrolyte parvenu sur la peau ou les vêtements avec une solution savonneuse, puis rincez abondamment. Si vous avez absorbé de l'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.
- N'approchez pas de feu, d'étincelles, de flammes nues ou de cigarettes allumées de la batterie. Évitez de provoquer des étincelles lorsque vous travaillez avec des câbles ou des appareils électriques ou dues à une décharge électrostatique. Ne court-circuitez jamais les pôles de batterie. Risque de blessures par les étincelles chargées d'énergie.
- Un mélange de gaz détonant extrêmement explosif se forme lors de la recharge de la batterie. Rechargez la batterie dans des locaux bien aérés uniquement.
- Ne laissez pas l'électrolyte et la batterie à portée des enfants.
- Avant d'exécuter des travaux sur l'équipement électrique, mettez tous les consommateurs électriques hors fonction et

coupez le contact d'allumage. Débranchez le câble négatif de la batterie. Pour remplacer une ampoule, éteignez les feux.

- Avant de débrancher la batterie, désactivez le système d'alarme antivol. Dans le cas contraire, l'alarme se déclenche.
- Pour débrancher la batterie du réseau de bord, déconnectez d'abord le câble négatif puis le câble positif.
- Avant de rebrancher la batterie, éteignez tous les consommateurs électriques. Connectez d'abord le câble positif puis le câble négatif. Les câbles de raccordement ne doivent en aucun cas être intervertis - risque d'incendie des câbles !
- Ne chargez jamais une batterie gelée ou dégelée - risque d'explosion et de brûlures ! Remplacez la batterie si elle a été gelée. Une batterie déchargée peut geler dès 0° C.
- Veillez à ce que le flexible de dégazage soit toujours raccordé à la batterie.
- N'utilisez pas une batterie endommagée - risque d'explosion ! Remplacez immédiatement la batterie lorsqu'elle est endommagée.



ATTENTION

- Ne débranchez jamais la batterie du véhicule lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne. L'équipement électrique ou les composants électroniques seraient endommagés.
- N'exposez pas la batterie directement, pendant une durée prolongée, à la lumière du jour afin de protéger le boîtier de la batterie des rayons UV.
- Si le véhicule est immobilisé pendant une longue période, protégez la batterie contre le gel afin qu'elle ne « gèle » pas et qu'elle ne soit ainsi détériorée
⇒ page 182.

Recharge de la batterie

Les raccords pour recharger la batterie se trouvent dans le compartiment-moteur.

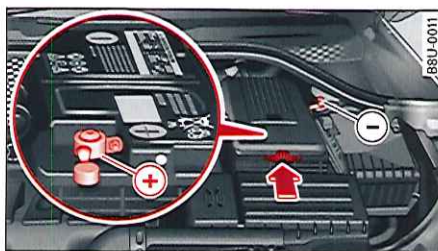


Fig. 172 Compartiment-moteur : raccords de chargeur et de câble de dépannage

Raccordement d'un chargeur

- Lisez les avertissements ⇒ ⚠ au chapitre *Avertissements relatifs à la manipulation des batteries* à la page 181 et ⇒ ⚠.
- Coupez tous les consommateurs de courant et le contact d'allumage.
- Ouvrez le capot-moteur ⇒ page 175.
- Relevez le cache de la batterie ⇒ fig. 172.
- Branchez les pinces du chargeur selon les instructions du fabricant au point de masse (-) et au pôle positif (+).
- Après cette opération, branchez le câble d'alimentation du chargeur sur la prise de courant et mettez le chargeur en marche.

Fin du chargement

- Arrêtez le chargeur et débranchez le câble d'alimentation de la prise de courant.
- Retirez ensuite de la batterie les pinces du chargeur.
- Rabattez le cache de la batterie.
- Fermez le capot-moteur ⇒ page 175.

Une batterie déchargée peut geler dès 0° C. N'utilisez en aucun cas une batterie gelée ou dégelée car le boîtier de la batterie peut être fissuré par la glace et de l'électrolyte peut s'échapper ⇒ ⚠.

N'utilisez qu'un chargeur d'une **tension de charge maximale de 14,8 V**, les câbles de raccordement de la batterie n'ayant pas besoin ►

d'être débranchés lors de la recharge. N'ouvrez en aucun cas la batterie lors de la recharge.

Avant de recharger la batterie, tenez impérativement compte des consignes du fabricant du chargeur !

AVERTISSEMENT

Ne chargez en aucun cas une batterie gelée ; elle doit être remplacée - risque d'explosion !

Nota

Recharger la batterie exclusivement par le biais des raccords situés dans le compartiment-moteur.

Remplacement de la batterie

Dans votre véhicule, un système de gestion intelligent de l'énergie assure la répartition de l'énergie électrique $\Rightarrow$ page 149. Grâce au système de gestion d'énergie, l'énergie disponible est supérieure par rapport à celle fournie par les batteries des véhicules non équipés de ce système. Pour que l'énergie électrique supplémentaire soit de nouveau disponible après le remplacement de la batterie, nous vous recommandons d'utiliser des batteries de même type et de même fabricant (telles celles montées départ usine). Afin de pouvoir à nouveau utiliser correctement les fonctions du système de gestion de l'énergie après un remplacement de la batterie, celle-ci doit être codée par votre atelier spécialisé.

Veillez à ce que la nouvelle batterie présente la même capacité, la même tension (12 volts), la même intensité du courant et la même forme et que ses bouchons soient étanchés. La batterie doit être conforme aux normes TL 825 06 (à partir d'avril 2008) et VW 7 50 73 (à partir d'avril 2010).

ATTENTION

– Les véhicules par exemple équipés du système start/stop* ou d'un chauffage/d'une ventilation stationnaires* sont do-

tés d'une batterie spéciale à cycles fixes (batterie de type AGM). Il se peut que l'équipement électronique du véhicule soit perturbé si vous posez une batterie d'un autre type. Lorsque la batterie de votre véhicule est remplacée, assurez-vous que la batterie qui est posée corresponde exactement aux spécifications de la batterie d'origine.

- Veillez à ce que le flexible de dégazage soit toujours raccordé à l'orifice d'origine de la batterie. Sinon des gaz ou de l'électrolyte peuvent s'échapper.
- Le support et les cosses de la batterie doivent toujours être correctement fixés.
- Avant d'effectuer des travaux sur la batterie, tenez compte des avertissements $\Rightarrow$ page 181, *Avertissements relatifs à la manipulation des batteries.*

Conseil antipollution

✕ Les batteries contiennent des substances toxiques telles que l'acide sulfurique et le plomb. Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Veillez à ce que la batterie déposée ne puisse pas se renverser, sinon de l'acide sulfurique risque de s'échapper !

Lave-glace



Fig. 173 Compartiment-moteur : réservoir de lave-glace

Le réservoir de liquide de lave-glace  contient le liquide de nettoyage pour le pare-brise et le lave-phares* $\Rightarrow$ fig. 173, $\Rightarrow$ page 176, fig. 167. La capacité du réservoir est indiquée $\Rightarrow$ page 223.

Pour éviter des dépôts de calcaire au niveau des gicleurs, il est conseillé de rajouter de l'eau propre, si possible pauvre en calcaire. Rajoutez toujours du produit de nettoyage des glaces dans l'eau (en hiver avec une protection antigel).

**ATTENTION**

- N'ajoutez en aucun cas de l'antigel pour radiateurs ni d'autres additifs à l'eau du lave-glasse.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage des glaces contenant des solvants - risque d'endommagement de la peinture !

Roues et pneus

Roues

Généralités

- ▶ Roulez prudemment avec des **pneus neufs** pendant les 500 premiers kilomètres.
- ▶ Franchissez les bordures de trottoirs ou obstacles similaires lentement et, si possible, à angle droit.
- ▶ Vérifiez de temps en temps si les pneus ne sont pas endommagés (trous, coupures, déchirures et enflures). Enlevez les corps étrangers qui ont pénétré dans les sculptures.
- ▶ Faites immédiatement remplacer les roues ou les pneus défectueux.
- ▶ Évitez que les pneus n'entrent en contact avec de l'huile, de la graisse ou du carburant.
- ▶ Remplacez immédiatement les capuchons de valves perdus.
- ▶ Repérez les roues avant de les déposer, afin de leur conserver le même sens de roulement lors de la repose.
- ▶ Stockez les roues ou pneus démontés dans un endroit frais, sec et autant que possible à l'abri de la lumière.

Pneus neufs

Au début, l'**adhérence** des pneus neufs n'est pas encore optimale ; les pneus doivent donc être « rodés » pendant les 500 premiers kilomètres par une conduite prudente à vitesse modérée. Ceci contribue aussi à leur longévité.

La **profondeur des sculptures** des pneus neufs *varie* - selon le modèle et le fabricant - en raison des différentes caractéristiques de construction et des différents dessins de la bande de roulement.

Défauts cachés

Les endommagements aux pneus et jantes passent souvent inaperçus. Si le véhicule présente des **vibrations** inhabituelles ou **tire d'un seul côté**, cela peut signifier qu'un pneu est endommagé. Si vous supposez qu'une roue

est endommagée, réduisez immédiatement votre vitesse. Vérifiez si les pneus sont endommagés. Si aucun endommagement extérieur ne peut être décelé, rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en roulant lentement et prudemment pour faire contrôler le véhicule.

Pneus unidirectionnels

Le flanc des pneus unidirectionnels est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation ainsi indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales : réduction du phénomène d'aquaplaning, meilleure adhérence, réduction des bruits et de l'abrasion.



ATTENTION

Veuillez tenir compte du fait que les pneus d'été et les pneus d'hiver ont des propriétés spécifiques pour la saison concernée. Nous recommandons l'utilisation de pneus d'hiver durant les mois d'hiver. Par grand froid, les pneus d'été perdent nettement en élasticité et donc en adhérence, d'où une réduction de la capacité de freinage. Lorsque les températures sont très basses, les pneus d'été risquent de fissurer au niveau des barrettes de la bande de roulement. Le pneu peut alors être durablement endommagé, ce qui induit un bruit de roulement important et un déséquilibre. La société Audi ne peut pas être tenue responsable de ce type d'endommagement.

Longévité des pneus

Les pneus ont une plus grande longévité lorsque vous les gonflez à la bonne pression et que vous adoptez un style de conduite modéré.



Fig. 174 Porte du conducteur ouverte avec tableau de la pression des pneus

- ▶ Contrôlez la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant de partir pour un long voyage.
- ▶ Contrôlez toujours la pression de gonflage sur les pneus froids. Ne dégonflez pas les pneus chauds dont la pression est plus élevée.
- ▶ Lorsque vous roulez à des vitesses élevées ou lorsque le véhicule est fortement chargé, adaptez la pression des pneus en conséquence.
- ▶ Sur les véhicules avec indicateur de contrôle de la pression des pneus*, mémorisez la pression modifiée des pneus dans le système d'infodivertissement* ⇒ page 192.
- ▶ Évitez de négocier les virages à vive allure et d'accélérer brutalement.
- ▶ Vérifiez de temps à autre si les pneus ne présentent pas une usure irrégulière.

Pression des pneus

La pression de gonflage est inscrite sur la face intérieure de la porte conducteur ⇒ fig. 174. Une pression de gonflage trop basse ou trop élevée diminue la longévité des pneus et a un effet négatif sur le comportement routier du véhicule.

Adaptez la pression de gonflage des pneus à la charge du véhicule. Nous vous recommandons de respecter la pression des pneus pour la charge maximale du véhicule.

Si, toutefois, vous souhaitez rouler en tout confort, vous pouvez en cas de charge normale (2 à 3 personnes) respecter la pression de gonflage prescrite pour la charge normale du véhicule. Si vous souhaitez rouler avec charge maximale, vous devez augmenter la pression des pneus à la valeur maximale prescrite.

La pression des pneus joue un rôle important surtout aux **vitesses élevées**.

N'oubliez pas à cette occasion de contrôler également la pression de gonflage de la roue de secours*. Gonflez-la toujours à la pression maxi prévue pour le véhicule.

Style de conduite

Les virages pris à vive allure, les fortes accélérations et les coups de freins brusques (crissement des pneus) sont à l'origine d'une usure plus rapide des pneus.

Équilibrage des roues

Les roues d'un véhicule neuf sont équilibrées. Au cours de l'utilisation du véhicule, un balourd peut apparaître par suite de différentes influences, ce qui se traduit par une instabilité de la direction.

Étant donné qu'un balourd entraîne aussi une usure accrue de la direction, de la suspension des roues et des pneus, il est conseillé de faire procéder à un nouvel équilibrage des roues. En outre, une roue doit être à nouveau équilibrée après le montage d'un pneu neuf et après chaque réparation d'un pneu.

Mauvaise position des roues

Un réglage incorrect du châssis entraîne non seulement une usure accrue des pneus, mais compromet également la sécurité routière du véhicule. En cas d'usure anormale des pneus, faites vérifier la position des roues par votre atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

- Adaptez toujours la pression des pneus à votre profil de conduite et à la charge actuelle du véhicule.

- Lorsque la charge du véhicule est importante ou que la vitesse est élevée, un pneu ayant une pression trop basse est soumis à un travail de flexion plus important. Il s'échauffe donc trop. Cela peut provoquer un décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu - risque d'accident !



Conseil antipollution

Une pression de gonflage trop faible augmente la consommation de carburant.

Indicateurs d'usure

Les indicateurs d'usure vous montrent si vos pneus sont usés.



Fig. 175 Sculptures : indicateurs d'usure

Des « indicateurs d'usure » de 1,6 mm de haut sont incorporés dans les sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement ⇒ fig. 175. Ces indicateurs sont placés (suivant la marque) de 6 à 8 fois à distances égales sur la circonférence du pneu. Des repères sur les flancs des pneus (par ex. les lettres « TWI » ou des symboles triangulaires) indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure.

Lorsque la profondeur des sculptures mesurée dans les rainures du profil à côté des indicateurs d'usure n'est plus que de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures admise par la loi est atteinte (D'autres valeurs peuvent s'appliquer aux pays d'exportation).



AVERTISSEMENT

Lorsque les pneus sont usés jusqu'à la limite des indicateurs d'usure, ils doivent être remplacés immédiatement - risque d'accident !

- Lorsque vous circulez sur une chaussée humide ou verglacée, il est recommandé d'avoir une profondeur de sculptures maximale ou une profondeur de sculptures équivalente sur l'essieu arrière et l'essieu avant.
- Une profondeur trop faible des sculptures se caractérise par une sécurité routière compromise notamment lors de manœuvres, en cas de risque d'aquaplaning, dans les virages ou au freinage.
- Si vous n'adaptez pas la vitesse aux conditions de circulation, vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule.

Permutation des roues

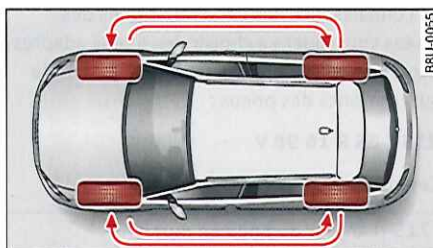


Fig. 176 Permutation des roues

Pour assurer une usure régulière des quatre roues, il est conseillé de permuter régulièrement les roues selon le schéma ⇒ fig. 176. Tous les pneus ont ainsi à peu près la même longévité.

Roues et pneus neufs

Choisissez avec soin vos roues et pneus neufs.

- Utilisez sur les quatre roues uniquement des pneus de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et ayant, dans la mesure du possible, le même profil.
- Évitez de remplacer les pneus séparément, remplacez-les au moins par essieu.

- N'utilisez jamais des pneus dont la dimension réelle excède les cotes des marques de pneus agréées par Audi.
- Si vous envisagez d'équiper ultérieurement votre véhicule de pneus/jantes autres que ceux montés à l'usine, informez-vous **avant** l'achat de jantes ou de pneus neufs auprès de votre atelier spécialisé.

Les pneus et les jantes (roues à disque) sont des éléments de construction importants. Les jantes et pneus agréés par Audi sont exactement adaptés au type de votre véhicule et contribuent largement à la bonne tenue de route et à l'excellence des qualités routières ⇒ .

Les dimensions des roues/pneus à utiliser sur votre véhicule figurent dans les documents d'accompagnement du véhicule (par exemple le certificat de conformité européen ou COC¹⁾). Les documents d'accompagnement du véhicule diffèrent d'un pays à l'autre.

La connaissance des caractéristiques des pneus vous aidera à choisir des pneus adaptés. L'inscription suivante se trouve par exemple sur les flancs des pneus :

215 / 65 R 16 98 V

Ces chiffres et lettres signifient :

215	Largeur du pneu en mm
65	Rapport hauteur/largeur en %
R	Lettre-repère du type de pneu Radial
16	Diamètre de la jante en pouces
98	Index de capacité de charge
V	Lettre-repère de vitesse

La **date de fabrication** est également indiquée sur le flanc du pneu (éventuellement uniquement sur le **côté intérieur** de la roue) :

DOT ... 2213...

signifie par exemple que le pneu a été fabriqué dans la 22^e semaine de l'année 2013.

N'oubliez pas que même si les dimensions indiquées sur les pneus, telle que par exemple la dimension nominale 215/65 R 16 98 V, sont identiques, les dimensions réelles des différents types de pneus peuvent s'écarter de ces valeurs nominales et les circonférences des pneus peuvent varier considérablement d'une marque à l'autre. Lorsque vous remplacez les pneus, vous devez vous assurer que la dimension réelle des pneus n'excède pas les cotes des marques de pneus agréées par Audi.

L'utilisation d'autres pneus peut entraîner la réduction de l'espace de sécurité conçu pour la rotation des roues. Les pneus, les pièces du châssis ou de la carrosserie ainsi que des câbles peuvent, dans certaines conditions, être endommagés du fait de la friction et remettre très gravement en cause la sécurité du véhicule ⇒ . De plus, l'utilisation de pneus correspondant à la dimension nominale maximale autorisée peut entraîner la nullité du certificat de conformité du véhicule.

Les cotes réelles des pneus homologués par Audi sont adaptées à votre véhicule. Si vous souhaitez équiper votre véhicule d'un autre type de pneu, exigez du vendeur de pneus un certificat émanant du fabricant de pneus et attestant que ce type de pneu convient pour votre véhicule. Ce certificat doit être conservé dans un endroit sûr.

Si vous souhaitez savoir quels pneus vous pouvez monter, sans risque, sur votre véhicule, adressez-vous à votre atelier spécialisé.

Sur les véhicules à transmission intégrale*, les 4 roues doivent toujours être équipées de pneus de même marque, de même type et ayant le même profil, pour que le système de transmission ne soit pas endommagé par les différences constantes de vitesses de rotation des roues. Pour cette raison, il ne faut utiliser comme roue de secours qu'une roue normale ►

¹⁾ COC = certificate of conformity (certificat de conformité)

équipée du même type de pneu que les autres roues du véhicule.

Si la roue de secours diffère des roues du véhicule - lorsque des pneus d'hiver ou des pneus larges sont montés - vous ne pouvez utiliser la roue de secours qu'en cas de panne, pour une durée limitée et en conduisant avec prudence. Remplacez-la le plus rapidement possible par une roue normale.

Nous vous conseillons de faire effectuer tous les travaux sur les pneus ou les roues par votre atelier spécialisé. Ce dernier possède les outils spéciaux et pièces de rechange nécessaires ainsi que les compétences requises par ces travaux. Il connaît en outre les problèmes que pose l'élimination des pneus usagés.



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les pneus que vous avez choisis disposent de l'espace de sécurité prévu pour la rotation des roues. Les pneus de rechange ne doivent pas être exclusivement choisis en fonction de la dimension nominale car même si leur dimension nominale est identique, leur dimension réelle peut différer considérablement d'un fabricant à l'autre. La réduction de l'espace de sécurité prévu pour la rotation des roues peut être à l'origine d'un endommagement des pneus ou du véhicule et, par conséquent, compromettre la sécurité routière - risque d'accident ! De plus, l'utilisation de pneus et jantes non agréés pour votre type de véhicule peut entraîner la nullité du certificat de conformité du véhicule autorisant son utilisation sur les voies publiques.
- N'utilisez des pneus de plus de 6 ans qu'à titre exceptionnel et en conduisant avec prudence.
- Votre véhicule ne peut pas être équipé de pneus permettant le roulage à plat ! L'utilisation non autorisée de ces pneus peut endommager votre véhicule ou/et provoquer des accidents.



Conseil antipollution

Les pneus usés doivent être éliminés conformément aux prescriptions légales.



Nota

- Les pneus portant le sigle « AO » ou « RO » ont spécialement été adaptés à votre Audi. Nous vous recommandons d'utiliser exclusivement ces pneus car ils répondent aux plus hautes normes en matière de sécurité et de qualités routières lorsqu'ils sont utilisés correctement. Votre atelier spécialisé vous informera volontiers.
- N'utilisez pas de pneus d'occasion dont vous ne connaissez pas « l'usage » qui en a été fait.
- Pour des raisons techniques, vous ne pouvez normalement pas utiliser des jantes provenant d'autres véhicules. Ceci vaut également le cas échéant pour des jantes provenant du même type de véhicule.

Boulons de roue

Les boudons de roue doivent être adaptés aux jantes.

Les jantes et les **boulons de roue** sont, de par leur conception, adaptés les uns aux autres. C'est pourquoi, lors de tout remplacement par d'autres jantes - par ex. avec des pneus d'hiver - il faut utiliser les boudons de roue correspondants ayant la longueur correcte et une forme de calotte adéquate. La bonne fixation des roues et le fonctionnement du système de freinage en dépendent.

Votre atelier connaît les possibilités techniques relatives au remplacement ou au montage ultérieur de pneus, jantes ou enjoliveurs de roues.

Les boudons de roue doivent être propres et ne pas gripper.

Pour le desserrage des boudons de roue anti-vol*, il faut un adaptateur spécial
⇒ page 200.

Pneus d'hiver

Les pneus d'hiver améliorent les qualités routières des véhicules sur neige et verglas.

- ▶ Équipez **les quatre** roues de pneus d'hiver.
- ▶ N'utilisez que des pneus d'hiver agréés pour votre véhicule.
- ▶ N'oubliez pas que les vitesses maximales autorisées du véhicule équipé de pneus d'hiver peuvent être inférieures à celles autorisées avec des pneus d'été.
- ▶ Veillez à ce que les pneus d'hiver présentent une profondeur de **sculpture** suffisante.
- ▶ Contrôlez la pression des pneus après que vous avez monté la roue. Respectez les valeurs indiquées sur la face intérieure de la porte du conducteur.

Sur les routes hivernales, vous pouvez nettement améliorer les qualités routières de votre véhicule en l'équipant de pneus d'hiver. En raison de leur conception (largeur, mélanges de caoutchouc, profil), les caractéristiques antidérapantes des pneus d'été sur la neige et le verglas sont moins bonnes. Cela vaut surtout pour les véhicules équipés de **pneus larges** ou conçus pour les **vitesses élevées** (lettres-repères H, V ou Y sur le flanc du pneu).

N'utilisez que des pneus d'hiver agréés pour votre véhicule. Les dimensions des pneus d'hiver pour votre véhicule figurent dans les documents d'accompagnement du véhicule (par exemple le certificat de conformité européen ou COC ¹⁾). Les documents d'accompagnement du véhicule diffèrent d'un pays à l'autre. Voir également ⇒ *page 187*.

Les pneus d'hiver perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs **sculptures** n'atteint plus que 4 mm.

Les pneus d'hiver perdent également leurs propriétés particulières par suite du **vieillessement**, et ce, même si la profondeur de leurs sculptures est encore nettement supérieure à 4 mm.

Les pneus d'hiver sont soumis aux **limitations de vitesses** suivantes en fonction des lettres-repères de vitesse : ⇒ 

Lettre-repère de vitesse ⇒ <i>page 187</i>	Vitesse maximale autorisée
Q	160 km/h
S	180 km/h
T	190 km/h
H	210 km/h
V	240 km/h (tenez compte des restrictions)

En Allemagne, un **autocollant** correspondant doit être placé dans le champ visuel du conducteur sur les véhicules qui peuvent dépasser ces vitesses. Vous pouvez vous procurer ces autocollants auprès de votre atelier spécialisé. Veuillez tenir compte des réglementations qui pourraient être différentes dans les autres pays.

Vous pouvez utiliser des « pneus tous temps » à la place des pneus d'hiver.

Utilisation de pneus d'hiver de type V

Sachez, si vous utilisez des pneus d'hiver de type V, que la vitesse maximale de 240 km/h **n'est pas toujours autorisée pour des raisons techniques et peut être considérablement restreinte sur votre véhicule**. La vitesse maximale pour les pneus de type V dépend directement des charges maxi autorisées sur essieux et de la capacité de charge indiquée pour les pneus qui équipent le véhicule.

Adressez-vous de préférence à votre atelier spécialisé pour déterminer, à l'aide des données véhicule et pneumatiques, la vitesse maximale autorisée pour vos pneus de type V. ►

¹⁾ COC = certificate of conformity (certificat de conformité)



AVERTISSEMENT

Ne dépassez en aucun cas la vitesse maximale autorisée de vos pneus d'hiver – risque d'accident par suite d'une crevaisson et de la perte de la maîtrise de votre véhicule.



Conseil antipollution

Remontez vos pneus d'été dès que possible car sur les routes dégagées, ils garantissent de meilleures qualités routières du véhicule. Les bruits de roulement sont moins importants, l'usure des pneus est réduite et – avant tout – votre véhicule consomme moins de carburant.

Chaînes à neige

Les chaînes à neige améliorent les qualités routières de votre véhicule sur les routes enneigées.

- Ne montez les chaînes à neige que sur les roues *avant*.
- Respectez la vitesse maximale de 50 km/h.
- Après avoir parcouru quelques mètres, vérifiez ou corrigez la fixation des chaînes à neige en respectant les instructions du fabricant.

Lorsque les routes sont enneigées, les chaînes à neige améliorent non seulement la *motricité* mais aussi le *freinage*.

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige n'est autorisée que sur des combinaisons de jantes/pneus déterminées :

Dimension des jantes	Déport	Dimensions des pneus
6,5Jx16	33 mm	215/65
6,5Jx17	33 mm	215/60

Utilisez des **chaînes à maillons fins**. Elles ne doivent pas dépasser de plus de 13,5 mm la surface du pneu - fermeture comprise.

Lorsque vous roulez sur des routes *dégagées*, vous devez retirer les chaînes. En effet, sur de telles routes, les chaînes diminueraient les qualités routières de votre véhicule, endom-

mageraient les pneus et seraient rapidement détériorées.

Transmission intégrale* : lorsque la conduite avec chaînes à neige est obligatoire, vous devez les utiliser aussi en règle générale sur les véhicules à transmission intégrale.

Indicateur de contrôle de la pression des pneus

Affichage de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus

Valable pour les véhicules : avec indicateur de contrôle de la pression des pneus

L'indicateur de contrôle de la pression des pneus s'affiche si la pression des pneus est trop faible ou en cas de dysfonctionnement du système.



Fig. 177 Combiné d'instruments : témoin avec message

Grâce aux capteurs ABS, l'indicateur de contrôle de la pression des pneus compare le comportement oscillatoire et la circonférence de roulement de chaque pneu. Lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus a été modifiée, un témoin  ainsi qu'un message s'affichent à l'écran du combiné d'instruments ⇒ fig. 177. Si une seule roue a été modifiée, la position de cette dernière est indiquée.

Vous devez mémoriser la pression des pneus dans le système d'infodivertissement* après toute modification (modification de la pression de charge partielle en pression de pleine charge ou inversement) ou après un changement de roue/une permutation de roues ⇒ page 192. L'indicateur de contrôle de la pression des pneus contrôle uniquement les ►

pressions des pneus que vous avez mémorisées. La pression des pneus recommandée pour votre véhicule figure sur l'autocollant apposé sur le côté de la porte du conducteur ⇒ *page 186*.

La circonférence de roulement et le comportement oscillatoire peuvent subir des modifications et entraîner une alerte de pression des pneus lorsque :

- la pression d'au moins un pneu est trop faible.
- le pneu est endommagé.
- les roues ont été changées ou leur pression a été modifiée et n'a pas été mémorisée dans le système ⇒ *page 192*,

Témoins

 - Perte de pression à au moins une roue ⇒ . Contrôlez le/les pneu(s) et remplacez ou réparez le pneu. Contrôlez et rectifiez la pression des quatre pneus et mémorisez-la dans le système d'infodivertissement*.

TPMS (Tire Pressure Monitoring System) **Pression du pneu : dysfonctionnement !** - si le témoin **TPMS** s'affiche après que vous avez mis le contact d'allumage ou pendant la conduite, cela signifie que le système est perturbé. Essayez de mémoriser la pression correcte des pneus ⇒ *page 192*. Si le témoin ne s'éteint pas ou s'il s'allume de nouveau au bout de quelques secondes, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remédier au dysfonctionnement.



AVERTISSEMENT

- Si l'indicateur de contrôle de la pression des pneus s'allume à l'écran, réduisez immédiatement la vitesse et évitez les braquages et les freinages brusques. Arrêtez-vous dès que possible et contrôlez les pneus et la pression des pneus.
- Le conducteur est tenu de veiller à ce que la pression des pneus soit correcte. Par conséquent, la pression des pneus doit être contrôlée régulièrement.

- L'indicateur de contrôle de la pression des pneus s'affiche dans certaines circonstances (par ex. conduite sportive, chaussées non stabilisées ou hivernales) avec un peu de retard.
- Votre véhicule ne peut pas être équipé de pneus permettant le roulage à plat ! L'utilisation non autorisée de ces pneus peut endommager votre véhicule ou/et provoquer des accidents.



Nota

- Lorsque le système ESC/ABS est défectueux, l'indicateur de contrôle de la pression des pneus peut ne pas fonctionner.
- Il se peut que le système soit perturbé lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.
- L'indicateur de contrôle de la pression des pneus a été spécialement adapté à votre Audi pour une utilisation avec des pneus portant le sigle « AO » ou « RO » ⇒ *page 187*. Nous vous recommandons d'utiliser ce type de pneus.

Mémorisation de la pression des pneus

Valable pour les véhicules : avec indicateur de contrôle de la pression des pneus

Toute modification de la pression des pneus ou tout changement de pneu doit être confirmée dans le système d'infodivertissement.*

- Avant de mémoriser la pression actuelle des quatre pneus, veillez à ce qu'elle corresponde à la pression prescrite et qu'elle soit adaptée à la charge actuelle ⇒ *page 186*.
- Mettez le contact d'allumage.
- Sélectionnez la touche de fonction **[CAR]** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Entretien et contrôles** > **Contrôle de la pression des pneus** > **Mémoriser la pression des pneus** > **Oui, mémoriser maintenant.**



**Nota**

- Ne mémorisez pas les pressions de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont dotés de chaînes à neige. Sinon il peut se produire des dysfonctionnements.

Accessoires et modifications techniques

Accessoires et pièces de rechange

Faites-vous conseiller avant d'acheter des accessoires et pièces de rechange.

Votre véhicule offre un niveau élevé de sécurité active et passive. Pour le montage ultérieur d'accessoires ou le remplacement de certaines pièces, faites-vous conseiller par votre atelier Audi. Votre concessionnaire Audi vous informe volontiers sur l'utilité, les dispositions légales et les recommandations de l'usine concernant les accessoires et pièces de rechange.

Nous vous recommandons de n'utiliser pour votre véhicule que les **accessoires Audi** et les **pièces d'origine Audi**. Audi a testé ces accessoires et pièces (fiabilité et sécurité) et constaté qu'ils sont appropriés au montage sur votre véhicule. Les ateliers Audi en effectuent bien entendu aussi le montage de façon professionnelle.

Même si, dans certains cas, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée pour d'autres pièces/accessoires, nous ne pouvons juger si ces pièces sont appropriées au montage sur votre véhicule malgré une observation constante du marché et ne saurons voir notre responsabilité engagée en cas d'utilisation.

Les **appareils montés ultérieurement** et influençant directement le contrôle qu'exerce le conducteur sur son véhicule, tels que le régulateur de vitesse ou les amortisseurs à régulation électronique, doivent être porteurs du label **e** (signe d'homologation de l'Union Européenne) et faire l'objet d'une homologation.

Le **raccordement d'autres équipements électriques** qui n'influencent pas le contrôle direct qu'exerce le conducteur sur son véhicule, tels que glacières, ordinateurs ou ventilateurs, n'est possible que si lesdits équipements sont porteurs du label **CE** (déclaration de conformité

té du fabricant au sein de l'Union Européenne).



AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais d'accessoires tels que supports de téléphone ou porte-gobelets sur les caches ni dans la zone de déploiement des airbags - risque de blessures lors d'un déclenchement de l'airbag.

Modifications techniques

Lors de modifications techniques, vous devez respecter certaines directives.

Toute intervention sur les composants électroniques et leurs logiciels peut provoquer des dysfonctionnements. Du fait de l'organisation en réseau des composants électroniques, ces dysfonctionnements peuvent également nuire aux systèmes non directement concernés. Ceci signifie que la sécurité de fonctionnement de votre véhicule peut être sérieusement compromise, que certaines pièces du véhicule sont soumises à une plus forte usure et que le certificat de conformité du véhicule autorisant son utilisation sur les voies publiques peut perdre sa validité.

Vous comprendrez certainement qu'Audi ne peut pas se porter garant des endommagements consécutifs à des travaux effectués de façon non appropriée.

Nous vous conseillons donc de faire effectuer les travaux dans des ateliers Audi et de n'utiliser que des **pièces d'origine Audi**.



AVERTISSEMENT

Les travaux et modifications effectués de façon non professionnelle sur votre véhicule peuvent provoquer des dysfonctionnements - risque d'accident !



Nota

Les modifications de la partie avant du véhicule et les composants ajoutés dans le compartiment-moteur (par ex. opérations

de tuning) peuvent compromettre la protection des piétons, ce qui risque d'invalidier l'homologation autorisant le véhicule à circuler sur la voie publique.

Émetteurs-récepteurs radio et équipements professionnels

Émetteurs-récepteurs radio fixes

Le montage ultérieur d'émetteurs-récepteurs radio dans le véhicule est d'une façon générale soumis à une autorisation. Audi autorise le montage de tels équipements homologués à condition :

- que l'antenne soit montée de façon professionnelle.
- que l'antenne soit montée à l'extérieur de l'habitacle (utilisation de câbles blindés et d'une adaptation d'antenne non réfléchissante).
- que la puissance d'émission réelle mesurée à la base de l'antenne n'excède pas 10 W.

Pour la pose et l'utilisation d'émetteurs-récepteurs radio *plus puissants*, renseignez-vous auprès de votre atelier spécialisé.

Émetteurs-récepteurs radio mobiles

Des perturbations risquent de survenir dans le fonctionnement des systèmes électroniques de votre véhicule lors de l'utilisation de téléphones mobiles ou d'émetteurs-récepteurs radio. Les causes possibles sont :

- Absence d'antenne extérieure.
- Antenne extérieure mal installée.
- Puissance d'émission supérieure à 10 W.

Vous ne devez donc pas utiliser de téléphones mobiles ni d'émetteurs-récepteurs radio à l'intérieur du véhicule sans antenne extérieure ou si l'antenne est mal installée ⇒ ⚠.

De plus, n'oubliez pas que seule une antenne *extérieure* permet d'obtenir une portée maximale pour ces appareils.

Équipements professionnels

Le montage ultérieur d'appareils à usage domestique ou professionnel est autorisé dans la mesure où ils n'affectent nullement la maîtrise directe du conducteur sur son véhicule. Ces appareils doivent être porteurs du label CE. Les appareils montés ultérieurement et pouvant affecter la maîtrise du conducteur sur son véhicule doivent en revanche toujours faire l'objet d'une homologation pour le véhicule concerné et porter le label e.



AVERTISSEMENT

S'ils sont utilisés à l'intérieur des véhicules sans antenne extérieure séparée ou avec une antenne extérieure mal montée, les téléphones mobiles ou émetteurs-récepteurs radio peuvent être nuisibles à la santé en raison des champs électromagnétiques importants.



Nota

- Le montage ultérieur d'équipements électriques ou électroniques dans le véhicule affecte son homologation. Dans certains cas, ces équipements peuvent même la rendre caduque.
- Veuillez vous conformer aux consignes d'utilisation des téléphones portables et émetteurs-récepteurs radio.

Dépannage

Généralités

- ▶ En cas de panne, arrêtez le véhicule à une distance suffisante de la voie de roulement, à l'écart de la circulation. En cas de crevaison, l'emplacement sur lequel vous arrêtez le véhicule doit se trouver sur une surface horizontale. Si vous vous trouvez sur une chaussée en pente, soyez particulièrement vigilant.
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Mettez les feux de détresse.
- ▶ Enfilez le gilet de sécurité.
- ▶ Mettez le triangle de présignalisation
⇒ *page 196*
- ▶ Faites descendre tous les passagers. Ils doivent se tenir en dehors de la zone de danger, par exemple derrière la glissière de sécurité.



AVERTISSEMENT

Veuillez tenir compte des opérations susmentionnées. De cette manière, vous vous protégez vous-même ainsi que les autres usagers de la route.

Équipement

Triangle de présignalisation

Valable pour les véhicules : avec triangle de présignalisation

Le triangle de présignalisation livré par l'usine est logé dans le hayon.



Fig. 178 Triangle de présignalisation dans le hayon

- ▶ Pour ouvrir le cache, tournez la fermeture
⇒ *fig. 178* et retirez le cache.
- ▶ Retirez le triangle de présignalisation de la fixation.

Seul le triangle de présignalisation prévu pour ce véhicule et compris dans la gamme d'Accessoires d'Origine Audi peut être logé dans le hayon. Si vous souhaitez équiper ultérieurement votre véhicule d'un triangle de présignalisation, veuillez vous adresser à votre atelier spécialisé.

Kit de premiers secours

Valable pour les véhicules : avec kit de premiers secours



Fig. 179 Coffre à bagages, côté droit : kit de premiers secours

Le kit de premiers secours se trouve derrière le revêtement latéral droit du coffre à bagages.

- ▶ Tournez la fermeture de 90° pour ouvrir le revêtement latéral.

Extincteur

Valable pour les véhicules : avec extincteur

L'extincteur livré par l'usine est logé sous le siège du passager avant.

Familiarisez-vous avec l'utilisation de l'extincteur avant de vous en servir. L'utilisation est expliquée sur l'extincteur.

Pour que l'extincteur soit toujours opérationnel, faites contrôler l'extincteur à intervalles réguliers (cependant au plus tard tous les deux ans) par un atelier spécialisé ou par les pompiers.

Faites contrôler immédiatement après utilisation et faites faire l'appoint de l'extincteur par un atelier spécialisé ou par les pompiers.

Lors de l'achat d'un extincteur, tenez compte du support.

**AVERTISSEMENT**

Si l'extincteur n'est pas correctement fixé, il peut, en cas de manœuvre de conduite ou de freinage brusque ou en cas d'accident, être projeté dans l'habitacle et provoquer des blessures.

**Nota**

- L'extincteur doit répondre aux normes légales en vigueur.
- Tenez compte de la date de péremption de l'extincteur. L'état de fonctionnement de l'extincteur n'est plus garanti si vous l'utilisez après expiration de la date de péremption.

Outils de bord/kit antirevaion/compresseur

Valable pour les véhicules : avec outillage de bord/kit antirevaion/compresseur



Fig. 180 Revêtement latéral droit du coffre à bagages : pochette d'outillage de bord et cric



Fig. 181 Coffre à bagages : kit antirevaion

L'outillage de bord et le cric se trouvent derrière le revêtement latéral droit du coffre à bagages.

- Tournez la fermeture de 90° pour ouvrir le revêtement latéral.

Le kit antirevaion* et le compresseur* sont logés sous le revêtement du plancher de chargement dans le coffre à bagages ou derrière le revêtement latéral gauche dans le coffre à bagages.

- Retirez le plancher de chargement ou
- Tournez la fermeture du revêtement latéral de 90°.
- Retirez le kit antirevaion* et le compresseur*.

Pour les véhicules avec roue d'urgence et ceux avec boîte à outils complète, le kit antirevaion est logé derrière le revêtement latéral gauche dans le coffre à bagages.

Cales repliables

Les cales repliables sont logées dans la pochette de l'outillage de bord.

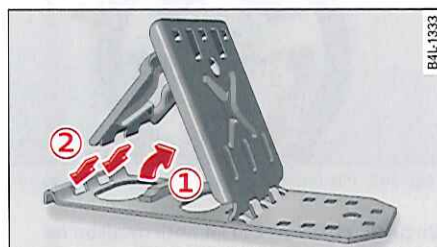


Fig. 182 Déplier les cales repliables

- Pour utiliser les cales repliables, soulevez la plaque d'appui ① ⇒ fig. 182 et insérez les deux « ergots » dans les trous oblongs de l'embase ② ⇒ ⚠.

**AVERTISSEMENT**

- La cale repliable peut ne pas remplir sa fonction et peut devenir instable lorsque les « ergots » de la plaque d'appui ne se sont pas correctement fixés dans les trous oblongs de l'embase. Si c'est le cas, le véhicule pourrait se mettre en mouvement lors d'un changement de roue.
- N'utiliser jamais de cales repliables qui sont endommagées ou qui n'ont pas été montées correctement.

Kit anticrevaison

Travaux préliminaires

Valable pour les véhicules : avec kit anticrevaison

- ▶ Respectez les consignes de sécurité importantes ⇒ *page 196*.
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Boîte de vitesses mécanique : engagez la première vitesse.
- ▶ Boîte de vitesses automatique : sélectionnez la position de boîte P.
- ▶ Vérifiez si vous pouvez réparer le pneu à l'aide du kit anticrevaison ⇒ *page 198*.

Utilisation du kit anticrevaison

Valable pour les véhicules : avec kit anticrevaison



Fig. 183 Pneu : dommages irréparables sur le pneu

Un pneu réparé avec le kit anticrevaison ne peut être utilisé que sur une brève période de temps. Remplacez dès que possible la roue endommagée ⇒ .

Si un clou est enfoncé dans le pneu, ne retirez pas ce dernier du pneu.

Le kit anticrevaison peut être utilisé jusqu'à une température extérieure de -20 °C.

Le kit anticrevaison ne doit pas être utilisé :

- lorsque le pneu présente des coupures de plus de 4 mm ① ⇒ *fig. 183*.
- lorsque la jante ② est endommagée.
- si vous avez roulé alors que la pression des pneus était trop faible ou qu'un pneu était à plat ③.

Dans ces cas, faites appel à un spécialiste.

AVERTISSEMENT

- Veuillez tenir compte du fait que le kit anticrevaison ne peut pas être utilisé dans tous les cas et seulement pour une courte durée.
- Le produit anticrevaison ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Si le produit anticrevaison est entré en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement avec soin l'endroit concerné avec de l'eau pure.
- Ne respirez pas les vapeurs.
- Si vous avez avalé du produit anticrevaison, rincez-vous immédiatement la bouche et buvez de l'eau abondamment. Ne provoquez pas de vomissement. Consultez immédiatement un médecin.
- Retirez immédiatement les vêtements salis avec le produit anticrevaison.
- En cas de réactions allergiques, consultez immédiatement un médecin.
- Ne laissez pas la bombe anticrevaison à la portée des enfants.

Nota

- Si du produit d'étanchéité s'est échappé de la bombe anticrevaison, laissez-le sécher ! Vous pouvez ensuite le retirer comme une pellicule.
- Tenez compte de la date de péremption de la bombe anticrevaison. Faites remplacer le produit anticrevaison dans un atelier Audi ou un atelier spécialisé.
- Respectez les consignes légales.

Réparation d'un pneu

Valable pour les véhicules : avec kit anticrevaison



Fig. 184 Pneu : remplissage du pneu

Condition : le kit anticrevaison doit se trouver à disposition ⇒ *page 197*.

Remplissage du pneu

- ▶ Agitez bien la pompe anticrevaison avant de remplir le pneu.
- ▶ Vissez le flexible de remplissage fourni à fond sur la pompe. Vous percerez ainsi automatiquement l'opercule du bouchon.
- ▶ Retirez le capuchon de la valve du pneu et dévissez l'obus de valve avec l'extracteur d'obus joint au kit de crevaison ⇒ *fig. 184*.
- ▶ Posez l'obus de valve sur une surface propre.
- ▶ Retirez le bouchon du flexible de remplissage et enfoncez le flexible sur la valve.
- ▶ Tenez la pompe en maintenant le fond vers le haut et introduisez la totalité du contenu dans le pneu.
- ▶ Retirez ensuite le flexible et vissez de nouveau l'obus dans la valve.

Gonflage du pneu

- ▶ Vissez le flexible de remplissage du compresseur (kit anticrevaison) sur la valve de la roue et introduisez la fiche dans une prise de courant du véhicule.
- ▶ Gonflez le pneu à une pression de 2,0 à 2,5 bars et relevez cette dernière sur le manomètre.
- ▶ Si la pression n'est pas atteinte, avancez ou reculez le véhicule d'une dizaine de mètres afin que le produit d'étanchéité se répartisse dans le pneu.

⚠ AVERTISSEMENT

- Respectez les consignes de sécurité du fabricant figurant sur le compresseur et sur la notice de la pompe anticrevaison.
- Si la pression de gonflage de 2,0 bars n'est pas atteinte au bout de six minutes de gonflage, le pneu est trop fortement endommagé. Ne poursuivez pas votre route !
- Faites appel à un spécialiste lorsque vous ne pouvez pas réparer le pneu avec la pompe anticrevaison.

⚠ ATTENTION

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 6 minutes sans interruption car il risquerait de chauffer. Lorsque le compresseur est refroidi, vous pouvez l'utiliser de nouveau.

Travaux supplémentaires

Valable pour les véhicules : avec kit anticrevaison

- ▶ Apposez l'autocollant « max. 80 km/h » issu du kit anticrevaison dans le champ de vision du conducteur.
- ▶ Arrêtez-vous au bout de 10 minutes environ et contrôlez la pression des pneus.
- ▶ Si la pression est inférieure à 1,3 bar, le pneu est trop fortement endommagé. Ne poursuivez pas votre route !

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le pneu a été réparé, respectez ce qui suit :

- Ne roulez pas à une vitesse supérieure à 80 km/h !
- Évitez les accélérations à pleins gaz, les freinages brusques et ne prenez pas les virages à vive allure.
- Le comportement routier du véhicule peut présenter des restrictions.
- Faites appel à un spécialiste lorsque le pneu est trop fortement endommagé.

**Conseil antipollution**

Vous pouvez confier votre bombe anticrevaison usagée à votre atelier spécialisé qui se chargera de son élimination dans le respect de l'environnement.

**Nota**

Après avoir réparé un pneu, procurez-vous une nouvelle bombe anticrevaison dans votre atelier spécialisé.

Changement de roue

Travaux préliminaires

Avant de changer la roue, vous devez réaliser les opérations préliminaires suivantes.

- ▶ Respectez les consignes de sécurité importantes ⇒ *page 196.*
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Boîte de vitesses mécanique : engagez la première vitesse.
- ▶ Boîte de vitesses automatique : sélectionnez la position de boîte P.
- ▶ Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque de votre véhicule.
- ▶ Sortez l'outillage de bord ⇒ *page 197* et la roue de secours ⇒ *page 203.*

**AVERTISSEMENT**

Si vous remplacez une roue sur une chaussée en pente, bloquez la roue opposée avec une cale repliable ⇒ *page 197*, pour éviter que le véhicule ne se mette en mouvement.

Retrait du cache



Fig. 185 Roue : enjoliveur de roue central



Fig. 186 Roue : boulons de roue avec capuchons de protection

Enjoliveurs de roue centraux*

- ▶ Enfoncez le crochet (outillage de bord) dans l'orifice de l'enjoliveur de roue central ⇒ *fig. 185.*
- ▶ Retirez l'enjoliveur de roue central.

Boulons de roue avec capuchons de protection*

- ▶ Faites glisser l'agrafe en plastique (outillage de bord) sur le capuchon de protection jusqu'à ce qu'elle s'encliquette ⇒ *fig. 186.*
- ▶ Retirez le capuchon avec l'agrafe en plastique.

Boulons de roue antivol

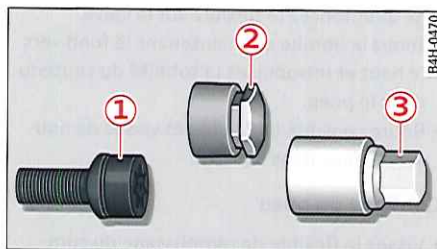


Fig. 187 Boulon de roue antivol avec capuchon de protection et adaptateur

Pour le desserrage des boulons de roue antivol, il faut un adaptateur spécial qui se trouve, selon l'équipement du véhicule, dans l'outillage de bord ou sous le revêtement du plancher de chargement.

- ▶ Retirez l'enjoliveur de roue central* ou le capuchon de protection* ②.
- ▶ Enfoncez l'adaptateur ③ jusqu'en butée sur le boulon de roue antivol ①.

- Faites glisser la clé pour boulons de roue (outillage de bord) jusqu'en butée sur l'adaptateur ③.
- Desserrez le boulon de roue ⇒ page 201.

Nota

Notez le numéro de code du boulon de roue antivol et conservez-le hors du véhicule dans un endroit sûr. S'il vous faut un adaptateur de rechange, donnez le numéro de code à votre concessionnaire Audi.

Desserrage des boulons de roue



Fig. 188 Roue : desserrage des boulons de roue

- Faites glisser la clé pour boulons de roue (outillage de bord) jusqu'en butée sur le boulon de roue 1).
- Tournez le boulon de roue d'environ un tour vers la gauche -flèche-. Pour fournir le couple nécessaire, saisissez l'extrémité de la clé pour boulons de roue. Si le boulon de roue ne se desserre pas, appuyez avec précaution sur la clé pour boulons de roue avec le pied. Tenez-vous bien au véhicule pour ne pas perdre l'équilibre.



AVERTISSEMENT

Ne desserrez que légèrement les boulons de roue (un tour) avant de soulever le véhicule avec le cric* - risque d'accident !

Soulever le véhicule

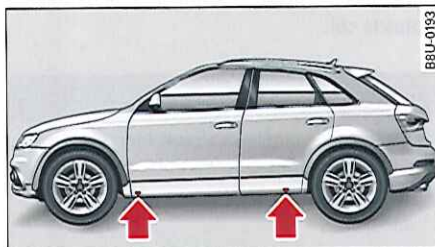


Fig. 189 Seuil : repères

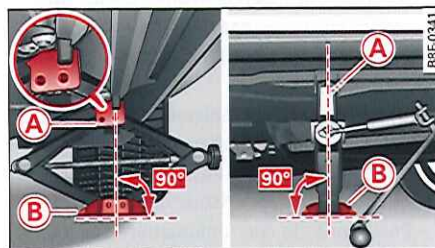


Fig. 190 Bas de caisse : mise en place du cric

- Posez le cric* (outillage de bord) sur un sol stabilisé. Utilisez comme base un support suffisamment grand et stable. Si le sol est glissant comme par ex. du carrelage, utilisez comme base un support antidérapant (par ex. un tapis en caoutchouc) ⇒ ⚠.
- Localisez sur ou sous le seuil le repère le plus proche de la roue à remplacer ⇒ fig. 189. Le point d'appui du cric se situe sur le bas de caisse, derrière ce repère.
- Tournez le cric au niveau de la molette jusqu'à ce que sa griffe (A) ⇒ fig. 190 englobe complètement l'agrafe sur le véhicule.
- Ajustez le cric de sorte que sa griffe (A) entoure l'agrafe et que la base mobile (B) du cric repose bien à plat sur le sol. La base (B) doit être placée verticalement sous le point d'appui (A).
- Montez maintenant la manivelle sur le cric. Pour ce faire, introduisez la manivelle dans l'ouverture de la molette. Tournez la manivelle vers la gauche ou vers la droite pour la bloquer.

1) Pour desserrer et resserrer les boulons de roue antivol, vous avez besoin de l'adaptateur correspondant ⇒ page 200.

- Continuez à lever le bras du cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.

AVERTISSEMENT

- Veillez à ce que le cric* soit bien stable. Si le sol est glissant/meuble, le cric* risque de déraiper/s'affaisser - risque de blessure !
- Ne soulevez votre véhicule qu'au moyen du cric* fourni départ-usine. Si vous utilisez un cric prévu pour un autre véhicule, votre véhicule pourrait déraiper - risque de blessure !
- Ne soulevez votre véhicule qu'au moyen du cric* fourni départ-usine et issu de ce même véhicule. Les autres véhicules risquent de déraiper - risque de blessure !
- Positionnez le cric* uniquement sur les points d'appui prévus sur le bas de caisse et ajustez-le. Dans le cas contraire, le cric* risque de déraiper s'il n'est pas bien calé sous le véhicule - risque de blessure !
- Ne lancez jamais le moteur lorsque le véhicule est soulevé - risque d'accident !
- Placez le véhicule sur des chandelles sûres et adéquates si vous devez exécuter des travaux sous le véhicule - risque de blessures !

ATTENTION

Ne soulevez en aucun cas le véhicule directement à partir du seuil. Positionnez le cric uniquement au niveau des points d'appui prévus à cet effet sur le bas de caisse. Dans le cas contraire, votre véhicule sera endommagé.

Dépose et pose d'une roue



Fig. 191 Roue : six pans creux pour le serrage des boulons de roue



Fig. 192 Roue : axe de montage dans l'orifice supérieur

Dépose d'une roue

- Dévissez complètement le boulon de roue supérieur avec le six pans creux de la poignée de tournevis (outillage de bord) ⇒ fig. 191 et déposez-le sur une surface propre.
- Vissez l'axe de montage (outillage de bord) à la main dans l'orifice dégagé ⇒ fig. 192.
- Dévissez les boulons de roue restants.
- Retirez la roue ⇒ . L'axe de montage reste dans l'orifice.

Pose d'une roue

Lors du montage de pneus unidirectionnels, tenez compte des indications ⇒ page 203.

- Faites glisser la roue par-dessus l'axe de montage ⇒ .
- Vissez les boulons de roue et serrez-les légèrement à l'aide du six pans creux du tournevis.
- Dévissez l'axe de montage et vissez aussi légèrement le boulon de roue restant.
- Abaissez le véhicule avec précaution au moyen du cric*.

- Serrez les boulons de roue en diagonale avec la clé pour boulons de roue.

Les boulons de roue doivent être propres et facile à serrer. Contrôlez l'état des surfaces d'appui de la roue et du moyeu. Nettoyez-les si nécessaire avant de monter la roue.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez en aucun cas le six pans creux de la poignée du tournevis pour serrer les boulons de roue au couple final. Le couple de serrage nécessaire ne peut pas être atteint avec le six pans creux - risque d'accident !

⚠ ATTENTION

Lors du retrait/de la mise en place de la roue, la jante peut heurter le disque de frein et l'endommager. Procédez avec précaution et demander de l'aide à une deuxième personne.

Pneus unidirectionnels

Un profil de pneu unidirectionnel se reconnaît aux flèches sur le flanc du pneu, indiquant le sens de rotation. Respectez impérativement le sens de roulement indiqué. Ceci est la condition indispensable pour que vous puissiez profiter pleinement des caractéristiques qu'offre le pneu en termes d'adhérence, de bruits de roulement, d'abrasion et d'aquaplaning.

Si lors d'une crevaison vous devez monter la roue de secours à l'inverse de son sens de rotation, conduisez avec prudence, car dans ces conditions les caractéristiques du pneu ne sont plus optimales. Ceci vaut notamment lorsque la chaussée est mouillée.

Afin que vous puissiez à nouveau profiter pleinement des avantages qu'offre le principe du pneu unidirectionnel, remplacez dès que possible le pneu défectueux de façon à rétablir le bon sens de rotation pour tous les pneus.

Travaux supplémentaires

- Le cas échéant, mettez de nouveau en place les caches des boulons de roue.
- Rangez l'outillage de bord à sa place.
- Si la roue remplacée ne peut pas être logée dans le cuvelage de la roue de secours, rangez-la dans le coffre à bagages ➔ page 127.
- Vérifiez dès que possible la pression de gonflage de la roue que vous venez de monter.
- Sur les véhicules avec indicateur de contrôle de la pression des pneus, rectifiez et mémorisez la pression du pneu dans le système d'infodivertissement ➔ page 192.
- Le couple de serrage des boulons de roue doit être de 140 Nm. Faites contrôler le couple de serrage dès que possible avec une clé dynamométrique. Roulez prudemment jusqu'au contrôle du couple de serrage.
- Faites remplacer dès que possible la roue défectueuse.

Roue de secours

Roue de secours plate (roue d'urgence)

Valable pour les véhicules : avec roue de secours/roue de secours plate (roue d'urgence)



Fig. 193 Coffre à bagages : roue de secours plate (roue d'urgence)

L'utilisation de la roue d'urgence ne doit être que provisoire. Faites contrôler et, le cas échéant, réparer cette roue le plus rapidement possible dans un atelier Audi ou dans un atelier spécialisé.

L'utilisation de la roue d'urgence est soumise à certaines restrictions. La roue d'urgence a été spécialement mise au point pour votre type de véhicule. C'est pourquoi il ne faut pas la ►

remplacer par la roue de secours d'un autre type de véhicule.

Pour retirer la roue d'urgence

- Retirez le plancher de chargement.
- Dévissez la vis à oreilles ⇒ *fig. 193* et retirez la fixation située en-dessous.
- Déposez le caisson de basses* ⇒ *page 204*.
- Retirez la roue d'urgence.

Chaînes à neige

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence n'est pas autorisée pour des raisons techniques.

Si l'utilisation de chaînes à neige est indispensable, il faut, en cas de crevaison d'un pneu avant, monter la roue d'urgence à la place de l'une des roues arrière. Équipez la roue arrière déposée de chaînes à neige et montez-la à la place de la roue avant défectueuse.



AVERTISSEMENT

- La pression de gonflage de la roue d'urgence doit être de 4,2 bars.
- Après le montage de la roue de secours, il faut vérifier le plus vite possible la pression de gonflage - risque d'accident !
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h avec la roue d'urgence - risque d'accident !
- Avec la roue d'urgence, évitez les accélérations à pleins gaz, les freinages brusques et ne prenez pas les virages à vive allure - risque d'accident !
- Ne roulez jamais avec plus d'une roue d'urgence plate - risque d'accident !
- Ne montez pas de pneu normal ni de pneu d'hiver sur la jante de la roue d'urgence.

Dépose du caisson de basses

Valable pour les véhicules : avec caisson de basses

Avant de pouvoir retirer la roue de secours/roue d'urgence*, vous devez déposer le caisson de basses.*



Fig. 194 Cuvelage de la roue de secours : caisson de basses

Dépose du caisson de basses

- Retirez le plancher de chargement.
- Comprimez les ergots ① ⇒ *fig. 194* de la fiche.
- Extraire la fiche ② et posez le câble qui a été retiré sur le côté.
- Dévissez la vis à oreilles et retirez la fixation située en-dessous.
- Retirer avec précaution le caisson de basses.

Repose du caisson de basses

- Mettez le caisson de basses avec précaution dans le socle de la jante. L'inscription « FRONT » du caisson de basses doit être orientée vers l'avant.
- Rebranchez la fiche qui avait été retirée.
- Bloquez le caisson de basses à l'aide de la vis à oreilles.

Aide au démarrage

Préparation

Vous pouvez lancer le moteur à l'aide de la batterie d'un autre véhicule, en cas d'urgence.

Si le moteur ne démarre pas parce que la batterie est déchargée, vous pouvez utiliser la batterie d'un autre véhicule pour lancer le moteur à condition que vous disposiez de câbles de dépannage.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale de 12 volts. La capacité (Ah) de la batterie fournissant le courant ne doit pas être très inférieure à celle de la batterie déchargée.

Câbles de dépannage

Utilisez uniquement des câbles de dépannage de section suffisante. Tenez compte des indications du fabricant des câbles.

Utilisez uniquement des câbles de dépannage dont les pinces polaires sont isolées.

Câble positif - de couleur rouge dans la plupart des cas.

Câble négatif - de couleur noire dans la plupart des cas.



AVERTISSEMENT

- Une batterie déchargée peut geler dès 0° C. Une batterie gelée doit impérativement être dégelée avant que les câbles de dépannage ne soient raccordés - risque d'explosion.
- Respectez la mise en garde lorsque vous effectuez des travaux dans le compartiment-moteur ⇒ page 174.



Nota

- Il ne doit exister aucun contact entre les deux véhicules, sinon du courant risquerait de circuler dès le raccord des pôles positifs et la batterie du véhicule qui fournit le courant pourrait se décharger.
- La batterie déchargée doit être branchée sur le réseau de bord suivant les prescriptions.
- Le cas échéant, désactivez le téléphone de voiture ou procédez comme décrit dans la notice d'utilisation du téléphone pour le démarrage de fortune.

Effectuer un démarrage de fortune

Les deux câbles de dépannage doivent être branchés dans le bon ordre !

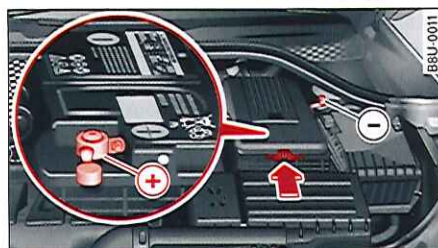


Fig. 195 Compartiment-moteur : raccords de chargeur et de câble de dépannage

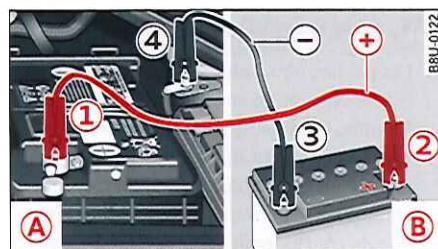


Fig. 196 Compartiment-moteur : démarrage de fortune avec la batterie d'un autre véhicule

Le procédé de raccordement des câbles de dépannage décrit ci-après se rapporte au dépannage de votre véhicule.

Relier les pôles positifs au câble (+) (rouge)

► Pour accéder au pôle positif, retirez le cache de la batterie ⇒ fig. 195.

1. Fixez l'extrémité du raccord pour le démarrage de fortune ① ⇒ fig. 196 (raccord sous le cache = « plus ») du véhicule dont le moteur est à lancer (A).
2. Fixez l'autre extrémité au pôle (+) ② de la batterie fournissant le courant (B).

Relier les pôles négatifs au câble (-) (noir)

3. Fixez une extrémité au pôle (-) ③ de la batterie fournissant le courant (B).
4. Fixez l'autre extrémité au raccord pour le démarrage de fortune ④ (raccord avec six pans = « (-) ») du véhicule dont le moteur est à lancer (A).

Lancement du moteur

- ▶ Lancez le moteur du véhicule dont la batterie fournit le courant **(B)** et faites-le tourner au ralenti.
- ▶ Lancez ensuite le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée **(A)**.
- ▶ Si le moteur ne démarre pas, interrompez le processus de lancement au bout de 10 secondes et répétez l'opération après env. 30 secondes.
- ▶ Lorsque les moteurs tournent, débranchez les câbles exactement dans l'ordre inverse de celui décrit précédemment.
- ▶ Remettez en place le cache sur la batterie.

**AVERTISSEMENT**

- Les parties non isolées des pinces polaires ne doivent en aucun cas se toucher. De plus, le câble de dépannage branché sur le pôle positif de la batterie ne doit pas entrer en contact avec des pièces conductrices de courant du véhicule - risque de court-circuit.
- Ne vous penchez pas au-dessus des batteries - risque de brûlure !
- Les bouchons des cellules de batterie doivent être serrés à fond.
- Mettez la batterie à l'abri des sources de feu (flamme nue, cigarettes allumées, etc.) - risque d'explosion !
- Si vous devez dépanner un autre véhicule, disposez les câbles de dépannage de manière qu'ils ne puissent pas s'enrouler autour de pièces qui tournent dans le compartiment-moteur.

**ATTENTION**

Le procédé de raccordement des câbles de dépannage décrit ci-avant se rapporte au dépannage de votre véhicule. Si vous aidez un autre véhicule à démarrer, ne branchez pas le câble négatif (-) au pôle négatif de la batterie déchargée mais à une pièce métallique massive vissée au bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même. Si la batterie du véhicule en panne n'est pas purgée vers

l'extérieur, le gaz détonant risque de provoquer une explosion.

**Nota**

- La batterie de votre véhicule est purgée par l'extérieur, les gaz de batterie sont ainsi dirigés vers l'extérieur du véhicule.
- Veillez à ce que les pinces polaires raccordées aient un contact métallique suffisant.

Remorquage et démarrage par remorquage**Généralités**

Le remorquage requiert une certaine expérience, notamment lorsqu'on utilise un câble de remorquage. Les conducteurs des deux véhicules doivent connaître les particularités de la technique du remorquage. Les conducteurs non expérimentés ne doivent jamais procéder à un remorquage ni à un démarrage par remorquage.

Évitez absolument tout effort de traction inadmissible et toute sollicitation par à-coups. En dehors des chaussées bitumées, il y a toujours danger de trop solliciter les points de fixation.

Barre de remorquage, câble de remorquage

Le remorquage avec une barre de remorquage est plus sûr et sollicite moins fortement les véhicules. Veuillez n'utiliser un câble de remorquage que si vous ne disposez pas d'une barre de remorquage. En tant que câble de remorquage, utilisez un câble en fibres synthétiques élastiques ou un câble fabriqué dans un matériau ayant la même élasticité.

Remarques relatives au remorquage

Le véhicule peut être remorqué avec une barre ou un câble de remorquage. Lorsque le moteur est arrêté, la lubrification de la boîte de vitesses serait insuffisante pour des parcours à vitesse élevée et sur de grandes distances. ▶

De ce fait, veuillez tenir compte des points suivants :

- Ne vous faites pas remorquer à une vitesse supérieure à **50 km/h** (vitesse maximale autorisée).
- Ne vous faites pas remorquer sur une distance supérieure à **50 km** (distance maximale autorisée).

Remarques complémentaires relatives au remorquage par un véhicule de dépannage

Lors d'un remorquage, si votre véhicule doit être soulevé au niveau d'un essieu, ne le soulevez qu'au niveau de l'essieu suivant en fonction de la combinaison boîte de vitesses/transmission :

	Traction avant	Transmission intégrale
Boîte de vitesses mécanique	Essieu avant ou arrière	Essieu avant ou arrière
Boîte de vitesses automatique	Essieu avant	Essieu avant

Transmission intégrale : si le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé, le contact d'allumage doit être coupé car le groupe motopropulseur pourrait être endommagé.

Remarques relatives au démarrage par remorquage

Boîte de vitesses automatique : pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer votre véhicule par remorquage.

Boîte de vitesses mécanique : le démarrage par remorquage est déconseillé en général. Si le moteur ne démarre pas, essayez d'abord de lancer le moteur avec la batterie d'un autre véhicule ⇒ *page 204*. Si cela ne fonctionne pas, essayez de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ⇒ *page 208*, *Démarrage par remorquage*.



AVERTISSEMENT

Le remorquage présente un risque d'accident élevé, par ex. risque de collision avec le véhicule tracteur.



ATTENTION

- Si un remorquage normal n'est pas possible (p. ex. boîte de vitesses défectueuse ou distance de remorquage supérieure à 50 km), chargez le véhicule sur un camion de transport spécial.
- Si le véhicule est remorqué avec un véhicule de dépannage au niveau d'un essieu non autorisé, cela peut provoquer de graves endommagements de la boîte de vitesses.



Nota

- Boîte de vitesses automatique : en cas de coupure de l'alimentation en tension, le levier sélecteur ne peut plus être déplacé lorsqu'il est en position P. Le levier sélecteur doit être déverrouillé d'urgence pour dégager le véhicule et lors des manœuvres de stationnement ⇒ *page 94*.
- Respectez les consignes légales relatives au remorquage.

Remorquage

Respectez les remarques importantes ⇒ *page 206*.

Préparatifs

- Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux œillets de remorquage prévus à cet effet ⇒ *page 209*, ⇒ *page 209*.
- Veillez à ce que le câble de remorquage ne soit pas vrillé, sinon un œillet de remorquage pourrait se dévisser lors du remorquage.
- Allumez les feux de détresse des deux véhicules ⇒ *page 49*. Respectez toute autre disposition en vigueur.

Véhicule tracteur (devant)

- Ne démarrez vraiment que lorsque le câble de remorquage est tendu.

- ▶ Embrayez doucement lors du démarrage (boîte de vitesses mécanique) et accélérez particulièrement prudemment.
- ▶ Évitez de freiner et de tourner brusquement.

Véhicule tracté (derrière)

- ▶ Assurez-vous que le contact d'allumage est mis afin que le volant de direction ne soit pas bloqué et que les clignotants, l'avertisseur sonore et les essuie-glaces puissent être actionnés en cas de besoin ⇒ .
- ▶ Le servofrein ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. La direction assistée fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis et que le véhicule est en mouvement ¹⁾. Dans le cas contraire, vous devez exercer une pression beaucoup plus forte sur la pédale de frein et déployer plus de force pour tourner le volant.
- ▶ Assurez-vous que le volant de direction est déverrouillé et qu'il est bien mobile.
- ▶ Desserrez le frein de stationnement ⇒ *page 78*.
- ▶ Boîte de vitesses mécanique : mettez le levier de vitesses au point mort.
- ▶ Boîte de vitesses automatique : placez le levier sélecteur en position N.
- ▶ Veillez à ce que le câble de remorquage soit toujours tendu.



AVERTISSEMENT

Ne remorquez en aucun cas un véhicule dépourvu de courant électrique à l'aide d'une barre ou d'un câble de remorquage.



Nota

Lorsque le signal de détresse est activé, vous pouvez indiquer un changement de direction ou de voie en actionnant le levier de clignotant. Le signal de détresse s'interrompt provisoirement.

Démarrage par remorquage

Respectez les remarques importantes ⇒ *page 206*.

Condition : votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses mécanique. Veuillez tenir compte du fait que, sur les moteurs à essence, la distance parcourue lors d'un démarrage par remorquage ne doit pas excéder 50 m ⇒ .

- ▶ Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux œillets de remorquage prévus à cet effet ⇒ *page 209*, ⇒ *page 209*.
- ▶ Engagez la 2^e ou la 3^e vitesse, le véhicule étant à l'arrêt.
- ▶ Appuyez sur la pédale d'embrayage et maintenez-la enfoncée.
- ▶ Mettez le contact d'allumage.
- ▶ Lorsque les deux véhicules sont en mouvement, relâchez la pédale d'embrayage.
- ▶ Dès que vous avez lancé le moteur, appuyez sur la pédale d'embrayage et mettez le levier de vitesses au point mort.



ATTENTION

La distance parcourue lors d'un démarrage par remorquage ne doit pas excéder 50 m - risque d'endommagement du catalyseur !

¹⁾ Condition : la batterie est suffisamment chargée.

Œillet de remorquage avant

Ne montez l'œillet de remorquage avant qu'en cas de besoin.



Fig. 197 Avant du véhicule : retrait du cache



Fig. 198 Avant du véhicule : vissage de l'œillet de remorquage

Le raccord fileté de l'œillet de remorquage se trouve sous un cache sur le pare-chocs, côté avant droit.

- Retirez l'œillet de remorquage et le crochet de l'outillage de bord ⇒ *page 197*.
- Insérez le crochet dans l'orifice du cache et retirez avec précaution le cache dans le sens de la flèche ⇒ *fig. 197*.
- Vissez fermement l'œillet de remorquage dans le trou fileté, jusqu'en butée ⇒ *fig. 198*.
- Après chaque utilisation, remettez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord.

Lors de la repose du cache, veillez à insérer les ergots du cache d'abord dans les fixations au niveau de la calandre. Mettez ensuite le côté opposé du cache en place et enfoncez-le dans les fixations ⇒ *fig. 197*.



AVERTISSEMENT

Si l'œillet de remorquage n'est pas vissé jusqu'en butée, le raccord fileté peut être

arraché lors du remorquage - risque d'accident !

Œillet de remorquage arrière



Fig. 199 Pare-chocs arrière : capuchon de protection



Fig. 200 Pare-chocs arrière : vissage de l'œillet de remorquage

Véhicules avec œillet de remorquage

Sur les véhicules non équipés départ-usine d'un dispositif d'attelage*, l'alésage se trouve sur le pare-chocs arrière, côté droit.

- Retirez l'œillet de remorquage de l'outillage de bord ⇒ *page 197*.
- Pour retirer le capuchon de protection situé sur le pare-chocs, appuyez par une forte et brève pression sur le bord inférieur du capuchon ⇒ *fig. 199*.
- Vissez fermement l'œillet de remorquage dans le trou fileté, jusqu'en butée ⇒ *fig. 200*.
- Après chaque utilisation, remettez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord.

Véhicules avec dispositif d'attelage*

- Basculez le dispositif d'attelage vers l'extérieur ⇒ *page 162*.
- Fixez la barre ou le câble de remorquage au dispositif d'attelage.

Les véhicules équipés départ-usine d'un dispositif d'attelage* ne sont **pas** dotés à l'arrière d'un alésage pour l'œillet de remorquage.

**AVERTISSEMENT**

- Si l'œillet de remorquage n'est pas vissé jusqu'en butée, le raccord fileté peut être arraché lors du remorquage - risque d'accident !

**ATTENTION**

- Pour éviter tout endommagement du dispositif d'attelage*, utilisez uniquement des barres de remorquage appropriées. Si aucune barre de remorquage n'est disponible, vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Fusibles et ampoules

Fusibles

Remplacement des fusibles

Un fusible est grillé lorsque la lame de métal est fondue.



Fig. 201 Poste de conduite côté conducteur : abaissement du casier de rangement



Fig. 202 Compartiment-moteur : déverrouillage du couvercle des fusibles

Les fusibles se trouvent au plancher (côté conducteur), derrière le casier de rangement et dans le compartiment-moteur.

Préparatifs

- Coupez le contact d'allumage et mettez le consommateur de courant concerné hors circuit.
- Déterminez dans les tableaux suivants le fusible correspondant au consommateur de courant.

Fusibles derrière le casier de rangement

- Ouvrez le casier de rangement.
- Comprimez les fixations gauche et droite vers l'intérieur et abaissez complètement le casier de rangement ⇒ fig. 201.

Fusibles dans le compartiment-moteur

- Ouvrez le capot-moteur ⇒ page 174.
- Pour déverrouiller le couvercle des fusibles, déplacez les deux éléments coulissants gauche et droit vers l'avant ⇒ fig. 202.
- Retirez le couvercle des fusibles.

Remplacement des fusibles

L'agrafe se trouve sous les fusibles, derrière le casier de rangement (côté conducteur).

- Abaissez complètement le casier de rangement et retirez l'agrafe de la fixation.
- Retirez le fusible avec l'agrafe et remplacez le fusible grillé par un fusible de même ampérage.



AVERTISSEMENT

Ne réparez pas les fusibles et ne remplacez jamais un fusible fondu par un fusible d'ampérage supérieur. Le système électrique pourrait être endommagé - risque d'incendie !



ATTENTION

Si, après un court laps de temps, le fusible neuf saute de nouveau, l'équipement électrique doit être immédiatement vérifié dans un atelier spécialisé.



Nota

- Les emplacements des fusibles libres ne sont pas indiqués dans les tableaux suivants.
- Quelques uns des équipements énumérés dans les tableaux suivants ne s'apparentent qu'à certaines versions de modèles ou sont des options.

Affectation des fusibles, poste de conduite, côté conducteur

Le numéro des fusibles est gravé en dessous ou en dessus de chaque fusible. ►

N°	Consommateurs	Ampères
3	Éclairage intérieur	5
4	Caméra (affichage des limitations de vitesse, lane assist)	5
5	Système adaptive light - phare gauche	10
6	Système adaptive light - phare droit	10
7	Blocage du volant de direction	7,5
8	Calculateur keyless go et keyless entry	7,5
9	Calculateur d'airbag, témoin AIRBAG OFF	5
10	Calculateur quattro	10
12	Calculateur de boîte de vitesses	5
13	Détecteur de qualité d'air du climatiseur, gicleurs de lave-glace chauffants, touche  , feux de recul, touche  , capteur de niveau d'huile, climatiseur, détection de l'occupation des sièges, chauffage de siège, touches de la console centrale, rétroviseurs photosensibles	5
14	Calculateur du moteur, feu stop, direction électromécanique, calculateur Gateway, calculateur du dispositif d'attelage, calculateur ESC, commande d'éclairage, calculateur des amortisseurs	7,5
15	Réglage du site des phares, calculateur du frein de stationnement, éclairage des cadrans, phares, fiche de diagnostic, calculateur adaptive light, chauffage du carter de vilebrequin, débitmètre d'air massique, relais des prises de courant, convertisseur DC/DC	10

N°	Consommateurs	Ampères
16	Aide au stationnement, assistant aux manœuvres de stationnement	5
17	Caméra de recul de l'aide au stationnement	5
18	Tuner TV	5
19	Commande du démarreur du moteur, convertisseur DC/DC	5
20	Calculateur ESC, commande du climatiseur, interface fonction spéciale	5
22	Surveillance de l'habitacle	10
23	Touche  , touches d'éclairage de l'habitacle à l'avant, fiche de diagnostic, commande d'éclairage, capteur de lumière/pluie, capteur d'humidité	10
25	Alimentation adaptive light	20
26	Essuie-glace arrière	15
27	Commande du démarreur	40
28	Système d'infodivertissement	15/7,5
29	Alimentation de la caméra de recul de l'aide au stationnement et du tuner TV	15
30	Système d'infodivertissement	5
31	Système d'infodivertissement	5
32	Combiné d'instruments	5
33	Rétroviseur intérieur photosensible	10
36	Prise du poste de conduite, prise du coffre à bagages	20
37	Prise à l'arrière du véhicule, allume-cigare du poste de conduite	20
40	Calculateur du dispositif d'attelage	15
41	Calculateur du dispositif d'attelage	20



N°	Consommateurs	Ampères
42	Calculateur du dispositif d'attelage	20
43	Lave-phares	20
44	Dégivrage de la lunette arrière	30
45	Calculateur du frein de stationnement	20
46	Calculateur du dispositif d'attelage	20
48	Hayon électrique	30
49	Pompe à carburant	25
50	Soufflante	40
51	Calculateur du frein de stationnement	20
52	BCM	20
53	Chauffage de sièges avant	30
54	Toit en verre panoramique	20
55	Store du toit en verre panoramique	20
56	Calculateur de réglage de l'amortissement	20

Affectation des fusibles du compartiment-moteur

Le numéro des fusibles est gravé en dessous ou en dessus de chaque fusible.

N°	Consommateurs	Ampères
1	Alimentation de la boîte de vitesses	15
2	ESC	30
3	Avertisseur sonore	15
4	Convertisseur de courant continu	40
5	BCM	5
6	BCM côté droit	30
7	Pompe d'eau du lave-glace	20
8	BCM côté gauche	30
9	Réglage du siège, appui lombaire	10

N°	Consommateurs	Ampères
10	Calculateur du temps de préchauffage, pompe à carburant, sonde lambda	5/10
11	Commodo, commandes du volant multifonction	5
12	Adaptateur de téléphone portable	5
13	Calculateur du moteur	5/10
14	Calculateur du moteur	25/30
15	Gateway	5
16	Sonde lambda, pompe à carburant, composants du moteur	10
17	Bobines d'allumage, composants du moteur	20
18	Sonde lambda, calculateur de la pompe à carburant	10/25
19	Amplificateur de son, convertisseur DC/DC	30
20	Capteur de course de la pédale d'embrayage	5
22	Essuie-glace avant	30
23	Pompe de recirculation d'eau, réchauffeur additionnel, ventilateur de radiateur, bobines de relais de pompe à carburant, composants du moteur	10
24	Pompe à carburant, bobines d'allumage, composants du moteur	20
25	Verrouillage centralisé, lave-glace côté conducteur	30
26	Verrouillage centralisé, lave-glace côté passager avant	30
27	Alimentation borne 15	50
28	Calculateur tige de préchauffage	50
29	Réglage électrique des sièges	30
30	ESC	40

Ampoules

Généralités

Le remplacement des ampoules requiert l'habileté d'un spécialiste.

Les phares à LED* et les feux arrière à LED* (diodes électroluminescentes) ne nécessitent pas d'entretien. Si un remplacement devait néanmoins être nécessaire, veuillez vous adresser à votre atelier spécialisé.

Si vous souhaitez remplacer vous-même des ampoules dans le compartiment-moteur, n'oubliez pas que le compartiment-moteur est une zone dangereuse ⇒ **⚠ au chapitre Travaux à effectuer dans le compartiment-moteur à la page 174.**

⚠ AVERTISSEMENT

- Soyez particulièrement prudent lorsque vous effectuez des travaux dans le compartiment-moteur et lorsque le moteur est à sa température de fonctionnement - risque de brûlures !
- Les ampoules sont sous pression et peuvent éclater en cas de remplacement - risque de blessure !
- Ne remplacez pas vous-même des ampoules à décharge* (phares au xénon) ! Sur les véhicules équipés de phares avec lampes à décharge, la pièce haute tension doit être manipulée correctement. Toute manipulation incorrecte peut présenter un danger de mort !
- Lors du remplacement des ampoules, veillez à ne pas vous blesser avec les composants tranchants, en particulier ceux qui se trouvent dans le boîtier de phare.

⚠ ATTENTION

- Coupez le contact d'allumage avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique - risque de court-circuit !
- Éteignez l'éclairage/les feux de stationnement avant de remplacer une ampoule.

- Procédez avec précaution afin de ne pas endommager les pièces.



Conseil antipollution

Renseignez-vous dans votre atelier spécialisé au sujet de l'élimination des ampoules défectueuses.



Nota

- Contrôlez régulièrement le bon fonctionnement de tous les dispositifs d'éclairage de votre véhicule, surtout de l'éclairage extérieur. Cette précaution ne sert pas seulement votre propre sécurité, mais aussi celle des autres usagers de la route.
- Procurez-vous une ampoule de rechange de même type avant de procéder au remplacement.
- Ne saisissez pas l'ampoule à main nue. Utilisez un chiffon en tissu ou en papier pour éviter que l'empreinte digitale qui s'évapore en raison de la chaleur provenant de l'ampoule allumée ne laisse des traces sur le miroir et rende ainsi le réflecteur inopérant.

Ampoules à l'avant du véhicule

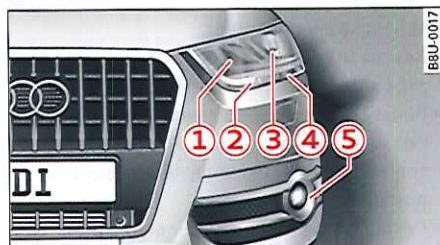


Fig. 203 Phares halogènes : vue d'ensemble côté gauche du véhicule

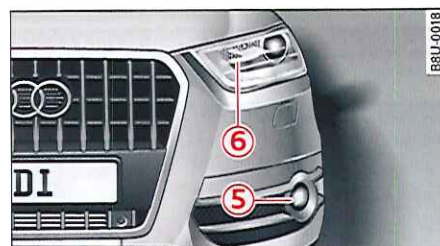


Fig. 204 Phares au xénon : vue d'ensemble côté gauche du véhicule

Une ampoule doit toujours être remplacée par une ampoule de même type. La désignation figure sur le culot de l'ampoule.

La description suivante concerne le remplacement des ampoules du phare gauche (la procédure de remplacement des ampoules du phare droit est identique).

Phares halogènes

Sur les véhicules avec phares halogènes
⇒ fig. 203, vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes :

Ampoule (12 V)	Type
① Feu de route	55 W (H7 Longlife)
② Clignotant	PWY 24 W
③ Feu de croisement	55 W (H7 Longlife)
④ Feu de position et feu de jour	W 21 W
⑤ Phare antibrouillard	55 W (H7)

Phares au xénon*

Sur les véhicules avec phares au xénon*
⇒ fig. 204, vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes :

Ampoule (12 V)	Type
⑤ Phare antibrouillard	55 W (H7)
⑥ Clignotant	PWY 24 W

Ampoules à l'arrière du véhicule



Fig. 205 Arrière du véhicule : ampoules dans le hayon



Fig. 206 Arrière du véhicule : ampoules dans le pare-chocs

Une ampoule doit toujours être remplacée par une ampoule de même type. La désignation figure sur le culot de l'ampoule.

La description suivante concerne le remplacement des ampoules du feu arrière gauche (la procédure de remplacement des ampoules du feu arrière droit est identique).

Feux arrière dans le hayon

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes :

Ampoule (12 V)	Type
① Feu arrière/feu stop/feu de position	P 21 W
② Clignotant	PY 21 W
③ Feu arrière/feu stop	P 21 W

Pour remplacer les ampoules, vous devez d'abord déposer le feu arrière $\Rightarrow$ page 220.

Feux arrière dans le pare-chocs

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes du pare-chocs $\Rightarrow$ fig. 206 :

Ampoule (12 V)	Type
④ Clignotant	W 16 W
⑤ Feu arrière/feu stop	W 16 W
⑥ Feu de recul	W 16 W
⑦ Feu antibrouillard	W 16 W

Remplacement des ampoules du phare principal

Dépose de l'ampoule de feu de route

Valable pour les véhicules : avec feu de route halogène

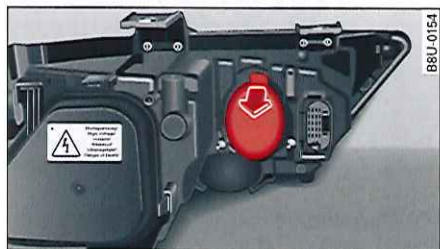


Fig. 207 Phare principal : cache de l'ampoule de feu de route

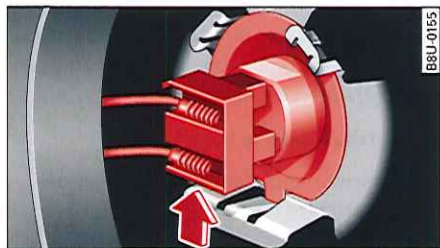


Fig. 208 Connecteur en plastique : dépose du feu de route

- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Ouvrez le capot-moteur.
- Retirez le couvercle $\Rightarrow$ fig. 207, $\Rightarrow$ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Poussez l'ampoule au niveau du connecteur en plastique vers le haut $\Rightarrow$ fig. 208 et extrayez du boîtier le connecteur avec l'ampoule.
- Désolidarisez le connecteur en plastique du culot de l'ampoule $\Rightarrow$ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.

Repose de l'ampoule de feu de route

Valable pour les véhicules : avec feu de route halogène

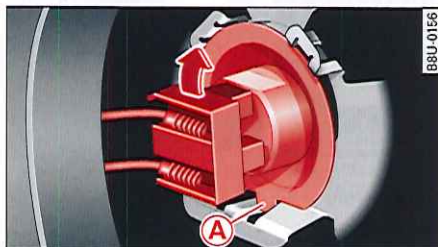


Fig. 209 Connecteur en plastique : repose du feu de route

- Insérez l'ampoule neuve dans le connecteur en plastique jusqu'à ce qu'elle soit bien mise en place $\Rightarrow$ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Mettez en place le connecteur avec l'ampoule neuve, d'abord sur la partie inférieure du boîtier $\Rightarrow$ fig. 209. Veillez à ce que l'ergot A soit orienté au centre vers le bas.
- Vous pouvez maintenant pousser le connecteur dans le boîtier, dans le sens de la flèche, jusqu'à ce qu'il soit bien fixé.
- Remettez le couvercle en place.
- Vérifiez si l'ampoule neuve s'allume.
- Faites contrôler le réglage des phares dès que possible.

Nota

Veillez au bon positionnement du cache afin que de l'eau ne pénètre pas dans le phare et ne compromette pas le fonctionnement du phare.

Dépose de l'ampoule du feu de croisement

Valable pour les véhicules : avec phares halogènes



Fig. 210 Phare principal : cache du feu de croisement



Fig. 211 Connecteur en plastique : dépose du feu de croisement

- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Ouvrez le capot-moteur.
- Débloquez les 4 crochets et retirez le couvercle ⇒ fig. 210, ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214. Le feu de croisement se trouve dans le compartiment supérieur.
- Poussez l'ampoule au niveau du connecteur en plastique vers le bas ⇒ fig. 211 et extrayez du boîtier le connecteur avec l'ampoule.
- Désolidarisez le connecteur en plastique du culot de l'ampoule ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.

Repose de l'ampoule du feu de croisement

Valable pour les véhicules : avec phares halogènes



Fig. 212 Connecteur en plastique : repose du feu de croisement

- Insérez l'ampoule neuve dans le connecteur en plastique jusqu'à ce qu'elle soit bien mise en place ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Mettez en place le connecteur avec l'ampoule neuve, d'abord sur la partie supérieure du boîtier ⇒ fig. 212. Veillez à ce que l'ergot A soit orienté au centre vers le haut.
- Vous pouvez maintenant pousser le connecteur dans le boîtier, dans le sens de la flèche, jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Remettez le couvercle en place.
- Vérifiez si l'ampoule neuve s'allume.
- Faites contrôler le réglage des phares dès que possible.

Nota

Veillez au bon positionnement du cache afin que de l'eau ne pénètre pas dans le phare et ne compromette pas le fonctionnement du phare.

Remplacement de l'ampoule du clignotant

Valable pour les véhicules : avec phares halogènes



Fig. 213 Phare principal : cache du clignotant

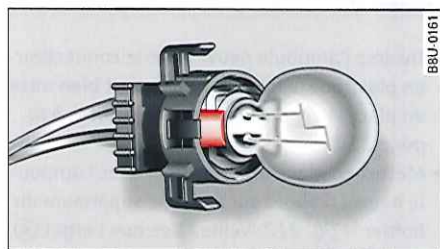


Fig. 214 Douille de l'ampoule du clignotant

Dépose

- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Ouvrez le capot-moteur.
- Retirez le couvercle ⇒ fig. 213, ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Poussez l'ampoule au niveau du connecteur en plastique vers le haut et extrayez du boîtier le connecteur avec l'ampoule.
- Désolidarisez le connecteur en plastique du culot de l'ampoule ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.

Repose

- Insérez l'ampoule neuve dans le connecteur en plastique jusqu'à ce qu'elle soit bien mise en place ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Introduisez l'ampoule dans le boîtier de phare.
- Pousser le connecteur avec l'ergot repéré ⇒ fig. 214 vers le bas dans le boîtier, jusqu'à ce que les crochets latéraux s'encliquettent.
- Remettez le couvercle en place.

- Vérifiez si l'ampoule neuve s'allume.

Remplacement de l'ampoule du clignotant

Valable pour les véhicules : avec phares au xénon

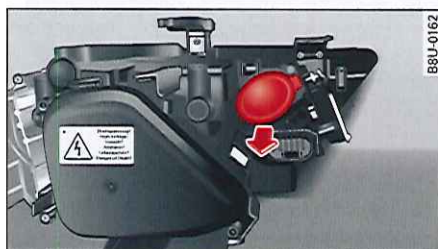


Fig. 215 Phare principal : cache du clignotant

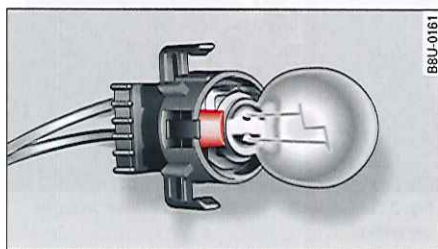


Fig. 216 Douille de l'ampoule du clignotant

Dépose

- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Ouvrez le capot-moteur.
- Retirez le couvercle ⇒ fig. 215, ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Poussez l'ampoule au niveau du connecteur en plastique vers le haut et extrayez du boîtier le connecteur avec l'ampoule.
- Désolidarisez le connecteur en plastique du culot de l'ampoule ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.

Repose

- Insérez l'ampoule neuve dans le connecteur en plastique jusqu'à ce qu'elle soit bien mise en place ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214.
- Introduisez l'ampoule dans le boîtier de phare.

- Pousser le connecteur avec l'ergot repéré ⇒ fig. 216 vers le bas dans le boîtier, jusqu'à ce que les crochets latéraux s'encliquettent.
- Remettez le couvercle en place.
- Vérifiez si l'ampoule neuve s'allume.

Remplacement de l'ampoule du feu de jour/feu de position

Valable pour les véhicules : avec phares halogènes



Fig. 217 Phare principal : cache du feu de jour

Dépose

- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Ouvrez le capot-moteur.
- Débloquez les 4 crochets et retirez le couvercle ⇒ fig. 217, ⇒ ⚠ au chapitre Généralités à la page 214. Le feu de jour se trouve dans le compartiment inférieur.
- Retirez l'ampoule en saisissant le manche.
- Retirez l'ampoule du connecteur.

Repose

- Insérez l'ampoule neuve dans le connecteur jusqu'à ce qu'elle soit bien mise en place.
- Mettez la fiche avec l'ampoule en place dans le phare.
- Remettez le couvercle en place.
- Vérifiez si l'ampoule neuve s'allume.



Nota

Veillez au bon positionnement du cache afin que de l'eau ne pénètre pas dans le phare et ne compromette pas le fonctionnement du phare.

Remplacement de l'ampoule du phare antibrouillard

Travaux préliminaires



Fig. 218 Phare antibrouillard : retrait du cache

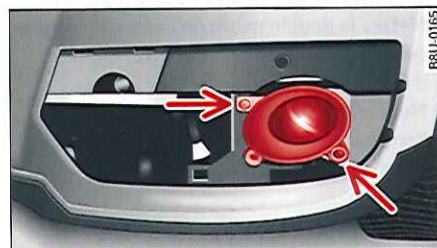


Fig. 219 Phare antibrouillard : vis de fixation

- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Retirez le crochet et le tournevis Torx de l'outillage de bord ⇒ page 197.
- Insérez le crochet dans l'orifice du cache et retirez avec précaution le cache dans le sens de la flèche ⇒ fig. 218.
- Dévissez les deux vis de fixation ⇒ fig. 219 à l'aide du tournevis Torx et retirez le phare antibrouillard du pare-chocs.
- Débranchez le connecteur électrique.



ATTENTION

Le cache est fixé sur le pare-chocs par plusieurs crochets. N'appliquez pas de force lors de la dépose pour ne pas endommager le cache.

Remplacement de l'ampoule

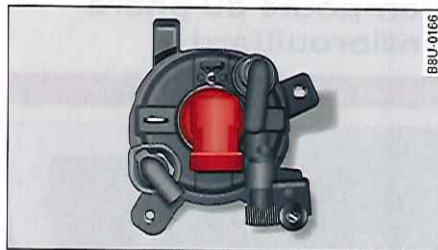


Fig. 220 Phares antibrouillard : repérage de la douille de l'ampoule

- Pour retirer la douille d'ampoule du boîtier de phare antibrouillard, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Mettez la douille neuve de l'ampoule en place et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.
- Montez toutes les pièces démontées dans l'ordre inverse et effectuez un contrôle du fonctionnement.

Remplacement des ampoules des feux arrière

Dépose du feu arrière

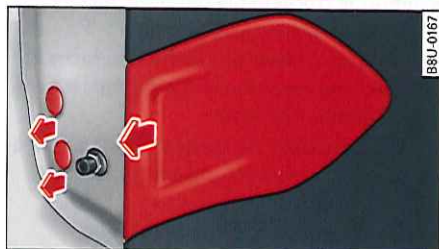


Fig. 221 Côté intérieur du hayon : joints en caoutchouc et trappe de maintenance

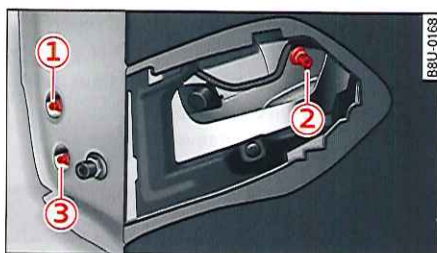


Fig. 222 Côté intérieur du hayon : écrous

- Vérifiez quelle ampoule est défectueuse.
- Ouvrez le hayon.
- Retirez les six pans creux et le tournevis de l'outillage de bord $\Rightarrow$ page 197.
- Retirez les deux joints en caoutchouc et ôtez la trappe de maintenance en la tirant dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 221.
- Dévissez les trois écrous à l'aide du six pans creux $\Rightarrow$ fig. 222. En cas de grippage, vous pouvez insérer un tournevis au dos du six pans creux à travers les orifices.
- Abaissez le hayon et retirez le feu arrière avec précaution par l'arrière.
- Débranchez le connecteur.
- Débloquez les deux crochets de fixation du feu arrière. Vous pouvez maintenant retirer le support d'ampoules $\Rightarrow$ page 220, fig. 223.

Remplacement des ampoules dans le hayon

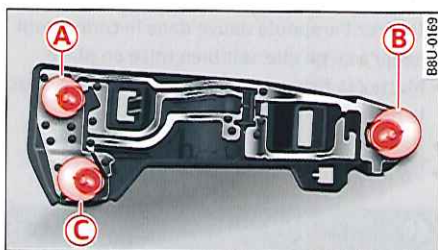


Fig. 223 Feu arrière : support d'ampoules

- Remplacez l'ampoule du feu arrière/feu de position (A), du feu stop (B) ou du clignotant (C).
- Enfoncez légèrement l'ampoule correspondante dans sa douille puis tournez-la vers la gauche et retirez l'ampoule.

- Saisissez l'ampoule neuve uniquement avec un chiffon en tissu ou en papier (pas à main nue).
- Mettez l'ampoule neuve en place, exercez une pression au niveau de la douille et tournez l'ampoule vers la droite jusqu'en butée.
- Essuyez, si nécessaire, l'ampoule avec un chiffon pour enlever les traces de doigts.
- Montez toutes les pièces démontées dans l'ordre inverse. Lors de la repose du feu arrière, serrez les écrous dans l'ordre ① à ③
⇒ *page 220, fig. 222.*
- Contrôlez le fonctionnement.

Remplacement des ampoules dans le pare-chocs



Fig. 224 Bloc d'éclairage dans le pare-chocs : vis de fixation

- Vérifiez quelle ampoule est défectueuse.
- Coupez le contact d'allumage et mettez l'éclairage hors circuit.
- Prenez le tournevis compris dans l'outillage de bord ⇒ *page 197.*
- Pour retirer le capuchon, appuyez sur le bord inférieur de ce dernier.
- Desserrez la vis ⇒ *fig. 224.*
- Tirez le bloc d'éclairage du pare-chocs avec précaution. Pour faciliter le remplacement des ampoules, vous pouvez débrancher la fiche de câbles.
- Tournez le couvercle avec l'ampoule défectueuse dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la séparer de sa fixation, puis retirez-la du bloc d'éclairage.
- Remplacez l'ampoule.
- Montez toutes les pièces démontées dans l'ordre inverse.
- Contrôlez le fonctionnement.

Caractéristiques techniques

Identification du véhicule

XXXXXX XX - X - XXXX XXX XX

1 FAHRZEUG - IDENT - NR. / VEHICLE - IDENT - NO. XXXXXXXX XX x XXXXXXXX

2 TYP / TYPE XXX XXX

3 MOTORIS. / GETR. KD. / ENG. CODE / TRANS. CODE XXXX XXX XXX

4 LACKNR. / INNENAUSST. / PAINT NO. / INTERIOR NO. - AUSST. / OPTIONS XXXX / XXXX XXX / XX

EOA	7D5	4UB	6XM	5SG	5RW
2EH	JOZ	1LB		1AS	1BA
3FC			5MU	7X1	
FOA		9G3	0G7	0YH	03F
TL6	3KA	8EH	U1A	X9B	QZ7
1XW		8Q3	9Q8	8Z4	D2D
7T6	CV7	7KO	4X3	2K2	
3L4		4KC	3Y0	4I3	5D2
15A		7GB	Q1A		4GQ

6 XX. X XX. X XX. X XXXX

A B C D

B4H-0793

Fig. 225 Autocollant d'identification du véhicule

Numéro de châssis dans le système d'infodivertissement*

- Sélectionnez la touche de fonction **CAR** > touche de commande **Systèmes** ou **Systèmes Car** > **Entretien et contrôles** > **Numéro de châssis**.

Numéro de châssis

Le numéro de châssis est indiqué dans le système d'infodivertissement*, sur la partie inférieure du pare-brise côté conducteur* et sur l'autocollant d'identification du véhicule. En outre, le numéro de châssis se trouve sous un cache sur le passage de roue dans le compartiment-moteur côté droit.

Plaque du constructeur

La plaque du constructeur se trouve sur le montant de la porte du passager avant. Les véhicules destinés à certains pays d'exportation ne possèdent pas de plaque du constructeur.

Autocollant d'identification du véhicule

L'autocollant d'identification du véhicule ⇒ fig. 225 se trouve dans le coffre à bagages, sous le revêtement du plancher de chargement, dans le cuvelage de la roue de secours. Un extrait de l'autocollant d'identification du véhicule est collé sur le verso de la page de couverture du Plan d'Entretien avant la remise du véhicule au client.

L'autocollant reprend les données suivantes :

- ① Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)
- ② Type de véhicule/puissance-moteur/boîte de vitesses
- ③ Lettres-repères de moteur et de boîte de vitesses
- ④ Numéro de peinture et numéro de l'équipement intérieur
- ⑤ Numéros des options
- ⑥ Consommation et émissions*

Consommation et émissions ¹⁾

La consommation et les émissions sont indiquées à la fin du champ de l'autocollant d'identification ⑥ :

- A Consommation en cycle urbain (l/100km)
- B Consommation en cycle extra urbain (l/100km)
- C Consommation en cycle mixte (l/100km)
- D Emissions de CO₂ combinées (g/km)

Les valeurs indiquées ont été déterminées suivant les procédures de mesure prescrites. Les ►

¹⁾ Les valeurs ne sont pas disponibles pour toutes les variantes nationales. Dans ce cas, les champs sont remplis avec des caractères génériques comme par ex. 99.9.

valeurs **ne** se réfèrent **pas** à un véhicule particulier. Elles permettent d'effectuer des comparaisons entre les différents types de véhicules. Les valeurs de consommation peuvent varier pendant la conduite au quotidien en particulier suivant les équipements optionnels, la charge, la conduite, les conditions routières et de circulation, les influences de l'environnement et l'état du véhicule.

Cotes

Longueur	mm	4385
Largeur	mm	1831
Largeur rétroviseurs compris	mm	2019
Hauteur à vide ^{a)}	mm	1590
Diamètre de braquage	m	11,8

^{a)} La hauteur du véhicule est fonction des pneus et du châssis. Les barres de toit sont incluses dans la valeur.

Sur les rampes à fort pourcentage, les mauvaises routes, les bordures de trottoirs, etc., veillez à ce que les pièces basses telles que le spoiler ou le pot d'échappement ne touchent pas le sol et ne soient ainsi endommagées. Ceci vaut particulièrement pour les véhicules avec pleine charge.

Capacités

Réservoir de carburant	l	env. 64
Lave-glaces et lave-phares*	l	env. 4,5

Indications relatives aux caractéristiques techniques

Dans la mesure où il n'est pas fait de mention différente ou particulière, toutes les caractéristiques techniques sont valables pour les véhicules de série proposés en Allemagne. Ces valeurs peuvent être différentes pour les véhicules spéciaux et les véhicules destinés à d'autres pays.

Les données figurant sur les **papiers du véhicule** ont toujours un caractère prioritaire.

Caractéristiques du moteur

Les valeurs relatives à la puissance du moteur sont déterminées selon les directives de l'UE.

Performances

Les performances du véhicule sont déterminées sans équipements réduisant les performances tels que garde-boue ou pneus très larges.

Poids

Les valeurs (**poids à vide** selon la directive de l'Union européenne en vigueur 92/21/CE) s'appliquent au véhicule ayant le réservoir rempli à 90 %, sans équipement en option. Les valeurs indiquées incluent un poids de 75 kg pour le conducteur et les bagages.

Si vous tractez une remorque, il est possible de dépasser la **charge autorisée sur l'essieu arrière** de 70 kg et le **poids total autorisé** (valeur ⇒ page 225).

Charges tractées autorisées

Les charges tractées autorisées sont déterminées selon la directive de l'Union Européenne en vigueur 92/21/CE.

Poids autorisé à la flèche

Le poids maxi autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **80 kg**.

Nous vous recommandons, pour ne pas compromettre la sécurité routière, **de toujours exploiter le poids maxi autorisé. Un poids trop faible compromet le comportement routier de l'attelage.**

Si vous ne pouvez pas exploiter le poids **maximal** autorisé (par ex. si la remorque est petite ou légère), le poids mini à la flèche, prescrit par la loi, doit être égal à 4 % de la charge tractée effective (remorque à un seul essieu ou remorque à deux essieux dont la distance entre les essieux est inférieure à 1,0 m).

Explications concernant les tableaux suivants

- 1) Dans certains pays, ce moteur est proposé avec une puissance réduite (voir papiers du véhicule). Les performances du véhicule peuvent différer légèrement.
- 2) Valeurs non disponibles au moment de l'impression.
- 3) Les valeurs indiquées sont valables uniquement pour les véhicules équipés en usine d'un dispositif d'attelage.
- 4) La vitesse maximale est atteinte à l'avant dernier rapport.
- 5) limitée électroniquement

Moteurs à essence

Q3 2.0 quattro, 4 cylindres (125 kW)

Puissance	125 kW à 4300 - 6200 tr/min		
Couple maxi	280 Nm à 1700 - 4200 tr/min		
		BM	BA
Vitesse maximale	km/h	212	212 ⁴⁾
Accélération de 0 à 100 km/h	s	8,2	7,8
Poids à vide	kg	1585	1630
Poids total autorisé	kg	2110	2155
Poids total autorisé si traction d'une remorque	kg	2130	2175
Charge autorisée sur essieu avant	kg	1095	1130
Charge autorisée sur essieu arrière	kg	1105	1105
Remorque ³⁾ non freinée	kg	750	750
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 8 %	kg	1800	2000
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 12 %	kg	1800	2000
Poids tractable ³⁾ pour pentes jusqu'à 12 %	kg	3930	4175

Notes de bas de page ⇒ page 224

Q3 2.0 quattro, 4 cylindres (155 kW)

Puissance	155 kW à 5000 - 6200 tr/min		
Couple maxi	300 Nm à 1800 - 4900 tr/min		
		BA	
Vitesse maximale	km/h	230	
Accélération de 0 à 100 km/h	s	6,9	
Poids à vide	kg	1640	
Poids total autorisé	kg	2165	
Poids total autorisé si traction d'une remorque	kg	2185	
Charge autorisée sur essieu avant	kg	1140	
Charge autorisée sur essieu arrière	kg	1115	
Remorque ³⁾ non freinée	kg	750	
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 8 %	kg	2000	
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 12 %	kg	2000	
Poids tractable ³⁾ pour pentes jusqu'à 12 %	kg	4185	

Notes de bas de page ⇒ page 224

Moteurs diesel

Q3 2.0 TDI, 4 cylindres (103 kW)

Puissance	103 kW ¹⁾ à 4200 1/min			
Couple maxi	320 Nm à 1750 - 2500 tr/min			
		traction		quattro
		BM		BM BA ²⁾
Vitesse maximale	km/h	202		197
Accélération de 0 à 100 km/h	s	9,9		9,9
Poids à vide	kg	1520		1610
Poids total autorisé	kg	2045		2135
Poids total autorisé si traction d'une remorque	kg	2065		2155
Charge autorisée sur essieu avant	kg	1100		1120
Charge autorisée sur essieu arrière	kg	1035		1100
Remorque ³⁾ non freinée	kg	750		750
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 8 %	kg	1800		1800
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 12 %	kg	1800		1800
Poids tractable ³⁾ pour pentes jusqu'à 12 %	kg	3865		3955

Q3 2.0 TDI, 4 cylindres (130 kW)

Puissance	130 kW ¹⁾ à 4200 1/min			
Couple maxi	380 Nm à 1750 - 2500 tr/min			
		traction		quattro
		BM		BM BA
Vitesse maximale	km/h	218		215 212
Accélération de 0 à 100 km/h	s	8,3		8,1 8,2
Poids à vide	kg	1565		1650 1660
Poids total autorisé	kg	2090		2175 2185
Poids total autorisé si traction d'une remorque	kg	2110		2195 2205
Charge autorisée sur essieu avant	kg	1125		1145 1165
Charge autorisée sur essieu arrière	kg	1050		1115 1110
Remorque ³⁾ non freinée	kg	750		750 750
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 8 %	kg	2000		2000 2000
Remorque ³⁾ freinée pour des pentes jusqu'à 12 %	kg	2000		2000 2000
Poids tractable ³⁾ pour pentes jusqu'à 12 %	kg	4110		4195 4205

Notes de bas de page ⇒ page 224

A

A/C (climatiseur automatique)	70
A/C (climatiseur manuel)	68
ABS	
<i>voir</i> Système antiblocage	144
Accessoires	60, 194
Accoudoir	58
Accoudoir central	58
Actionnement d'urgence	
Fonction de freinage d'urgence	80
Hayon	41
Lever sélecteur	94
Active lane assist	95
Activation et désactivation	96
Informations pour le conducteur	96
Nettoyage de la zone de la caméra	167
Réglage des vibrations du volant	97
Témoin	96
Adaptive light	46
Affichage de la date	24
Affichage des limitations de vitesse	30
Aide au démarrage	204
Aide au stationnement	
Aide au stationnement plus	105
Dispositif d'attelage	116
Dysfonctionnement	115
Nettoyage de la caméra de recul	107
Nettoyage des capteurs/de la caméra ..	167
Réglage de l'affichage et des signaux so-	
nores	115
Aides au stationnement	104
Aide au stationnement arrière	105
Assistant aux manœuvres de stationne-	
ment	110
Caméra de recul	107
Visualisation périphérique	105
Airbag	135
Airbag frontal	136
Airbag latéral	139
Airbag rideau	140
Désactivation de l'airbag du passager	
avant	142
Témoin	16
Allume-cigare	60
Alternateur	
<i>voir</i> Alternateur (témoin)	15

Alternateur (témoin)	15
Ampoule défectueuse	
Remplacement des ampoules	214
Témoin	18
Antidémarrage	34
Antidémarrage électronique	34
Appui-tête	
Dépose et repose	59
Réglage	58, 59, 120
Appui lombaire	56, 57
Arrêt (moteur)	74, 76
ASR	
<i>voir</i> Régulation antipatinage	144
Assistant aux manœuvres de stationne-	
ment	110
Description	110
Informations pour le conducteur	114
Quitter une place de stationnement ...	113
Stationnement	113
Trouver une place de stationnement ..	112
Assistant de changement de voie	
<i>voir</i> Side assist	98
Assistant de démarrage en côte	80
Assistant de descente	146
Assistant de maintien de la vitesse en des-	
cente	91
Assistant de maintien de voie	
<i>voir</i> Active lane assist	95
AUTO	
Climatiseur automatique	71
Phares à commande automatique	46
Auto Lock (verrouillage centralisé)	33
Autonomie (quantité de carburant dans le	
réservoir)	21, 22
Avertisseur sonore	6
Axe de montage (changement de pneu) ..	197

B

Bac	65
Balayage intermittent (essuie-glace)	53
Balourd des roues	186
Batterie	180
Débranchement et branchement	180
État de charge	149
Gestion de l'énergie	149
Recharge	15, 182

Remplacement	183
Témoins	15
Utilisation en hiver	180
Biocarburant diesel	172
Bioéthanol (carburant)	171
Blocage électronique du différentiel	144
Témoin	16
Boîte à gants	62
Boîte de vitesses automatique	87
Assistant de maintien de la vitesse en	
descente	91
Déverrouillage d'urgence du levier sélec-	
teur	94
Dispositif kick-down	92
Informations pour le conducteur	89
Mode d'urgence	93
Passage manuel des rapports	91
Positions du levier sélecteur	87
Système launch control	92
Boîte de vitesses mécanique	
Dispositif kick-down	77
Boulons de roue	189
Antivol	200
Couple	203
Desserrage	201
Retrait du cache	200
Boulons de roue antivol	200

C

Cadrams	9
Réglage de l'éclairage	50
Caisson de basses	204
Calculateurs	151
Cales repliables	197
Caméra de recul	
<i>voir Aides au stationnement</i>	105, 107
Capacités	
Réservoir de carburant	223
Réservoir de lave-glace	223
Capteur de pluie/de lumière	
Balayage intermittent (essuie-glace) ...	53
Feux de croisement	46
Témoin	19
Caractéristiques techniques	222

Carburant	
Capacité du réservoir	223
Consommation	222
Consommation instantanée	21, 22
Économie de carburant	154
Économies de carburant	102
Économies (mode roue libre)	93
Indicateur de niveau de carburant ...	9, 10
Témoin	18
Catalyseur	153
Ceintures	
<i>voir Ceintures de sécurité</i>	129
Ceintures de sécurité	129
Bouclage	132
Débouclage	134
Femmes enceintes	133
Fixation des sièges-enfants	126
Nettoyage	168
Positionnement de la sangle	132
Réglage en hauteur	133
Rétracteurs de ceinture	134
Témoin	15
Témoin (arrière)	19
Cendrier	59
Chaînes à neige	191
Charge autorisée sur le toit	62
Charges sur essieu	225
Chauffage (réchauffeur additionnel moteur	
diesel)	69, 71
Circulation à droite de la chaussée	46
Circulation à gauche de la chaussée	46
Clé	
Clé non reconnue	76
Déverrouillage/verrouillage	39
Remplacement de la clé	34
Remplacement de la pile	35
Verrouillage/déverrouillage	36, 37
Clé à radiocommande	34
Diode électroluminescente	35
Personnalisation	34
Remplacement de la pile	35
Synchronisation	36
Verrouillage/déverrouillage	36
Clé confort	
Arrêt du moteur (touche START ENGINE	
STOP)	76
Lancement du moteur	75

Mise du contact d'allumage	75	Toit en verre panoramique	45
Témoin	77	Volet de réservoir	173
Verrouillage/déverrouillage	37	Compartiment-moteur	
Clé de remplacement	34	Consignes de sécurité	174
Clé pour boulons de roue	197	Fermeture du capot-moteur	175
Clés	34	Ouverture du capot	175
Clés du véhicule	34	Vue d'ensemble	176
Clignotants	47	Compte-tours	9, 10
Remplacement des ampoules	214	Compteur kilométrique	24
Témoin	19	Conduite économique	154
Climatiseur		Conseils éco (programme d'efficacité) ...	29
Système drive select	102	Consommateurs supplémentaires (pro- gramme d'efficacité)	28
Climatiseur (automatique)		Consommation instantanée	21, 22
AUTO (mode automatique)	71	Consommation moyenne	21, 22
Commande	70	Consommation (carburant)	21, 22, 222
Dégivrage de la lunette arrière	69, 71	Contact d'allumage	
Dégivrage des glaces	71	Mise/coupure (clé confort)	75
Diffusion d'air, diffuseurs d'air	71	Mise/coupure (contact-démarrreur)	73
Mode de recyclage de l'air ambiant	70	Témoin	18
Modification de l'unité de mesure	72	Contrôle de la stabilisation	
Réglage de la température	71	<i>voir</i> Contrôle électronique de la stabili- sation	144
Soufflante	71	Contrôle électronique de la stabilisation .	144
Synchroniser	71	Assistant de descente	146
Climatiseur (manuel)		Mode ESC tout terrain	145
Commandes	68	Témoin	16
Dégivrage de la lunette arrière	69	Cotes	223
Dégivrage des glaces	69	Couple	
Diffusion d'air, diffuseurs d'air	69	Boulons de roue	203
Mode de recyclage de l'air ambiant	68	Caractéristiques du moteur	225
Réglage de la température	68	Couple de serrage (boulons de roue)	203
Soufflante	68	Coussin de premiers secours	
Coffre à bagages		<i>voir</i> Kit de premiers secours	196
Agrandissement	64	Cric	197
Filet à bagages	64	Points de prise	201
Œillets d'arrimage	64	Crochets de fixation	62
Plancher de chargement	65	Cylindrée	225
Rangement des bagages	127	Cylindres	225
Retrait du couvre-coffre	63		
Sac à skis	65		
Combiné d'instruments	9		
Coming home	49		
Commande à clé (airbag du passager avant)	142		
Commande d'urgence			
Porte du passager avant	39		
Store (toit)	45		

D

DEF (combiné d'instruments)	24
Dégivrage	
Gicleurs de lave-glacé	53
Lunette arrière	69, 71
Rétroviseurs extérieurs	51

- Dégivrage de la lunette arrière 69, 71
- Dégivrage (glaces)
- Climatiseur automatique 71
 - Climatiseur manuel 69
- Démarrage
- Aide au démarrage 79
 - Assistant de démarrage 81
 - Avec remorque 79
- Démarrage en côte (assistant de démarrage en côte) 80
- Démarrage par remorquage 206
- Dépannage 196
- Désactivation de l'airbag du passager avant 142
- Détection des panneaux de signalisation
- voir* Affichage des limitations de vitesse 30
- Déverrouillage/verrouillage
- Au niveau du barillet 39
- Diesel
- Filtre à particules pour moteur diesel .. 153
 - Huile-moteur 176
 - Préchauffage 73, 75
 - Témoin 17
- Direction
- Direction électromécanique 148
 - Témoin 15, 148
- Direction assistée
- voir* Direction électromécanique 148
- Direction électromécanique 148
- Témoin 148
- Dispositif de surveillance anti-remorquage 40
- Dispositif d'aide au démarrage 204
- Dispositif d'alerte de dépassement de vitesse 84
- Dispositif kick-down
- Boîte de vitesses automatique 92
 - Boîte de vitesses mécanique 77
- Distance 21, 22
- Dommages de peinture 167
- Données relatives à l'accélération 225
- Durée du trajet 21, 22
- E**
- Éclairage
- Adaptive light 46
 - Appels de phares 47
 - Assistant de feux de route 48
 - Coming/Leaving home 49
 - Éclairage d'ambiance 50
 - Éclairage intérieur 50
 - Extérieur 46
 - Feux arrière de brouillard 46
 - Feux de croisement 46
 - Feux de jour 46
 - Feux de position 46
 - Feux de route 47
 - Feux de stationnement 47
 - Phares antibrouillard 46
 - Plafonnier/lampes de lecture 50
 - Réglage du site des phares 46
 - Remplacement des ampoules 214
 - Éclairage d'ambiance 50
 - Éclairage extérieur 46
 - Remplacement des ampoules 214
- Écologie
- Conduite écologique 154
 - Défaut d'étanchéité 175
 - Dégivrage de la lunette arrière 69, 71
 - Écologie 155
 - Galerie porte-bagages 63
 - Plein de carburant 172
- EDS
- voir* Blocage électronique du différentiel 144
- Émetteur-récepteur 195
- Émissions 222
- Enregistreur de données 151
- Entretien 165
- Entretien/nettoyage du cuir 169
- Entretien/nettoyage du cuir naturel 169
- EPC (gestion du moteur) 16
- Erreur boîte de vitesses (témoin) 94
- ESC
- voir* Contrôle électronique de la stabilisation 144
- Essence 171
- Essuie-glace
- Activation/désactivation 53
 - Écarter 54
 - Nettoyage des balais d'essuie-glaces ... 54
 - Remplacement des balais d'essuie-glaces 54, 55
 - Témoin 18

Éthanol (carburant)	171
Extincteur	196

F

Faire le plein	
Capacité du réservoir	223
Fermeture	
Capot-moteur	175
Glaces	42
Toit en verre panoramique	44
Fermeture/ouverture	
Au niveau du barillet	39
Avec la clé confort	37
Via la clé à radiocommande	36
Feu arrière (témoin)	18
Feux arrière	
Nettoyage	167
Feux arrière de brouillard	46
Feux de croisement	46
Témoin	18
Feux de jour	46
Feux de position	46
Feux de route	47
Assistant de feux de route	48
Feux de stationnement	47
Feux directionnels	46, 102
Filet	62
Filtre à particule (diesel)	153
Filtre à pollen	
<i>voir</i> Filtre à polluants	67
Filtre à polluants	67
Filtre à poussière	
<i>voir</i> Filtre à polluants	67
Frein à main	
<i>voir</i> Frein de stationnement	78
Frein de stationnement	78
Démarriage	79
Démarriage avec une remorque	79
Desserrage et serrage	78
Fonction de freinage d'urgence	80
Stationnement	79
Témoin	14, 78
Frein de stationnement électromécanique	
<i>voir</i> Frein de stationnement	78

Freins	147
Assistant de freinage	144
Démarriage en côte	80
Fonction de freinage d'urgence	80
Frein de stationnement	78
Liquide de frein	180
Nouvelles plaquettes de frein	147
Pédale de frein	126
Plaquette de frein usée	16
Servofrein	147
Témoin	13, 18

Fusibles

Affectation	211
Remplacement	211

G

Galerie porte-bagages	62
Garde au sol	156
Gazole	
Carburant	172
Gestion de l'énergie	149
Gestion du moteur	16
Gestion du moteur (témoin)	17
Glaces	
Dégivrage des glaces (climatiseur automatique)	71
Dégivrage (climatiseur manuel)	69
Nettoyage/dégivrage	168

H

Hayon	
Déverrouillage d'urgence	41
Ouverture/fermeture	40, 41
<i>voir aussi</i> Hayon	40
Hill hold assist	
<i>voir</i> Assistant de démarrage en côte	80
Horloge	24
Horloge pilotée par GPS	24
Horloge radiopilotée	24
Huile	
<i>voir</i> Huile-moteur	176
Huile-moteur	176
Appoint	178
Consommation	177
Contrôle du niveau d'huile	177
Intervalles d'entretien	176

Jauge d'huile	177
Témoin	15, 17
Vidange	176

I

Indicateur de changement de rapport ...	25
Indicateur de changement de rapport (programme d'efficacité)	28
Indicateur de périodicité d'entretien	26
Indicateur de température	
Liquide de refroidissement	9
Indicateur élargi de changement de rapport (programme d'efficacité)	28
Indice de cétane (biocarburant diesel) ..	172
Indice d'octane (essence)	171
Intervalles d'entretien	26, 176
ISOFIX (fixation des sièges-enfants)	124

K

Kit anticrevaison	197
Kit de premiers secours	196

L

Lancement (moteur)	73, 75
Lane assist	
<i>voir</i> Active lane assist	95
Lavage/balayeage automatique	53
Lave-glace	53, 183
Capacité du réservoir	223
Leaving home	49
Lève-glaces	42
Dysfonctionnement	44
Électriques	42
Ouverture et fermeture confort	43
Sécurité-enfants	42
Lévier sélecteur (boîte de vitesses automatique)	
Déverrouillage d'urgence	94
Positions	87
Limitation du régime (témoin)	17
Limitations de vitesse	
<i>voir</i> Affichage des limitations de vitesse ..	30
Lumière	
Remplacement des ampoules	214
Lustrage	167

M

Marche arrière (boîte de vitesses automatique)	88
Mémoire de défauts	151
Miroirs de courtoisie	52
Mode de recyclage de l'air ambiant	
Climatiseur automatique	70
Climatiseur manuel	68
Mode de réfrigération (climatiseur automatique)	70
Mode de réfrigération (climatiseur manuel)	68
Mode ESC tout terrain	145
Mode remorque	
Aide au stationnement	116
Clignotants	19
Témoin	19
Mode roue libre	93
Mode start/stop du moteur	
<i>voir</i> Système start/stop	84
Mode tout terrain	
<i>voir</i> Mode ESC tout terrain	145
Modifications techniques	194
Moteur	
Arrêt (clé confort)	76
Arrêt (contact démarreur)	74
Caractéristiques du moteur	225
Dispositif d'aide au démarrage	204
Lancement (clé confort)	75
Lancement (contact-démarreur)	73
Liquide de refroidissement	178
Préchauffage	73, 75
Système start/stop	82

N

Nettoyage	165
Nettoyage/dégivrage des glaces	168
Nettoyage de la peinture mate	165
Nettoyage de l'Alcantara	168
Nettoyage des écrans	168
Nettoyage des enjoliveurs/moulures	167, 168
Nettoyage des jantes	167
Nettoyage des pièces en carbone ..	167, 169

Nettoyage des pièces en matière plastique	168
Nettoyage des sorties d'échappement ..	167
Nettoyage des textiles	168
Nettoyage des unités de commande	168
Nettoyage du similicuir	168
Niveau d'eau du lave-glacé (témoin)	18
Numéro de châssis	222
Numéro de peinture	222

O

Œillet de remorquage	209
Œillets d'arrimage	64, 128
Ordinateur de bord	21, 22
Outils	197
Outils de bord	197
Ouverture	33
Capot-moteur	175
Glaces	42
Hayon	41
Toit en verre panoramique	44
Volet de réservoir	172
Ouverture/fermeture	
Au niveau du barillet	39, 41
Avec la clé confort	37
Avec la commande de verrouillage centralisé	38
Via la clé à radiocommande	36
Ouverture et fermeture confort	43

P

Pare-brise	
Dégivrage (climatiseur automatique) ...	71
Dégivrage (climatiseur manuel)	69
Nettoyage	53
<i>voir aussi</i> Pare-brise	53
Pare-soleil	52
Parking system	
<i>voir</i> Aides au stationnement	105, 107
Passages à gué	156
Patères	62
Pause recommandée	29
Pédale d'accélérateur	126
Pédales	126

Performances du véhicule	225
Caractéristiques du moteur	225
Phares	
Circulation à gauche de la chaussée, circulation à droite de la chaussée	46
Lave-phares	53
Nettoyage	167
Réglage du site des phares	46
Remplacement des ampoules	214
Phares antibrouillard	46
Phares au xénon	46
Remplacement des ampoules	214
Pièces de rechange	194
Plafonnier	50
Plancher de chargement	65
Plaque du constructeur	222
Plein de carburant	172
Déverrouillage d'urgence du volet de réservoir	173
Indicateur de niveau de carburant	10
Ouverture du volet de réservoir	172
Pneus	
Changement	200
Indicateur de contrôle de la pression des pneus	191
Indicateurs d'usure	187
Kit de réparation	197, 198
Longévité	186
Pression de gonflage	186
Pression des pneus (traction d'une remorque)	158
Transmission intégrale	149
Unidirectionnels	203
Pneus d'hiver	190
Poids	225
Poids à vide	223, 225
Poids total	225
Points de prise (cric)	201
Porte-gobelets	61
Porte-vélos (traction d'une remorque)	158, 161
Portes	
Sécurité-enfants	42
Verrouillage d'urgence	39
Position d'entretien	
<i>voir</i> Remplacement des balais d'essuie-glaces	54

Poste de conduite (vue d'ensemble)	6
Préchauffage	73, 75
Pression de gonflage (pneus)	186, 191
Prise de diagnostic	151
Prises de courant	60
Produit antigel	
Lave-glace	183
Liquide de refroidissement	178
Profondeur des sculptures	187
Programme d'efficience	
Conseils éco	29
Consommateurs supplémentaires	28
Description	27
Indicateur de changement de rapport ..	28
Protection	167
Puissance (moteur)	225

Q

quattro (transmission intégrale)	149
--	-----

R

Rabattre les sièges arrière	64
Radiocommande	
voir Clé à radiocommande	34
Rangements	61, 62
Réchauffeur additionnel (véhicules équipés d'un moteur diesel)	69, 71
Recommandation de passage des rap- ports	25, 28
Réglage de l'amortissement	102
Réglage de l'amortissement (témoin)	19
Réglage de l'éclairage de la console centra- le	50
Réglage du site des phares	46
Témoin	18
Réglage du volant de direction	73
Régulateur de vitesse	
Activation	85
Désactivation	86
Modification de la vitesse	85
Présélection de la vitesse	86
Régulation antipatinage	144
Remise à zéro du totalisateur journalier ..	24
Remorquage	206
Remplacement des ampoules	214

Remplacement des balais d'essuie-gla- ces	54, 55
Retrait des capuchons de protection (bou- lons de roue)	200
Retrait des enjoliveurs de roue centraux .	200
Rétroviseurs	
Miroirs de courtoisie	52
Position nuit	52
Réglage des rétroviseurs extérieurs	51
Rétroviseurs en position nuit	52
Rétroviseurs extérieurs	
Photosensibles	52
Réglage	51
Rétroviseurs intérieurs photosensibles ...	52
RME (carburant)	172
Rodage	
Nouveau moteur	153
Nouvelles plaquettes de frein	147
Pneus neufs	185
Roue de secours	203
Roue de secours plate (roue d'urgence) ..	203
Roue d'urgence	203
Roues	185
Changement	200
Indicateur de contrôle de la pression des pneus	191
Nettoyage	167
Permutation	187
Rouler en dehors des chaussées stabili- sées	155
Rouler en toute sécurité	117

S

Sac à skis	65
Safelock	
voir Sécurité anti-effraction	33
Sécurité	
Appui-tête	120
Bagages	127
Ceintures	129
Position assise correcte	118
Sièges-enfants	121
Système airbag	135
Zone du pédalier	126

Sécurité-enfants	
Lève-glaces	42
Portes arrière	42
Sécurité anti-effraction	33, 39
Sens de rotation (pneus)	203
Service vidange d'huile	176
Service vidange d'huile fixe	176
Service vidange d'huile flexible	176
Side assist	98
Activation et désactivation	100
Nettoyage des capteurs	167
Réglage de l'intensité lumineuse	100
Zone de couverture	99
Sièges	
Nettoyage	168
Position assise correcte	118
Rabattement du dossier du passager	
avant	56
Rabattre	64
Réglage	56, 57
Réglage électrique	57
Sièges-enfants	121
Airbags latéraux	123
Fixation	124
Groupes	123
ISOFIX	124
ISOFIX et Top Tether	125
Sièges avant	
voir Sièges	56
Signal de détresse	49
Témoin	19
Six pans creux	197
Soufflante	
Climatiseur automatique	71
Climatiseur manuel	68
Stabilisation de l'attelage	159
Stationnement (boîte de vitesses automatique)	89
Store	
Fermeture d'urgence (toit en verre panoramique)	45
S tronic (boîte de vitesses automatique) ..	87
Surveillance de l'habitacle	40
Symboles	
voir Témoins	11
Système adaptive light	
Témoin	19

Système advanced key	
voir Clé confort	75
Système antiblocage	144
Témoin	16
Système de chauffage et de ventilation	
Commandes	68
Dégivrage de la lunette arrière	69, 71
Diffusion d'air, diffuseurs d'air	69
Mode de recyclage de l'air ambiant	68
Réglage de la température	68
Soufflante	68
Système de contrôle des gaz d'échappement (témoin)	17
Système de gestion de l'énergie	
Témoins	15
Système de refroidissement	
Appoint de liquide de refroidissement .	179
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	179
Liquide de refroidissement	178
Témoin	14
Température du liquide de refroidissement	9
Système de régulation antipatinage	
Témoin	16
Système drive select	102
Témoin	19
Système d'alarme antivol	33
Dispositif de surveillance anti-remorque	
ge	40
Surveillance de l'habitacle	40
voir aussi Système d'alarme antivol	33
Système d'épuration des gaz d'échappement	
Catalyseur	153
Filtre à particules pour moteur diesel ..	153
Système d'information du conducteur	
Indicateur de changement de rapport	25, 28
Indicateur de périodicité d'entretien ...	26
Informations pour le conducteur	22
Ordinateur de bord	21, 22
Programme d'efficacité	27
Témoins	11
Système launch control (boîte de vitesses S tronic)	92

Systèmes de sécurité	
Témoin	16
Système start/stop	82
Activation/désactivation	84
Coupure/lancement du moteur	82
Informations pour le conducteur	84
Lancement automatique du moteur	83
Pas de coupure du moteur	83
Témoins	82

T

Tachymètre	9
Tapis de sol	127
Téléphones portables	195
Témoins	11
Témoins d'alerte	
voir Témoins	11
tiptronic (boîte de vitesses automatique)	87, 91
Tire Mobility System (kit anticrevaillon)	198
Toit en verre panoramique	44
Fermeture d'urgence	45
Ouverture et fermeture confort	43
Toit ouvrant	
voir Toit en verre panoramique	44
Toit pivotant	
voir Toit en verre panoramique	44
Top Tether et ISOFIX (fixation des sièges-enfants)	125
Touche de remise à zéro (totaliseur journalier)	24
Touche START Engine STOP	75
Tournevis	197
TPMS (indicateur de contrôle de la pression des pneus)	191
Traction d'une remorque	158
Charges tractées	158, 225
Conditions techniques	158
Dispositif d'attelage	162
Montage ultérieur d'un dispositif d'attelage	164
Pièces rapportées, accessoires	161
Stabilisation de l'attelage	159
Témoin	19
Transmission intégrale	149
Traversée de zones d'eau	156

Triangle de présignalisation	196
------------------------------	-----

U

Utilisation en hiver	
Batterie	180
Chaînes à neige	191
Dégivrage des glaces	168
Dégivrage des glaces (climatiseur automatique)	71
Gazole	172
Lavage du véhicule	165
Lave-glace	183
Pneus	190
Système de refroidissement	178

V

Véhicule	
Autocollant d'identification	222
Caractéristiques	222
Cotes	223
Entretien et nettoyage	165
Numéro d'identification du véhicule	222
Soulever	201
Verrouillage/déverrouillage	
Avec la clé confort	37
Avec la commande de verrouillage centralisé	38
Via la clé à radiocommande	36
Verrouillage centralisé	33
Clé à radiocommande	36
Clé confort	37
Commande de verrouillage centralisé	38
Hayon	40
Lève-glaces	43
Réglage	39
Toit en verre panoramique	43
Verrouillage d'urgence	39
Verrouillage d'urgence de la porte du passager avant	39
Verrouiller/déverrouiller	
Au niveau du barillet	41
Visualisation périphérique	105
Vitesse maximale	225
Vitesse moyenne	21, 22
Volant multifonction	22
Vue d'ensemble (poste de conduite)	6

© 2013 AUDI AG

AUDI AG travaille en permanence à l'amélioration de tous les types et modèles. Vous comprendrez que nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment des modifications au matériel livré, qu'il s'agisse de sa forme, de son équipement ou de sa technique. Vous ne sauriez de ce fait vous prévaloir des indications, figures et descriptions figurant dans la présente Notice d'Utilisation.

Réimpression, reproduction ou traduction, même partielles, interdites sans autorisation

écrite d'AUDI AG. Tous droits réservés expressément à AUDI AG conformément à la législation sur les droits d'auteur. Sous réserve de modifications. Imprimé en Allemagne.

Clôture de rédaction : 18.03.2013



Conseil antipollution

Ce papier a été fabriqué à partir d'une pâte blanchie sans chlore.

Notice d'Utilisation
Audi Q3
Französisch 05.2013
141.561.8U0.40



1415618U040

www.audi.com